



HISTOIRE
DE
L'ARCHITECTURE
EN BELGIQUE

par A. G. B. Schayes.

—

TOME 1.



Crypte de l'Église d'Anderlecht.

BRUXELLES.

ALEXANDRE JAMAR, ÉDITEUR.

Rue des Minimes.

HISTOIRE

DE L'ARCHITECTURE

EN BELGIQUE.

TYP. D'ALEX. JAMAR.



Porte romaine dite PORTA NIGRA, à Trèves.



Mausolée des Secundini, à Igel.

HISTOIRE
DE L'ARCHITECTURE
EN BELGIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE

PAR

A. G. B. SCHAYES,
Membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du
Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie.

2e ÉDITION,

Considérablement augmentée et ornée de plus de 300 gravures
et vignettes sur bois.

TOME I.

BRUXELLES.
CHEZ L'AUTEUR, PLACE DES WALLONS, 15,
et chez les principaux libraires du royaume.

1853

DÉDIÉ

A MON AMI

PROSPER CUYPERS,

ARCHÉOLOGUE.

PRÉFACE.

La Belgique est sans contredit une des contrées de l'Europe où les beaux-arts ont brillé et brillent encore de l'éclat le plus vif. La longue série de grands peintres qui s'y sont succédés depuis plus de quatre siècles, ne lui a pas seule valu la renommée dont elle jouit à si juste titre; les sculpteurs et les architectes ont eu aussi une large part à cette illustration. Qui ne connaît les œuvres de Jean de Boulogne, de Colin, de De Wit (Candido), des Verbruggen, des Quellin, de De Vos, des Duquesnoy, de Gripello, de Fayd'herbe, de Verschaffelt, de Delcour, de Delvaux, etc., sans compter ceux de plusieurs de nos statuaires modernes, et les productions si remarquables de sculpteurs du moyen âge et de la renaissance, dont le nom même n'est pas parvenu jusqu'à nous? [1] Une foule de monuments de tout

[1] De ce nombre sont le jubé de l'église de Dixmude, le tabernable en style ogival de l'église de Saint Pierre à Louvain, le superbe tabernacle en style de la renaissance de l'église de Leau, celui non moins admirable qui décorait jadis l'église de l'abbaye de Tongerloo et deux magnifiques retables d'autel en bois sculpté, qui se trouvent au Musée royal d'armures et d'antiquités. L'un de ces retables, qui porte la date de 1530, est l'œuvre d'un simple moine; l'autre fut exécuté en 1493 par un sculpteur dont le nom, *Johannes Davianus*, ne nous est connu que parce qu'il a eu soin de le sculpter lui-même, mais dans un endroit presque imperceptible de ce retable, vrai chef-d'œuvre qui décorait autrefois une chapelle de Louvain, démolie sous la république française.

M. le représentant Dumortier est possesseur de plusieurs bas-reliefs provenant de tombeaux de l'église des Récollets de Tournai, qui datent du XIVe siècle, comme le portent leurs inscriptions, et sont dignes, sous le rapport du style et de la correction du dessin, des premiers artistes italiens du XVe siècle. Le célèbre archéologue allemand Waagen a publié récemment dans le *Kunstblatt* une notice intéressante sur ces beaux monuments.

Outre les superbes mausolées de Marie de Bourgogne et de Charles le Hardi, Bruges possède dans plusieurs églises des tombeaux en cuivre ciselé du XVe siècle, qui sont dignes également des plus beaux temps de l'école de sculpture d'Italie.

genre, qui décorent la plupart des cités de la Belgique, ne tiennent-ils pas un rang distingué à côté des édifices les plus splendides que le génie de l'architecture a créés dans les autres pays de l'Europe? Nous citerons entre autres la cathédrale de Tournai, l'église de Saint-Martin à Ypres, l'église primaire d'Anvers, la cathédrale et l'église de Saint-Jacques à Liége, les églises de Saint-Pierre à Louvain, de Sainte-Waudru à Mons, de Notre-Dame à Tongres, l'église paroissiale d'Hoogstraten, l'église primaire de Huy et d'autres encore, et, en fait d'édifices profanes, les magnifiques hôtels-de-ville de Louvain, d'Ypres, d'Audenarde, de Bruxelles, d'Anvers, etc.; enfin, comme monuments nouveaux, le palais académique et le palais de justice de Gand.

Cependant, chose étrange, tandis que beaucoup d'écrivains de mérite, tant régnicoles qu'étrangers, ont consacré leur plume à l'histoire de la peinture flamande et à la biographie de nos peintres, aucun ne s'est encore avisé d'écrire l'histoire de la sculpture ou de l'architecture en Belgique.

A l'exception de notre essai sur l'architecture ogivale en Belgique, couronné par l'Académie en 1840, et du mémoire de M. Devigne sur le même sujet, ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur l'histoire monumentale de la Belgique se borne à quelques monographies de monuments, aux descriptions, souvent aussi superficielles qu'inexactes, de nos principaux édifices dans des *Guides du voyageur*, dans des histoires ou des descriptions de nos villes principales [1], et enfin à de courtes notices biographiques sur nos architectes des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles [2].

[1] M. l'architecte Delsaux a publié en 1847 un bon travail sur les monuments du moyen âge à Liége. On trouve aussi de bonnes notices archéologiques dans l'*Histoire de Louvain*, par M. Piot; dans l'*Histoire de Bruxelles*, par MM. Henne et Wauters, dans la notice de M. E. Gens, sur les monuments de Maestricht, *la Belgique monumentale*, *le Messager des sciences historiques* et *des arts et sciences de la Belgique*, *la Renaissance* (éditée par M. Dewasme), et dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*.

[2] Dans les notes du *Poëme des Belges*, par LEMAYEUR, (2[e] édition), au tome de septembre 1837 de la *Revue de Bruxelles*, et dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, tome XV.

Nous avons donné dans le tome I du *Messager des arts et sciences de la Belgique* (1833), une notice sur l'architecte Dewez.

A peine le nom de cet excellent artiste, qui fut incontestablement un des premiers

L'histoire complète et systématique de l'architecture en Belgique était donc encore une œuvre à faire ; à vrai dire, ce travail ne pouvait être entrepris que de nos jours, à une époque où les archéologues ont, par leurs investigations savantes et ingénieuses, fait connaître les différents styles d'architecture du moyen âge, dont les architectes de profession les plus habiles ne possédaient pas les moindres éléments.

Occupé depuis nombre d'années de l'étude de l'architecture et de l'histoire monumentale, une de nos études de prédilection, nous avons osé tenter de combler cette lacune importante à l'aide du présent ouvrage.

Voici comment nous avons disposé notre plan.

Nous avons divisé l'histoire de l'architecture en Belgique en six époques : celtique, germanique, romaine, romano-byzantine et de transition, du style ogival et de l'architecture moderne. Pour l'histoire de chacune de ces époques nous avons suivi l'ordre méthodique, comme M. de Caumont dans son *Cours d'histoire monumentale*, et M. Bâtissier dans son *Histoire de l'art monumental*. Notre second et dernier volume sera terminé par un tableau chronologique, en même temps que systématique, de tous les monuments et édifices dont nous aurons parlé dans le corps de l'ouvrage. En tête de chaque division nous émettons d'abord quelques vues générales sur l'état de l'architecture à l'époque que nous avons à décrire; nous faisons ensuite connaître le caractère et les principes du style qui y prédominait, et nous terminons par la description de ceux de nos monuments et de nos constructions remarquables qui s'y rapportent et que nous classons en trois catégories : les édifices religieux, les édifices civils ou profanes, tant publics que privés, et les constructions militaires.

architectes de l'Europe au siècle dernier, est-il connu, nous ne dirons pas hors de la Belgique, mais dans la Belgique même. Ce fait seul suffit pour prouver combien est grande notre indifférence à l'égard de nos gloires nationales, ou combien peu nous y avons foi si l'étranger ne se charge lui-même de les proclamer.

Cette manière de traiter un sujet tel que le nôtre nous a paru la plus rationnelle et la plus lucide. Nous ne nous en sommes écarté que pour les époques celtique et germanique qui ne devaient occuper qu'un petit nombre de pages, l'architecture étant alors à l'état d'enfance.

Nous avons du reste puisé aux meilleures sources. Nous avons emprunté les matériaux de notre travail aux documents les plus authentiques, anciens et modernes, imprimés et inédits. Nous nous sommes servi surtout des notes que nous avons recueillies avec soin sur les lieux, pendant nos nombreuses excursions en Belgique et au delà de ses frontières. Quant à la forme de la rédaction, obligé de nous renfermer dans un cadre très-restreint, eu égard à la richesse de la matière, nous avons dû être aussi concis et aussi sobre de mots que possible, et nous maintenir strictement dans les bornes de la question. Une grande concision dans le style peut s'allier d'ailleurs à la clarté et à l'abondance des faits; c'est ce but que nous avons tâché d'atteindre.

Les planches nombreuses qui ornent ce livre ont été exécutées sur une échelle réduite, mais dont nous garantissons l'exactitude, en partie d'après des gravures anciennes et modernes et des lithographies, et en partie d'après des dessins originaux que nous devons la plupart à l'obligeance de plusieurs artistes et archéologues, MM. les architectes Renard, Delsaux, Suys, Cluysenaer, Dumont et Bouwens, M. le peintre Böhm, MM. le représentant Dumortier, les graveurs Wiener, Delecourt, etc. Nous nous faisons un devoir de leur en témoigner hautement toute notre reconnaissance [1].

[1] Dans le corps de l'ouvrage nous aurons soin d'indiquer les dessins et la plupart des gravures qui ont servi de modèles à nos planches.

HISTOIRE

DE

L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE.

ÉPOQUE CELTIQUE.

Les Celtes, premiers habitants de la Belgique actuelle, au témoignage de César, le plus ancien historien qui ait parlé de cette partie des Gaules [1], étaient, avant la conquête romaine, une nation plongée dans la plus profonde barbarie; ils méprisaient les sciences et les arts et n'estimaient qu'une seule gloire, celle qui s'acquiert par les armes et la force brutale [2]. Ce que les écrivains ont dit de leurs constructions privées et ce qui nous

[1] C'est principalement à la Belgique que s'appliquent ces paroles de Cicéron, dans son discours *de provinciis consularibus : Quas regiones, quasque gentes nullæ nobis antea litteræ, nulla vox, nulla fruus notas fecerat*, *has noster imperator nosterque exercitus ac populi romani arma peragrarunt. Semitem tantum Galliæ tenebamus antea; cæteræ partes a gentibus aut inimicis huic imperii aut incognitis aut certe inmanibus et barbaris et bellicosis tenebantur.* Ce qu'il écrit à son frère Quintus, lieutenant de César, en parlant des Nerviens (Cic., *Ep. ad Quint. fratr.*, lib. III. ep. 8), prouve à l'évidence qu'avant les guerres de César, les Romains n'avaient jamais entendu le nom de ce peuple.

[2] Ceci s'applique principalement aux habitants du centre et du nord des Gaules, car au rapport de Justin (*Hist. rom.*, liv. XLIII, c. 4), depuis la fondation de Marseille par les Phocéens, six siècles avant l'ère vulgaire, les mœurs et usages barbares des Celtes méridionaux s'étaient considérablement modifiés.

est resté de leurs monuments publics (si l'on peut donner cette qualification à des tas de pierres brutes et informes) prouve à l'évidence que, chez les Celto-Belges, l'art de Vitruve n'avait pas atteint un degré supérieur à celui auquel il est parvenu de nos jours, chez les peuples de l'Océanie et de l'intérieur de l'Afrique.

Les habitations des Celtes de toute condition étaient de petites cabanes construites en bois, en



torchis ou en terre, de forme circulaire, comme celles des nègres et des sauvages de l'Amérique, et

couvertes de paille [1]. Elles n'avaient qu'un simple rez-de-chaussée et contenaient généralement une seule chambre qui recevait le jour par la porte. Leur construction n'exigeait qu'une journée ou deux de travail [2]. Ces chétives chaumières étaient ordinairement isolées et bâties à l'ombre des épaisses forêts [3] dont la Belgique était couverte à cette époque et bien de siècles après. Quant à des villes, dans l'acception moderne du mot, il n'en existait alors aucune ni en Belgique ni dans tout le nord des Gaules; mais en temps de guerre, les Celtes mettaient en sûreté leurs femmes, leurs vieillards, leurs enfants, leur bétail et leurs effets, dans une enceinte palissadée. Ce retranchement, appelé par César *oppidum* ou place forte, servait aussi d'abri aux hommes en état de porter les armes, lorsqu'ils se trouvaient trop faibles pour résister à l'ennemi en rase campagne [4]. Parfois ces fortifications ne consistaient pas en une simple palissade; elles présentaient un mur composé d'assises alternatives de troncs d'arbres et de pierres brutes, reliées sans ciment, et que César décrit de la manière suivante : « Ils se servent, dit-il, de longues pièces de bois, droites dans toute leur longueur; les couchent à terre parallèlement, les placent à une distance de deux pieds l'une de l'autre, les fixent intérieurement par des traverses, et remplissent de terre l'intervalle

[1] Cæs., *Bell. gal.*, lib. VI, c. 43. Vitruv., *Architect.*, lib. I. Strabo, *Geogr.*, lib. IV.
[2] Strabo, loc. cit.
[3] Cæs., *Bell. gal.*, lib. VI, c. 30.
[4] Voir notre ouvrage intitulée : *Les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, tome I, p. 91 et suiv.

qui les sépare. Sur cette première assise, ils posent de front un rang de grosses pierres ou fragments



de rochers, et après avoir placé et assemblé ces pierres, ils établissent dessus un nouveau rang de bois, disposés comme les premiers, en conservant

entre elles un semblable intervalle, de telle manière que les rangs de bois ne se touchent point et ne portent absolument que sur des fragments de rochers interposés. L'ouvrage est ainsi continué jusqu'à la hauteur convenable. Cette construction, la variété de ses matériaux, ces rangs alternatifs de pierres, de bois et de rochers alignés, n'offrent aucun inconvénient pour le service et la défense des places; car les pierres qui les composent résistent aux incendies, et les pièces de bois étant liées entre elles dans l'intérieur de la muraille et ayant pour la plupart quarante pieds de longueur, il est aussi difficile de les détacher que de les rompre [1]. »

Ces murs, représentés dans le dessin ci-joint, ne s'élevaient pas habituellement de plus de six à sept pieds.

Il est une seule espèce de monuments publics dont on peut attribuer, avec quelque certitude, l'érection aux Celtes, les *pierres druidiques*, monuments qui leur tenaient lieu de temples et de mausolées. C'étaient d'énormes monolithes, hauts de 12 à 14 pieds et posés de champ. Ces pierres, appelées en bas breton *Menhir, Peulven* et *Dolmen*, étaient tantôt isolées, tantôt au nombre de deux, trois ou davantage, posées verticalement et supportant une pierre ou roche placée horizontalement. Parfois aussi au nombre de 7, 12, 19, 20, 30, 60 ou plus, elles présentaient des allées droites, couvertes ou à ciel ouvert, ou des cercles concentriques, dont le centre

Cæs. *Bell. gal.* lib. VII c. 23.

était marqué par une pierre d'une dimension plus forte que les autres. Les allées et cercles druidiques de Carnac, dans le département français du Morbihan, et de Stone-Henge en Angleterre, se composent de plusieurs centaines de ces monolithes.

Dans la Belgique actuelle, ces monuments paraissent avoir été peu nombreux et de l'espèce la plus simple. Nous n'en connaissons même avec certitude que deux, composés chacun d'une seule pierre. Le premier existait près de Binche, et fut détruit en 1753. Le second est la fameuse *pierre Brunehaut*,



placée à une lieue et demie de Tournai, entre les

villages de Hollain et de Rongy; nous en donnons ci-dessus le dessin. Cette pierre a 18 pieds de hauteur hors de terre et 5 pieds sous terre, 13 pieds de largeur et 4 $^1/_2$ d'épaisseur [1].

A cette catégorie des monuments celtiques appartiennent encore les *pierres branlantes*, rochers mobiles, posés de manière à se mouvoir sous le plus léger effort. De ce genre sont la pierre du Diable, près de Namur, et une roche semblable près de Luxembourg.

Quant aux tombeaux formés de tertres artificiels *(tumuli)*, aucun de ceux qui existent encore en si grand nombre en Belgique ne nous paraît appartenir à l'époque celtique; car tous les objets trouvés dans ceux de ces *tumuli* que l'on a fouillés jusqu'ici sont évidemment d'origine germanique ou ne remontent qu'à l'époque de la domination romaine. Pour ce motif nous nous réservons de les décrire dans le chapitre suivant.

Voilà donc à quoi se réduisait l'architecture de la première race d'hommes connue, qui peupla la Belgique : pour monuments publics des pierres d'une dimension énorme, mais brutes et suivant toute probabilité détachées de la carrière au moyen de ces coins ou haches en silex, dont se servaient les Celtes avant de connaître l'usage du bronze ou du fer; pour édifices privés, de misérables cabanes, construites des matières les plus communes et les plus fragiles.

[1] Voir le mémoire de M. de Nelis, intitulé : *Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis, appelé vulgairement la Pierre Brunehaut*, dans les Anc. mém. de l'Acad. Roy. des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, tom. I, p. 471.

M. de Nelis prend cette pierre pour un trophée de guerre du v[e] siècle de l'ère vulgaire!!

ÉPOQUE GERMANIQUE.

Environ un siècle et demi avant l'ère vulgaire, de nombreuses hordes germaniques passèrent le Rhin et expulsèrent successivement la population celtique qui occupait la rive gauche de ce fleuve et la Belgique actuelle. Lorsque César vint conquérir cette dernière contrée, l'an 58 avant J.-C., il la trouva tout entière habitée par des Germains [1], divisés en plusieurs peuplades qu'il désigne sous le nom de Nerviens, de Centrons, de Grudiens, de Lévaciens, de Pleumosiens, de Gorduniens, de Tréviriens, d'Éburons, de Céresiens, de Condrusiens, de Segniens, de Pemaniens, d'Ambivarites, de Menapiens et d'Atuatiques [2]. Quelques-unes

[1] Cæs., *Bell. Gall.*, lib. II, c. 4.

[2] Cæs., lib. II, c. 4 et 29; VI, c. 32. Strabo, lib. IV. Tac. Mor. Germ. c. 28. Les Atuatiques descendaient d'un détachement de 6,000 hommes que la grande horde germanique qui envahit les Gaules et le nord de l'Italie, l'an 110 avant J.-C., et que les Romains désignaient par ignorance sous la fausse dénomination de Cimbres, comme nous le prouverons dans un travail spécial, avaient laissés à la garde de leur bagage sur les bords du Rhin (Cæs., *Bell. gal.*, lib. II, c. 29).

de ces peuplades, notamment les Éburons et les Atuatiques, disparurent à leur tour du sol de la Belgique dans les guerres de la conquête; sous le règne d'Auguste et plus tard elles furent remplacées par de nouvelles tribus germaniques, telles que les Gugernes, les Tongrois, les Toxandres et les Francs Saliens [1].

Cette grande révolution politique et sociale ne se fit point au profit de la civilisation et des arts qui en sont le brillant apanage; tous les écrivains de l'antiquité s'accordent à nous tracer des mœurs et des usages des Germains un tableau presque en tout point conforme à celui que les voyageurs modernes nous font des Bédouins, des Caucasiens et des sauvages de l'Amérique. N'ayant point de terres en propre [2], ils avaient un profond mépris pour l'agriculture et tout autre art de la vie sédentaire, dont le soin était abandonné aux femmes, aux vieillards et aux esclaves. Le séjour des villes et même de toute agglomération d'habitations leur était également en horreur. « Les Germains, dit Tacite, n'ont, comme on sait, point de villes, et ne peuvent même souffrir une agglomération quelconque d'édifices; leurs demeures sont séparées et éparses çà et là selon qu'un bois, un champ, une fontaine les a fixées : leurs villages ne sont pas, comme les nôtres, un assemblage de maisons contiguës; chacun isole la sienne, soit pour prévenir

[1] *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome I, p. 422 et suiv.

[2] Cæs., *Bell. gall.*, lib. VI, c. 22. Tacit., *Mor. Germ.*, c. 26.

les accidents du feu, soit faute de savoir bâtir : ils n'emploient même ni tuiles, ni blocailles; ils se servent de matériaux bruts, sans avoir égard à l'agrément ou à l'incommodité. Ils ont coutume encore de creuser des souterrains et ils les chargent de fumier pour y déposer leurs grains et s'y réfugier pendant l'hiver; les frimas perdent de leur rigueur dans ces lieux tempérés, et si par hasard l'ennemi survient et ravage le plat pays, il ne soupçonne pas l'existence de ces excavations ou ne peut les découvrir lorsqu'il veut les chercher [1]. »

Ce que Tacite rapporte ici des Germains en général, s'applique sans aucun doute aux Germano-Belges. César déclare en termes formels que les Ménapiens qui occupaient les Flandres actuelles, et les Eburons, habitants de la province de Liége, ne possédaient aucune ville et habitaient des demeures éparses [2]. En parlant de la dévastation du pays des Eburons et de l'extermination de ce peuple, opérées par ses ordres, il dit que ses soldats eurent peine à découvrir la demeure même d'Ambiorix, roi des Eburons, parce qu'elle était bâtie au centre d'une épaisse forêt [3]. Et lorsqu'il fait mention des *oppida* des Atuatiques et des Nerviens, la plus puissante, mais la plus barbare des peuplades germaniques de la Belgique, il faut simplement entendre par ce mot des retranchements

[1] Tacit., *Mor. Germ.*, c. 16.

[2] Cæs., *Bel. gall.*, lib. III, c. 29, lib. IV, c. 4, lib. VI, c. 34 et 43. L'historien grec Dion Cassius confirme ce fait par rapport aux Ménapiens et aux Morins (*Hist. rom.*, lib. XXIX, c. 44).

[3] Cæs., *Bel. gall.*, lib. VI, c. 30.

palissadés semblables à ceux des Celtes, que nous avons décrits au chapitre précédent. Une preuve évidente qu'il n'attribuait pas au mot *oppidum* la signification de ville, comme la plupart des auteurs modernes, c'est qu'il donne également des *oppida* aux Suèves, selon lui les moins civilisés des Germains d'Outre-Rhin, et chez lesquels il n'existait pas l'ombre d'une ville.

Les fortifications des *oppida* germaniques devaient être conformes à celles des *oppida* celtiques, c'est-à-dire une simple circonvallation en terre munie de palissades ou d'abatis d'arbres. Les Germano-Belges avaient sans doute appris des Celtes à construire ces murs formés d'assises alternatives de pierres brutes et de troncs d'arbres dont nous avons parlé plus haut; car César rapporte que les Atuatiques avaient fortifié d'un double mur construit de cette manière, l'*oppidum* où ils se réfugièrent en masse pour se mettre à l'abri de ses attaques [1].

Les habitations des Germains étaient aussi absolument semblables à celles des Celtes : comme ces dernières, elles étaient de forme circulaire, et telles qu'elles sont figurées sur la colonne Antonine à Rome [2], elles ressemblaient à une ruche d'abeilles. Elle étaient, comme dit Tacite, construites de la manière la plus grossière et avec les matériaux les plus vils et les moins solides : il ajoute néanmoins que certaines parties des murs, mais sans aucun doute dans les habitations des chefs et des personnes les

[1] Cæs., *Bel. Gall.*, lib. II, c. 29.

[2] Montfaucon, *Supplém. à l'antiquité expliquée*, tome III, p. 26.

plus riches seulement, étaient enduites d'une espèce de stuc très-fin et coloré [1].

Nous venons de voir qu'ils se construisaient aussi des demeures souterraines, pareilles à celles des paysans valaques de nos jours, dans lesquelles ils se retiraient pendant l'hiver et qui servaient également à conserver leurs grains, comme les *silos* des Arabes.

Quant à des monuments publics, si l'on en excepte les tombelles (*tumuli*), ou tertres artificiels élevés sur la tombe de quelque personnage illustre ou servant de sépulture commune à une tribu entière [2], il n'en existait d'aucune espèce chez les Germains. En effet les seuls que l'on aurait pu trouver chez une nation presque nomade, étaient des monuments religieux; mais tous les écrivains de l'antiquité déclarent que les Germains n'élevaient ni temples ni statues à leurs Dieux. « Les confiner dans un temple, dit Tacite, les représenter sous une figure humaine, rien, suivant eux, ne dégrade autant les êtres d'une essence divine; les bois, les forêts, voilà ce qu'ils consacrent aux Dieux [3]. » Au centre de ces bois sacrés, entourés d'un fossé, d'une haie vive ou d'une palissade, s'élevait le simulacre de la divinité : c'était un tronc d'arbre, une épée ou une pierre informe, abrité par une cabane circulaire ou un simple

[1] *Quædam loca diligentius illinunt terra ita purâ ac splendente, ut picturam ac lineamenta colorum imitatur* (Tacit., *Mor. Germ.*, c. 16).

[2] Les tombelles à base circulaire appartiennent à la première catégorie; celles dont base est allongée indiquent des sépultures communes.

[3] Tacit., *Mor. Germ.*, c. 9.

appentis formé de quatre poteaux soutenant un toit couvert en chaume.

Les forêts sacrées servaient en même temps de siége aux assemblées nationales et aux tribunaux des Germains.

Les tombeaux formés de tertres artificiels couverts de gazon, bien qu'on les rencontre aussi en grand nombre dans les pays slaves du nord de l'Europe, en Grèce, dans l'Asie Mineure et jusque dans l'Amérique, sont des monuments essentiellement germaniques. Tacite le déclare d'une manière formelle [1], et en Belgique tous ceux de ces tombeaux qui, à notre connaissance, ont été fouillés, étaient indubitablement postérieurs à l'époque celtique, et la plupart même dataient du IIIe ou du IVe siècle de l'ère vulgaire [2]; d'où l'on doit conclure, nous semble-t-il, que sous la domination romaine, les mœurs et usages nationaux restèrent en vigueur dans une grande partie de la Belgique.

Les *tumuli* existent encore, comme nous l'avons déjà dit, en grand nombre sur différents points du royaume et notamment dans la Campine, la Flandre, le Limbourg et la province de Liége. Ceux de la Campine n'ont généralement que deux à trois pieds de hauteur, et renferment une ou plusieurs urnes plus ou moins grandes, de terre noirâtre, faites la plupart à la main et non au tour, et remplies d'ossements humains, calcinés par le feu. Dans les provinces

[1] *Sepulchrum cespes erigit* (TACIT., *Mor. Germ.*, c. 29).

[2] Voir l'intéressant travail de M. E. Joly de Renaix, sur les *tumuli* des environs de cette ville, dans le *Messager des sciences histor.*, *etc.*, *de Belgique*, années 1844 et 1845.

de Liége, de Limbourg, de Brabant etc., ils atteignent souvent une hauteur de quarante à cinquante pieds. Ces tombelles, dont nous joignons ici une coupe, renferment ordinairement une chambre



sépulcrale, formée de grandes pierres non taillées et réunies sans ciment, et dans laquelle sont déposés avec le squelette, la tête tournée vers l'orient, plusieurs vases de différentes dimensions, des armes, des agrafes, des bracelets, des colliers de perles en émail, etc. Souvent la base de la tombelle est entourée d'un cordon de pierres brutes. Parmi nos *tumuli* les plus remarquables, on peut citer ceux groupés au nombre de trois, à peu de distance de la porte de Saint-Trond à Tirlemont, et le groupe de cinq grands *tumuli* à Omal, village de la province de Liége, à une lieue de Waremme [1].

[1] Sur le rapport que nous avons été chargé de faire, le gouvernement vient d'acquérir les *tumuli* d'Omal dont la conservation est désormais assurée.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

L'an 58 avant la naissance de J.-C., Jules César entreprit de conquérir la Belgique; cette conquête ne fut terminée, et encore d'une manière fort incomplète, qu'au bout de neuf ans.

Nous venons de le voir, avant cet événement mémorable, l'art de l'architecture était encore dans l'enfance en Belgique. Les Romains, en incorporant cette contrée à leur immense empire, y introduisirent, ainsi que dans tous les pays conquis par leurs armes, leur civilisation et leurs arts; cependant, comme nous l'avons démontré ailleurs [1], et comme nous le verrons plus loin, cette influence fut moins grande en Belgique que dans le midi et le centre des Gaules.

L'introduction de l'architecture gréco-romaine en

[1] *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome II.

Belgique date donc de la conquête des Gaules par César, ou, pour mieux dire, du règne d'Auguste; car César, occupé tout entier à étouffer les révoltes sans cesse renaissantes dans cette partie des Gaules, n'eut guère le loisir de songer à y élever des monuments durables, bien que nos chroniqueurs du moyen âge, éblouis par l'éclat de son nom, lui aient attribué une foule de nos plus anciennes constructions. Quelques camps temporaires élevés à la hâte, comme ceux de son lieutenant Quintus Cicéron et d'Atuatuca, voilà les seuls monuments érigés par l'illustre guerrier sur le sol de la Belgique.

Les guerres civiles qui déchirèrent la république après la mort de César, empêchèrent également de consolider la puissance romaine dans le nord des Gaules et d'y propager activement les principes d'une civilisation et de mœurs étrangères à ces contrées. Après une lutte sanglante qui dura près de vingt ans, Auguste, vainqueur de ses rivaux et investi de la dignité impériale, put enfin s'occuper sérieusement à introduire une organisation régulière dans toute l'étendue des Gaules et à leur imposer un système d'administration conforme à celui des autres provinces de l'empire. Il ordonna alors l'exécution d'immenses travaux publics qui avaient pour but principal la défense et la sûreté du territoire nouvellement conquis, tant contre l'ennemi extérieur que contre les soulèvements à l'intérieur. C'est ainsi que Drusus bâtit par ses ordres sur la frontière du Rhin et de la Meuse une multitude de forts *(castella)*. L'historien Florus

évalue à plus de cinquante le nombre de ceux qui s'élevèrent sur les bords du Rhin seulement [1]. Des voies militaires, partant de Lyon comme d'un centre commun, allèrent rayonner aux quatre extrémités des Gaules. M. Agrippa, gendre d'Auguste, fut chargé de la confection de ces routes [2]; et d'après une inscription, que l'on prétend avoir été découverte en 1774, à Pont-sur-Sambre (le *locus quartensis* des Romains), mais dont un savant distingué a contesté récemment l'authenticité [3], celles de la Belgique auraient été achevées sous le 11e consulat d'Auguste, l'an 25 avant J.-C.

Il n'existe plus depuis un temps immémorial un seul des châteaux bâtis par Drusus sur la Meuse. La plupart avaient déjà été détruits par les barbares dès le IIIe siècle de l'ère vulgaire [4]. Les substructions découvertes sur les bords de ce fleuve en divers temps et dont quelques-unes paraissent avoir appartenu à ces *castella*, ne suffisent pas pour donner une idée exacte de ces postes militaires, qui différaient sans doute de forme et d'étendue suivant leur importance et leur position. Les plus considérables devaient présenter une enceinte murée flanquée de tours, comme celle du château

[1] Florus, *Res rom.*, lib. IV, c. 12.
[2] Strabo, *Geogr.*, lib. IV.
[3] M. Roulez, dans les bulletins de l'Académie.
[4] Amm. Marcell., *Hist. rom.*, lib. XVII, c. 9.
Une preuve que les châteaux construits pour défendre la Meuse étaient entièrement abandonnés dès le commencement du ve siècle, c'est que ni l'Itinéraire d'Antonin, ni la Notice de l'empire, dressés tous deux à cette époque, et dont la dernière contient la nomenclature de toutes les places fortes de l'empire romain, n'en font plus la moindre mention.

romain appelé Brittenburg, en Hollande, aujourd'hui envahi et couvert par les flots de la mer; ceux d'une moindre importance étaient probablement de simples tours semblables à celles qui s'élevaient sur les bords du Danube, autre frontière de l'empire [1].

Les routes romaines de la Belgique subsistent au contraire en grande partie, dans un état de conservation plus ou moins parfaite. Les itinéraires romains (la carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin) en décrivent cinq, celle de Boulogne *(Gesoriacum)* à Cassel *(Castellum Menapiorum)*, Tournai et Bavai, celle de Tournai à Arras, celle de Bavai à Tongres, celle de Tongres à Nimègue et celle de Reims à Trèves. Il en existait quelques autres, comme celle de Bavai à Mons et qui de là se dirige sur Enghien et le bourg d'Assche, mais ce n'étaient là sans doute que des chemins de traverse (*diverticula*).

Les voies romaines de la Belgique étaient du genre de celles appelées *viæ stratæ*, différentes des *viæ silice stratæ*, en ce que ces dernières, comme la *via Appia* et la *via Flaminia* à Rome, étaient pavées en grandes pierres irrégulières, mais assemblées avec une grande précision; les premières, au contraire, se composaient d'une ou plusieurs couches de gravier, auxquelles est superposé un pavement, formé de cailloux ou de pierres de toute dimension, appelé *summa crusta;* ces routes n'ont

[1] PROCOPE, *De ædific. ab imp. Justiniano erectis.*, lib. IV, c. 5.

pas plus de six ou sept mètres de largeur, mais elles sont autant que possible tirées au cordeau et dirigées sur les plateaux ou à mi-côte des hauteurs. Le long de ces routes étaient placés de distance en distance des étapes et relais de poste (*mansiones*, *mutationes*), composés d'écuries, de remises et de bâtiments pour héberger les voyageurs qui, sous l'empire romain, comme encore de nos jours en Turquie, ne pouvaient voyager en poste qu'avec une autorisation spéciale. Plusieurs stations des voies militaires de la Belgique, telles que *Geminiacum* (Gembloux), *Orolaunum* (Arlon), et *Pons Mosæ* (Maestricht), devinrent des villages *(vici)* ; le dernier s'éleva même au rang d'un bourg considérable, après la destruction de Tongres, vers l'an 380. Selon toute probabilité, Bavai et Tongres ne furent redevables de l'importance qu'ils acquirent, et de leur existence comme villes, qu'à leur situation au point d'intersection de plusieurs voies militaires. La plupart des stations furent entourées de murs et érigées en places fortes à la fin du IIIe siècle, mais surtout au commencement du Ve, lorsque les frontières des Gaules furent exposées aux fréquentes invasions des ligues franque et allemande.

Les distances étaient indiquées sur les voies militaires de la Belgique par des colonnes milliaires, placées à 1,500 pas, formant la lieue gauloise, l'une de l'autre. Au centre du *forum* (place publique) de Bavai, s'élevait une colonne octogone, marquant le point d'intersection des routes qui y aboutissaient. A Tongres on a déterré, en 1817, le fragment

d'une colonne semblable, sur laquelle était tracé l'itinéraire de toutes les routes de la Belgique romaine [1].

Bien que l'architecture gréco-romaine fleurît en Belgique pendant près de quatre siècles, c'est-à-dire depuis le règne d'Auguste jusque vers le milieu du ve siècle, elle fut loin, à notre avis, d'y prédominer complétement et partout, comme dans le midi et le centre des Gaules, sur le mode national de construction, tout grossier et informe qu'il était. Ce mode doit même avoir continué à prévaloir presque exclusivement dans les provinces actuelles des deux Flandres, d'Anvers et de Brabant; les documents écrits ne nous signalent en effet l'existence d'aucun établissement romain dans ces provinces, et l'on n'y a découvert jusqu'ici la trace d'aucun édifice un peu considérable appartenant à cette période. Dans le reste de la Belgique même il ne s'éleva, pendant toute la durée de la domination romaine, que deux villes : la plus considérable et la plus ancienne, Tongres, était renfermée dans un circuit d'environ 4,000 mètres ou une lieue française, et la seconde, Tournai, avait la moitié de cette étendue, ainsi que l'attestent leurs enceintes romaines dont on peut encore suivre le périmètre. On n'y trouve aucun monument romain, et ni les documents écrits dignes de quelque foi, ni les fouilles

[1] Ce fragment, qui contient seul le nom d'une trentaine de localités avec leurs distances respectives, est déposé au Musée royal d'Antiquités. La colonne, si l'on parvenait à la retrouver en entier, offrirait un document inappréciable pour la topographie ancienne de la Belgique.

pratiquées dans le sol, n'y révèlent l'ancienne existence de quelque édifice de l'époque romaine remarquable par sa magnificence ou ses dimensions. Il n'en est pas de même à Trèves et à Bavai; ces villes, aujourd'hui en dehors des limites de la Belgique, en faisaient partie sous les Romains : l'une, l'*Augusta Trevirorum*, fondée par l'empereur Auguste, comme chef-lieu des Tréviriens qui occupaient, outre l'évêché de Trèves, toute la province et le grand-duché de Luxembourg ; l'autre, le *Bavacum Nerviorum*, comme capitale des Nerviens, dont le territoire, embrassant le Hainaut et le Brabant presque entiers, s'étendait vers le nord jusqu'au Demer et à la Dyle. Pour ce motif, en décrivant plus loin les constructions romaines qui existent ou qui ont existé en Belgique, nous ne manquerons pas de comprendre dans cette description les monuments si nombreux et si remarquables de Trèves, et ceux en moindre nombre, mais également dignes d'attention, qui décoraient la cité des Nerviens [1].

Les cinq ordres de colonnes, le toscan, le dorique, l'ionique, le corinthien et le composite, constituent la base et en quelque sorte l'essence entière de l'architecture gréco-romaine. Il nous a donc paru indispensable de commencer l'histoire de l'architecture romaine en Belgique par la description et la

[1] Il devrait paraître étrange que le Luxembourg (dans les limites qu'il avait avant le traité de 1839) contienne à lui seul plus de débris de monuments romains que le reste de la Belgique; mais la multiplicité de ces ruines antiques s'explique par le voisinage de Trèves, devenue au IVe siècle la résidence du préfet des Gaules et de plusieurs empereurs romains.

figuration de chacun de ces ordres. Nous y ferons succéder l'explication des différents appareils de la maçonnerie romaine. Nous décrirons ensuite le genre et la forme de tous les édifices publics et privés des Romains. En rattachant à cette description celle de tous les monuments et de toutes les constructions appartenant à chacune de ces catégories, qui existent ou qui ont existé dans la Belgique actuelle et ses dépendances, en indiquant la date plus ou moins précise de leur érection, nous aurons offert à nos lecteurs un tableau aussi exact et aussi complet que possible del'architecture romano-belgique pendant toute ladurée de la domination romaine.

Mais avant de commencer cette description méthodique, nous croyons devoir la faire précéder de quelques observations sur l'architecture romaine en général.

On accuse communément ce style architectural de n'être qu'une copie tronquée et dégénérée de l'architecture grecque. Cette accusation nous paraît peu fondée. Qu'un monument grec de l'âge de Périclès, pris isolément, présente un ensemble plus parfait, une ordonnance et des proportions mieux raisonnées et plus harmonieuses qu'un monument romain, même du règne d'Auguste, lorsque l'architecture avait atteint son apogée à Rome, nous en conviendrons volontiers ; mais prétendre que l'architecture romaine n'est qu'une imitation affaiblie de l'architecture grecque, c'est là, nous semble-t-il, un paradoxe dicté par une aveugle

prévention. D'abord l'architecture romaine compte deux ordres de plus que l'architecture grecque : le toscan et le composite ; elle peut en outre revendiquer la découverte ou au moins la première application de l'arc et de la voûte, totalement inconnus aux Grecs et qui ont opéré une véritable révolution dans l'art, tant sous le rapport de la forme des édifices que sous celui de leur ornementation. Je le répète, rien de plus parfait qu'un monument grec de l'époque de Périclès; mais aussi rien de plus monotone que l'architecture grecque prise dans son ensemble : qui avait vu un temple, un portique, un forum, un théâtre grec avait, sauf la différence de leurs proportions, vu tous les temples, tous les portiques, tous les forums et tous les théâtres grecs. Toujours et partout la ligne droite et horizontale; partout des édifices bas et écrasés. La chaumière à pignon avancé et supporté par des piliers de bois fut le type du temple grec; jamais les Grecs ne se sont écartés de ce modèle dans la construction de leurs édifices religieux, et le défaut de voûtes empêchait de leur donner une grande élévation. Chez les Romains, au contraire, l'introduction de l'arc a permis de donner à tous les monuments une forme variée et pittoresque. Ainsi, à côté d'un temple en carré long, on trouvait un temple rond ou octogone dont la voûte s'élançait vers le ciel. Il suffit de citer comme exemple le dôme si léger et si hardi du Panthéon, devant lequel un Ictinus et l'architecte du temple de Diane à Ephèse, seraient restés confus et auraient avoué leur impuissance ;

puis les salles des thermes de Titus, de Caracalla et de Dioclétien. Quoi de plus majestueux que ces doubles et triples rangs d'arcades superposées, gigantesques charpentes des théâtres et des amphithéâtres romains! Et les arcs de triomphe et ce superbe pont de Rimini construit par Auguste, et les aqueducs de Nîmes, de Ségovie, etc. Rien de tout cela n'existait en Grèce; rien de tout cela ne pouvait exister sans l'emploi de l'arc.

Il est donc évident que le style romain est en grande partie basé sur des principes autres que ceux de l'architecture grecque.

Sous le règne d'Auguste et de ses premiers successeurs, l'architecture romaine se distinguait par sa noble simplicité, par la grandeur des masses, la pureté et la beauté des proportions. Sous Trajan, Adrien et les Antonins, elle brilla par la richesse des ornements, d'un goût exquis et d'une exécution parfaite; c'est notre style dit de la Renaissance à l'époque romaine. L'architecture ne se soutint pas longtemps à cette hauteur; dès le règne de Septime Sévère (193-211), elle fournit des preuves d'une profonde décadence, qui alla toujours empirant par suite des malheurs du temps. Vers la fin du IVe siècle, les vrais principes de l'architecture romaine furent totalement oubliés; mais l'arc à plein cintre qui établit une démarcation si tranchée entre l'architecture grecque et l'architecture romaine, loin de partager cette disgrâce, devint, au contraire, d'un emploi plus général encore à dater du règne de Dioclétien, et contribua puissamment à l'origine

de l'architecture byzantine, dont nous aurons à parler plus loin.

LES ORDRES GRÉCO-ROMAINS.

Les cinq ordres gréco-romains se composent chacun de deux membres ou parties principales, la *colonne* et l'*entablement*. Chacun de ces deux parties se subdivise à son tour en trois autres : la colonne est formée d'un *fût*, d'une *base* et d'un *chapiteau*; et l'entablement, d'une *architrave*, d'une *frise* et d'une *corniche* [1].

Les moulures, les profils, les ornements et les proportions de ces membres varient pour chaque ordre. Le module était la mesure conventionnelle dont les anciens se servaient pour déterminer les proportions relatives des cinq ordres ; mais on n'est pas d'accord aujourd'hui sur les proportions de cette mesure même, que l'on suppose généralement égale au demi-diamètre du pied du fût de la colonne. Nous nous bornerons donc à donner le profil des membres de chaque ordre ancien, sans y ajouter d'échelle [2]. Il est d'ailleurs évident que les architectes de l'antiquité n'adoptèrent pas un système uniforme dans les proportions relatives des

[1] Parfois la frise est supprimée et la corniche pose immédiatement sur l'architrave. Cette corniche s'appelle alors *corniche architravée*.

[2] L'élévation géométrale avec la coupe de chaque ordre, qui accompagne dans les gravures suivantes les profils des ordres anciens, est d'invention moderne et ne doit pas être prise en considération ici. L'explication en sera donnée lorsque nous aurons à traiter de l'architecture néo-romaine.

membres de chaque ordre, comme le prouve la variété infinie que l'on observe à cet égard dans les monuments grecs et romains, encore debout de nos jours [1].

ORDRE TOSCAN.

L'ordre toscan, le plus simple des cinq, tire son origine des Étruriens, habitants aborigènes de l'Italie centrale. Il ne doit guère avoir été en usage depuis que les Romains connurent les autres ordres, car Vitruve ne cite à Rome qu'un seul temple d'ordre toscan, celui de Cérès, près du grand cirque, et nulle part on n'a découvert jusqu'ici des débris anciens qui eussent appartenu incontestablement à cet ordre.

La base *f* est formée d'une plinthe, d'un *tore* ou moulure semi-circulaire et d'un filet qui se relie au fût par une apophyge ou *congé* [2].

Le fût *e* ne paraît avoir jamais été cannelé.

Le chapiteau *d d* se compose de trois parties, l'*abaque* [3], l'*échine* [4] et le *gorgerin* [5].

L'architrave *c* présente une simple bande ou *face* couronnée d'un tailloir.

La frise *b* offre une surface plane sans aucun ornement.

Vitruve le déclare lui-même lorsqu'il avance que les proportions de l'ordre dorique étaient autres dans les temples que dans les théâtres.

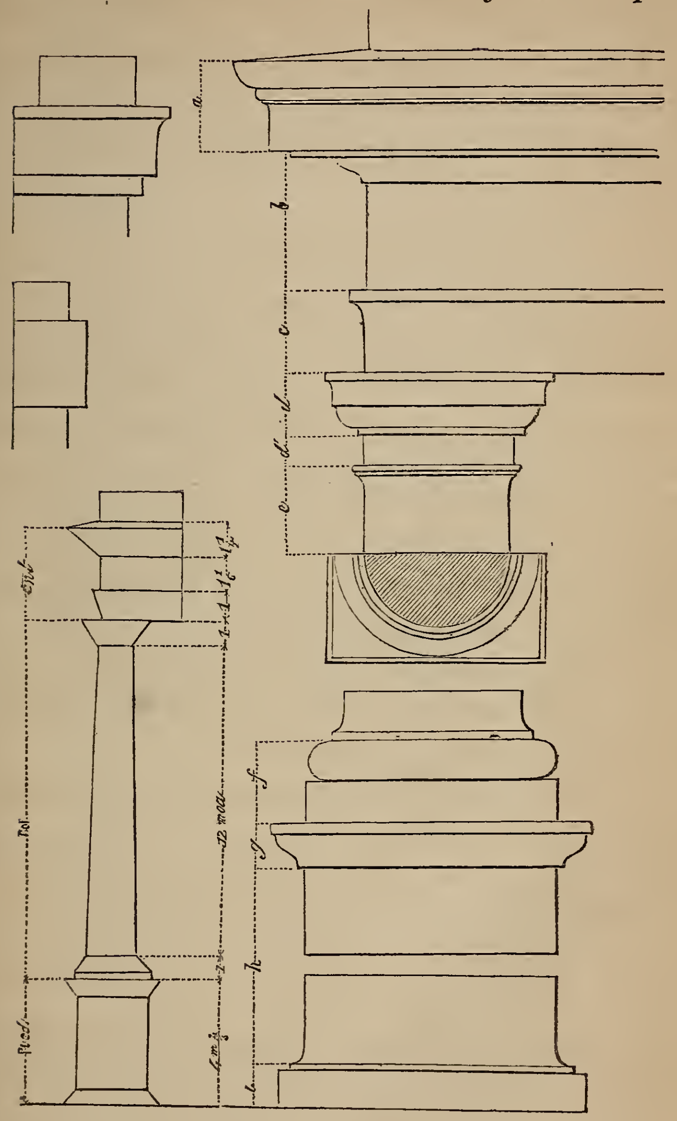
[2] « Quart de cercle employé pour adoucir l'angle que formerait l'intersection des pièces du fût de la colonne, avec la base d'où il s'élance, ou avec l'astragale. » (Schmit, *Manuel de l'architecte religieux*, p. 270.)

[3] *Abaque* ou *tailloir*, plinthe ou socle carré qui couronne les chapiteaux.

[4] *Echine*, *ove* ou *quart de rond*, portion de cercle ou d'ellipse appelé aussi *tore*.

[5] Membre cylindrique entre le *filet*, *listel* ou *réglet* placé au bas de l'échine, et l'*astragale* ou moulure ronde accompagnée d'un autre filet qui entoure le fût à la naissance du chapiteau.

La corniche *a* est formée d'une *cymaise* en quart



de rond, qui en est la partie supérieure [1], d'un

[1] *Cymaise*, moulure qui couronne une corniche.

larmier [1], d'une bande avec filets et d'une échine à la partie inférieure.

Enfin le piédestal se compose d'une base *i*, formée d'un socle carré, surmonté d'un congé, d'un dé très-simple *h* et d'une corniche *g* qui présente une simple échine supportant un tailloir.

ORDRE DORIQUE.

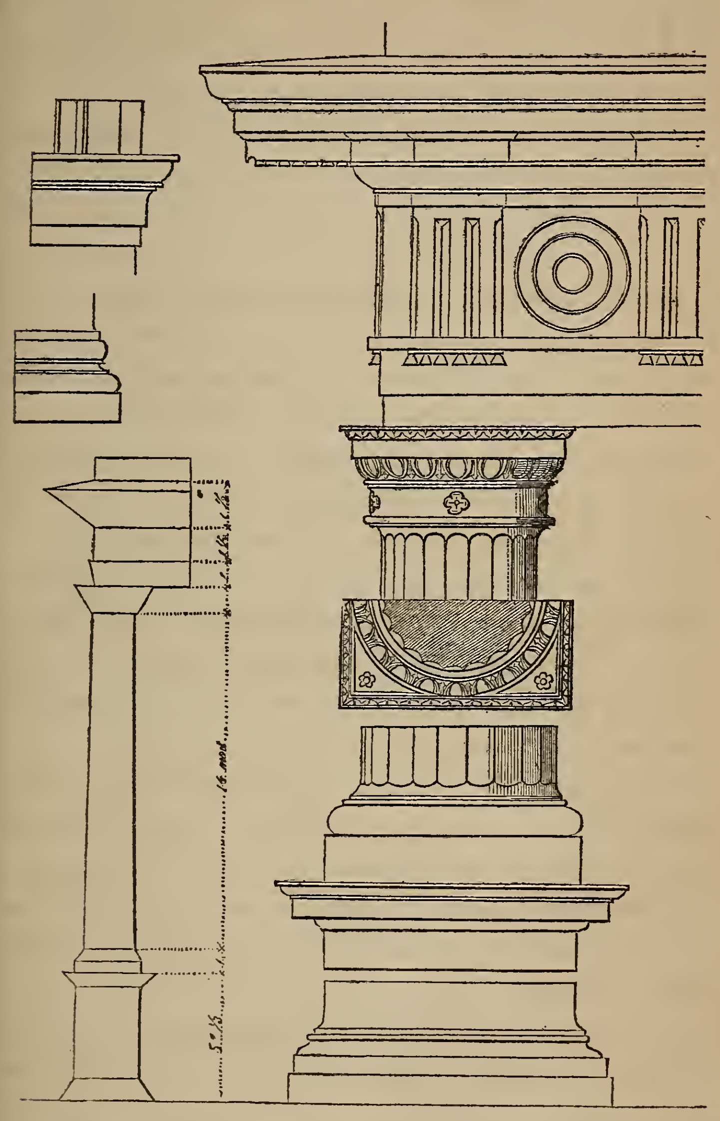
L'ordre dorique, le plus ancien et le plus simple des trois ordres grecs, fut inventé, suivant Vitruve, par Dorus, roi d'Argos, qui régna environ mille ans avant l'ère vulgaire. Il fut longtemps le seul ordre connu. Dans le principe, la colonne dorique était d'une extrême lourdeur, n'ayant que quatre à cinq diamètres de hauteur, comme on l'observe encore au temple de Minerve à Corinthe, aux temples de Pestum et à différents temples de la Sicile. Ce furent les colonies grecques de l'Asie Mineure qui donnèrent à cet ordre des proportions plus sveltes et plus gracieuses.

A l'époque où l'art grec atteignit le plus haut degré de perfection, sous Périclès, on donna à la colonne dorique environ six diamètres de hauteur; sous les Romains on alla jusqu'à sept. Cet ordre se distingua alors par son caractère imposant de force et de majesté.

Les Grecs et même les Romains sous le règne d'Auguste ne mirent jamais de base à la colonne

[1] *Larmier*, membre carré de la corniche, placé au-dessous de la cymaise. Le dessous du larmier, qui a une forte saillie sur la frise, forme un plafond appelé *soffite*. Ce plafond est creusé par un petit canal parallèle à la face pour faire égoutter l'eau.

dorique, dont le fût reposait immédiatement sur les



marches des temples ou sur une simple plinthe. Le Colisée, construit par ordre de Vespasien, est le

plus ancien monument connu dans lequel l'ordre dorique soit pourvu d'une base, laquelle, comme on peut le remarquer à notre dessin, est absolument semblable à la base toscane.

Chez les Grecs le fût de la colonne dorique était presque toujours cannelé. Chez les Romains il l'était moins généralement. Les cannelures, au nombre de vingt par chaque colonne, étaient très-rapprochées et séparées l'une de l'autre par une arête vive.

Le chapiteau ressemble beaucoup au chapiteau toscan et se compose des mêmes parties, mais les moulures de détail sont un peu plus nombreuses. L'abaque, l'échine et le gorgerin sont souvent ornés de rosaces, de fleurons, de cannelures, etc.

L'architrave est formée de deux bandes.

La frise est divisée par des *triglyphes*, faibles saillies en carré long, dont l'extrémité est sillonnée par trois rainures ou petits canaux, appelés *glyphes*, à deux biseaux tracés verticalement et au bas desquels pendent, au-dessous de l'astragale, six petits cônes pyramidaux appelés *gouttes*. Les triglyphes étaient placés à distance égale l'un de l'autre, de manière à ce que l'un d'eux tombât perpendiculairement au-dessus de chaque colonne et un autre au milieu de chaque entre-colonnement. L'espace carré qui sépare les triglyphes porte le nom de *métope;* il est ordinairement décoré de sculptures, trophées, instruments de sacrifices, sujets historiés et autres figures, mais le plus souvent de boucliers ronds qui alternent fréquemment avec des crânes de bœufs.

La corniche diffère de la corniche toscane en ce que le larmier toscan est porté par un *talon* [1] fort en retraite, tandis que le larmier dorique l'est par des *mutules* [2] qui correspondent verticalement au triglyphe et dont le *soffite* [3] est orné de gouttes au nombre de trente-six.

Il suffira de comparer le piédestal dorique avec le piédestal toscan, dans les profils que nous en avons donnés, pour se convaincre que la base et la corniche du premier sont beaucoup plus riches et composées d'un plus grand nombre de membres que celles du second.

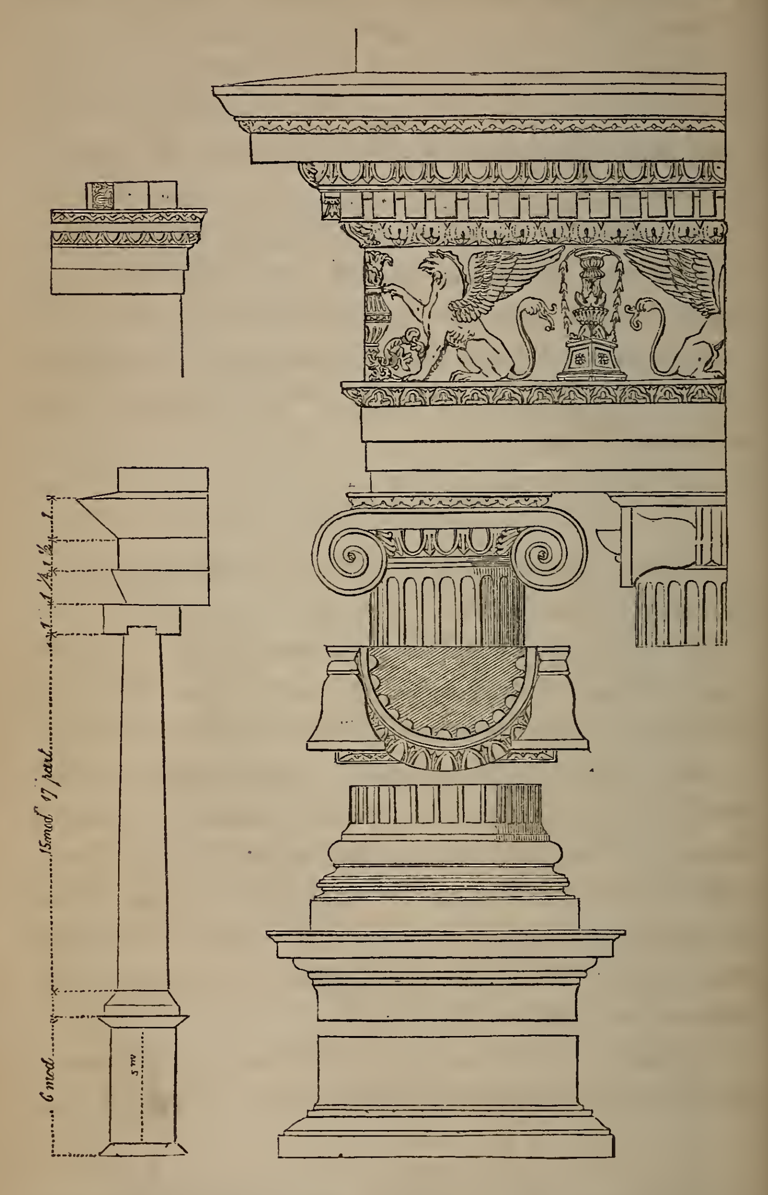
ORDRE IONIQUE.

L'ordre ionique, ordre svelte et gracieux, reçut sa dénomination des colonies grecques de l'Ionie, dans l'Asie Mineure, lesquelles, suivant Vitruve, l'appliquèrent pour la première fois au temple de Diane à Ephèse pour lequel elles l'avaient inventé.

Les Grecs de l'Asie, en perfectionnant les proportions de la première colonne dorique si lourde et si écrasée, lui donnèrent celles de l'homme; c'est-à-dire que comme le pied de l'homme est la sixième partie de sa hauteur, ils firent la colonne dorique six fois aussi haute que son diamètre inférieur. La colonne dorique représentant la force et la vigueur de l'homme, ils s'attachèrent à donner au nouvel ordre ionique la délicatesse et les proportions

[1] *Talon*, moulure moitié convexe, moitié concave.
[2] Modillons carrés représentant le bout des solives rampantes du toit.
[3] Surface inférieure du larmier de l'architrave et de tout membre ou corps suspendu.

du corps de la femme. « Pour qu'elles s'élevas-



sent avec plus de grâce, dit Vitruve, ils donnèrent

d'abord à leur diamètre la huitième partie de sa hauteur; ensuite ils y mirent des bases en forme de cordes entortillées pour imiter la chaussure, et taillèrent des volutes au chapiteau pour représenter cette partie des cheveux qui pend par boucles sur les tempes; les cymaises et les guirlandes étaient comme des cheveux arrangés sur le front des colonnes; outre cela ils firent des cannelures tout le long du tronc, comme si c'eussent été les plis d'une robe [1]. »

La colonne ionique avait deux bases, une qui lui était propre et la base attique. La première, telle qu'elle est figurée dans notre gravure, se compose de *scoties* [2], de baguettes ou astragales accouplées et d'un gros tore qui couronne le tout. La base attique est formée d'une plinthe et de deux tores réunis par une scotie.

Les cannelures du fût, au nombre de 24 à 30, plus profondes et moins rapprochées que celles de la colonne dorique sont séparées par un filet ou listel. Dans l'ordre ionique comme dans l'ordre corinthien, la concavité des cannelures est parfois remplie tout entière ou seulement à la partie inférieure par une moulure convexe, appelée bâton ou *rudenture*, simple, ciselée ou formée d'un feuillage. Les colonnes de cette espèce s'appellent des *colonnes rudentées* [3].

Le chapiteau se compose de l'abaque, du quart de rond, ordinairement découpé en oves, et des

[1] VITRUVE, *Architecture*, liv. IV, c. 1.

[2] *Scotie*, moulure concave bordée de deux filets.

[3] Le musée royal d'armures et d'antiquités possède le tronçon d'une grosse colonne rudentée, découverte à Bavai.

volutes [1]. Ces dernières n'apparaissent que sur les deux faces antérieure et postérieure de la colonne. Sur les faces latérales leur profil figure des rouleaux [2].

Le chapiteau ionique n'a point de gorgerin, et l'astragale s'y trouve immédiatement au-dessous du quart de rond.

L'architrave, qui, dans le principe, consistait en une seule bande, fut ornée plus tard de deux et trois bandes surmontées d'un talon.

La frise est unie ou décorée de riches sculptures.

La corniche se distingue par les *denticules* [3] placées entre deux rangs d'oves qui les séparent de la frise et du larmier.

Le piédestal ionique ne diffère pas essentiellement du piédestal dorique.

ORDRE CORINTHIEN.

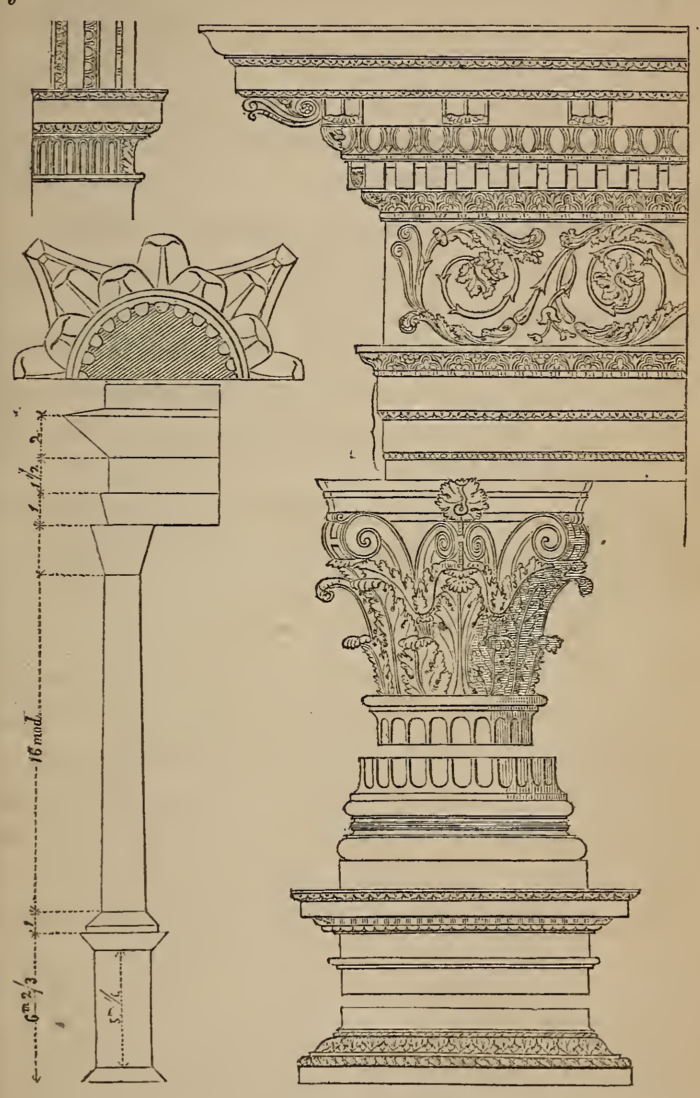
Les Grecs ont cherché à unir dans l'ordre corinthien, le plus récent de leurs trois ordres d'architecture, la finesse, l'élégance et la magnificence à la grâce la plus noble et la plus exquise. « L'ordre corinthien, dit Vitruve, imite la beauté d'une fille dans le jeune âge ; il a la délicatesse de ses membres, et convient bien mieux que tous les

[1] Ornement en spirale ou en forme de cornes de bélier et que Vitruve prétend désigner des boucles de cheveux.

[2] C'est néanmoins à tort que l'on regarde comme une invention moderne le chapiteau ionique dont les plans latéraux sont semblables aux faces antérieure et postérieure; on trouve déjà ces chapiteaux au temple de Vespasien, appelé faussement de la Concorde, à Rome; mais c'est le seul monument antique connu qui en présente l'exemple.

[3] *Denticules*, modillons en forme de dents ou de dés fort rapprochées. L'espace qui les sépare s'appelle *métatome*.

autres pour recevoir les ornements qui peuvent ajouter aux charmes de la nature. Voici l'anecdote



à laquelle on attribue l'invention de son chapiteau. Une jeune fille de Corinthe vint à mourir

au moment où elle allait se marier; sa nourrice recueillit dans une corbeille plusieurs petits vases auxquels cette jeune fille avait été attachée pendant sa vie; pour les mettre à l'abri des injures du temps et les conserver, elle couvrit la corbeille d'une tuile, et la posa ainsi sur son tombeau. Dans ce lieu se trouvait, par hasard, la racine d'une plante d'acanthe. Au printemps elle poussa des feuilles et des tiges; comme la corbeille était au milieu de la racine, ces feuilles s'élevèrent tout autour. La rencontre des coins de la tuile força leurs extrémités de se recourber, ce qui forma le commencement des volutes. Le sculpteur Callimaque, que les Athéniens appelèrent *Catatechnos* (le premier ouvrier), à cause de ses talents et de l'adresse avec laquelle il taillait le marbre, passant près de ce tombeau, remarqua cette corbeille gracieusement couronnée d'un feuillage naissant; cette forme nouvelle lui plut; il l'imita dans les colonnes qu'il disposa par la suite à Corinthe et il établit, d'après ce modèle, les proportions et les règles de l'ordre corinthien [1]. »

Cependant malgré sa beauté, l'ordre corinthien fut beaucoup moins employé par les Grecs que les ordres dorique et ionique. Les Romains, au contraire, le prodiguèrent (avec l'ordre composite qui n'était en quelque sorte qu'une variété de l'ordre corinthien) dans leurs constructions, surtout à dater du troisième siècle de l'ère chrétienne. Depuis les règnes de Dioclétien et de Constantin, il fut presque

[1] Vitruve liv. IV chap. I.

le seul ordre employé dans tous les monuments publics.

A l'exception du chapiteau, l'ordre corinthien n'a point d'ordonnance qui lui soit propre et particulière; car, au rapport de Vitruve tous les autres membres sont tirés des ordres dorique et ionique. « Il a quelquefois, dit-il, une corniche dorique avec des mutules, telles que celles qui conviennent aux triglyphes, et des gouttes dans son architrave [1]. Quelquefois il a la frise ionique ornée de sculptures, et sa corniche avec des denticules. De sorte que de deux ordres on en a composé un troisième qui n'a de spécial que le chapiteau [2]. »

La base de la colonne corinthienne est semblable à la base ionique, à l'exception du tore que porte la plinthe de la première. Les Romains employaient aussi fréquemment la base attique dans l'ordre corinthien.

Le fût de la colonne est ou lisse ou cannelé, surtout lorsque l'entablement est richement décoré.

Le chapiteau présente la forme d'une corbeille, qu'entourent deux rangs superposés de feuilles d'acanthe ou d'olivier [3]. Du rang supérieur s'échappent à chaque face du chapiteau quatre petites volutes, dont deux aux extrémités soutiennent les angles de l'abaque, et les deux autres, appelés *hélices*,

[1] On ne connaît pas aujourd'hui d'exemple d'un monument romain où l'architrave corinthienne ait été ornée de triglyphes. Et quant aux gouttes, il est probable qu'elles auront été remplacées par le cordon de perles qui règne au bas de a première face.

[2] Vitruve, liv. IV, chap. I.

[3] Dans le principe il n'y avait qu'un seul rang d'acanthes.

se rejoignent au centre du chapiteau et y portent un fleuron. Ce ne fut que sous les Romains, que le chapiteau corinthien acquit les proportions qu'il conserve encore aujourd'hui, où sa hauteur dépasse un peu le diamètre inférieur du fût de la colonne.

L'architrave se compose, comme dans l'ordre ionique, de trois bandes lisses, couronnées d'un talon sculpté; mais dans l'ordre corinthien, les deux bandes supérieures sont réunies par des moulures également ornementées [1].

La frise reçoit des ornements de toute espèce, figures historiées, animaux, guirlandes de feuillages et de fruits, rinceaux, inscriptions, etc.

La corniche est la même que celle de l'ordre ionique, si ce n'est que le larmier, d'une forte saillie, est soutenu par des consoles ou par des modillons ornés de grandes feuilles qui se terminent en volutes à la face et en enroulements sur les côtés.

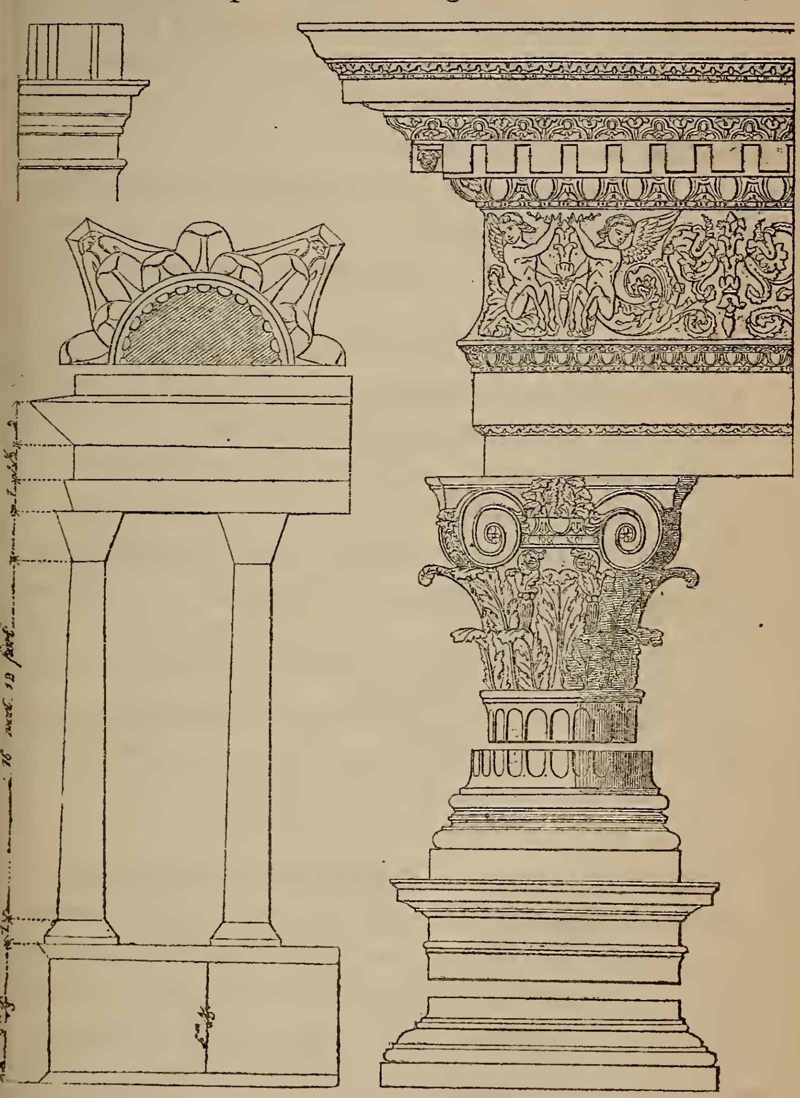
Il n'y a d'autre différence entre le piédestal corinthien et le piédestal ionique, que l'astragale qui au premier contourne la partie supérieure de son dé.

ORDRE COMPOSITE.

L'ordre composite, d'origine romaine, a reçu le nom de composite de ce qu'il n'est qu'un composé des autres ordres; pour ce motif Vitruve se refuse à lui reconnaître les qualités d'un ordre spécial. « On met aussi, dit-il, sur les colonnes corinthiennes

[1] L'architrave corinthienne varie cependant assez fréquemment dans les monuments anciens; on la rencontre parfois formée de deux ou trois bandes lisses. Ailleurs la bande centrale est ornée de sculptures. Mais ce ne sont là que des exceptions à une règle générale.

d'autres chapiteaux qui ont différents noms; mais ils ne doivent point faire changer celui des colonnes,



puisqu'elles ont les mêmes proportions; si on leur a donné d'autres noms, c'est à cause de quelques

parties qu'on a prises, soit des chapiteaux corinthiens, soit des ioniques ou des doriques, dont on a assemblé les différentes proportions pour composer plusieurs espèces de chapiteaux qui n'ont d'autres agréments qui les distinguent, si ce n'est d'offrir de nouvelles sculptures [1]. »

En effet, il n'y a aucune différence entre les proportions générales et les différents membres des ordres corinthien et composite : si dans le profil de l'ordre composite comme nous le donnons, on ne remarque que deux bandes à l'architrave, si l'ornementation de quelques membres de la corniche ne paraît pas la même que celle de notre ordre corinthien, et si les modillons qui portent le larmier y sont supprimés, ces modifications ne sont qu'arbitraires et n'ont pas de règle fixe. Le chapiteau seul constitue une distinction essentielle entre les deux ordres. Le vrai chapiteau composite est mi-parti corinthien, mi-parti ionique, et son agencement est combiné de manière que les volutes qui, dans l'ordre corinthien, couronnent les deux rangs de feuilles d'acanthe ou d'olivier, sont remplacées par le chapiteau ionique.

Mais on compte encore comme appartenant à l'ordre composite tout chapiteau qui, par sa composition, s'écarte d'une manière plus ou moins directe des quatre ordres précédemment décrits; tels sont ceux où les volutes ou les feuilles sont remplacées par des figures ou des emblèmes en rapport avec le monument que supportent les colonnes Ainsi des

[1] VITRUVE, *Architecture*, liv. IV, c. 1.

aigles désignent un temple de Jupiter; des cornes d'abondance, un temple de Cérès ; des tridents, un temple de Neptune, etc. On conserve, au musée départemental de Douai, deux magnifiques chapiteaux de ce genre, découverts à Bavai. La face de l'un est décorée sous l'abaque d'un buste d'homme, vêtu de la chlamyde et portant sur la poitrine un poignard avec un baudrier; sur l'autre on voit un buste de femme, avec une draperie sur les épaules, le peplum sur la tête et un poignard sur la poitrine.

En terminant cette description des cinq ordres de l'architecture romaine, nous ajouterons que, comme l'arc était une des parties essentielles et distinctives de cette architecture, les Romains donnèrent à l'*imposte* [1] et à l'*archivolte* [2] de l'arcade une ornementation appropriée à chaque ordre de colonnes. Le dessin que nous en avons donné, sur une échelle réduite, à côté de chacun des cinq ordres [3], suffira pour faire apprécier la différence relative qui était observée à cet égard.

APPAREILS ROMAINS.

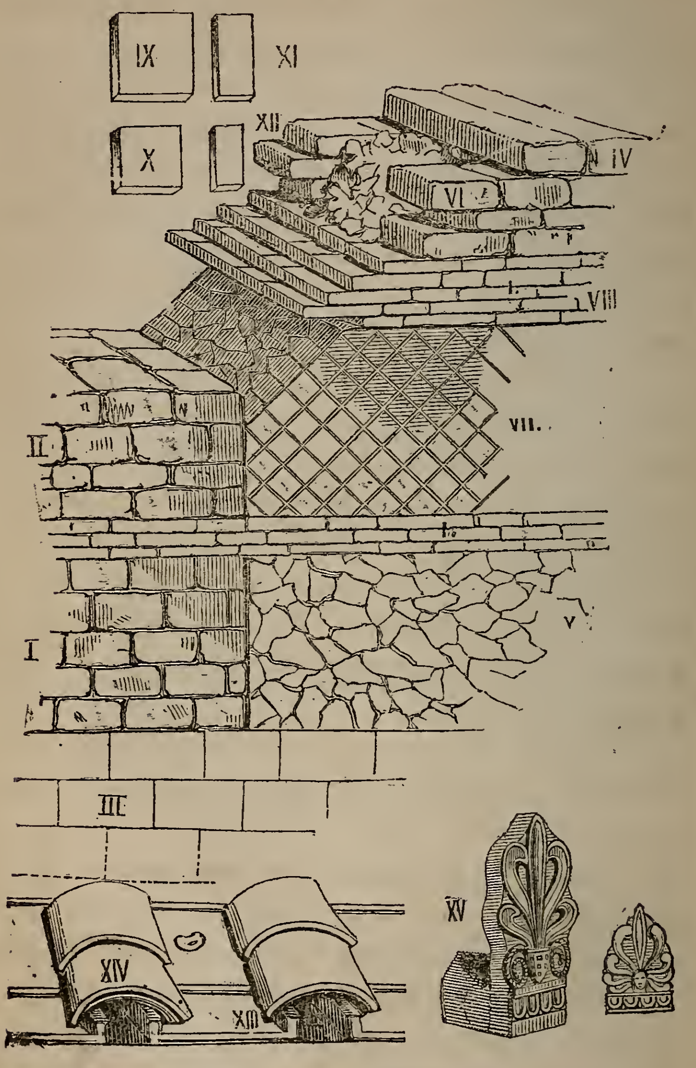
On entend par appareils les différents modes d'emploi de la pierre ou d'autres matériaux, dans la construction des édifices. Les appareils de l'architecture romaine étaient beaucoup plus variés que

[1] On entend par *imposte* l'ensemble des moulures qui couronnent le *pied-droit* ou montant latéral d'une arcade et qui en forme en quelque sorte le chapiteau.

L'*archivolte* est le bandeau qui règne autour du sommet d'une arcade. Elle se compose de moulures empruntées à l'architrave de chaque ordre.

[3] Dans la partie supérieure, à gauche.

ceux de la maçonnerie moderne. En voici l'énumération et le dessin.



L'*isodomum* (d'égale structure) [I], appareil ordinaire en pierres taillées régulièrement et rangées par assises de hauteur égale.

Le *pseudisodomum* (d'inégale structure) [II] appareil formé d'assises de hauteur inégale.

Ces deux appareils se subdivisent en *grand appareil*, *appareil moyen* et *petit appareil*.

Le grand appareil (*structura quadrata*) [III] est formé de pierres de 64 centimètres à un mètre 60 centimètres, réunies sans ciment et posées horizontalement par assises régulières; elles sont jointes intérieurement par des crampons de fer ou de bronze ou de simples tenons, dits *queues d'aronde* ou d'*hironde*, en bois, en métal ou même en os.

Le monument sépulcral d'Igel, la célèbre porte romaine connue sous le nom de *porta nigra*, et les piles du pont sur la Moselle, à Trèves, sont construits en pierres de grand appareil. La *porta nigra* est percée, comme le Colisée, la colonne Trajane et l'amphithéâtre de Nîmes, d'une infinité de trous, que l'on présume avoir été faits au moyen âge pour extraire les crampons de bronze qui liaient les pierres entre elles.

Le moyen appareil est composé de pierres d'une dimension ordinaire, liées par des queues d'aronde ou par le ciment.

L'enceinte romaine de Tournai appartient à ce genre de construction.

Le petit appareil consiste en petits moellons carrés ou cubiques de 8 à 10, ou de 10 à 13 centimètres, posés par assises régulières, sur une épaisse couche de chaux. Ordinairement les murs construits en petit appareil sont interrompus d'espace en espace par un cordon d'un ou de plusieurs rangs de briques,

posées à plat et destinées à régulariser le niveau de la maçonnerie.

La plupart des constructions romaines de la Belgique avaient un revêtement à petit appareil : tels sont le cirque de Bavai, une partie du *castellum* de Famars, l'enceinte romaine de Tongres, et l'amphithéâtre de Trèves.

Le *petit appareil allongé* est celui où les moellons prennent la forme de briques de 24 à 25 centimètres de long.

Le *diatonous* (étendue) [IV] est la maçonnerie en pierres à deux parements, lesquelles traversent le mur dans toute sa largeur.

L'*opus incertum* ou appareil irrégulier [V], d'après Vitruve la plus ancienne manière de bâtir, est une construction en pierres brutes et de différente dimension, posées en remplissage les unes sur les autres, sans aucune régularité dans les assises. Il était ordinairement employé pour les fondements et la partie inférieure d'un mur.

L'*emplecton* ou maçonnerie en remplissage [VI] est formé de moellons irréguliers, noyés en un bain de chaux dans l'interstice de deux murs à parements réguliers de moyen ou de petit appareil.

L'*opus reticulatum* [VII] ou appareil réticulaire et losangé, présente un assemblage de petits moellons carrés ou polygones posés sur l'angle, de manière que les joints imitent par leur entrelacement la figure d'un réseau ou filet. Nous ne connaissons en Belgique aucun édifice romain qui présente ce mode de construction.

L'*opus spicatum*, ou appareil en épi, est formé de pierres plates posées en biais les unes sur les autres, une rangée opposée à l'autre, de manière à former entre elles un angle plus ou moins ouvert. L'épaisseur de ces pierres formant parement, cet appareil présente en quelque sorte l'apparence d'un épi, d'une feuille de fougère ou des arêtes d'un poisson. Nous n'en connaissons pas d'exemple dans nos constructions de l'époque romaine, mais nous le trouverons plus loin dans un monument roman, l'ancien cloître de Saint-Bavon à Gand.

Laterum ordo, l'apareil en briques [VIII]. L'emploi de la brique était très-fréquent chez les Romains, qui, au dire de Vitruve, attribuaient une grande solidité et une longue durée aux édifices construits en briques. Leurs briques différaient considérablement des nôtres. Elles étaient carrées, longues de 50 à 55 centimètres, ou de cinq et de quatre palmes *pentadoron* [IX] et *tedradoron* [X]. Il y avait aussi des demi-briques de deux palmes et demie, appelées *emilater* [XI] et de deux palmes, *didoron* [XII]. Lorsque les briques romaines étaient employées comme un simple revêtement à un mur construit en blocage (*opus incertum*), on les coupait en deux par la diagonale, et chaque demi-brique avait la forme d'un triangle dont le grand côté était mis en parement.

Les briques en parement n'étaient pas toujours posées à plat et horizontalement les unes sur les autres ; on en formait souvent des espèces de mosaïques composées de losanges et d'autres figures géométriques, comme nous l'avons observé à une

tour de la première enceinte de Cologne. Lorsque cette ornementation résulte d'une combinaison de la brique avec le moellon à petit appareil, elle constitue l'appareil *multicolore* ou *polychrôme*, qu'on ne doit pas confondre avec l'appareil *alexandrin* (*alexandrinum opus*), mosaïque de marbres précieux et d'émaux, en usage sous le bas empire.

Il subsiste encore à Trèves deux édifices considérables de l'époque romaine construits en briques et d'une telle solidité qu'on leur donnerait tout au plus un siècle d'existence. Ce sont la basilique et la cathédrale que nous aurons occasion de décrire ailleurs. Un autre monument fort remarquable, construit entièrement en briques, et que l'on croit avoir été un palais d'été ou *villa* des empereurs, existait en grande partie au commencement du XVIIe siècle, au village de Conz, à deux lieues de Trèves. Il n'en reste plus que de faibles vestiges. On voit aussi à Bavai un petit monument en briques et provenant des ruines d'un temple; mais comme il a été démoli, il y a une trentaine d'années, pour être rétabli dans un autre enplacement, on ne peut plus le considérer comme une bâtisse romaine de construction primitive, d'autant plus que la reconstruction en a été faite avec la plus grande négligence.

En décrivant les différents appareils romains, nous devons parler également du mode de pavement et de la couverture des édifices.

Le pavé des édifices romains était établi avec infiniment plus de soin et de solidité que celui

de nos bâtiments. Tandis que nos carreaux de marbre ou de terre cuite reposent sur une simple couche de sable et de chaux, ceux des Romains étaient placés sur trois couches superposées de blocaille et de ciment. La premièrc couche, appelée *statuminatio*, était composée de cailloux et de petites pierres brisées; on la posait à sec, sans mélange de mortier, sur un sol bien battu. Sur cette première couche on jetait la seconde, *ruderatio*, formée de pierres concassées, mêlées avec de la chaux [1]. Le *nucleus* (noyau), composé de tuileaux concassés *(testa contusa)*, réduits en grains de la grosseur d'un pois, et noyés dans un bain de chaux, constituait la troisième couche. Sur cette dernière, on posait le pavé fait de briques, de pierres taillées et polies, de marbres, de mosaïques et même de verre. Les briques étaient placées tantôt à plat, comme nos carreaux, tantôt sur champ et disposées soit par joints et en recouvrement, soit en *opus spicatum*. Les carreaux de marbre étaient circulaires,

[1] Lorsqu'on se servait, pour la rudération, de pierres ou de cailloux nouvellement tirés de la carrière ou de fragments de pierre de taille, ces matériaux se nommaient *rudus novum*; quand on employait des pierres concassées provenant de quelque vieux bâtiment, on disait *rudus redivivum*.

Le ciment romain se reconnaît en Belgique au mélange de briques et de tuiles pilées (*testa contusa*) avec la pierre calcaire calcinée par l'action du feu et le sable qui constituent la chaux moderne. Le ciment romain de Tongres, que M. l'ingénieur Guioth a fait analyser, a donné un composé de sable, de gravier gros et fin, de fragments de briques et de tuiles, d'argile, de marne et de chaux. Voir les *Bulletins de l'Académie*, tome XIII, 1re partie, page 351.

Ce n'est que dans les parties encore subsistantes de l'enceinte romaine de Tournai et dans l'amphithéâtre de Trèves que nous n'avons pas observé ce mélange. A Tournai l'appareil en pierres tirées sur les lieux et la composition du mortier sont encore de nos jours les mêmes qu'à l'époque gallo-romaine. Les Romains employaient le ciment à une très-forte épaisseur dans les constructions en petit appareil ou en briques. A la basilique romaine de Trèves la couche de ciment est aussi épaisse que les briques.

ovales, carrés, oblongs, triangulaires, hexagones, octogones, etc. Les pavés en mosaïque, quoique les plus coûteux, étaient néanmoins d'un emploi assez commun. Les uns ne présentaient qu'une espèce de marqueterie composée de pièces de couleur découpées, et ajustées sur des patrons *(ithostraton* des Grecs, *opus alexandrinum* ou *segmentatum* des Romains). Les autres étaient formés de cubes de la grosseur du petit doigt en pierre, en marbre, en terre cuite émaillée et en verre. Ces pièces étaient ajustées de manière à composer toutes sortes d'ornements, des inscriptions, des bouquets de fleurs et même des scènes historiques entières.

Quant à nos planchers en bois simple ou rapporté, on n'en trouve pas de traces chez les anciens.

Les édifices étaient couverts en terrasse ou d'un toit très-surbaissé absolument semblable à ceux des maisons italiennes de nos jours.

Les terrasses étaient formées d'un double plancher d'ais de bois de chêne, les uns couchés de long, les autres de travers et bien cloués à leurs extrémités. On y étendait, à la hauteur d'un pied, une couche de plâtre ou de moellon, de tuiles pulvérisées et de chaux, le tout fortement battu. On y superposait ensuite une couche de *nucleus*, épaisse de six pouces, sur laquelle on plaçait de grands carreaux de pierres plates d'au moins deux pouces d'épaisseur.

Les toits, dont la charpente n'était pas composée de fermes comme les nôtres, mais de chevalets comme dans les maisons italiennes, étaient couverts

en tuiles, en plaques de marbre ou en bronze. Les couvertures en ardoises paraissent, d'après un passage de Pline l'ancien, avoir été de son temps, au IIe siècle, inconnues dans toute autre partie de l'empire romain que la Belgique [1]; elles semblent même avoir été employées assez rarement dans ce dernier pays, car, à notre connaissance on n'a pas encore trouvé jusqu'ici des ardoises dans les ruines de construction romaine.

Les tuiles romaines étaient de deux espèces. Les unes, plates et relevées sur les côtés, s'appelaient *tegulæ* [XIII] et avaient généralement 40 à 50 cent. de hauteur sur 30 à 35 cent. de largeur; les autres, courbes, et nommées *imbrices* [XIV] servaient à couvrir les jointures des premières qui étaient posées à plat par rangées horizontales. Lorsqu'elles avaient été confectionnées par les troupes en campement, elles portaient la marque de leur légion; dans le cas contraire, elles étaient sans marque ou portaient celle d'un tuilier [2]. Aux temples et à tous les bâtiments construits avec un certain luxe, le devant des toits, au droit des files des tuiles et à l'angle saillant des combles, était caché par un ornement en terre cuite, en marbre ou en pierre, représentant une palmette, un masque, un rinceau ou toute

In Belgica provincia candidum lapidem serra, qua lignum faciliusque etiam secant ad tegulorum et imbricum vicem; vel, si libeat, ad quæ vocant pavonacea tegendi genere: et hi quidem sectiles sunt (PLIN., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, c. 22).

2 Des tuiles qui portent cette dernière marque se trouvent au Musée d'armures et d'antiquités. Elles proviennent des fouilles faites récemment à Fouron-le-Comte; nous en parlerons plus loin

autre ornementation et qui est connue sous le nom d'*antefixe* [xv].

LES ÉDIFICES ROMAINS.

Les édifices romains appartenaient à trois catégories :

Les édifices religieux ;

Les édifices civils, tant publics que privés ;

Les constructions militaires.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Les édifices religieux étaient de deux espèces : les temples païens et les églises chrétiennes.

Les temples romains étaient de forme oblongue, circulaire, pentagone ou octogone. La première forme était la plus générale. Les temples de cette espèce présentaient simplement le modèle d'une maison à toit incliné et dont les faces antérieure et postérieure se terminaient en pignon. Ces pignons portent en architecture le nom de *fronton*, et le champ encadré par la corniche qui en bordait les côtés inclinés s'appelle *tympan*. Le tympan était ordinairement décoré de sculptures, et les angles du fronton couronnés d'antefixes ou d'*acrotères*, petits piédestaux, avec ou sans bases et corniches, et portant ordinairement des statues.

Les temples étaient partagés en deux parties : le *pronaos* ou le vestibule, et la *cella* ou le sanctuaire au fond duquel était placée la statue de la divinité

à laquelle le temple était consacré. En arrière de la cella se trouvait souvent une pièce séparée, appelée *posticum* et en grec *opisthodomos*, qui servait de trésor pour le temple et quelquefois de second vestibule.

Le sol de la cella était élevé de quelques marches au-dessus de celui du pronaos et cette partie du temple ne recevait généralement de jour que par la porte ou par les combles.

Les temples grecs et romains occupaient un espace beaucoup plus restreint que nos églises. A très-peu d'exceptions près, aucun n'égalait en étendue nos cathédrales ordinaires. Les plus petits, les *ædicula*, avaient à peine vingt pieds de longueur, et les plus grands 150 à 200 pieds. Des dimensions plus vastes auraient été inutiles, car les prêtres seuls avaient accès dans les temples ; le peuple se tenait au dehors, sur les degrés qui conduisaient au pronaos, sous les portiques qui entouraient les temples les plus considérables, et dans le *peribole* ou cour carrée qui renfermait ordinairement ces derniers et qui était elle-même bordée intérieurement d'un portique.

Les Grecs et les Romains distinguaient sept espèces de temples par la différence de leur décoration extérieure, savoir :

Le temple *in antis* dont la face antérieure ou le vestibule était soutenue par deux colonnes au centre et par deux pilastres aux angles des murs qui terminaient la cella [1].

[1] Les aubettes des portes de Flandre et d'Anderlecht à Bruxelles présentent les modèles exacts de quatre temples *in antis*, sauf les fenêtres.

Le temple *prostyle*, à quatre colonnes à la face antérieure.

Le temple *amphiprostyle*, qui avait un portique semblable, à la partie antérieure et à la partie postérieure.

Le temple *periptère*, entouré d'un péristyle formé de six colonnes, tant à la face antérieure qu'à la face postérieure, et de onze colonnes à chaque côté, y compris les colonnes angulaires [1].

Le temple *pseudodiptère*, avec huit colonnes à la face de devant et autant à celle de derrière, et quinze à chaque côté, y compris les colonnes des angles.

Le temple *diptère* avec le même nombre de colonnes aux petits côtés, mais avec un nombre double de colonnes aux côtés longs.

Le temple *hypêtre*, semblable au précédent, si ce n'est que les péristyles antérieur et postérieur comptent chacun dix colonnes, et que la cella était ornée de deux rangs de colonnes superposées, placées à quelque distance des murs, [2]. Ce temple avait deux entrées et deux vestibules, l'un au devant l'autre au derrière.

[1] Le temple *pseudopériptère* (faux périptère), était celui dont les murs de la *cella* s'avançaient jusqu'aux colonnes des côtés latéraux dont ils remplissaient les entre-colonnements; la *cella* acquérait par là une plus grande étendue, et les colonnes, au lieu d'être isolées, étaient engagées dans les murs jusqu'à environ la moitié de leur diamètre. De ce genre sont le temple de la Fortune Virile à Rome, et celui de Nîmes, connu sous le nom de *Maison carrée*.

[2] Les architectes de l'antiquité se sont assez souvent écartés des règles établies ici, d'après Vitruve, pour l'ordonnance des sept espèces de temples. Ainsi on trouve dans les ruines d'Éphèse un temple *in antis* avec quatre colonnes entre les antes; le temple diptère d'Apollon Didymé, près de Milet dans l'Asie Mineure, avait dix colonnes à chacun des petits côtés, au lieu de huit; le temple de Minerve à Athènes, huit colonnes au lieu de six. Ce temple n'avait qu'un seul rang de colonnes à chaque côté, tandis que les faces antérieure et postérieure étaient ornées chacune d'une double colonnade. Il en était de même du temple de Minerve au cap Sunium. Le temple d'Erechtée et de

Vitruve distingue aussi deux espèces de temples ronds, le *monoptère* et le *périptère*. Le premier n'avait point de cella et consistait uniquement en une colonnade circulaire, élevée sur un soubassement continu, auquel on parvenait par un rang de degrés dont la hauteur collective égalait le tiers du diamètre du temple. La hauteur des colonnes équivalait au diamètre entier de l'édifice, et celle de la coupole au demi-diamètre.

Le périptère avait une cella éloignée du soubassement, qui, placé sur un stylobate de deux degrés, portait la colonnade, large d'un cinquième du diamètre du temple entier. Le diamètre de la cella était égal à la hauteur des colonnes. Cette partie du temple était parfois percée de fenêtres.

Les Romains divisaient encore les temples en cinq catégories d'après le plus ou moins de largeur de leur entre-colonnement [1] : le *pycnostyle* dont l'entre-colonnement était d'un diamètre et demi du fût de la colonne; le *systyle* de deux diamètres; le *diastyle* de trois diamètres; l'*aréostyle* dont l'entre-colonnement était si grand qu'on était obligé de faire l'architrave en bois [2]; enfin l'*eustyle* (belle colonnade) dont la dénomination indique qu'il offrait les proportions les plus belles, en même temps qu'elles étaient les plus convenables sous le rapport de la solidité

Minerve Polias à Athènes est un prostyle de six colonnes au lieu de quatre. Nous pourrions citer plusieurs autres exemples semblables qui prouvent que dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, les architectes se sont fréquemment affranchis des règles établies.

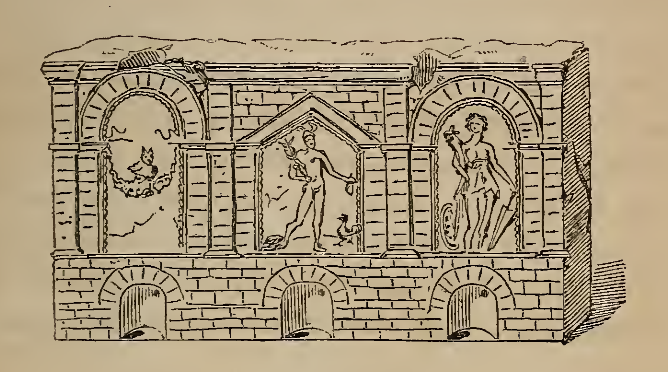
[1] Le nombre des entre-colonnements des côtés était double de celui de la façade.

[2] Cette ordonnance, la moins belle des cinq, s'appliquait spécialement à l'ordre toscan.

et de la commodité. L'entre-colonnement y était de deux diamètres et un quart, à l'exception de celui au centre des faces antérieure et postérieure du temple, lequel était de trois diamètres.

Des temples s'élevèrent en Belgique, à l'époque romaine, dans les villes de Trèves, Bavai, Tongres et Tournai, et même dans quelques localités de moindre importance, telles que *Fanum Martis* (Famars). Mais nous ne connaissons que par des inscriptions, des débris de colonnes ou de statues, l'existence de quelques-uns de ces monuments, et jusqu'ici on n'a trouvé d'aucun de ces édifices des restes assez considérables pour donner une idée satisfaisante de leur plan. La découverte la plus importante de ce genre est celle faite en 1772 d'un temple situé au midi de la ville actuelle de Bavai. On en retira un pan de mur entier de 4 mètres de longueur, d'un peu plus de 2 mètres de hauteur et épais de 66 centimètres. « Il était en pierres entremêlées de briques, liées avec un ciment d'une extrême dureté. Trois niches en occupaient l'une des faces. La voûte de la niche du milieu était angulaire, celles des deux autres étaient cintrées; le fond de chacun était orné d'une figure peinte à fresque. La figure de la niche du milieu représentait Mercure, un caducée dans une main, une bourse dans l'autre, un coq à ses pieds; on voyait dans la niche de droite la Fortune avec ses attributs, la corne d'abondance, le gouvernail et la roue; dans la niche de gauche l'oiseau de Minerve reposant sur une guirlande de fleurs. Les couleurs

avaient été mises à plat, sans nuances et sans ombres; il existait dans la partie inférieure du mur, au-dessous de chaque niche, une excavation en voûte [1]. »



Ce monument si intéressant avait été conservé intact par les soins de M. Carlier, curé de Bavai et antiquaire distingué. Mais après sa mort il fut transféré dans un jardin, et ce transport, confié à un maçon ignorant, eut lieu avec tant d'incurie, qu'aujourd'hui on ne distingue plus les moindres vestiges des peintures, non plus que de l'appareil primitif.

Le musée royal d'armures et d'antiquités possède trois tronçons de colonnes de 56 centim. de diamètre chacun, l'un cannelé et l'autre rudenté, ainsi qu'un piédestal, un chapiteau et une partie du fût d'une colonne dorique de moindre diamètre; ces débris, qui ont été déterrés à Bavai, il y a peu

[1] *Bavai*, par M. J. Lebeau, p. 27. — L'auteur y rectifie plusieurs erreurs commises au sujet de ce monument par le chanoine De Bast dans son *Second Supplém. au Recueil d'antiquités rom. et gaul.*, p. 25.

d'années, doivent également provenir de temples [1].

Les autels votifs et autres qui ont été découverts en Belgique sont assez nombreux; mais ils ne suffisent pas pour constater l'existence de temples; car souvent les autels étaient placés en plein air *(sub divo)*, dans des bois sacrés, sur des hauteurs, etc. [2]. Nous ne connaissons que trois de ces monuments qui aient appartenu d'une manière indubitable à des temples, comme l'annoncent leurs inscriptions. Ce sont deux autels découverts à Trèves et dont les inscriptions dédicatoires font mention l'une d'un temple de Mars et l'autre d'un temple de Sylvain [3]. Le troisième est l'autel de la déesse locale *Sandraudiga*



que les travaux de construction de la chaussée

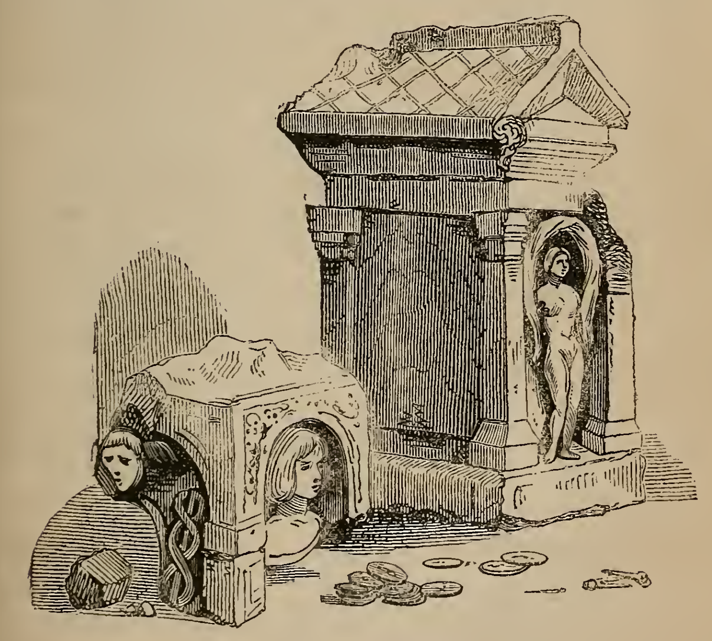
[1] Nous avons vu, dans l'écurie d'une brasserie à Famars, un grand chapiteau d'un ordre composite peu élégant, lequel, suivant toute probabilité, appartenait au temple de Mars dont cette station romaine avait reçu le nom de *Fanum Martis*. Ce chapiteau se trouve aujourd'hui au musée de Valenciennes.

[2] De ce nombre est l'autel de Diane, dans la forêt de Bollendorf, au grand-duché de Luxembourg, autel formé d'un quartier de rocher, large de 130 centim., et haut de 4 mètres. La hauteur primitive devait être de 6 mètres. (Voir l'Évêque de la Basse-Mouturie, *Itinér. du Luxemb. german.*, p. 264.)

[3] CH. BROWERI et J. MASENII, *Antiquit. et annales trévir.*, tome I, p. 51.

d'Anvers à Breda mirent au jour en 1812, à une lieue en deçà de Groot-Zundert [1].

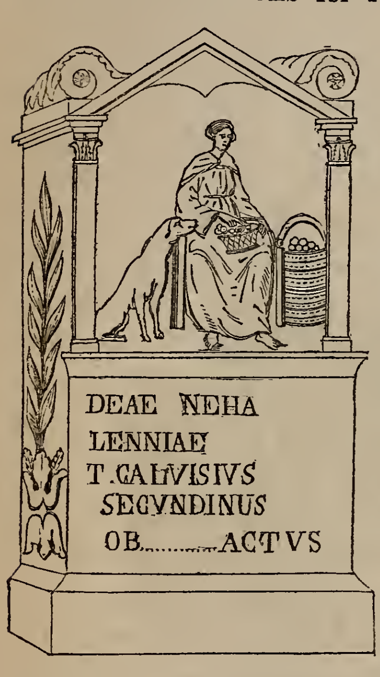
Les autels romains, surtout les autels votifs, avaient des formes plus ou moins architecturales. Fréquemment ils présentent la figure d'un petit temple ou d'un portique. De ce genre sont un autel votif, en pierre blanche, de 50 centim. de hauteur sur 20 centim. de largeur et 50 centim. de profondeur, et la partie supérieure d'un autre autel, découverts tous deux à l'endroit appelé Majeroux, près



de Virton, et conservés au musée royal d'armures et d'antiquités.

En 1841 M. Prosper Cuypers, de Breda, a fait faire des fouilles à l'endroit où cet autel avait été déterré. Il est parvenu à découvrir et à déblayer l'aire du temple dont les matériaux annonçaient un édifice de peu d'étendue et d'une construction fort simple et même grossière. M. Cuypers a publié une notice sur cette intéressante découverte.

A cette catégorie appartiennent aussi la plupart des nombreux autels de la déesse locale et indigène *Nehalennia*, découverts au XVII[e] siècle, à Dombourg, dans l'île de Walcheren. Le musée royal d'antiquités possède également un de ces autels, dont nous donnons ici le dessin.



Ce petit monument, qui a 58 centim. de hauteur sur 33 de largeur, présente la figure de la déesse en haut relief, placée sous un portique soutenu par deux colonnes corinthiennes, qui supportent une espèce de fronton dont les angles inférieurs aboutissent à deux acrotères, formés de volutes ou enroulements. Presque tous les autres autels de Nehalennia étant conçus sur le même plan, il est à présumer qu'ils doivent aussi dater la plupart de la même époque, et cette époque ne nous paraît pouvoir être antérieure à la fin du III[e] siècle, eu égard à leur mauvais style.

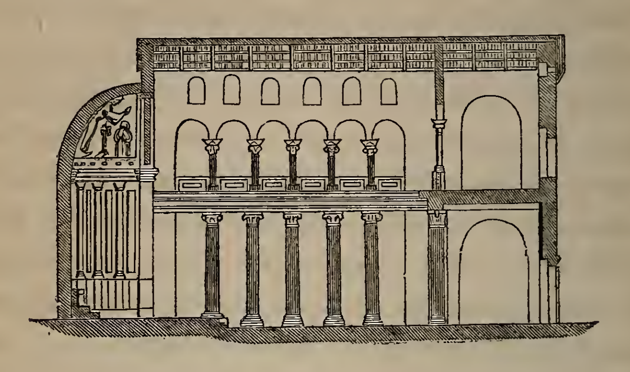
Quant aux églises chrétiennes construites sous les empereurs, les longues et cruelles persécutions suscitées contre les chrétiens ne permirent guère à ces derniers d'ériger des temples publics, que vers le commencement du IV[e] siècle, sous le règne de

Constantin. Avant cette époque ils étaient obligés généralement de célébrer en secret leurs cérémonies religieuses dans les maisons privées, dans les antres et les forêts. Lorsqu'ils eurent obtenu la liberté de pratiquer ouvertement leur culte, ils prirent pour modèles de leurs édifices sacrés, non les temples païens, mais les basiliques qui par leur forme et leurs vastes dimensions étaient mieux appropriés à cette destination [1]. En effet, la *cella* des temples, étant accessible aux seuls sacrificateurs, occupait un espace fort retréci; les basiliques, au contraire, édifices publics qui, chez les Romains, servaient de tribunaux, de bourses et même de halles, pouvaient recevoir dans leurs vastes enceintes les communautés chrétiennes qui participaient en commun aux cérémonies religieuses. De leur conformité avec les basiliques, les premières églises chrétiennes furent elles-mêmes désignées sous ce nom.

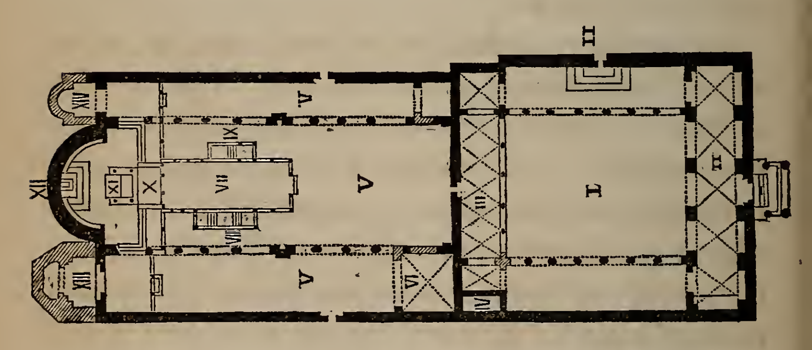
Mais en bâtissant leurs églises sur le modèle des basiliques, les chrétiens y introduisirent nécessairement les modifications que réclamait cette nouvelle destination toute différente de l'ancienne. On jugera de ces modifications en comparant la description suivante de la basilique chrétienne primitive avec celle de la basilique profane que nous donnerons plus loin en parlant de l'architecture civile des Romains.

[1] Dans son mémoire sur les basiliques, couronné par l'Académie royale de Belgique, le docteur Zestermann, de Leipsich, a contesté l'analogie de la basilique païenne avec la basilique chrétienne; mais cette opinion a été réfutée avec succès dans le *Kunstblat* de 1848, et dans d'autres recueils scientifiques allemands.

La basilique chrétienne était ordinairement précédée d'une cour carrée, appelée *atrium* ou *paradisus* [I] et entourée de portiques. On y pénétrait par



un vestibule (*prothyrum*) couvert d'un toit soutenu par deux ou par quatre colonnes [II]. Le portique du fond de la cour bordait la façade antérieure de la



basilique, dont il formait le porche nommé *pronaos* ou *narthex* [III]. Ce portique, tantôt simple rangée de colonnes supportant un entablement horizontal, tantôt suite d'arcades recouvertes d'un toit incliné, constituait avec les fenêtres cintrées qui le surmontaient et l'*oculus* ou fenêtre ronde placée ordinairement au centre du pignon qui terminait la

façade, l'unique décoration extérieure du corps de la basilique.

Au centre de l'*atrium* on voyait un réservoir rond ou octogone (*cantharus, labrum, nymphæum*), avec une coupole de même forme supportée par des colonnes. Les fidèles s'y lavaient les mains avant d'entrer dans l'église. Dans cette cour qui servait aussi de cimetière, se tenaient les néophites ou catéchumènes et les pénitents pendant la célébration d'une partie des cérémonies de la messe, auxquelles il leur était défendu d'assister. A défaut d'*atrium*, ils se retiraient dans le *narthex*, à l'extrémité gauche duquel était placé le baptistère [IV]. Sous le *narthex* s'ouvraient les portes de la basilique, au nombre de trois ou de cinq dont une servait d'entrée aux hommes et une autre aux femmes.

La basilique, construite en carré plus ou moins allongé, était formée d'une seule nef, ou partagée intérieurement parfois en trois, parfois en cinq nefs [V]. Les bas-côtés ou collatéraux étaient beaucoup plus bas et plus étroits que la nef centrale; ils en étaient séparés par des rangées de colonnes cylindriques, supportant des entablements horizontaux ou des arcades dont les impostes posaient sur un entablement qui couronnaït les chapiteaux des colonnes ou sur le tailloir des chapiteaux mêmes. Les entre-colonnements étaient réunis par un mur à hauteur d'appui ou se fermaient par des rideaux. Dans la grande nef, le premier ordre de colonnes était souvent surmonté d'un second ordre formant une galerie appelée *triforium*. Les bas-côtés droits (*porticus dexter*)

étaient réservés aux hommes et les bas-côtés gauches (*porticus sinister*) aux femmes. Les galeries ou tribunes de la colonnade supérieure étaient destinées, celle de gauche aux veuves et celle de droite aux jeunes vierges qui se consacraient à la prière. La sacristie occupait la partie inférieure du collatéral gauche [VI].

Les colonnes de la nef centrale, soit à un, soit à deux ordres, supportaient un mur percé de fenêtres cintrées et sur lequel posait à nu la charpente du toit du bâtiment; car la nef centrale n'était point voûtée ni même plafonnée, si ce n'est, et rarement encore, dans les basiliques de premier ordre. Les nefs latérales étaient seules recouvertes d'une voûte.

Le chœur des églises primitives n'était pas, comme celui de nos églises modernes, au fond de l'édifice; il s'avançait, au contraire, jusqu'au tiers ou à la moitié de la grande nef dont il était séparé par une balustrade ou mur (*septum*) de marbre à hauteur d'appui autour duquel régnait intérieurement un banc [VII]. Dans cette enceinte se tenaient les acolytes, les exorcistes et autres fonctionnaires des ordres mineurs. A droite et à gauche s'élevaient les *ambons*, tribunes de forme carrée ou octogone, décorées de marbres ou de mosaïques; elles étaient destinées l'une à la lecture de l'épître, l'autre à celle de l'évangile et servaient aussi de chaire à prêcher [VIII et IX]. A côté de l'ambon de l'évangile une petite colonne portait le cierge pascal. Une barrière, appelée *cancellum* [X], séparait le chœur du sanctuaire, placé à l'extrémité

de la nef, et élevé de trois degrés. La porte par laquelle on y pénétrait s'appelait *porta sancta* ou *porta regia*. Là se trouvait l'autel [1], composé d'une table de marbre ou de porphyre et couronné du *ciborium* [XI], espèce de pavillon formé de quatre ou de six colonnes, surmontées d'un dais en forme de toit ou de coupole et auxquelles étaient ajustés des rideaux ou voiles qui se fermaient à certains moments de la messe [2]. Sous la coupole était suspendue une colombe d'or ou d'argent (*pixis*) dans laquelle on conservait les hosties consacrées. Au-dessous de l'autel il y avait un caveau voûté (*crypta*, *confessio*) richement décoré et destiné à recevoir les reliques des martyrs que l'on pouvait voir de l'intérieur de l'église au travers d'une grille. On descendait dans le crypte par un escalier placé dans la nef.

Au fond de la nef, derrière le sanctuaire, on trouvait l'*abside* (*absis*, *tribuna*) [XII], enfoncement en hémicycle, bâti en hors d'œuvre et couvert par une demi-coupole (*conca*), ornée ordinairement de grandes figures en mosaïque. Des mosaïques, des peintures et des sculptures décoraient aussi la grande arcade, appelée arc triomphal, qui indiquait l'entrée de l'abside. L'abside était sans fenêtres; tout autour régnaient des gradins ou une suite de niches pourvues de banquettes sur lesquelles s'asseyaient les prêtres qui assistaient l'évêque, dont la chaire (*thronus*, *cathedra*), élevée sur quelques degrés, occupait

[1] Dans les premières églises il n'y avait qu'un seul autel.

[2] Ces voiles se trouvaient aussi fréquemment au *cancellum* où ils étaient attachés à des pilastres ou à des tringles en fer.

le sommet de l'hémicycle. L'ensemble de ces siéges s'appelait en latin *presbyterium* et *confessus*. Souvent les nefs latérales, au lieu d'être terminées par un mur droit, se courbaient également en absides, appelées *pastoforia* (absides secondaires); celle de gauche *(diaconicum minus, evangelium)* [XIII] servait de sacristie, de bibliothèque et de chartrier, et celle de droite (*prothesis, paratorium, oblationarium, offertorium, secretarium, vestiarium, thesaurus*) [XIV] à la conservation des offrandes et des vêtements. Ces absides secondaires étaient fermées par des voiles.

Le seul changement un peu important que la basilique romaine subit dans son plan général, en se transformant en église chrétienne, fut l'élargissement du vaisseau entre les nefs et l'abside, de manière à lui donner la forme d'une croix. Mais cette modification ne fut admise en principe que plus tard. Quant aux tours, elles étaient encore inconnues à l'époque dont nous nous occupons.

En avançant que la basilique civile devint le type de l'église chrétienne, nous n'avons pas prétendu dire que les premiers chrétiens se conformèrent strictement à ce modèle et ne s'en écartèrent jamais. En effet, ils construisirent aussi, dès le règne de Constantin, des églises de forme ronde ou octogone [1]; mais ils adoptèrent rarement ces plans qui

[1] L'église principale de la ville d'Antioche, bâtie par ordre de l'empereur Constantin, présentait un octogone. Celle de sainte Agnès qu'il érigea près de Rome, est une rotonde surmontée d'une coupole.

étaient en quelque sorte une exception à la règle générale.

Il est à remarquer encore, que malgré l'horreur des chrétiens pour les temples païens, ils n'hésitèrent pas à adapter à leur culte ceux de ces monuments dont la forme et les dimensions leur parurent propres à ce but. Il suffira de citer, comme exemples, le Panthéon de Rome et le Parthénon d'Athènes; le premier devenu l'église de Tous-les-Saints, comme il avait été primitivement le temple de tous les dieux; et le second, temple consacré à Minerve, transformé en une église de la Vierge.

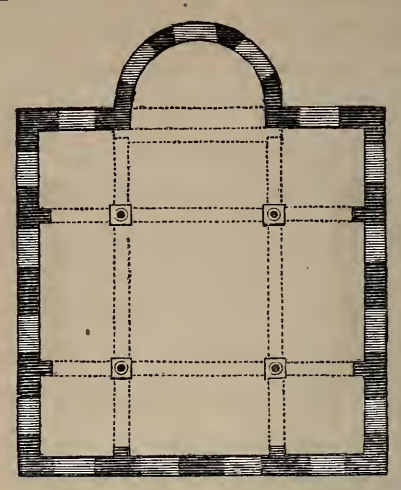
Trèves est la seule ville en deçà des Alpes qui possède encore de nos jours une basilique chrétienne de l'époque romaine. Cette église, qui constitue aujourd'hui le centre de la cathédrale, fut bâtie sous l'invocation de St.-Pierre, par l'évêque Agritius, en 328.

Nous en donnons le plan et l'élevation tels qu'ils ont été rétablis par le savant architecte Schmidt, dans son magnifique ouvrage sur les monuments de la période romaine et du moyen âge à Trèves [1].

La basilique de St.-Pierre formait un carré parfait de 132 pieds 8 pouces de Rhin de longueur sur chaque face hors d'œuvre, sur 121 pieds 8 pouces dans œuvre. Les murs, revêtus de petites pierres calcaires d'un quart de pied cubique, alternant avec des

[1] *Baudenkmale der Römische Periode und des Mittelalters in Trier und seine Umgebungen.* Trier, 1836-1844, 2e Lieferung.

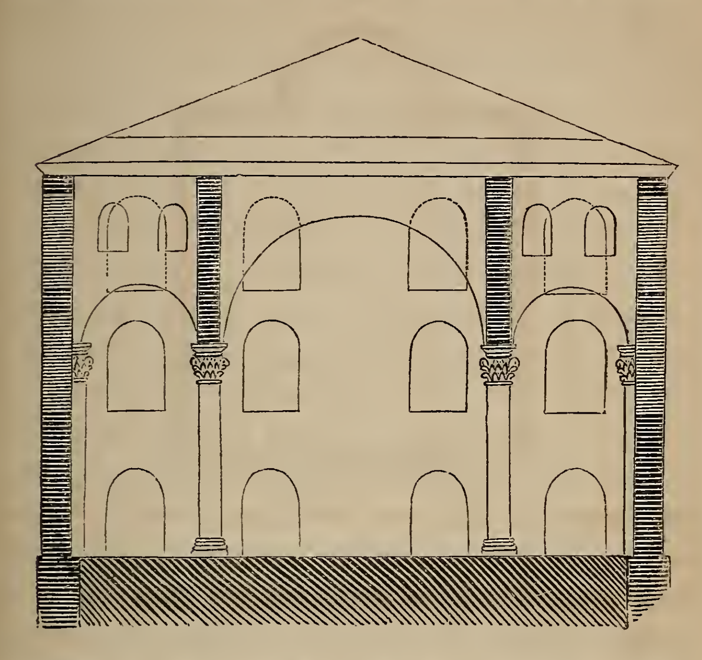
assises de grandes briques, ont cinq pieds d'épaisseur à la partie inférieure. L'intérieur de l'église



était partagé en trois nefs par quatre colonnes corinthiennes de 44 pieds de hauteur sur 4 pieds 6 à 8 pouces de diamètre [1], auxquelles répondaient, contre les murs, des pilastres qui devaient recevoir la retombée des voûtes. Le fond de l'église était, suivant toute probabilité, terminé par une abside semi-circulaire, mais il n'en existe plus de vestiges. Il est probable aussi qu'il y avait un portique devant la façade, percée de cinq portes, dont celle du milieu avait 13 pieds de largeur et 18 pieds et demi de hauteur. Ces portes étaient surmontées de deux rangées de fenêtres, au nombre de quatre à chaque rangée. Les fenêtres de la rangée inférieure, beaucoup plus grandes que les autres, avaient

[1] Trois de ces colonnes ont été murées dans des piliers par l'archevêque Poppon au XIe siècle. Le fût de la quatrième colonne, qui s'était écroulée à cette époque, a été retrouvé en 1614, et est aujourd'hui déposé devant la porte de la cathédrale. Il a en bas 4 pieds 2 pouces de diamètre, et en haut, sous l'astragale, 3 pieds 8 pouces.

la largeur de la porte centrale. Un nombre égal de fenêtres semblables éclairaient les côtés de l'édifice.



Les arcs en plein cintre des portes et des fenêtres étaient presque tous composés de deux rangs de claveaux en briques superposées. Les arcades des nefs étaient formées de trois rangs de ces claveaux.

Nous ignorons s'il exista d'autres églises chrétiennes dans la ville de Trèves sous la période romaine; mais les documents historiques et la tradition nous en font connaître trois, qui s'élevaient près des murs de la cité :

La première est celle de St.-Euchaire, connue depuis le XIe siècle sous le nom de St.-Matthias et dont on fait remonter la fondation au règne d'Alexandre Sévère (au IIIe siècle). Renversée par ordre de

Dioclétien, elle fut rebâtie par Constantin; détruite une seconde fois par les Huns, l'archevêque saint Cyrille la releva avec plus de magnificence et y joignit un monastère, entre les années 455 et 457.

La seconde est l'église de St.-Jean l'Évangeliste (plus tard celle de l'abbaye de St.-Maximin), que l'évêque Agritius aurait bâtie sur l'emplacement d'un palais ou *villa* de l'impératrice Hélène.

La troisième, enfin, est celle de St.-Paulin, dont on attribue la fondation à saint Félix, qui occupa le siége épiscopal de Trèves, de 386 à 388; mais elle paraît avoir une origine plus ancienne, car Bonosius, prédécesseur de saint Félix, y fut enterré en 373. Si, comme le rapporte la tradition, cette église avait une longueur de 410 pieds sur 120 pieds de largeur, c'était certainement une des basiliques chrétiennes les plus vastes et les plus belles de l'empire romain. Sans nier absolument l'exactitude de ces données, on peut concevoir quelques doutes à leur égard. Quoi qu'il en soit, ces trois églises ont été tant de fois reconstruites ou modifiées, qu'elles ne conservent plus de nos jours le moindre vestige de leur construction primitive.

Le christianisme ayant fait, dès la première moitié du IVe siècle, des progrès considérables dans les autres villes de la Belgique, à Tongres, à Bavai, à Cambrai (qui vers la fin du IVe siècle remplaça Bavai comme chef-lieu des Nerviens), et à Tournai, il dut exister à l'époque romaine une église, dans chacune de ces localités devenue le siége d'un évêché. Saint Materne, mort en 328, passe

pour le premier évêque de Tongres et la tradition lui attribue la fondation d'une église en l'honneur de la Vierge, sur l'emplacement d'un temple d'Apollon. Cette dernière circonstance n'est guère vraisemblable, car à cette époque la prépondérance des chrétiens n'était pas encore telle, nous semble-t-il, qu'ils eussent osé renverser, dans une ville romaine, un temple païen pour le remplacer par un édifice consacré à leur propre culte. Saint Materne passe aussi pour avoir bâti à Maestricht, alors une simple bourgade appelée *Pons Mosæ*, une église ou chapelle sous l'invocation de St-Pierre et de St-Paul, sur l'emplacement de l'église actuelle de St-Servais; et saint Servais, qui transféra le siége épiscopal de Tongres à Maestricht vers 384, une église à la Vierge sur les ruines d'un temple de Diane.

On ne connaît qu'un seul évêque de Bavai, Superior, qui assista au concile de Sardique en 347; encore ne porte-t-il le titre d'évêque des Nerviens que dans les actes apocryphes du concile de Cologne, tenu en 346. Ce qui, du reste, prouve que le christianisme était déjà fort répandu dans le *Bavacum* romain, ce sont les épitaphes chrétiennes du IVe ou du Ve siècle qu'on y a découvertes à plusieurs reprises.

A Tournai, la tradition attribue à saint Piat le premier apôtre chrétien de cette cité, vers la fin du IIIe siècle, la fondation de la cathédrale actuelle, sur un terrain appartenant à un habitant, nommé Irénée, converti par lui au christianisme. Sans aucun doute, ce n'était là qu'un simple oratoire privé, et le vieux pan de mur que l'on voit encore dans la

cour de la sacristie de la cathédrale actuelle, et qui, d'après d'anciennes chroniques, aurait renfermé la porte de l'église bâtie par saint Piat [1], ne peut, suivant nous, avoir appartenu à cet édifice; il faisait bien plutôt partie d'une nouvelle église, construite par l'évêque saint Eleuthère sur des proportions plus vastes, dans la seconde moitié du ve siècle [2].

Du reste, selon toute probabilité, les églises érigées sous la période romaine dans les autres villes que nous venons de mentionner, étaient également des constructions aussi simples et aussi peu étendues que l'oratoire de saint Piat. Il n'en existe plus le moindre vestige, et les documents historiques ne renferment aucune particularité sur leur forme ou leurs dimensions.

Nous devons aussi compter parmi les monuments d'architecture d'une destination religieuse de l'époque romaine les tombeaux et les cénotaphes.

On sait que les lois romaines, à commencer par celle des douze tables, défendaient strictement d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes [3]. Les Romains n'avaient pas, comme nous, des cimetières proprement dits; ils érigeaient leurs tombeaux à l'entrée des villes, de chaque côté des routes conduisant aux portes, comme on le voit encore de nos

[1] Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'hist. et l'architecture de l'égl. cathédr. de Notre-Dame à Tournai*, tom. I, pag. 5.

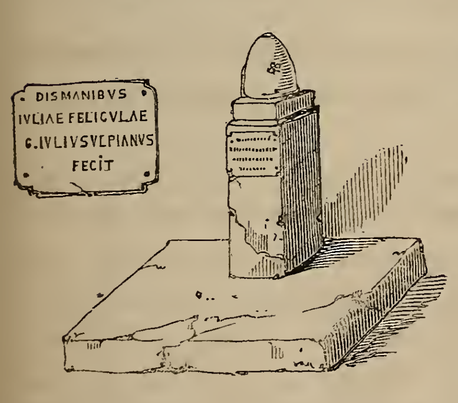
[2] Idem, *ib.*, pag. 9.

[3] L'emplacement des tombeaux est l'indice le plus certain pour juger de l'étendue des villes de l'antiquité qui n'étaient pas entourées de murs ou dont l'enceinte a disparu complétement. Il est étonnant que presque tous les historiens des villes, et les archéologues aient négligé une preuve et un mode de vérification aussi simple et aussi concluant dans cette question.

jours à Rome, à Pompeia, à Naples et près d'autres villes antiques.

Les tombeaux ordinaires étaient de simples épitaphes en marbre ou en pierre, carrées ou oblongues [1], ou des cippes plus ou moins riches, plus ou moins ornés, et ordinairement en forme de piédestal ou de petite colonne, ronde ou carrée. Ils portaient sur la face antérieure une inscription, rappelant les noms, les titres et la filiation du défunt et commençant par les initiales D. M. *(diis manibus)*, aux dieux mânes. On y ajoutait parfois l'âge du défunt et habituellement le nom de celui qui avait érigé le tombeau.

Un des cippes les plus curieux découverts dans la Belgique romaine, est celui que l'inscription nous apprend avoir été élevé à Julia Felicula par C. Julius Ulpianus. Il fut déterré près de Bavai en 1777 et se trouve aujourd'hui au musée de Douai. Ce cippe, de pierre bleue, a un mètre 35 centimètres de hauteur, non compris le socle sur lequel il est posé et la plinthe qui le surmonte et



[1] On conserve, au Musée Royal d'Armures et d'Antiquités, sept tombeaux de ce genre, en marbre, qui doivent avoir été transportés de Rome.

Le premier volume de l'excellente histoire d'Anvers, écrite en flamand par MM. Mertens et Torfs, et publiée par la Société de Rhétorique de cette ville, contient le dessin d'un tombeau romain en marbre blanc, qui aurait été découvert près de l'ancienne abbaye de saint Michel, en 1608, mais dont le type est tellement italien, que nous n'hésitons pas à croire que ce monument n'ait été exécuté à Rome.

qui porte un amortissement paraboloïde tronqué, haut de 75 centim. [1].

Les tombeaux de luxe, élevés à des personnes distinguées, soit par leur opulence, soit par les hautes fonctions qu'elles avaient remplies, étaient des sarcophages ornés de sculptures ou avaient la forme de pyramides ou de tours à un ou plusieurs étages; tels étaient les mausolées des empereurs Auguste, Adrien [2] et Septime Sévère à Rome, et celui de Cecilia Metella près de la même ville; d'autres offraient l'aspect d'une rotonde percée d'arcades, comme le tombeau romain de saint Remi, en France.

Le plus remarquable de tous les monuments de ce genre, érigés dans la Belgique romaine, peut-être même dans toute l'étendue des Gaules, est le célèbre tombeau de famille des Secundini, sur les bords de la Moselle, au village d'Igel, à deux lieues de Trèves [3].

[1] On retira de ce tombeau une urne de plomb et quarante urnes de terre cuite, toutes remplies d'ossements calcinés, trois lacrymatoires de verre et deux grandes lampes de terre.

Un autre tombeau non moins intéressant est celui qui fut découvert en 1846, à Tongres et qui se trouve au Musée Royal d'Armures et d'Antiquités. C'est un bloc de pierre calcaire de 1 mètre 2 cent. de longueur sur 44 centim. de hauteur et 44 centim. de largeur. L'inscription tumulaire, supportée par deux génies, apprend que ce tombeau fut élevé par un Romain du nom de Nepos à sa femme Velmada, fille de Gangusso. Cette femme, comme l'indiquent son nom et celui de son père, était évidemment germaine de naissance, et suivant toute probabilité, une Tongroise.

[2] La vue du mausolée de l'empereur Adrien dans *l'Histoire de l'art Monumental*, par Batissier, est tout-à-fait inexacte; car loin d'être décoré extérieurement de deux rangs de colonnes superposés, ce mausolée ne présentait, comme celui de Cecilia Metella, qu'une simple tour ronde couronnée d'un entablement dorique.

[3] La meilleure description de ce mausolée, sur lequel les savants du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, et même encore dans le siècle actuel, ont émis des opinions plus paradoxales et plus absurdes les unes que les autres, est celle du savant archéologue allemand Kugler dans l'ouvrage précité de l'architecte Schmidt, 2[e] livraison.

On a trouvé dans différentes localités une foule d'inscriptions qui ont rapport à la famille des Secundini, originaire de la ville d'Aquilée, en Italie. De ce nombre est celle de l'autel votif de Nehalennia dont nous avons parlé plus haut.

Ce mausolée, construit en forme de tour ou plutôt de piédestal carré et élancé, a 71 pieds, 3 pouces de Rhin de hauteur, sur 16 pieds 4 pouces de largeur à la base, et 13 pieds 1 pouce de profondeur. Il est construit en grandes pierres reliées sans ciment. La partie principale, celle du centre, repose sur un socle de 8 pieds de hauteur, supporté par quatre degrés peu saillants, qui ont ensemble une élevation de 8 pieds 4 pouces. Elle est décorée aux angles de quatre pilastres d'ordre composite dont la base est formée d'un simple tore et les chapiteaux sont décorés de feuilles d'acanthe et d'une tête humaine au milieu de l'abaque. Leur entablement, richement sculpté, est surmonté à chacune des quatre faces d'un fronton, dont les angles



étaient jadis couronnés de statues ou d'autres ornements. Derrière ces frontons s'élève une flèche ronde et pyramidale, sculptée en forme de tuiles ou d'ardoises, de 14 pieds 10 pouces de hauteur. Elle est couronnée d'une espèce de chapiteau, portant aux angles quatre figures, les bras liés sur le dos et les jambes terminées en queues de serpent, et, au centre, quatre têtes d'hommes. Ce chapiteau supporte lui-même quatre bustes de femmes, les cheveux épars; ces bustes à leur tour soutiennent un globe portant en amortissement un aigle contre la poitrine duquel était placé une figure juvénile, représentant probablement Ganymède.

La surface entière du monument est couverte de sculptures symboliques que les bornes et le but de notre ouvrage nous dispensent de décrire. Le style de ces ornements indique que l'érection du monument d'Igel ne peut dater d'une époque postérieure de beaucoup au règne des Antonins.

On a découvert à Arlon et dans d'autres localités du Luxembourg de nombreux débris de monuments sépulcraux qui ont dû être, sinon aussi considérables, au moins construits avec le même luxe que celui d'Igel; mais ces restes étaient trop incomplets pour qu'ils pussent donner une idée assez exacte de la forme architecturale de ces mausolées [1].

Quant à ces tombeaux romains connus sous le nom de *Columbaria* et qui présentaient une chambre

[1] Voir les *Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tom. 2, pag. 255 et suiv., et l'ouvrage du P. Wiltheim, intit. *Luciliburgensia*, publié en 1842, à Luxembourg.

ronde ou carrée dans les parois de laquelle étaient pratiqués plusieurs rangs de petites niches cintrées remplies d'urnes cinéraires, ils paraissent avoir été peu en usage hors de l'Italie; dans la Belgique romaine on n'en a pas trouvé la moindre trace jusqu'ici.

ÉDIFICES CIVILS.

Les édifices et constructions civils des Romains se composaient du *forum* et des bâtiments qui en faisaient partie : la curie, la basilique, le trésor et la prison; du théâtre, de l'amphithéâtre, du cirque et de l'hyppodrôme, de la naumachie, des thermes et bains, des portiques, des arcs de triomphe et des colonnes triomphales, des routes, canaux et ports, des ponts, des égouts et aqueducs, et enfin des édifices privés, urbains et ruraux.

Le *forum* romain, qui répondait à nos marchés et places publiques modernes, présentait une enceinte ou cour oblongue, dont la largeur égalait les deux tiers de la longueur, entourée, à l'intérieur, d'un portique à un seul ou à deux étages de colonnes; ce portique servait à abriter les boutiques des débitants de toute espèce, qui y étalaient leurs marchandises. L'*area*, ou la partie à ciel ouvert du *forum*, pavée avec de grandes dalles, était décoré de statues et d'autres monuments érigés aux citoyens qui avaient bien mérité de la cité. Le *forum* avait plus ou moins d'étendue et était construit avec plus ou moins de luxe suivant l'importance et les richesses de la ville

à laquelle il appartenait. Dans les villes les plus populeuses et les plus opulentes, les portiques doivent avoir été bâtis de marbre; mais dans celles d'un ordre inférieur, et même dans les villes de second rang, telles que Pompeia, ils n'étaient construits qu'en pierre ou en brique, et recouverts de stuc peint en rouge ou en d'autres couleurs vives.

Si l'épithète d'*opus regium* dont Eumène qualifie le *forum* de Trèves, dans le panégyrique de l'empereur Constantin, n'est pas une hyperbole de rhéteur, ce *forum*, construit par ordre de ce prince, doit avoir été d'une certaine magnificence. Il n'en existe plus aujourd'hui le moindre débris, et sa position même est incertaine, bien que, selon toute apparence, il ait dû se trouver à proximité de la basilique dont nous parlerons plus loin.

Aucun document historique, aucune découverte archéologique, ne répand la moindre lumière sur les *forums* de Bavai, de Tongres et de Tournai, si tant est qu'il ait existé dans ces villes des *forums* construits sur le modèle de ceux des cités du centre de l'empire.

Outre le *forum* ou marché principal, il y avait dans les grandes villes des marchés spéciaux ou des halles pour la vente des fruits et légumes (*forum herbarium*), de l'huile (*forum olitorium*), de la viande (*forum boarium, suarium, macellum*) et d'autres denrées. C'étaient également des cours carrées ou oblongues, entourées d'un portique et dont l'étendue était en rapport avec leur destination. L'édifice qu'à Pompeia on a désigné longtemps

comme une caserne, a été reconnu plus tard avoir été un *forum* de cette espèce (*forum nundinarium*).

La curie était le lieu de réunion des Décurions ou magistrats municipaux des villes romaines; elle remplissait donc la destination de nos hôtels de ville; mais elle n'était pas composée, comme ces derniers, d'un nombre plus ou moins considérable d'appartements, et formait une seule salle avec quelques cabinets adjacents. Si cette salle était carrée, sa hauteur devait, suivant Vitruve, surpasser de la moitié la longueur d'un des côtés; et si elle formait un parallélogramme, la hauteur devait être égale à la moitié de la longueur d'un des grands et d'un des petits côtés réunis. « A la moitié de la hauteur de la muraille, dit l'architecte romain, il faut tirer, tout autour, une corniche en bois ou en stuc, autrement la voix de ceux qui discutent dans ces lieux s'élèverait au point qu'on ne pourrait l'entendre; mais au moyen de cette corniche, qui règne tout autour des murs, on entendra parfaitement la voix de ceux qui parlent, parce qu'elle l'empêchera de s'élever et de se dissiper dans les airs [1]. »

La basilique paraît avoir été rarement isolée; elle était presque toujours placée sur un des côtés longs du *forum* et avait alors pour toute façade les portiques du *forum* même. Le corps du bâtiment se trouvant ainsi sur un arrière-plan et hors de la vue, son extérieur était d'une architecture fort simple; il devait en être de même, en général, de tous les

[1] VITRUVE, *Archit.*, liv. V, ch. 2.

édifices publics, construits autour du *forum* et cachés par ses portiques, à l'exception peut-être de la curie.

La basilique profane formait, comme la basilique chrétienne, un parallélogramme auquel Vitruve donne une longueur double de la largeur et qui était terminé par une abside semi-circulaire. Les basiliques les moins considérables se composaient d'une seule nef; telles sont celles qui existent encore à Aquina et à Preneste, en Italie et une troisième dans les ruines de Palmyre. Il y avait cependant aussi de grandes basiliques à une seule nef, comme celle de Trèves, que nous décrirons plus loin. Mais généralement les basiliques d'une certaine étendue se composaient de trois nefs, formées par un seul ordre de colonnes, comme la basilique de Fano, bâtie sur les plans de Vitruve [1], ou de deux ordres superposés. Enfin quelques basiliques du premier rang paraissent avoir eu jusqu'à cinq nefs, formées par quatre rangs de colonnes. La couverture de toutes les basiliques, grandes ou petites, consistait en une simple charpente, posée à nu ou revêtue d'un plafond, divisée en caissons décorés de rosaces ou d'autres ornements de sculpture [2]. Les archéologues ne sont pas d'accord sur la question de savoir si les nefs étaient de hauteur égale, comme à la basilique Sessoriana (aujourd'hui l'église de Ste-Croix), à Rome, ou si, comme dans les églises, la nef centrale était plus élevée que les collatéraux. Les nefs servaient de lieu de réunion au peuple et aux négociants, et le long

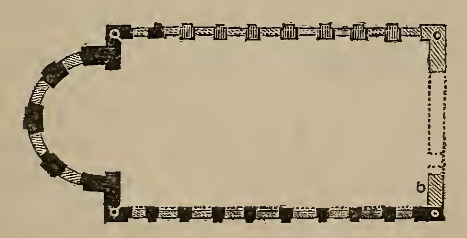
[1] Vitruve, *Archit.*, liv. V, c. 1.

[2] La nef centrale de quelques basiliques paraît avoir été à découvert.

des murs se trouvaient des échoppes et des étalages de marchands. L'abside *(bema, tribuna* [1]*)* formait le prétoire ou tribunal. Le fond était occupé par les sièges du préteur et des juges, séparés des plaideurs par une barrière en claire-voie, appelée *cancellum.* Dans quelques basiliques, l'abside paraît avoir encore été séparée des nefs par une colonnade transversale : telle était la célèbre basilique de Paul-Emile, à Rome, à en juger par les fragments du plan antique de cette ville, que l'on voit dans une des salles du Capitole [2].

La ville de Trèves possède non seulement la seule basilique chrétienne de l'époque romaine qui existe encore au nord des Alpes; mais on y admire en outre la basilique profane, la plus grande et la plus complète que l'on retrouve, de nos jours, dans toute l'étendue de l'ancien empire romain.

Ce monument, dont nous donnons le plan et les élévations extérieure et intérieure, telles qu'elles

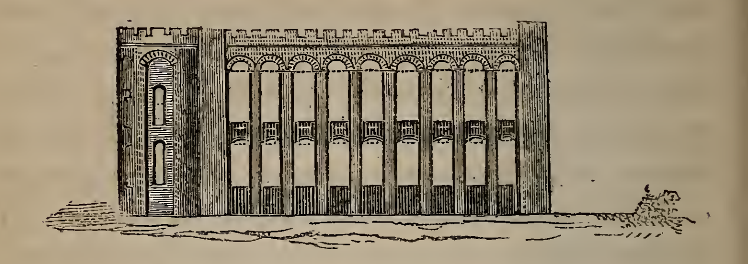


étaient primitivement, d'après les dessins de l'architecte Schmidt, est entièrement construit en grandes

[1] De ce mot *tribuna* est provenu le nom de tribunal donné aux cours de justice.

[2] Il paraîtrait aussi d'après ces fragments que la basilique émilienne était ouverte de toutes parts et sans murs d'enceinte; disposition qu'on observe aussi à la basilique grecque de Pestum. Mais les basiliques de cette espèce doivent avoir été peu nombreuses et généralement les basiliques étaient circonscrites par des murailles, percées de fenêtres dont les cintres étaient formés par de claveaux de briques, alternant souvent avec des voussoirs de pierres.

briques carrées, de 15 pouces de diamètre sur un pouce et demi d'épaisseur, à l'exception des fonde-

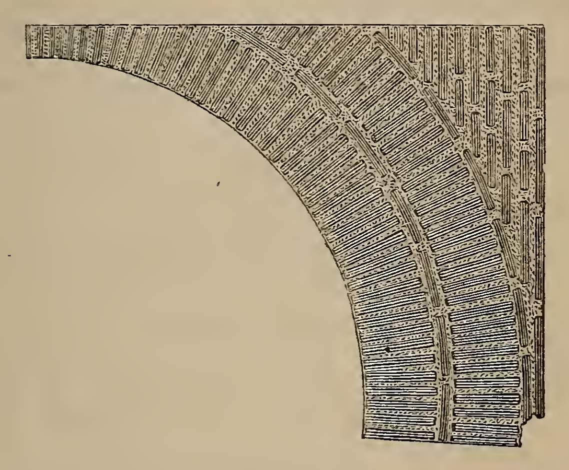


ments qui sont en pierres calcaires. Il présente un carré long terminé, à l'un des petits côtés, par une abside séparée de la nef unique par un grand arc



de 59 pieds 3 pouces de diamètre, et dont le cintre est formé de trois rangs de claveaux superposés.

L'entrée de la basilique se trouvait au petit côté opposé et se composait probablement de quatre portes. De chaque côté du tribunal, il y avait une entrée particulière pour les juges et les avocats. Les ailes latérales et l'abside étaient percées de deux rangées de grandes fenêtres cintrées, flanquées à l'extérieur de contre-forts, et dont les arcs sont formés, aux fenêtres supérieures, de triples claveaux et, aux fenêtres inférieures, d'un rang double de claveaux.



Ce système de décoration ne paraît pas avoir été étendu à la façade qui, d'après les débris existants, devait être d'une grande simplicité, sauf peut-être le portique qui a pu en orner la partie inférieure. Le pavé était formé d'un ouvrage de rapport, en marbres précieux; il reposait sur un hypocauste soutenu par de petites colonnes en briques, d'un pied 10 pouces de haut sur 8 pouces de diamètre et qui servait à chauffer la salle. Les murs intérieurs de la basilique étaient aussi revêtus, jusqu'à une

certaine hauteur, de plaques de marbres variés et le surplus devait être orné de peintures. Le toit, auquel on monte de l'extérieur par deux escaliers en hélice et fort étroits, placés aux angles de l'abside, était couvert en tuiles, dont on a retrouvé de nombreux fragments. Les créneaux, qui couronnaient les murs, avec les quatre petites tours aux angles du bâtiment, sont en pierre calcaire et en pierre de sable, et évidemment d'une date postérieure à la première construction.

La longueur totale de la basilique est de 233 pieds 4 pouces de Rhin, sa largeur de 96 et la hauteur jusqu'au toit de 98 à 100 pieds. Les murs ont 10 pieds d'épaisseur, et le pavé est élevé de 4 pieds 4 pouces au-dessus du sol extérieur.

La construction de ce monument date, sans aucun doute, du règne de Constantin; c'est évidemment la basilique dont le rhéteur Eumène attribue l'érection à cet empereur, dans le panégyrique prononcé devant lui en l'an 310, et qu'il qualifie également d'*opus regium* [1].

Sous les Francs, la basilique de Trèves devint une *villa regia* ou palais royal, puis un château fort, et c'est alors, sans doute, qu'elle fut surmontée de créneaux. Ce n'est qu'à la fin du XII[e] siècle, que les archevêques y fixèrent leur résidence, et la basilique conserva cette destination jusqu'au commencement du XVII[e] siècle, lorsque l'électeur Lothaire de Metternich fit commencer, en 1614, un nouveau

EUMENII, *Panegyr. Constantino Augusto*, cap. 22.
Delà probablement le nom de palais de Constantin, que porta la basilique au moyen âge.

palais, aujourd'hui converti en caserne. Les murs de la basilique étaient restés debout jusqu'alors, malgré toutes les vicissitudes et les métamorphoses qu'avait subies, au moyen âge, ce précieux monument de l'antiquité. L'électeur Lothaire en fit abattre le côté du nord et la moitié de celui de l'est. Son successeur, Pierre Christophe, continua cette œuvre de destruction. Un seul obstacle put l'arrêter, ce furent les frais énormes occasionnés par la démolition d'une bâtisse élevée avec tant de solidité.

De nos jours, il subsiste encore de la basilique de Trèves, l'abside en entier et le côté nord-ouest, jusqu'au-dessus du second rang de fenêtres; mais toutes les fenêtres ont été murées et remplacées par de petites ouvertures. Voici l'aspect que présente, ou plutôt que présentait naguère, cette face de



l'édifice, qu'on est occupé à rétablir dans sa forme primitive pour en faire une église luthérienne.

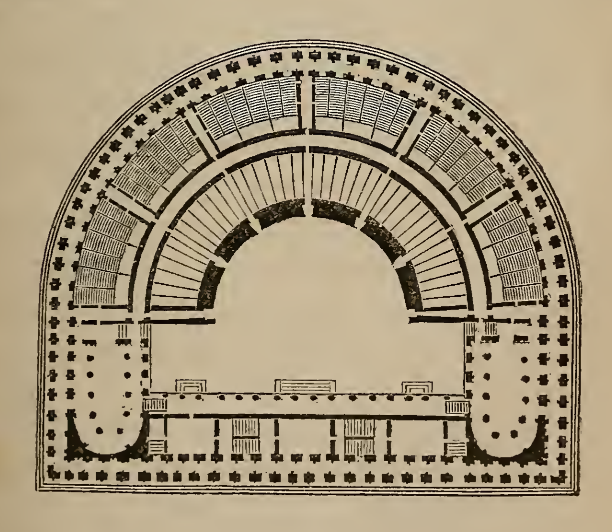
Le mur du côté opposé n'existe plus que jusqu'au second rang de fenêtres, dans une longueur de 22 pieds, et au-delà il n'a qu'une hauteur de 13 pieds 4 pouces au-dessus du sol extérieur. Le mur de la façade ne s'élève qu'à deux pieds hors de terre.

Dans le reste de la Belgique romaine on n'a découvert jusqu'ici aucune trace d'un monument, qui pourrait être considéré comme une basilique romaine.

Les *théâtres* romains différaient essentiellement des nôtres par la forme et par l'étendue. Leur plan présentait un demi-cercle dont les extrémités, un peu prolongées en lignes parallèles, étaient réunies par une ligne transversale. L'édifice se divisait en trois parties principales : l'endroit occupé par les spectateurs et qui portait le nom spécial de théâtre, l'orchestre et la scène. Pour que le lecteur puisse se former une idée exacte de ces dispositions, nous donnons ici le plan du théâtre de Marcellus, à Rome, le plus grand de tous les théâtres construits par les Romains : il avait 366 pieds de diamètre et pouvait contenir jusqu'à 30,000 spectateurs.

La partie semi-circulaire (*cavea*) du théâtre, destinée au public, était formée de deux ou de trois étages de gradins en pierres, bâtis en retraite les uns au-dessus des autres, et séparés par des paliers appelés *præcinctiones*. Ils étaient distribués en plusieurs sections (*cunei*) coupées perpendiculairement par des escaliers qui s'étendaient en forme de rayons depuis l'orchestre jusqu'au sommet des gradins. Le premier étage de gradins (*cavea prima*) était réservé aux juges, aux magistrats, aux généraux et aux prêtres. Les

femmes, les prolétaires et les esclaves étaient relégués sous la colonnade couvrant la plate-forme, qui couronnait l'étage supérieur (*cavea ultima*). Dans les petits théâtres il n'existait souvent qu'un seul étage de gradins. Chaque gradin avait un pied à un pied et demi de hauteur. Cette partie du théâtre était ordinairement établie dans le flanc d'une colline dont la pente favorisait la pose des gradins, facilitait l'exécution du travail et amenait une grande économie dans la dépense; mais si la nature du sol ne présentait pas cet avantage, les gradins étaient supportés par deux et par trois rangs d'arcades décorées extérieurement d'autant d'ordres de colonnes engagées ou de pilastres, le tout couronné par un attique. Les théâtres de Rome offraient tous cette disposition.



L'orchestre embrassait le terre-plein qui séparait les gradins de la scène. Chez les Grecs il était

destiné aux représentations mimiques, aux danses et aux chœurs de musique; mais dans les théâtres romains, où il remplissait moins d'espace, l'orchestre était occupé par les siéges des sénateurs et d'autres personnes de distinction. On y arrivait par deux grandes entrées latérales. De petits escaliers conduisaient de l'orchestre à la scène.

La scène, qui avait une longeur double du diamètre de l'orchestre, se composait du *pulpitum* (le *logeon* des Grecs) et du *proscenium*. Le *pulpitum* ou pupitre était la scène proprement dite, où avaient lieu les représentations théâtrales. C'était une plate-forme, élevée de 10 à 12 pieds dans les théâtres grecs, et seulement de cinq pieds dans les théâtres romains, et dont le mur de face, appelé *hyposcenium*, était enrichi de sculptures. Le *proscenium*, qui occupait le fond de la scène, présentait une façade richement décorée de marbre et de deux ou trois ordres de colonnes superposés. Elle était percée de trois portes, l'une, dite la porte royale (*valvæ regiæ*), au centre et les deux autres, appelées portes des étrangers (*hospitalitia*), sur les côtés; ces portes communiquaient au *postcenium* ou partie postérieure de la scène où se trouvaient les chambres ou foyers des acteurs, et elles livraient entrée aux chœurs, aux processions et à toute la pompe des spectacles.

La scène était la seule partie du théâtre qui ne fût pas à ciel découvert; mais pour garantir les spectateurs de la pluie ou du soleil, on étendait sur les gradins et l'orchestre un voile (*velarium*), au moyen d'une charpente posée sur des consoles

saillantes au sommet de l'édifice et de mâts plantés dans l'orchestre.

Enfin, derrière la scène s'élevait un portique quadrangulaire, si toutefois l'irrégularité du terrain n'y mettait obstacle. L'espace découvert qu'il entourait était orné de plantations qui en faisaient un jardin public.

Les théâtres, qui existaient dans presque toutes les villes grecques, étaient également communs dans les villes de l'Italie. Ils étaient plus rares dans celles de la Gaule Romaine. Dans les villes belges on n'a découvert aucune trace de théâtre romain, pas même dans celle de Trèves.

Les théâtres sont d'origine grecque; mais les *amphithéâtres*, destinés aux combats des gladiateurs et des animaux féroces, étaient particuliers aux Etrusques et aux Romains. Leur introduction à Rome est même d'une date assez récente; car le plus ancien ne remonte qu'au temps de César, et il n'était construit que de bois; le premier amphithéâtre en pierres fut celui que Statilius Taurus fit élever sous le règne d'Auguste.

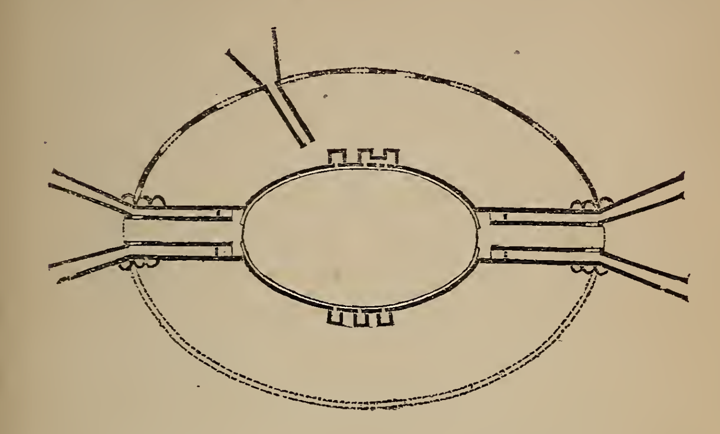
Le plan de l'amphithéâtre présentait un cercle parfait ou une ellipse; mais la figure elliptique était la plus généralement adoptée. C'étaient en quelque sorte les parties circulaires de deux théâtres, rapprochées par la base des demi-cercles, comme l'indique le nom même d'amphithéâtre (deux théâtres). L'espace du milieu, au niveau du sol et circonscrit par les gradins, s'appelait l'*arène* parce qu'il était couvert de sable. Là se livraient les combats des

gladiateurs et des bêtes féroces, dont les loges *(carceres)* étaient placées autour de l'arène sous le rang inférieur des gradins. Les avenues voûtées, par lesquelles s'introduisaient les spectateurs, portaient le nom de *vomitoria.* Entre l'arène et les gradins se trouvait un large fossé rempli d'eau (*euripus*) et un mur haut de 12 à 15 pieds qui portait le *podium*, galerie bordée d'un mur d'appui ou d'une grille en fer. Cette galerie réservée aux spectateurs de la plus haute condition, était séparée des gradins qui s'élevaient en retraite derrière elle, par un petit mur (*balteus*) richement décoré.

Il nous paraît indubitable qu'aucune des deux villes romaines de la Belgique actuelle, Tongres et Tournai, ne posséda un amphithéâtre, à moins qu'il n'ait été construit en bois ou en terre; dans le cas contraire, on en aurait certainement découvert quelques vestiges. Il en est de même du chef-lieu des Nerviens, Bavai, dont le cirque, que nous décrirons plus loin, a dû remplir cette destination; mais à Trèves il existe un des amphithéâtres les plus vastes qui aient été érigés par les Romains.

Les gradins de cet amphithéâtre n'étaient pas bâtis, comme ceux de Rome, de Vérone, de Capoue, de Pouzzoles, de Nîmes, d'Arles, de Pola, de Ségovie, en un mot, comme les gradins de la presque totalité des amphithéâtres romains qui nous sont connus, sur plusieurs rangs d'arcades superposées et ornées extérieurement de différents ordres de colonnes et de pilastres; l'amphithéâtre de Trèves était creusé tout entier dans les flancs d'une colline. Le grand axe de

l'ellipse avait une longueur de 455 pieds de Rhin, et le petit axe 386 pieds 9 pouces, dont 225 pieds



pour le grand axe de l'arène et 156 pieds 9 pouces pour le petit axe [1]. La longueur totale de l'amphithéâtre, y compris les entrées, était de 630 pieds; la superficie de l'arène, de 28,600 pieds [2], et celle des gradins, de 105,395. Ces derniers pouvaient contenir 57,000 spectateurs, d'après le calcul établi par les Romains eux-mêmes pour le Colisée, dont les gradins, d'une superficie de 160,901 pieds, donnaient place à 87,000 spectateurs.

Les gradins ont aujourd'hui totalement disparu; ils sont remplacés par des vignes. Cette disparition date probablement en grande partie du XIII[e] siècle, lorsque l'archevêque Jean I[er] abandonna l'amphithéâtre au couvent de femmes d'Hemmerod, comme

[1] Le grand axe de l'arène du Colisée, le plus grand amphithéâtre construit par les Romains, était de 260 pieds 2 pouces, et le petit axe de 155 pieds 2 pouces.

[2] Celle du Colisée n'était que de 33,853 pieds, 5,263 pieds de plus que celle de l'arène de Trèves.

une vieille masure bonne à abattre [1]; mais on en a encore retrouvé plusieurs siéges dans le déblai de ce monument, exécuté par ordre du gouvernement prussien en 1816 et 1817. On déterra alors aussi le mur de circonvallation de l'amphithéâtre, désigné par une ligne noire sur notre plan, la fraction d'un second mur de circonvallation qui entourait la colline du même côté et un *vomitoire* ou entrée des gradins, en partie voûté, marqué également sur le plan, et auquel devaient correspondre des vomitoires semblables, tant sur ce demi-cercle des gradins que sur le demi-cercle opposé. De cette époque date également le déblai de l'arène et des entrées principales de l'amphithéâtre. Ces dernières, dont l'une au nord, longue de 193 pieds, l'autre au midi, longue de 114 pieds $^1/_2$, se composaient de trois allées; celles du centre, larges l'une de 18 pieds 2 pouces et l'autre de 18 pieds 9 pouces, s'évasent considérablement à la sortie. Les allées centrales conduisaient à l'arène; les doubles allées latérales menaient aux gradins. Elles étaient voûtées en pierres de grand appareil, liées sans ciment, et leurs façades décorées d'arcades et d'entablements. Les murs latéraux, qui s'élèvent insensiblement en diagonale, sont construits en appareil irrégulier (*emplecton*) avec revêtement à petit appareil formé de pierres calcaires de 4 à 5 pouces de hauteur, sur 5 à 7 pouces de largeur. Le mur de circonvallation

[1] L'acte de donation, daté de 1211, porte que l'archevêque « considérant qu'à l'avenir ces murs ne porteront que peu ou point d'avantage au bien public, ainsi qu'ils n'ont été d'aucune utilité depuis des siècles, fait don de ces ruines et murailles à, etc., etc., pour qu'ils puissent servir au susdit couvent à tel usage qu'il croira convenable. »

de l'arène, qui devait avoir primitivement environ 11 pieds de Rhin de hauteur, et qui s'élève encore à 7 pieds de terre, appartient au même système de construction. Il est bordé d'un canal (*euripus*) creusé dans le roc, et qui, en temps de pluie, déversait l'eau par un conduit souterrain dans le vallon voisin. Au centre de ce mur et aux quatre côtés de l'entrée de l'arène, s'ouvraient des portes conduisant à des caves voûtées, servant probablement de *carceres* pour les animaux et de lieu de retraite pour les gladiateurs. D'autres ouvertures de portes, qu'on remarque aux murs de l'arène, datent évidemment d'une époque postérieure à celle de la construction du monument. Les espèces de tours semi-circulaires qui flanquaient intérieurement les murs latéraux des entrées, n'étaient pas, comme on l'a cru, des fortifications ajoutées à l'amphithéâtre à l'époque des invasions des Francs; leur destination était de garantir ces murs contre la poussée des terres.

La construction de l'amphithéâtre de Trèves paraît remonter aux premières années du règne de Constantin; car cet amphithéâtre et le cirque, dont Eumène attribue l'érection à cette empereur, ne sont vraisemblablement qu'un seul et même édifice. En effet, c'est sous le nom de cirque que l'on désignait souvent les amphithéâtres du temps de ce rhéteur; et, comme il compare le cirque de Trèves à celui de Rome, c'est-à-dire au Colisée [1], s'il avait

[1] *Video circum maximum, æmulum, credo, romano.* (EUMENII *Panegyr. Constant.*)

existé dans la première de ces villes un cirque proprement dit, on devrait sans doute voir encore des restes plus ou moins considérables d'un monument dont Eumène parle avec tant d'emphase; cependant jusqu'ici on n'y a pas découvert le moindre vestige d'un monument semblable.

Le *cirque*, édifice destiné aux courses de toute espèce, mais principalement à celles des chars, et aussi, à défaut d'amphithéâtre, aux combats des gladiateurs et des animaux féroces, etc., était formé de deux longues lignes parallèles de gradins ou de talus en terre, comme le Champ-de-Mars à Paris; ces deux lignes se rejoignaient à une des extrémités par une portion de cercle, dont le centre était percé d'une grande porte d'entrée, dite porte triomphale, parce que c'est par cette porte que sortaient les vainqueurs. A l'autre extrémité les lignes des gradins ou du talus étaient réunies par les *carceres* qui servaient de remises aux chars et d'écuries aux chevaux; ils étaient couverts en terrasse, occupée par les spectateurs d'élite, et avaient des façades décorées avec plus ou moins de luxe. Ces *carceres* étaient tous numérotés et disposés obliquement et c'est là que les courses avaient leur point de départ. La carrière (*area*) circonscrite par cette enceinte, en était séparée par un canal (*euripus*), destiné à garantir les spectateurs contre les écarts des chars et des coursiers. Le centre de l'*area* était divisé dans sa longueur par la *spina* [1], espèce de

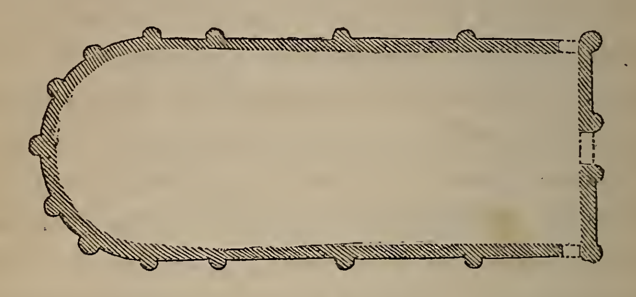
[1] Le stade des Grecs différait du cirque romain en ce que la carrière n'avait pas de *spina* et était parfaitement libre.

plate-forme peu élevée, décorée de statues, d'autels et parfois, au centre, d'un obélisque; à chaque extrémité se trouvaient un petit édicule, formé de quatre colonnes, et les bornes ou *meta*, autour desquelles les concurrents devaient passer sept fois et qui étaient composées de trois cônes placés sur le même piédestal et terminés en forme d'œuf. La *spina* n'était pas construite en ligne parallèle avec les deux rangs de gradins occupés par les spectateurs, mais obliquement, de manière à laisser au point de départ des courses un espace libre assez grand pour que tous les chars, les chevaux ou les coureurs, pussent se ranger l'un à côté de l'autre.

L'*hippodrome*, destiné comme le cirque aux courses à cheval et en char, ne différait guère du cirque; il était seulement construit avec plus de simplicité. Il formait un long trapèze, entouré d'un mur à hauteur d'appui, et qui, se rétrécissant peu à peu en se rapprochant de son extrémité, où était placée la borne *(meta)*, se terminait en éperon de navire. Les *carceres* ou remises étaient placés sur les deux côtés de l'hippodrome. La borne était posée de manière à ne laisser d'espace libre que pour le passage d'un seul char. Une tranchée en pente douce entourait le terre-plein qui portait la borne, afin que, si un char venait à se briser, celui qui le conduisait pût y descendre, remonter et se rapprocher de la *meta*.

La ville de Bavai renferme encore des restes importants d'un cirque, qui avait 277 mètres de long sur 92 mètres 33 centim. de large, dont 180 mètres

pour la longueur de l'arène et 92 mètres 33 centim. pour la largeur [1]. Nous en reproduisons le plan, tel qu'il a été gravé dans le 2e supplément des *Antiquités romaines et gauloises* de De Bast, mais en supprimant la ligne courbe, par laquelle l'auteur divise, sans motif réel, le centre de l'arène.



Les murs d'enceinte, construits en blocaille avec un revêtement de moellons de quatre pouces de diamètre, alternant de distance en distance avec deux rangs de grosses tuiles, subsistent encore en grande partie sur les deux côtés parallèles et au petit côté semi-circulaire qui les reliait ; mais la partie antérieure du cirque a totalement disparu. Ces murs sont flanqués, dans tout leur périmètre, de tours rondes peu saillantes qui, bien que de même appareil, sont évidemment d'une origine postérieure au reste de la construction. Elles y ont été adossées, sans doute, pour renforcer les murs contre la poussée des gradins et leur servir d'arcs boutants ; peut-être aussi dans l'intention de faire de ce cirque un point de défense ; ce qui expliquerait la dénomination de château, que le cirque reçut au moyen âge, et celle

[1] *Bavai*, par Lebeau, p. 34.

de la rue du Châtelet, que porte encore aujourd'hui la rue qui conduit à ce monument. Il ne reste plus la moindre trace des gradins, des *carceres*, ni de la *spina*; néanmoins on a retrouvé une des *meta*, composée de trois bornes en forme de pain de sucre; elle est déposée actuellement au musée de Douai.

De 1826 à 1830, on a pratiqué des fouilles considérables sur l'emplacement du cirque de Bavai. Elles ont fait découvrir un angle de la façade, plusieurs chapiteaux de colonnes composites et de vastes souterrains, consistant en deux galeries parallèles, séparées par une rangée de piliers carrés et régnant des trois côtés du monument. Ces galeries (*cryptoporticus*) étaient éclairées par des abat-jours et avaient été décorées de peintures murales, dont on a encore retrouvé les vestiges. Les voûtes à plein cintre, qui les recouvraient, s'appuyaient d'un côté sur les piliers et de l'autre sur des pilastres adossés aux murs. Les piliers et les pilastres étaient construits en petites pierres cubiques, alternant avec des chaînons de briques. Les voûtes étaient entièrement bâties de briques.

Plusieurs renfoncements carrés, d'environ deux mètres de profondeur, avaient été ménagés dans la galerie du fond, qui répondait à l'hémicycle du cirque; d'autres, de forme semi-circulaire et beaucoup plus larges et plus profondes que les premières, se trouvaient le long des deux galeries parallèles. Deux entrées, l'une au midi, l'autre au nord, donnaient accès à l'arène.

La gravure ci-jointe, exécutée d'après les dessins de l'architecte Niveleau, sous la direction duquel

furent exécutées les fouilles, reproduit exactement une de ces galeries.



On a aussi constaté que les murs d'enceinte du cirque étaient doubles jusqu'à une certaine hauteur et que l'entre-deux offrait un vide assez large pour qu'il fût permis de circuler librement dans cette espèce de couloir.

Les *Naumachies* étaient de vastes bassins, remplis d'eau, sur lesquels on représentait des scènes nautiques de toute espèce. Il y avait rarement des édifices spéciaux pour ces sortes de spectacles qui se donnaient ordinairement dans l'arène des cirques et des amphithéâtres qu'on inondait à cette fin, au moyen de tuyaux qui communiquaient avec les aqueducs publics.

Les Grecs et les Romains faisaient un usage beaucoup plus fréquent des *bains* que les peuples modernes de l'Europe, à l'exception des Turcs et des Russes. Non-seulement chaque hôtel ou maison de maître *(domus)* avait son bain particulier, mais il y avait dans chaque ville, et même dans toute bourgade un peu considérable, des bains publics, dont l'entrée était gratuite.

Les bains complets étaient composés de huit pièces. 1° Le *spoliatorium* ou *apodyterium*, où l'on quittait ses habits que l'on remettait entre les mains de gardes, appelés *capsarii*. 2° Le *frigidarium* ou salle des bains froids, vaste pièce terminée en hémicycle et avec un grand bassin au centre [1]. 3° Le *spheristerium*, *coryceum*, salle d'exercices. 4° Le *tepidarium*, salle où l'on entretenait une chaleur tempérée, pour prévenir le danger résultant du passage trop subit du bain chaud dans un endroit non échauffé. 5° Le *sudatorium*, *laconicum*, ou bain de sueur. Cette salle était construite en forme de rotonde, couverte d'une coupole, au centre de laquelle s'échappait la vapeur par une ouverture, que l'on ouvrait et fermait à volonté au moyen d'un bouclier rond (*clypeus*). Le diamètre de cette salle devait être, suivant Vitruve, égal à sa hauteur jusqu'à la naissance de la voûte. Le nom de *laconicum* dérivait de celui du poêle qui servait à chauffer la salle et qui venait originairement de la Laconie. 6° Le *caldarium* ou bain chaud, entouré d'une galerie nommée *schola*, formée de deux gradins, servant de reposoir aux gens qui ne se baignaient pas. Outre le bassin, *piscina*, qui occupait le centre de la pièce, d'autres baignoires, *labra*, *solea*, *alvei*, étaient parfois enchassées dans le pavé. 7° L'*unctuarium* ou *eleothesium*, salle où l'on se frottait le corps d'essences grasses avant d'entrer au bain et après

[1] Il y avait aussi au fond de la cour entourée de portiques qui précédait ordinairement les bains, un bassin couvert d'un toit soutenu par deux colonnes et appelé *baptisterium*, qui servait à ceux qui voulaient prendre le bain froid en plein air.

en être sorti. 8° L'*hypocaustum*, *præfurnium* ou calorifère. C'était un lieu souterrain où plusieurs rangs parallèles de piliers de briques carrées ou cylindriques, de deux pieds de hauteur et maçonnées avec de l'argile, portaient des carreaux de deux pieds de diamètre, sur lesquels posait le pavé des salles du bain. Un grand fourneau communiquait la chaleur à ces dernières au moyen de tuyaux en terre cuite placés dans l'interstice des murs[1]. L'eau destinée aux bains était conservée dans un réservoir, *aquarium*, et chauffée au moyen d'un système de vases appelés *milliaria* parce qu'ils contenaient mille mesures d'eau.

L'intérieur des bains était orné avec plus ou moins d'élégance, selon l'importance de la localité ou la fortune du propriétaire; mais l'architecture extérieure était généralement de la plus grande simplicité et ne présentait qu'une enceinte de murs nus flanqués de quelques absides.

Les *thermes*, d'origine purement romaine et dont les plus anciens furent ceux que Marcus Vipsanius Agrippa fit construire à Rome, étaient non-seulement destinés à des bains, mais encore, comme les gymnases des Grecs, à tous les exercices du corps et à l'étude des sciences. On y trouvait, à côté des bains, des palestres, des bibliothèques, de vastes portiques, des promenades plantées d'arbres, etc. Aussi l'enceinte de ces édifices occupait-elle un espace très-étendu, comme le témoignent encore les ruines des

[1] Notre musée d'antiquités contient plusieurs colonnes en briques et des conduits de chaleur provenant d'hypocaustes découverts à Bavai et dans la *villa* romaine de Fouron-le-Comte, dont il sera parlé plus loin.

thermes de Titus, de Caracalla, d'Alexandre Sévère et de Dioclétien à Rome. Mais quelle que fût d'ailleurs la magnificence déployée à l'intérieur des thermes, l'enceinte extérieure était construite avec autant de simplicité que celle des bains. Ce genre de monuments n'exista d'ailleurs que dans quelques-unes des villes les plus opulentes et les plus populeuses de l'empire romain.

On a pris pour des thermes un grand monument romain, dont il subsiste encore des parties considérables à Trèves, à proximité de la basilique. A l'extérieur, cet édifice avec ses absides a effectivement quelque ressemblance avec les thermes de Rome, mais lors des fouilles que l'on a exécutées il y a quelques années, on n'a trouvé aucune trace de bains. L'architecte Schmidt, chargé de la direction des travaux, en a conclu que ces ruines n'appartenaient pas à des thermes; dans son opinion, c'étaient les restes d'un palais impérial, élevé par ordre de l'empereur Constantin. D'un autre côté, notre savant ami M. Bock, dont l'avis est d'un grand poids en archéologie, prend ces ruines pour celles de la célèbre *schola palatina* ou université, dont il est parlé dans le décret de l'empereur Gratien [1], qui fixe les traitements des professeurs des villes principales de la Gaule; école dans laquelle enseignèrent les rhéteurs Cl. Mamertin et Eumène, Harmonius et Ursule, qualifié par Ausone d'illustre collègue d'Harmonius [2].

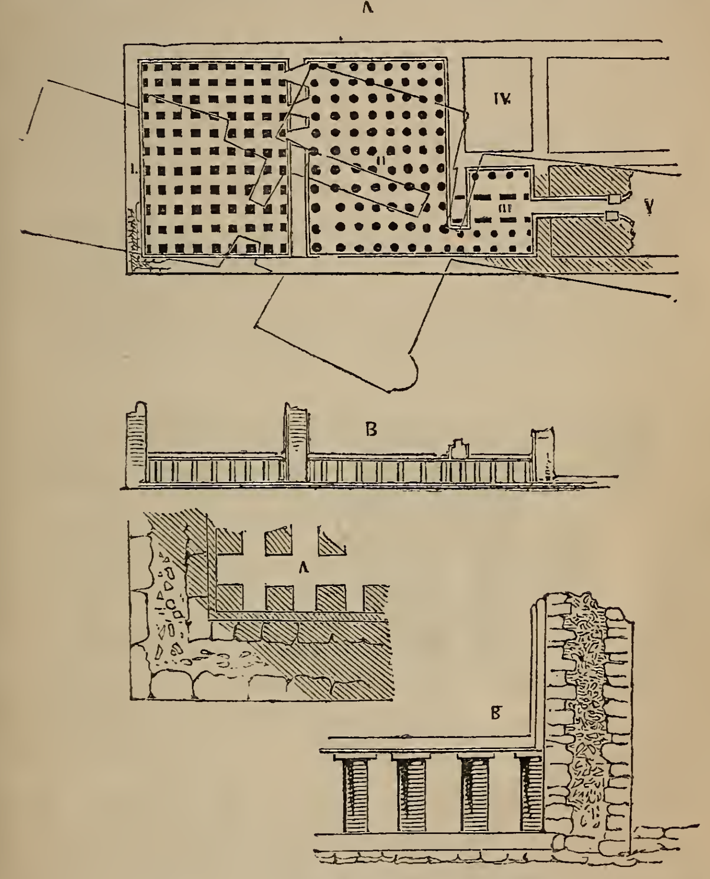
[1] *Cod. theod. lex* 11 *de medicis et profess.*
[2] Ausonii *Mosella*, v. 382-384.

Ce qui a pu induire les savants à regarder ces débris, comme appartenant à des thermes, c'est, outre leur forme extérieure, l'hypocauste ou calorifère que l'on y a découvert. Mais on le sait aujourd'hui, ce n'étaient pas uniquement les bains qui avaient un *præfurnium* ou hypocauste ; à défaut de cheminées, tous les édifices romains, publics ou privés, d'une certaine importance, étaient échauffés au moyen de tuyaux en terre cuite. Ainsi, la ruine romaine que l'on a découverte à Maestricht, en 1840, en creusant les fondements d'une cave, dans la rue dite *Groote Stokstraat*, et que M. Leemans, directeur du Musée d'antiquités de Leide, a prise pour un bain romain, a pu fort bien être tout simplement l'hypocauste d'un grand édifice public ou privé. Nous reproduisons, sur une moindre échelle, le plan qui accompagne l'intéressante notice publiée par M. Leemans, sur cette importante découverte [1].

Le sol de cet hypocauste A est formé d'abord d'une couche de silex concassé, surmontée d'un lit de chaux et de briques pilées (*testa contusa*). Sur cette base se dressent plusieurs rangées de colonnettes en tuiles carrées (I) et rondes (II), disposées parallèlement et surmontées chacune d'une grande tuile carrée, qui supportait le pavé des salles. Ce pavé était composé lui-même de grandes tuiles, sur lesquelles était étendue une couche de ciment et de tuiles pilées, semblable à celle sur laquelle étaient assises les colonnettes.

[1] C. LEEMANS, *Romeinsche oudheden te Maestricht*. Leyd. 1843, in-8° et atlas in-4°.

La gravure B offre une élévation de cet hypocauste avec le mur d'enceinte et le mur qui séparait les deux divisions de colonnettes. Le premier de ces murs était en *emplecton* avec revêtement de petites

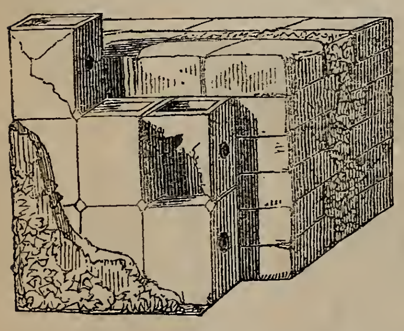


pierres calcaires grossièrement taillées. Il paraît avoir été recouvert, à l'intérieur de l'hypocauste, de tuiles posées à plat. Dans les salles, il était enduit d'une couche épaisse de ciment peinte à fresque. Le mur mitoyen était entièrement construit

de tuiles superposées. Les murs de l'hypocauste (v) étaient bâtis en blocs irréguliers d'une pierre rougeâtre, maçonnés avec de la terre glaise [1]. Ils étaient, ainsi que le pavé, recouverts de tuiles posées de champ. A l'entrée du conduit n° III se trouvaient deux blocs de fer qui portaient la grille du fourneau dont quelques débris subsistaient encore.

D'autres fragments de grilles en fer ont été trouvés dans les trois ouvertures qui coupent le mur mitoyen.

Les murs de la salle de l'hypocauste n° I étaient garnis tout alentour de tuyaux en terre cuite, en forme oblongue, qui servaient à conduire la chaleur dans les salles supérieures.



Ces tuyaux se communiquaient, non-seulement par leurs ouvertures inférieures et supérieures, mais encore par des trous ronds percés dans les côtés [2]. Ils étaient attachés aux murs au moyen de crampons de fer à larges têtes, et revêtus d'une épaisse couche de chaux.

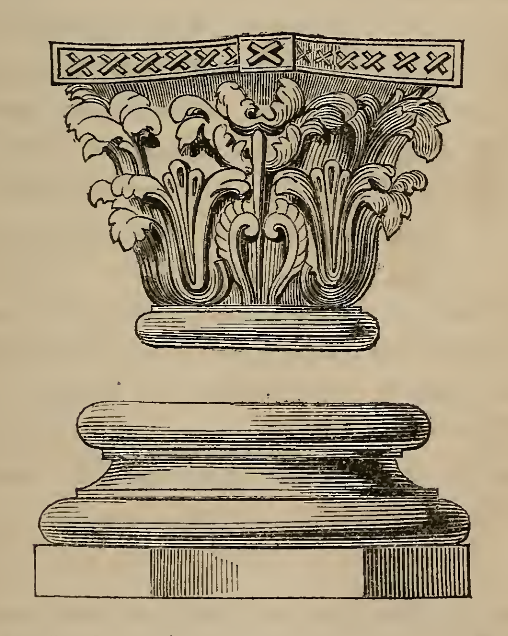
La salle n° II contenait aussi des tuyaux, mais seulement au nombre de trois et posés contre le mur qui faisait face à l'hypocauste.

Outre un bas-relief représentant un torse de

[1] On employait ici de la terre glaise au lieu de chaux, parce que cette dernière se serait fondue par la chaleur.

[2] Un tuyau semblable, provenant de la ville de Bavai, se trouve au Musée d'Armures et d'Antiquités.

femme, une petite figurine en terre de pipe, des bois de cerf travaillés, quelques ossements d'animaux, des monnaies romaines, des poteries et ustensiles de ménage et des objets de toilette, on a retiré de ces fouilles deux bases attiques en pierre calcaire; à la forme octogone de la plinthe qui leur sert de soubassement, M. Leemans croit qu'elles datent d'une époque postérieure à la domination romaine. Il suppose qu'elles ont appartenu à l'église de la Vierge, réédifiée par saint Monulphe au VIIe siècle, et leur rapporte un chapiteau corinthien, découvert en 1838 dans les fondements de la tour démolie de l'église de St-Nicolas; ce chapi-



teau est de la même pierre et les ornements l'abaque appartiennent au style byzantin.

Qu'il y ait eu des bains publics à Trèves, c'est ce qui ne paraît souffrir aucun doute. Le P. Wiltheim assure qu'on en a retrouvé des vestiges près du pont romain construit sur la Moselle [1] et d'après d'autres auteurs, on aurait également découvert, en 1701, des restes de bains dans l'enceinte du couvent des Capucins, aujourd'hui le marché au bétail. Mais, en supposant que ces découvertes ne se soient pas bornées à de simples hypocaustes, les savants qui en ont parlé les premiers ne sont pas entrés dans des détails assez étendus, pour que l'on puisse s'en former une idée, même superficielle.

La découverte de thermes ou de bains publics à Bavai, lors de la reconstruction de l'église, vers la fin du XVIe siècle, n'est pas mieux constatée, car ces ruines étaient tellement informes, que les uns les prirent pour des débris de bains, et les autres pour les restes d'un amphithéâtre. « Aussi, dit M. Lebeau, la description des bains de Bavai, insérée dans différents ouvrages, n'est-elle apparemment qu'un jeu de l'imagination [2]. » Mais dans une fouille, faite en 1830, à proximité de la même église, les ouvriers déblayèrent à 2 mètres 50 centimètres de profondeur, sous un pavé de larges dalles de pierre bleue, un hypocauste presque entier, lequel, suivant toute probabilité, n'a jamais fait partie d'un bain [3]. Il est à supposer néanmoins que le nom

[1] Il se trompe avec d'autres savants et l'architecte Schmidt, lorsqu'il prétend que le vers 337 du poëme d'Ausone intitulé *Mosella* concerne les bains de Trèves.

[2] LEBEAU, *Bavai*, p. 30.

[3] M. Ternisien en donne la description suivante, dans le *Mémorial Encyclopédique*, n° 168 : " Largeur 9m50; profondeur 7,20; hauteur 0,90; distance des piliers 0,41;

de *rue des Bains*, que porte encore une rue de Bavai, plus éloignée du centre de la ville moderne, n'est pas étranger à l'existence de bains romains dans l'ancien chef-lieu des Nerviens.

En somme, nous croyons pouvoir avancer que jusqu'ici on n'a pu constater, avec certitude, la découverte d'aucun bain public de l'époque romaine, dans toute l'étendue de la Belgique actuelle et de ses anciennes dépendances.

Quant aux prétendus thermes de Trèves, dont nous avons parlé plus haut, quelle qu'ait été la destination de ce monument, il est trop remarquable pour que nous n'en donnions pas une courte description, accompagnée du plan levé par l'architecte Schmidt, d'après les fouilles exécutées en 1816 et plus tard [1], et d'une élévation extérieure de la partie principale qui existe encore.

Cet édifice présentait un parallélogramme, d'environ 400 pieds de Rhin de largeur, sur 350 de profondeur, et dont l'extrémité se terminait

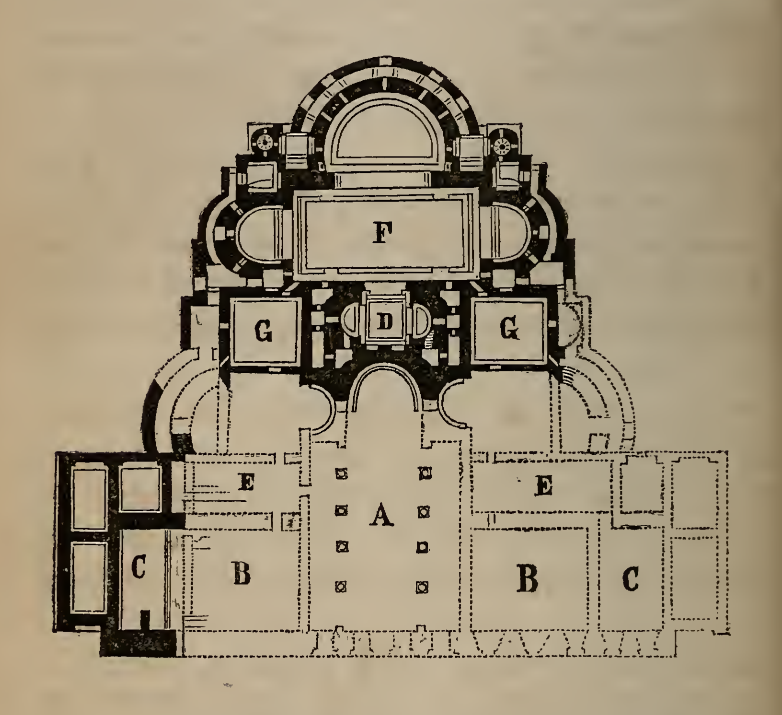
équarrissage de ces piliers 0,22; ils se terminent au sommet, par deux briques plus grandes que les autres; la première a 0,30 carrés, la seconde 0,45, ils soutiennent un plafond formé de grandes briques, ayant 0,57 carrés. Dans le milieu de la largeur, on trouve une voûte qui aboutit à l'hypocauste; elle a 1,10 de largeur.

« Les briques formant les piliers sont jointes avec de la terre glaise, excepté les deux du haut qui le sont avec du ciment. L'aire est composé d'une couche de ciment épaisse de 12 ou 15 centimètres. Au-dessus des grandes briques, qui forment le plafond, il existe également une couche de ciment de la même épaisseur.

« Contre les murs latéraux, revêtus également d'une couche de ciment, viennent s'ouvrir, dans l'hypocauste, des tuyaux en terre cuite, très-rapprochés les uns des autres (ils se touchent) : le mur en est privé. Les murs au haut desquels il existe des tuyaux, sont chargés d'une forte couche de suie, ainsi que l'entrée de ces tuyaux. .... Au-dessus de cet hypocauste, existe une partie d'appartement, dallée avec de grands carreaux de pierre bleue. »

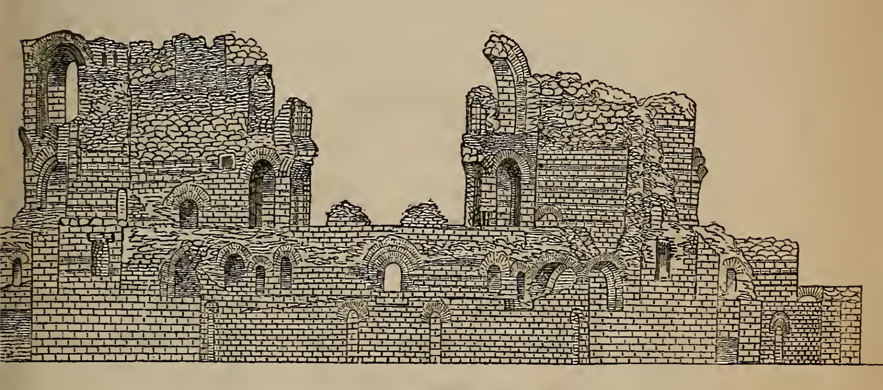
[1] Les lignes du plan, d'une couleur plus foncée, désignent les parties encore existantes du monument ou celles dont on a déblayé les substructions.

en demi-cercle par trois absides. Les murs, hauts d'environ 64 pieds, étaient formés d'un noyau de blocaille et de ciment romain (*emplecton*), avec un parement à petit appareil, composé de pierres cubiques de 5 pouces de diamètre, et alternant, au-dessus



du soubassement, avec des assises de tuiles d'un à deux pieds de diamètre, sur un pouce et demi d'épaisseur. Le toit était également couvert en tuiles. A l'exception peut-être de la façade, dont il n'existe plus de vestiges, l'extérieur du monument était de la plus grande simplicité et ne présentait que des murs unis, couverts d'un badigeon rouge. Il y avait pour tout ornement une double rangée de

grandes fenêtres cintrées, percées dans les absides. Les cintres se composaient de deux et de trois rangs de claveaux en briques. Plusieurs ouvertures inférieures du bâtiment ont jusqu'à cinq rangs superposés de ces claveaux.



Par un portique, composé d'une suite d'arcades et précédé d'un perron, qui décorait, sans doute, la façade, dont on n'a déblayé que l'angle gauche, on pénétrait dans la salle A. Cette salle avait une largeur de 93 pieds 6 pouces et, suivant toute probabilité, une longueur de 116 pieds, non compris l'abside semi-circulaire qui la terminait [1]. La hauteur de la salle devait être égale à sa longueur, de sorte que le comble dominait de beaucoup les autres parties de l'édifice. Elle n'avait point de voûte et son plafond était supporté par deux rangs de colonnes [2] qui divisaient la salle en trois nefs; la nef

[1] M. Schmidt conjecture qu'elle servait de salle d'audience à l'empereur, dont le siége se serait trouvé dans l'abside, fermée par un voile.

[2] A en juger par un fût retiré d'un des couloirs voisins, ces colonnes étaient de marbre bleuâtre.

centrale avait une largeur de 50 pieds, égale à celle de l'abside.

Les salles B B, C C, avaient chacune 59 pieds de longueur dans œuvre et ont dû avoir la même hauteur. A l'exception de ces salles, de celle qui est marquée D, peut-être aussi de celles qui sont indiquées par les lettres E E, toutes les autres étaient simplement plafonnées.

Les murs de la salle F, longue de 117 pieds 7 pouces, et large de 64 pieds 1 pouce, ont encore en quelques endroits une hauteur de 61 pieds. L'élévation primitive était probablement de 68 pieds [1]. La grande abside, qui lui fait face, a 64 pieds 4 pouces de largeur dans œuvre et 49 pieds 6 pouces de profondeur. Quant aux deux petites absides latérales, celle de gauche a 29 pieds 7 pouces $^1/_2$ de largeur, sur 31 pieds 8 pouces de profondeur, et celle de droite 31 pieds 1 pouce de largeur, sur 30 pieds 6 pouces de profondeur. Les deux escaliers en hélice, qui existent encore entre ces trois absides, conduisaient au faîte de l'édifice.

La plupart des salles étaient pavées en marbres rapportés, provenant du pays ou tirés de l'Italie [2]. Les murs étaient également couverts de marbre jusqu'à une certaine hauteur, et le reste peint à fresque par larges bandes parallèles de diverses couleurs sur fond rouge, brun foncé et jaune tendre. Un fragment de mosaïque, trouvé parmi les

[1] Dans l'opinion de M. Schmidt, cette salle était la salle de festin et peut-être aussi la salle d'audience pendant l'hiver, car la salle A ne pouvait être chauffée.

[2] On y trouva jusqu'à 30 espèces de marbres différents.

décombres, témoigne que ce genre d'ornementation entrait aussi dans la décoration du monument.

Les salles F et G G, étaient chauffées au moyen d'un hypocauste placé dans les couloirs voisins, qui étaient plus bas que ces salles avec lesquelles ils communiquaient par des portes cintrées plus ou moins larges. Les voûtes de ces couloirs étaient percées de tuyaux carrés en terre cuite, qui servaient de ventilateurs.

A l'édifice que nous venons de décrire, se joignaient au nord-ouest d'autres grandes constructions que M. Schmidt suppose avoir servi de résidence à l'empereur et dont on a retrouvé, à différentes époques, des fondements et des voûtes souterraines.

Soit que ce monument ait été un palais impérial, bâti par Constantin, comme le suppose M. Schmidt, ou la célèbre université romaine de Trèves, soit qu'il ait eu une autre destination [1], il est certain qu'il exista dès le commencement du IVe siècle, à Trèves, comme dans les autres villes principales de l'empire romaine, un palais des empereurs, ainsi que l'atteste Eumène dans le panégyrique prononcé devant l'empereur Constantin [2], mais ce palais n'était probablement que celui du préfet des Gaules, qui résidait à Trèves depuis le IIIe siècle, et sur lequel nous ne possédons aucun renseignement.

Un fait qui semble prouver que la construction du monument, date du règne de Constantin c'est

[1] MM. Steininger et Reuvens, professeur d'archéologie à Leyde, en faisaient un théâtre à jour et pantomimique. Cette opinion ne mérite pas une réfutation.

[2] *Sacrum istud palatium non candidatus imperii, sed designatus intrasti*, etc., c. 4.

que les tuiles qui entrent dans sa construction portent les mêmes noms de tuiliers que celles de la basilique précédemment décrite. Le nom de palais d'Hélène, qu'il reçut au moyen âge, vient encore à l'appui de cette conjecture. Au reste, il ne doit pas être demeuré longtemps intact, car sur l'emplacement de l'aile gauche, on a retrouvé les fondements d'une maison construite d'après le système romain, et dont l'érection ne peut avoir été postérieure à la fin du ve siècle. Mais la démolition d'une grande partie de l'édifice date du milieu du XIIIe siècle; et elle fut effectuée, suivant le témoignage d'un auteur contemporain, par les habitants de Trèves eux-mêmes, pour empêcher leurs ennemis d'en faire une place forte [1]. Les travaux exécutés par ordre du gouvernement prussien, en 1817, ont rendu leur forme première aux ruines étendues qui subsistaient encore de ce monument.

Les *portiques* étaient un des ornements principaux et les plus ordinaires des villes romaines dont ils décoraient, comme nous venons de le voir, les places et marchés, les théâtres, les thermes et autres édifices publics; mais pris isolément et comme monuments spéciaux, on ne les rencontrait guère que dans les villes de premier ordre. Ils avaient alors la forme circulaire des *crescents* anglais et de la Place des Barricades à Bruxelles, ou présentaient, comme le jardin du palais royal à Paris, une vaste enceinte

[1] THOMÆ CANTIPRATANI *Bonum universale de proprietatib. apum*, lib. II, c. 52.

carrée ornée de plantations, de statues et de fontaines. Il est douteux qu'aucun portique de cette espèce ait jamais décoré une des villes de la Belgique romaine, sans en excepter même la cité de Trèves.

Outre les statues et les inscriptions lapidaires, les Romains avaient diverses espèces de monuments commémoratifs, pour rappeler un événement mémorable ou la mémoire de quelque personnage illustre par ses actions ou par la haute position qu'il avait remplie : c'étaient les obélisques, les colonnes historiques ou triomphales et les arcs de triomphe. Nous dirons peu de chose des premières espèces de ces monuments, dont on n'a trouvé nulle trace dans la Belgique romaine.

L'*obélisque* était un monolithe, ordinairement de granit rose, à quatre faces, quelquefois haut de cent pieds et au delà; l'épaisseur diminuait de la base au sommet qui se terminait en pyramide. Les arêtes en sont fort vives et les faces légèrement convexes. Originairement les obélisques flanquaient de droite et de gauche les entrées des temples et des palais royaux de l'Égypte; les hiéroglyphes, qui en couvraient les quatre faces, faisaient connaître les noms des princes qui avaient élevé ces édifices et la part que chacun d'eux avait prise aux travaux. Les empereurs romains en firent transporter un assez grand nombre à Rome, à Constantinople et dans quelques autres villes principales de l'empire, où ils servaient généralement à orner la *spina* des cirques. Les Romains en exécutèrent eux-mêmes en l'honneur de leurs princes; mais à la matière et

au travail, on distingue aisément ces copies des originaux égyptiens. De ce nombre est l'obélisque érigé sur la place publique d'Arles, en France.

Les *colonnes triomphales* s'élevaient sur un haut piédestal, dont les quatre faces étaient ornées de bas-reliefs représentant des trophées militaires ou des sujets historiques. Ces colonnes était habituellement de l'ordre dorique, qui, par son caractère de force et de solidité, était le mieux approprié à ce genre de monuments. Les plus considérables avaient au delà de cent pieds de hauteur; telles sont les colonnes Trajane et Antonine, à Rome, et celles que les empereurs Constantin, Honorius et Arcadius, Théodose et Justinien, firent ériger à Constantinople. Leurs fûts, revêtus de marbre blanc, étaient couverts sur toute leur hauteur de bas-reliefs qui montaient en spirale, et au-dessus du chapiteau s'élevait une calotte que couronnait la statue de l'empereur auquel la colonne avait été érigée. Les colonnes d'une moindre importance n'avaient qu'une élévation médiocre et étaient décorées avec infiniment moins de luxe. A cette dernière catégorie appartiennent la colonne de Cussy, en France, et celle de l'empereur Marcien à Constantinople : cette dernière n'avait que 15 pieds de hauteur.

Les *arcs de triomphe*, genre de monuments particuliers aux Romains, comme les amphithéâtres et les thermes, étaient de grands portiques élevés à l'entrée d'une ville ou d'un forum, dans les rues, sur les voies publiques et sur les ponts. Ils étaient

formés, ou d'une seule arcade, ou de trois, dont celle du milieu était beaucoup plus élevée que les deux autres. Ces arcades étaient flanquées de colonnes portées par des piédestaux plus ou moins élevés, et l'entablement était couronné d'un grand attique. Ce dernier, orné de bas-reliefs et d'une inscription dédicatoire, était fréquemment surmonté de la statue équestre du prince en l'honneur duquel l'arc était dressé, ou bien encore d'un quadrige dans lequel ce prince était représenté assis et revêtu des insignes de la souveraineté impériale. La voûte des arcades était décorée de caissons [1] à rosaces ou autres ornements en haut ou en bas relief. Lorsque l'arc de triomphe était érigé pour célébrer un triomphe militaire, à l'extrados de ses archivoltes étaient sculptées des Victoires portant des palmes ou des trophées de tout genre. L'absence de ces emblêmes indique que le monument avait été élevé sous une inspiration plus pacifique.

Il y avait une espèce d'arc de triomphe, percé d'une arcade, à chacune de ses quatre faces, de dimensions égales, et qui était désigné sous le nom de *janus quadrifons*. Un de ces arcs qui servaient ordinairement d'abords aux *forums*, existe encore à Rome.

Dans la première moitié du XVII[e] siècle, on voyait sur les bords de la Moselle, à Trèves, dans l'enceinte

[1] Le caisson est un compartiment de forme carrée ou polygonale, creusé sur la surface d'une voûte ou d'un plafond et bordé de moulures. Le fond, qui s'appelle caisse, est simple ou renferme une rosace, un fleuron, un sujet historique ou allégorique d'un relief égal à celui de la moulure.

du couvent des Jésuites, des ruines imposantes d'un monument romain, construit en briques. Le jésuite Brower et d'autres après lui l'ont pris pour un arc de triomphe, érigé en l'honneur des empereurs Valentinien et Gratien, dont l'effigie figurait sur plusieurs monnaies trouvées dans ces ruines. Brower et Wiltheim en ont donné une gravure [1]; mais elle est si confuse et si mal dessinée que nous avons jugé inutile de la reproduire. Elle représente une façade percée d'un grand arc, flanqué de gauche et de droite de trois et quatre rangs superposés de deux petites colonnes doriques et composites engagées, dont l'entablement supporte des frontons triangulaires. Quatre de ces espèces de portiques sont ornées chacune d'une niche. La description qui accompagne la gravure est tout aussi confuse. Il y est fait mention d'une salle souterraine revêtue de marbre et d'un hypocauste qui furent découverts dans les fondements et à proximité de ces débris lorsque les jésuites les firent abattre pour en employer les matériaux à l'agrandissement de leur collége. D'après cette découverte, ce monument ne serait rien moins qu'un arc de triomphe et il appartiendrait plutôt à quelque édifice public. Du reste le style grossier et presque barbare dans lequel il était construit, à en juger par la gravure, semble ne pas permettre d'assigner à son érection une date antérieure au règne de Gratien et de Valentinien.

On a prétendu aussi qu'un arc de triomphe avait

[1] Ch. Broweri et J. Masenii *Antiquit. et annales Trevirensium*, tom. 2, p. 44. Wilthemii, *Luciliburgensia*, pl. 15 et 16.

été élevé à l'empereur Tibère dans la ville de Bavai, d'après une inscription dédicatoire qui y aurait été découverte, en 1716, dans le jardin de l'ancien couvent des Oratoriens, situé sur l'emplacement du cirque [1]. Mais en admettant que cette inscription ne soit pas apocryphe, ce dont il y a lieu de douter, rien ne prouve qu'elle ait fait partie d'un arc de triomphe plutôt que de tout autre monument. Il en est de même de six grands chapiteaux composites, déterrés au même endroit [2], et qui auraient orné les colonnes de cet arc, tandis qu'ils ont dû faire partie d'un temple ou de tout autre monument (peut-être de la porte triomphale du cirque), mais postérieur de beaucoup au règne de Tibère, comme leur style semble l'indiquer.

Les *cloaques* ou voûtes souterraines pour l'écoulement des immondices, les *aqueducs* et les *ponts*, furent au nombre des constructions publiques les plus admirables des Romains.

La grande cloaque de Rome, *cloaca maxima*, construite peu d'années après la fondation de la ville éternelle, et existant encore en partie de nos jours, est un ouvrage aussi étonnant par son étendue que par la hauteur et la largeur de ses voûtes, bâties en énormes pierres irrégulières unies sans ciment. Beaucoup de villes romaines avaient des cloaques exécutées sur le même modèle, mais sur une moindre

[1] On la trouve rapportée dans le *Recueil d'Antiquités* de De Bast (2e supplément) et dans l'ouvrage intit. *Bavai*, par M. Lebeau, p. 40.

[2] Deux de ces chapiteaux étaient ornés l'un d'un buste d'homme et l'autre d'un buste de femme. Nous en avons parlé à la page 47.

échelle. Nous n'avons lu nulle part qu'on en ait découvert des vestiges dans quelque ville ou localité de la Belgique Gallo-romaine, autre que le *Bavacum Nerviorum* [1]. Là on trouve, en quelques endroits de la ville, à plusieurs mètres sous les caves, des allées voûtées, construites en moellons; elles ont cinq mètres de large, deux mètres de haut, et s'étendent dans différentes directions. Elles passent généralement, et avec raison, pour d'anciennes cloaques, mais les éboulements empêchent de les parcourir et de reconnaître l'endroit où elles aboutissaient [2].

Les aqueducs, inconnus aux Grecs, étaient encore une des constructions d'utilité publique, que les Romains multipliaient avec le plus de luxe et de prodigalité. Il y avait à Rome, d'après Procope jusqu'à 14 aqueducs. Le plus considérable, l'*aqua Marcia*, s'étendait sur une longueur de 60,500 pas. Les aqueducs romains étaient ou construits sous terre ou élevés au niveau du sol. Les premiers consistaient en un canal voûté ou, comme la plupart de nos aqueducs modernes, en tuyaux de plomb ou de terre cuite, de forme ronde ou semi-circulaire. Ces tuyaux portent souvent la marque de l'artisan qui les a confectionnés, ou du magistrat qui les a fait poser. Dans les aqueducs *apparents* ou à ciel ouvert, les eaux étaient conduites dans

[1] Un corridor ou allée voûtée de hauteur d'homme, découvert en 1842 en creusant les fondements d'une maison dans le Brückenstrasse à Trèves, pourrait bien avoir eu la même destination. Il était situé dans la direction du palais que nous avons décrit plus haut et dont les fouilles ont également mis au jour un souterrain semblable qui se prolongeait jusqu'à la basilique.

[2] Lebeau, *Bavai*, p. 31.

un canal enduit d'un fort ciment, couvert de grandes dalles et porté soit sur des murs (*substructiones*) soit sur une suite d'arcades simples, ou, s'il y avait de profonds vallons à franchir, sur un double ou triple étage d'arcades; tels sont l'aqueduc de Nîmes, connu sous le nom de Pont-du-Gard, celui de Ségovie, en Espagne, etc. [1] Aux portes des villes ou à l'endroit de l'enceinte où venaient aboutir les aqueducs, les eaux étaient reçues dans un regard d'eau appelé *castellum*, d'où trois tuyaux les dirigeaient, par des conduits souterrains, celui du milieu aux citernes [2] et lavoirs publics (*lacus*) et aux fontaines; le second, aux bains publics, et le troisième, aux maisons des particuliers.

La ville de Trèves avait un aqueduc d'une longueur de 3,115 verges, jusqu'au village de Ruwer, son point de départ; il était en partie souterrain et en partie apparent. La partie souterraine, qui existe encore en grande partie, était formée d'un canal voûté, large dans œuvre de 4 pieds de Rhin, et haut sous clef de 5 pieds 10 pouces. La voûte, épaisse d'un pied, a un revêtement de petites pierres cubiques. Les murs latéraux, qui ont une épaisseur de 3 pieds 6 pouces, et sont construits en appareil irrégulier (*opus incertum*), sont couverts jusqu'à la naissance de la voûte, de même que le pavé du

[1] Les arcades qui portaient l'*aqua Marcia* à Rome, avaient 9 milles ou 3 lieues de longueur; le reste de cet aqueduc était sous terre.

[2] Les citernes étaient souvent elles-mêmes des monuments remarquables par leur étendue, la solidité et même le luxe de leur construction; telle est la célèbre citerne de Constantinople, dont les voûtes en briques sont portées par 136 colonnes corinthiennes de marbre de 80 palmes de hauteur. Les Turcs appelent cette citerne les *mille colonnes*.

canal, d'une couche épaisse de ciment romain. La partie de l'aqueduc, qui s'élevait sur des arcades pour traverser des vallons, a totalement disparu, mais on en a retrouvé des restes entre les villages de Cassel et de Ruwer.

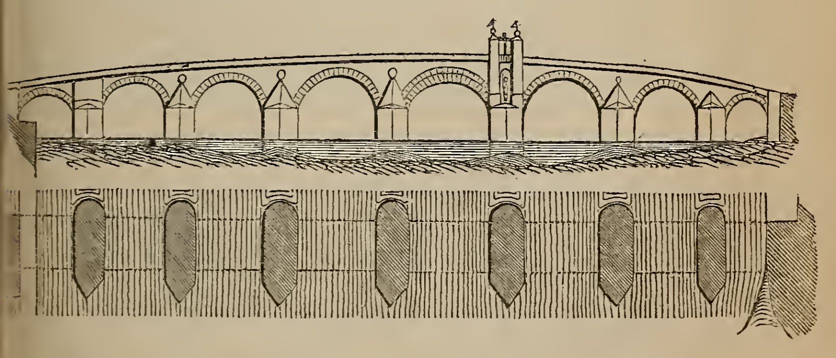
La ville de Bavai était aussi alimentée par un aqueduc romain, de plus de deux myriamètres de longueur et dont il subsiste des vestiges considérables. Il était, comme celui de Trèves, en partie souterrain et en partie élevé sur des arcades avec parement à petit appareil. On ne peut plus reconnaître aujourd'hui l'emplacement de son *castellum* ou château d'eau, ni la direction qu'il suivait dans l'intérieur de la cité.

Il n'existe nulle trace d'aqueduc à Tongres, à Tournai, ni dans aucune autre localité romaine de la Belgique actuelle.

Les architectes romains excellaient également dans la construction des ponts. Grâce encore à l'introduction de l'arc à plein cintre, les ponts des Romains ont, par leur beauté et la hardiesse de leur structure, éclipsé tous les monuments de ce genre élevés par les autres peuples de l'antiquité, et notamment ceux des Grecs. Presque tous les ponts romains de quelque importance ont été jetés sur les fleuves et les rivières, pour relier les voies militaires qui y aboutissaient. Pour ce motif, on peut les considérer comme faisant, en quelque sorte, partie intégrante de ces grandes voies de communication. Nous avons donné, en tête de ce chapitre, une description sommaire des principales voies romaines de la Belgique,

parce qu'ils furent, avec les châteaux-forts (*castella*), les premiers travaux d'art exécutés par les Romains dans cette partie des Gaules. Nous serions entré dans des détails plus amples à ce sujet, si nous ne l'avions jugé superflu, parce qu'à notre sens, la construction des routes est de la compétence de l'ingénieur plutôt que de l'architecte. Il n'en est pas de même des ponts qui, par leur structure et leur décoration, appartiennent essentiellement à l'art de l'architecture, et doivent par conséquent obtenir une mention plus spéciale dans cet ouvrage.

Parmi les ponts les plus remarquables, construits dans la vaste étendue de l'empire romaine, celui qui réunit les deux rives de la Moselle, à Trèves, peut être placé au premier rang, sinon par la hardiesse de sa construction, au moins par ses dimensions et la richesse de ses ornements.



Ce pont, long de 631 pieds de Rhin entre les culées, devait être dans l'origine plus long encore, car les deux dernières arches, celle surtout du côté de la ville, paraissent avoir été considérablement rétrécies. Les autres, au nombre de six, ont un diamètre

de 59 pieds 4 pouces à 68 pieds 2 pouces. Elles sont de construction moderne et ont été rebâties en 1729, à l'exception de celle qui touche à la rive gauche de la Moselle et qui date de 1803 [1]. Les culées et les piles sont au contraire de la construction primitive et romaine. Les premières sont bâties en énormes pierres bleues, provenant probablement des carrières de Namur; beaucoup d'entre elles présentent une masse de 70 pieds cubiques. Elles sont réunies sans ciment et liées par des tenons en bronze. La seconde pile du côté de la rive droite de la Meuse est de la même construction; les autres sont formées de gros blocs de lave basaltique. Elles ont en largeur 21 pieds 3 pouces à 24 pieds 3 pouces, s'élèvent d'environ 65 pieds au-dessus du lit du fleuve, et s'enfoncent en terre de 18 pieds, le lit de la Moselle s'étant considérablement exhaussé pendant le long laps de temps qui s'est écoulé depuis l'érection du pont. Les parapets paraissent avoir été ornés de bas-reliefs, à en juger par les fragments de sculpture retirés du fleuve, sous les arches du pont, et conservés au musée de la ville. Ces ornements peuvent cependant avoir appartenu aussi à la belle porte de ville, appelée au moyen âge *porta inclyta*, qui s'élevait sur les bords de la Moselle et dont nous parlerons ailleurs. Si, comme le prétend Brower, le sommet des piles a été également décoré de statues et d'autres sculptures, ce pont se distinguait

[1] Les anciennes arches avaient été détruites en 1689, dans la guerre du Palatinat.

non-seulement par sa structure vraiment colossale, mais encore par la richesse de son architecture.

L'époque de sa construction est incertaine. Nous adoptons volontiers l'opinion de M. Schmidt, qui croit pouvoir la fixer au règne de Constantin. Sous ce prince la ville de Trèves parvint à l'apogée de sa splendeur, et de cette époque datent la plupart des grands monuments dont se décora cette nouvelle résidence impériale. Quant à l'opinion qui assigne au pont une existence antérieure à la conquête de César, opinion partagée, nous avons regret de le dire, par un Hontheim et un Wyttenbach, cette opinion, ou pour mieux dire, ce paradoxe est en contradiction formelle avec toutes les données historiques que nous possédons sur l'état social des anciens Celtes : il serait ridicule de lui accorder les honneurs d'une réfutation raisonnée. Au reste, il existait déjà à Trèves un pont sur la Moselle dès le premier siècle de l'ère vulgaire; Tacite nous l'apprend dans sa relation de la révolte des Bataves, l'an 70 après J.-C. [1]; mais selon toutes les probabilités, ce pont construit, sans aucune doute, par ordre d'Agrippa, était simplement en bois.

A Conz, village distant d'une lieue et demie de Trèves, il existait, du temps des Romains, un autre pont en pierre, bâti sur la Sarre, au confluent de cette rivière avec la Moselle, et dont il est fait mention dans le poëme d'Ausone. Il n'en reste plus que quelques grands blocs de pierre calcaire, portant

[1] TACIT, *Hist. rom.*, IV, 77.

encore la trace des crampons en fer qui les unissaient : ces blocs ont été utilisés dans la construction du pont moderne qui a remplacé l'ancien.

Dans le grand-duché de Luxembourg on remarque aussi les restes des culées et de deux piles d'un pont romain, bâti sur la Sour, au village de Bollendorf. Un autre pont romain parfaitement conservé existe encore au village d'Aspelt. Il est fort étroit, mais d'une construction aussi hardie qu'élégante [1].

Un pont en bois servait également à lier entre elles les deux rives de la Meuse, à Maestricht, comme l'indique le nom de *Pons Mosæ*, donné par Tacite [2] à cette localité, alors obscure et sans importance. Ce pont se trouvait sur la voie militaire de Tongres à Cologne, et doit avoir été également construit par ordre d'Agrippa. Il ne s'élevait pas à l'endroit où se trouve le pont de pierre actuel, dont la construction primitive date de l'année 1275, mais à une distance en amont de 250 aunes des Pays-Bas [3].

Dans toute l'étendue de la Belgique actuelle, on ne trouve, à notre connaissance, aucun vestige de pont romain, et les documents historiques d'une authenticité irrécusable gardent à cet égard un silence absolu. Toutefois, il est probable que, sur toutes les rivières qui coupaient les voies militaires, on avait jeté des ponts de pierre ou de

[1] L'Évêque de la Basse-Mouturie, *Itinéraire du Luxembourg germanique*, pages 146 et 266.

[2] Tacit, *Hist. rom.*, lib. IV.

[3] *Annuaire de la prov. de Limbourg*, 1826.

bois. Nous citerons comme exemple la route romaine qui de Boulogne (*Gesoriacum*) et de Cassel (*Castellum Menapiorum*) se dirigeait sur Tournai et de là, en traversant l'Escaut *à Pons Scaldis* (Escaupont), sur le chef-lieu des Nerviens, *Bagacum*. Une charte du roi Chilpéric concède à l'évêque et au clergé de Tournai le droit de passage sur le pont de cette ville; que cette charte soit authentique ou apocryphe, il n'aurait pu, nous semble-t-il, y être fait mention d'un pont traversant l'Escaut à Tournai au VIe siècle, si ce pont n'avait existé en réalité. Ce pont, du reste, ne doit pas être confondu avec le pont à l'Arche, démoli depuis une trentaine d'années; la tradition vulgaire en faisait un pont romain, mais d'après les documents historiques, sa construction ne remontait qu'au XIIe siècle et le pont, qui existait antérieurement sur l'Escaut, était bâti simplement en bois.

Nous ne dirons rien des travaux de canalisation entrepris par les Romains. Outre qu'ils furent peu nombreux et peu remarquables [1], si l'on en excepte l'émissaire ou canal de décharge du lac Fucin en Italie, ces travaux par leur nature appartiennent au sujet que nous traitons beaucoup moins encore que ceux de la grande voirie rurale; mais nous devons consacrer quelques lignes à la description des ports maritimes, construits sous l'empire romain; car par le luxe architectural qu'ils déployaient fréquemment, ces monuments de la grandeur romaine, étaient souvent l'œuvre de l'architecte plutôt que de l'ingénieur.

[1] Voir *les Pays-Bas avant et durant la dominat. rom.*, tom. II, p. 52.

Les havres et ports naturels étaient désignés sous le nom de *portus* ou ports proprement dits, tandis que les ports artificiels portaient le nom de *cothon* [1]. Ces derniers, ordinairement de forme ronde ou octogone, étaient protégés par des môles ou jetées construits en maçonnerie massive (*opera structuræ*) ou présentant une suite d'arcades un peu surbaissées (*opera pilarum*); le port de Pouzzoles conserve encore des restes considérables de ce dernier système de construction. La plate-forme, formée par ces jetées, était souvent décorée d'arcs de triomphe et autres monuments commémoratifs, élevés en l'honneur des empereurs qui en avaient ordonné la construction. L'arc de triomphe, érigé à l'empereur Trajan, sur le môle du port d'Ancône et qui existe encore en entier, appartient à cette classe de trophées. Au milieu de l'entrée du port (*os*, *introitus*), sur un îlot également formé de matériaux rapportés, s'élevait un phare dont la lumière servait pendant la nuit de boussole aux navires, et leur indiquait les passages étroits (*fauces*), qui, à la droite et à la gauche du phare, formaient les avenues du port. A l'extrémité des jetées surgissaient deux autres tours qui défendaient le port, et auxquelles étaient attachées les chaînes qui en fermaient l'entrée. Dans les ports les moins abrités contre le vent, les môles étaient ordinairement doubles. Les plus beaux ports construits sous l'empire sont celui d'Ostie à l'embouchure du Tibre et qui datait du

[1] ISIDOR. *Orig.*, l. XIV, c. VIII. SERVIUS, *ad Æneid.*, l. I, v. 427.

règne de l'empereur Claude; celui d'Antium, bâti par ordre de Néron, et le port de Civita-Vecchia, qui eut pour fondateur l'empereur Trajan. Le premier de ces ports, d'après le plan qu'en a donné, au XVI[e] siècle, l'architecte Serlio dans son traité d'architecture, était de forme hexagone et ses quais étaient bordés de magasins, d'arsenaux et de chantiers (*navalia*).

Aucun ouvrage de ce genre ne fut entrepris par les Romains dans la Belgique actuelle, pendant les quatre siècles de leur domination, mais sur la limite même de cette partie des Gaules, ils doivent avoir exécuté des travaux considérables à Gesoriacum (Boulogne-sur-Mer), alors le port principal des Gaules vers la Grande-Bretagne. On sait notamment qu'ils y érigèrent un des plus beaux phares de l'empire et dont il subsistait encore des restes considérables, il y a à peine deux siècles. Bâti, comme la plupart des phares romains, sur le modèle du célèbre phare d'Alexandrie, le phare de *Gesoriacum* avait la forme d'une haute tour octogone et pyramidale, à douze étages bâtis en retraite les uns au-dessus des autres et percés de fenêtres cintrées. Chaque côté de l'octogone mesurait 24 à 25 pieds, de sorte que la circonférence entière de la tour était d'environ 200 pieds et son diamètre de 66. Le sommet du phare, où s'allumaient les feux, se terminait en plate-forme [1].

[1] DE BAST, *Recueil d'Antiquités, etc.*, p. 256.
On trouve une vue du phare romain de Boulogne dans cet ouvrage, p. 256, ainsi que dans Montfaucon, *Supplém. de l'Antiquité expliquée*, tom. IV, l. 6, p 132.

Nous ne doutons point que ce phare ne soit le même que celui que Suétone dit avoir été élevé par l'empereur Caligula, sur les bords de l'Océan, lors de son expédition projetée contre la Grande-Bretagne [1]. Charlemagne le fit restaurer en 811 [2], et cette tour subsista en grande partie jusqu'en 1644, lorsqu'elle s'écroula dans la mer avec la falaise sur laquelle elle était bâtie.

Nous venons de décrire la forme des principaux monuments et édifices publics des Romains, ainsi que les constructions, d'un caractère analogue, en Belgique. Avant de passer à la description des habitations privées, tant urbaines que rurales, il nous reste encore à faire une mention spéciale de l'*horreum* ou grenier d'abondance, qui existait à Trèves, et des gynécées, établis dans cette dernière ville et à Tournay [3].

L'*horreum*, halle au blé ou grenier d'abondance de Trèves, s'élevait sur le bord de la Moselle, à peu de distance du pont [4]. Il était construit en briques, et, d'après les débris d'arcades, de voûtes et de portiques, qui en subsistaient encore au XVII[e] siècle, ce devait être un bâtiment considérable; il y régnait même un certain luxe, à en

[1] *Et in indicium victoriæ altissimam turrim excitavit; ex qua, ut ex pharo, noctibus ad regendos navium cursus ignes emicarent.* (Sueton. in Calig.)

[2] *Ipse autem* (Carolus Magnus) *interea propter classem, quam anno superiori fieri imperavit, videndam, ad Bononiensem civitatem maritimam, ubi cædem naves erant, accessit, farumque ibi ad navigantium cursus dirigendos antiquitus constitutum restauravit, et in summitate ejus nocturnam ignem accendit.* (Annal. Francor. ad ann. 811, apud Dom. Bouquet, tom. V, pag. 60 et 61).

[3] Voir la *Notitia imperii*, publiée par PANCIROLE et LABBE.

[4] La loi 4 du Code Theodos., tit. *de operib. publ.*, ordonne que les *horrea* soient éloignés de 100 pas des maisons.

juger par les colonnes de marbre qui se trouvaient parmi les ruines [1]. Devenu, sous les rois francs, une *villa* royale, l'*horreum* de Trèves fut donné par Dagobert à sa fille Irmina. Cette dernière le convertit en monastère de femmes, appelé, dans les titres du moyen âge, *ad Horrea*, et en allemand le couvent de Huren. Il ne reste plus, de nos jours, le moindre vestige de ces constructions romaines.

Les gynécées (*gynæceum*) étaient des fabriques où les femmes, libres ou esclaves, étaient employées à filer la laine et à faire du drap, soit pour l'armée soit pour compte de l'empereur. La Notice de l'empire fait mention de deux fabriques de ce genre, établies à Trèves. Nous ignorons la forme et l'étendue de ces édifices, et jusqu'à l'emplacement qu'ils occupaient. Il en est de même de l'hôtel des monnaies et de deux fabriques d'armes de guerre, l'une de boucliers (*scutaria*), et l'autre de machines propres à lancer des pierres (*balistaria*), que la Notice de l'empire assigne à cette cité

Le plan, l'étendue et l'emplacement du gynécée militaire de Tournai ne nous sont pas mieux connus. La Notice de l'empire est l'unique document qui nous révèle l'existence de cet établissement. Il occupait, sans doute, l'édifice le plus considérable d'une ville aussi obscure et aussi petite que l'était, au ve siècle, Tournai, qui de simple station, était devenu depuis peu, le chef-lieu de la Ménapie (les

[1] *Arcus ibi passim cocto latere, muris cæmentitiis inserti; columnæ alicubi marmoreæ, fornices, porticus, cæteraque magni operis vestigia.* (ALEX. WILTHEIMII *Luciliburgensia*, pag. 123.)

deux Flandres actuelles et la Flandre française), à la place du *castellum Menapiorum* (Cassel) ; il est même assez probable qu'après la conquête de Tournai par le roi franc Clodion, ce prince aura établi sa résidence dans le gynécée et que cet édifice aura conservé cette destination sous ses successeurs [1].

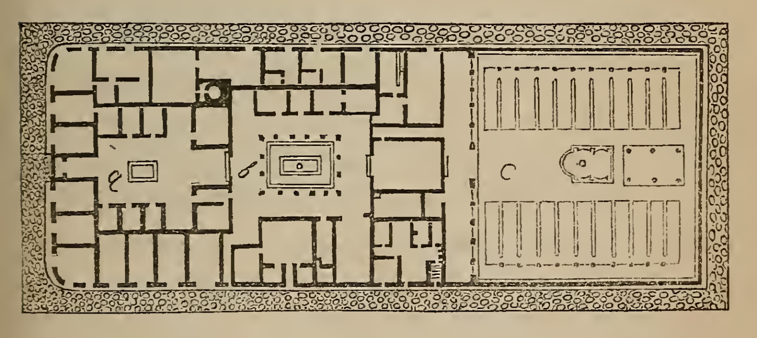
Les demeures privées des Romains différaient essentiellement des nôtres, tant à l'extérieur que par leur distribution intérieure. Les habitations, même les plus considérables, ne présentaient pas, comme nos maisons modernes, des façades hautes et larges, décorées avec plus ou moins de luxe et percées de plusieurs étages de grandes fenêtres. Elles consistaient généralement en un simple rez-de-chaussée, surmonté parfois d'un petit étage très-bas, sans fenêtres sur la rue ou percé de quelques étroites ouvertures pratiquées à une hauteur de six pieds au moins [2]. Les chambres, fort étroites et sans communication entre elles, étaient bâties autour d'une cour carrée et ne tiraient du jour que de la porte. Sous ces différents rapports, elles avaient une ressemblance frappante avec nos anciens couvents, et avec les maisons actuelles de la Syrie, de la régence de Tunis, de l'Algérie (avant sa conquête par les Français) et d'autres contrées de l'Orient. Si l'on compare la description d'une des

[1] Selon la tradition, le palais des rois francs à Tournai aurait existé sur la rive droite de l'Escaut, en dehors de l'enceinte romaine et près de l'église actuelle de Saint-Brice. Ses jardins se seraient étendus jusqu'à l'Escaut en face du Marché aux Poissons. M. le colonel Renard, pense que les substructions d'une vieille enceinte que l'on a retrouvées le long des rues Catrice et Codiau, ont pu appartenir à cet édifice. (*Belgique monumentale*, tome 2, page 42.)

[2] Ces fenêtres étaient garnies de pierres transparentes *(lapis specularis, lapis phengites)*, de talc, de jalousies *(transennæ)*, d'abat-jours, de rideaux, de volets et quelquefois aussi, mais très-rarement, de vitres.

grandes maisons ou hôtels de Pompeia, avec celle des habitations du même rang à Damas, à Tunis et à Alger, on les supposera toutes bâties sur le même modèle, sauf le style de l'architecture. Cette ressemblance entre les habitations urbaines de l'antiquité classique et celles de l'Orient moderne est telle qu'un voyageur revenant de visiter le Levant et entrant à Pompeï, crut se retrouver dans une ville turque [1].

Voici, d'après Vitruve et les découvertes faites à Pompeia, à Herculanum et dans d'autres localités anciennes, le plan et la distribution d'une maison romaine de premier ordre, et que l'on désignait sous le nom de *Domus*.



La façade, comme nous venons de le dire, ne présentait qu'un mur sans fenêtres ou percé de quelques rares ouvertures. Ce mur était enduit de stuc et peint en rouge, parfois aussi de couleurs

[1] " En visitant Pompeï, j'ai été frappé de la ressemblance de ses constructions avec celles dont l'usage s'est perpétué dans le Levant, et particulièrement chez les Grecs modernes........ La ressemblance même était telle avec ce que j'avais déjà vu, que rien ne m'étonnait dans ces ruines, qui me semblaient être celles d'une ville turque, abstraction faite du style de l'architecture des monuments publics; et si elle eût été habitée par des Orientaux, j'aurais cru qu'elle avait été construite par eux. " CASTELLAN, *Lettres sur l'Italie*, tom. 1er, pag. 361-62.

variées et même de peintures à fresque. La porte d'entrée, deux fois aussi haute que large [1], était flanquée de deux colonnes ou pilastres, couronnées d'un entablement au-dessous duquel pendaient des sonnettes. A droite et à gauche de la porte se trouvaient des salles d'attente. Cet ensemble constituait le vestibule. Un corridor, appelé *prothyrum*, et où était établie la loge du portier (*ostiarius*), aboutissait directement à l'*atrium*, qui avait son entrée particulière; des portes percées à droite et à gauche conduisaient aux écuries, remises et autres dépendances placées dans des cours latérales.

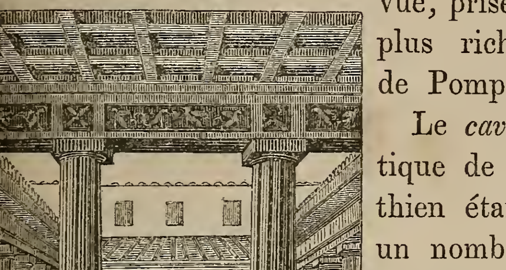
L'*atrium a* présentait une cour carrée, d'une dimension habituellement assez restreinte [2] et autour de laquelle étaient distribuées les pièces nécessaires au service de la maison et l'appartement des hôtes (*hospitium*).

On distinguait cinq espèces d'atrium. L'*atrium* couvert (*testudo*), le plus petit des cinq et qui était voûté; l'*atrium* découvert (*displuviatum*), petite cour découverte et dont la pente des toits versait l'eau des pluies par derrière, tandis qu'aux trois suivants elle la dégorgeait dans la cour; l'*atrium* tétrastyle entouré d'un portique (*cavædium*) couvert d'un toit en pente, et dont les poutres posaient sur quatre colonnes aux quatre angles de la cour; l'*atrium*

[1] Les portes s'ouvraient tantôt en dedans et tantôt en dehors. Les premières appelées *valvæ*, se repliaient verticalement en deux ou trois parties. Les secondes portaient le nom de *fores* lorsqu'elles étaient à un seul battant, et *bifores* lorsqu'elles en avaient deux.

[2] Sa plus grande étendue était, suivant Vitruve, de cent pieds; aucun *atrium* des maisons de Pompeia n'est plus grand que les cours ordinaires de nos maisons bourgeoises.

toscan, de la même forme que le précédent, mais sans colonnes; enfin l'*atrium* corinthien, le plus grand et le plus beau des cinq, et le seul qui par son étendue et le luxe de sa décoration convînt à une habitation princière. Nous en joignons ici une vue, prise dans une des plus riches habitations de Pompeia.



Le *cavædium* ou portique de l'*atrium* corinthien était soutenu par un nombre de colonnes proportionné à l'espace qu'il embrassait. Les murs étaient lambrissés de marbre jusqu'à hauteur d'appui, et le surplus peint à fresque. Au centre de la partie découverte de la cour, appelée *compluvium*, se trouvait un bassin carré, l'*impluvium*, destiné à recevoir les eaux pluviales qui de là s'écoulaient dans des citernes, ou une fontaine jaillissante alimentée par les aqueducs publics [1]. Pendant les fortes chaleurs, le *compluvium* était couvert d'une toile de lin de couleur foncée. L'*atrium* entier était pavé de marbre.

Trois pièces principales occupaient le fond de l'*atrium*; la pièce centrale, appelée *tablinum*, était

[1] L'*impluvium* des habitations considérables avait presque toujours cette dernière destination.

une salle entièrement ouverte sur le devant et servait de dépôt aux archives de la famille ; les deux autres salles, de la même étendue, portaient le nom d'ailes (*alæ*). Toutes trois étaient ornées d'arbres généalogiques, de statues, de bustes, de portraits, de diptyques, de figures en cire colorée, représentant les ancêtres du maître de la maison et accompagnées d'inscriptions laudatives.

Les dieux lares ou domestiques avaient un petit autel dans l'*atrium;* et leurs statues et statuettes étaient conservées dans un cabinet voisin, appelé *lararium.*

De l'*atrium* on se rendait par des corridors (*fauces*), qui longeaient les deux côtés du *tablinum*, dans le péristyle *b*, cour semblable à l'*atrium*, mais plus vaste et également bordée de portiques. Les colonnes de ces portiques étaient unies entre elles par un mur d'appui, appelé *pluteum*, dont la partie supérieure était souvent creusée de manière à pouvoir contenir de la terre et recevoir des fleurs. Les parois du portique et son plafond en bois étaient décorés de peintures, représentant des perspectives d'architecture ou des paysages. Le soubassement était simplement peint en rouge. Le centre de la cour découverte formait un parterre nommé *xystus*, qui était planté de fleurs et d'allées de buis et d'ifs, taillés en figures variées, autour d'un bassin peuplé de poissons.

Ces portiques donnaient accès aux appartements ordinaires du maître, divisés en appartements d'été et en appartements d'hiver (*hibernaculum*), chauffés au moyen d'un hypocauste. A la suite des pièces dont

ils se composaient et qui étaient toutes d'une dimension fort restreinte, se trouvaient les appartements d'apparat (*œci*), la basilique, l'exèdre, le *triclinium* ou salle des festins. La première, construite sur le modèle des basiliques publiques, mais de moindre dimension, servait de lieu de réunion aux clients et courtisans du maître puissant de l'habitation, à des lectures faites par des orateurs ou des poëtes, devant un auditoire choisi. L'exèdre (*exedra*) était une salle spacieuse et élevée, dont les deux extrémités se terminaient en hémicycle, avec un banc circulaire pour s'asseoir et converser. Des deux côtés de la salle il y avait d'autres siéges isolés et des bancs. Le milieu restait libre pour la promenade.

Le *triclinium* ou salle à manger formait un parallélogramme dont la longueur égalait deux fois la largeur; la hauteur équivalait à la moitié de la longueur et de la largeur réunies. La partie supérieure de la salle était occupée par les tables et les lits sur lesquels se couchaient les convives. La partie inférieure restait libre pour le service et les spectacles variés qu'on y donnait pendant le festin. Il y avait des *triclinia* pour les différentes saisons de l'année. On les distinguait aussi, par rapport à leur décoration, en salons corinthiens et en salons égyptiens. Les premiers étaient ornés, le long de leurs parois, de deux rangs de colonnes, posées sur un socle ou sur le pavé, et dont l'entablement, en bois ou en stuc, portait les retombées de la voûte, ornée de caissons. Les salons égyptiens étaient décorés de deux ordres de colonnes

superposés; le second ordre, éclairé par des fenêtres, formait galerie [1].

Ces salles, comme toutes les pièces principales d'un hôtel romain, étaient pavées en mosaïques ou en marbres de rapport, et leurs murs couverts de peintures à fresque, représentant des sujets historiques, mythologiques ou des paysages, encadrés par des arabesques.

On trouvait encore près du péristyle une pinacothèque ou galerie de tableaux; la bibliothèque, garnie d'armoires contenant des cassettes (*locumenta*) qui renfermaient les manuscrits, et au-dessus desquelles étaient placés les bustes et portraits des principaux écrivains; le *sphæristerium* ou jeu de paume; l'*aleatorium*, salle de récréations, où l'on jouait à différents jeux de hasard; les bains construits sur le modèle des bains publics que nous avons décrits plus haut; le *gynæceum* ou habitation de la dame de la maison; le *venereum* ou appartement des concubines, placé dans une petite cour séparée et décorée avec un certain luxe; enfin le *sacrarium* ou chapelle domestique, édicule que précédait une autre petite cour décorée de quelques colonnes et au centre de laquelle était placé un autel pour les sacrifices. A l'intérieur de cette cour et

[1] Sous l'empire le verre était aussi d'un emploi assez fréquent dans la décoration des édifices. On revêtait les pavés, les murs et les plafonds de mosaïques en verre et de plaques carrées, soit unies et d'une seule couleur, soit de couleurs diverses et rehaussées tantôt de peintures, tantôt de bas-reliefs. (*Histoire du verre et des vitraux peints*, par Batissier, dans le *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire*, tome II, et dans son *Hist. de l'art monument.*)

On conserve au Musée d'Antiquités quelques échantillons de verre de cette espèce. Voir plus loin aux notes des pages 160 et 165.

des deux côtés de la porte, il y avait deux bassins d'eau lustrale. Les murs du portique et ceux de la chapelle domestique étaient couverts de peintures analogues à la destination du lieu.

Nous mentionnerons encore comme dépendances de l'hôtel, l'*olearium* où l'on conservait l'huile dans de grandes amphores (*dolia*); les *cellæ vinariæ* ou caves à vin, l'*horreum* où l'on gardait tout l'approvisionnement nécessaire à la maison, le *pistrinum* ou boulangerie qu'on isolait des autres bâtiments par crainte des incendies, le *valetudinarum* ou infirmerie et l'*ergastulum* ou logement des esclaves.

Les grands escaliers, qui font un des principaux ornements de nos palais et hôtels modernes, étaient inconnus aux Romains. Lorsqu'un hôtel romain avait des étages supérieurs, on y montait par des escaliers particuliers, distribués irrégulièrement dans les différentes parties de l'édifice, selon que les besoins l'exigeaient. Ces escaliers, presque tous construits en bois, à l'exception des premières marches qui étaient en pierre, étaient généralement très-étroits et d'une rapidité telle qu'elle devenait parfois dangereuse [1]. D'ailleurs toutes les grandes distributions publiques et privées se trouvant au rez-de-chaussée, les étages supérieurs ne contenaient que des annexes aux appartements inférieurs, quelques pièces pour le logement d'hiver et des chambres pour les domestiques et les esclaves.

[1] Les escaliers étaient une partie totalement négligée par les Romains dans leurs édifices privés et publics.

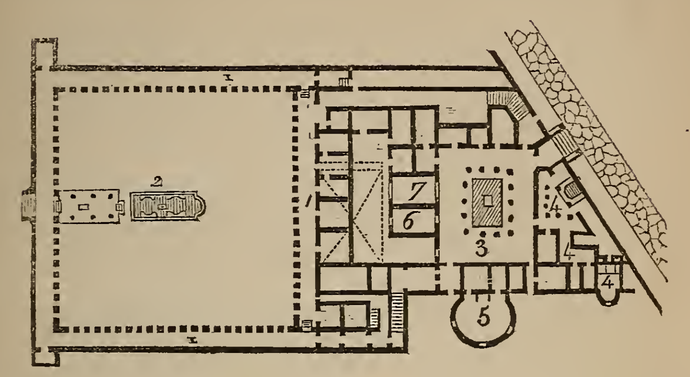
Le jardin de l'hôtel, placé derrière le péristyle, avait une distribution absolument semblable à celle des jardins français des XVI[e] et XVII[e] siècles. C'étaient des parterres de fleurs, dont les allées étaient bordées de buis taillés en figures d'hommes et d'animaux; les jardins d'une certaine étendue étaient décorés de théâtres de gazon, de manéges ou hippodromes entourés et plantés d'arbres, de pavillons, de treilles, de grottes, de statues, de bassins, de canaux et de fontaines.

Les habitations d'un ordre secondaire, celles que nous appelons aujourd'hui des maisons de bons bourgeois, ne différaient des palais et des grands hôtels que par une moindre étendue et par une décoration plus simple : elles n'avaient ni péristyle, ni basilique, ni triclinium corinthien ou égyptien, et leur *atrium* était réduit aux modestes proportions des *atriums* autres que le corinthien.

Quant aux habitations de la petite bourgeoisie, exerçant un métier ou faisant le commerce de détail, elles se réduisaient à une boutique entièrement ouverte sur le devant et à deux ou trois petites chambres sans cours. Ces boutiques étaient adossées en grand nombre aux murs extérieurs des hôtels aux possesseurs desquels elles appartenaient.

Les maisons de campagne, *villæ*, ne différaient en rien des maisons urbaines et n'avaient pas des façades plus ornées que ces dernières; mais, comme de raison, elles avaient généralement des jardins plus étendus. Celui de la *villa* d'Arius Diomèdes, découverte aux portes de Pompeia et dont nous

joignons ici le plan, est entouré des quatre côtés



par un portique formé de baies ou portes carrées (1) et surmontée d'une terrasse [1]; au centre du jardin se trouvait un bassin avec jet d'eau (2), à la suite duquel s'élevait une plate-forme servant de support à six colonnes que couvrait probablement une treille. Ce jardin n'avait du reste que 17 toises ou 102 pieds de longueur, sur 15 toises ou 90 pieds de largeur, et si l'on en excepte quelques *villæ* impériales, comme celles de l'empereur Adrien à Tivoli et de Tibère dans l'île de Caprée, les jardins des maisons de campagne du premier ordre ne paraissent pas avoir occupé un espace plus considérable. Un voyageur français remarque à ce sujet « que les jardins des Anciens n'étaient que des parterres singulièrement étroits, et que l'espace entier qu'occupaient

[1] Ce portique le long duquel étaient placées plusieurs chambres décorées de peintures, remplace ici le péristyle; car cette maison de campagne, comme l'indique le plan, n'avait qu'un *atrium* (3), autour duquel se trouvaient l'*ergastulum*, la bibliothèque, les archives, une salle pour les récréations, et probablement le *lararium*. A gauche de la porte d'entrée et de l'*atrium* étaient construits les bains (4). Le N° 5 désigne la chambre à coucher (*cubiculum*), le N° 6 le *triclinium* ou salle à manger, et le N° 7 la basilique.

jadis les campagnes de Baïes (tant vantées par les poëtes et les historiens romains) entrerait sans peine dans un parc médiocre de France et d'Angleterre. Notre imagination, continue-t-il, est tellement habituée à attribuer en tout quelque chose de colossal aux Romains, qu'elle reste confondue de la petitesse presque mesquine de tous les vestiges que le temps nous a conservés d'eux ; il faut même les avoir vus pour le croire, tellement on y répugne [1]. »

A l'appui de cette remarque, nous ajouterons que si l'extrême simplicité de l'extérieur des maisons romaines, ou pour mieux dire l'absence complète de façade, était rachetée en quelque sorte par un certain luxe de décoration intérieure, cette ornementation devait produire un bien faible effet tant par l'extrême exiguité de toutes les parties de l'édifice que par leur distribution vicieuse et l'isolement de tous les appartements qui n'offraient point cette longue enfilade de salons si ingénieusement combinée dans nos hôtels modernes [2].

[1] Lullin de Chateauvieux, *Lettres sur l'Italie.*

[2] " Une chose, dit Castellan, m'a frappé de surprise au milieu des édifices de Pompeia, c'est l'extraordinaire exiguité de leurs proportions. Les maisons, les rues, les places de cette ville ne paraissent avoir été habitées que par un peuple de pygmées.

" La voie publique et la grande rue n'ont que douze pieds de largeur, et d'autres rues n'en ont que huit ou dix; les portes latérales de la ville n'ont que quatre pieds aussi de large : l'entrée de plusieurs tombeaux, et d'un *triclinium* pour les repas funèbres, n'a que trois pieds et demi à quatre et demi de hauteur; quelques chambres n'ont que six pieds carrés. Les murs de la ville ont de quatre à cinq toises de hauteur; et les escaliers qui aboutissent aux remparts ne peuvent contenir deux personnes à la fois..

" Comment accorder les proportions de cette ville en miniature avec le récit des historiens qui, donnant de l'importance aux moindres choses, semblaient grandir les ouvrages et jusqu'à la stature des hommes de leur temps? " (Castellan, *Lettres sur l'Italie*, tom. 1er, p. 363).

Le célèbre archéologue français Raoul Rochette, s'exprime à peu près de la même

Cette description des habitations urbaines et des *villæ* ou maisons de campagne des Romains, est conforme à celle que Vitruve nous a laissée de ce genre d'édifices et dont l'exactitude est corroborée par la découverte de Pompeia, que Sénèque et

manière dans son discours sur la ville de Pompeia, lu à la séance publique de l'Académie française, le 24 avril 1829 : " Une illusion qu'on apporte ordinairement à Pompeï, dit ce savant, et qu'on y perd dès le premier coup d'œil, c'est l'idée exagérée qu'on est naturellement disposé à se faire d'une ville antique; habitués que nous sommes à n'étudier les Anciens que dans leurs livres et à ne connaître d'eux que leur histoire, nous nous figurons que tout dans leurs habitations, dans leurs meubles, dans leurs habitudes privées, devait être au niveau de leur caractère, et répondre à l'importance de leurs entreprises; en un mot que tout ce qui était à leur usage devait être grand comme eux-mêmes. C'est une erreur que l'on perd en mettant le pied sur le seuil même de la porte de Pompeï. De là, en effet, la vue pénètre assez avant dans la rue principale, étroite, tortueuse et flanquée des deux côtés de petites boutiques qui occupent presque partout le devant des habitations. On entre dans une de ces maisons qui se ressemblent toutes, dans la variété même de leurs dispositions, par l'extrême petitesse de leurs localités. Ce n'est certainement pas sans peine, qu'à ce premier aspect d'une ville antique, on est obligé de se représenter ces Grecs si polis, ou ces Romains si puissants, circulant dans ces rues si étroites et vivant dans ces maisons si resserrées, qui semblent si peu faites pour leur taille et qui répugnent tant à notre manière d'être......................
A Rome même, autant qu'on peut en juger d'après les fragments du plan antique, conservés au Capitole, et qui présentent beaucoup d'analogie avec les dispositions trouvées à Pompeï, il ne paraît pas que les maisons ou les meubles de la plupart des citoyens fussent en rapport avec les idées qu'impriment ces grands noms de Rome et des Romains. C'est ici surtout que l'histoire, mise en présence des monuments, semble offrir une contradiction qui embarrasse ou du moins un contraste qui étonne. Ainsi, même à Pompeia, du haut de ses murs, qui subsistent encore en entier, on se rappelle avec intérêt que ces mêmes murs ont repoussé les assauts de Sylla, du temps de la guerre sociale; mais c'est avec peine qu'en se promenant dans leur enceinte, on se voit obligé de loger sous des maisons si humbles, si étroites, des guerriers qui résistaient aux armes romaines, les citoyens qui luttaient contre la puissance et le génie de Sylla..
Ces maisons consistent presque toutes en une ou plusieurs cours découvertes autour desquelles sont disposés des appartements, mais si resserrés, si obscurs, qu'on se demande presque comment ils pouvaient s'y tenir. Généralement ces chambres n'avaient point de fenêtres et ne recevaient le jour que par la porte ouverte sur le portique; c'est à peine s'il s'y trouvait, dans un espace de quelques pieds carrés, la place nécessaire pour le lit et un ou deux siéges; généralement aussi on n'y a trouvé d'autres meubles qu'un lit de bronze, une lampe ou siége de même métal; en sorte qu'il est bien évident, à la seule inspection de ces réduits, que leurs anciens hôtes ne s'y retiraient que pour dormir, et que la vie des citoyens de Pompeï devait s'écouler presque tout entière sur le *forum*, ou à la basilique, dans les temples ou dans les théâtres ; en un mot que les anciens à Pompeï, comme ailleurs, vivaient toujours en public toujours dans leurs affaires. "

Tacite qualifient de ville célèbre de la Campanie [1], la province la plus riche et la plus florissante de l'Italie ancienne. Cette description présente donc le type le plus parfait de l'architecture privée des Romains.

A en juger par les restes d'habitations romaines, découverts dans différentes parties de la Belgique et notamment dans le Luxembourg et sur les bords de la Meuse, ainsi qu'à Bavai et dans l'évêché de Trèves, ces habitations, soit urbaines soit rurales, celles au moins d'une certaine importance, étaient construites sur le même modèle que les maisons et *villæ* romaines de l'Italie.

Les murs en étaient généralement construits en blocaille *(emplecton)*, et revêtus extérieurement de pierres à petit appareil, avec ou sans chaînons de briques. Cette face des murs se présentait dans son état naturel, sans badigeon ou recouvrement de chaux; mais dans les appartements qui, comme ceux des maisons de Pompeia, étaient fort petits et isolés les uns des autres, les parois étaient revêtues d'une couche de chaux fort épaisse, peinte en fond rouge ou blanc avec des encadrements, composés de bandes parallèles de diverses couleurs [2]. Le pavé était formé de deux couches de ciment; la couche

[1] Seneca, *Quæst. natur.*, lib. VI. Tacitus, *Annal.*, lib. XII.

[2] On peut voir, au Musée d'antiquités, de nombreux échantillons de ces peintures que nous avons ramassés parmi les débris d'une maison romaine déblayée à Bavai. Ces peintures à fresque, dont les couleurs sont aussi vives que si elles venaient d'être posées récemment, offrent cette particularité curieuse, qu'elles avaient été recouvertes d'une nouvelle couche de chaux, peinte en vert pâle, et que pour la faire tenir mieux sur la couche primitive, on avait fait des entailles sur cette dernière.

inférieure était composée de chaux, de gravier et de morceaux de tuiles, et la couche supérieure, souvent séparée de la première par un rang de tuiles plates ou carreaux, l'était de chaux, de sable fin et de brique broyée. On donnait à la seconde couche un beau poli, comme cela se pratique encore de nos jours en Italie, et principalement à Venise; mais dans les appartements les plus riches, on y superposait un pavé en mosaïque ou en marbres variés. Lorsque les chambres avaient des calorifères souterrains, le pavé était soutenu par de petites colonnes de briques rondes ou carrées; dans le cas contraire il posait sur des voûtes, dans les endroits bas ou humides, ou sur une couche épaisse de blocaille sans mortier. Les toits étaient couverts en grandes tuiles plates *(tegulæ)*, avec des rebords sur les côtés, pour retenir les tuiles courbes *(imbrices)* qui recouvraient leurs jointures. Ce mode de couverture indique que les toits des habitations romaines, en Belgique, devaient être fort surbaissés, et non en pente rapide et de manière à former un angle aigu à leur sommet, comme les toits de nos maisons des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles. Quant aux ardoises, dont Pline paraît attribuer à la Belgique l'usage exclusif, nous avons déjà dit qu'à notre connaissance, on n'en avait pas encore trouvé de vestiges dans les ruines romaines de ce pays. Nous venons néanmoins d'apprendre qu'on a découvert en 1844, dans un petit bâtiment romain, déblayé près de l'amphithéâtre de Trèves, de grandes ardoises percées de trous pour les clouer. L'absence totale d'antefixes dans

toutes les ruines des maisons romaines de la Belgique, doit faire aussi conclure que ce genre d'ornement n'y était guère en usage.

M. Schneemann, de Trèves, croit avoir observé que l'*atrium*, cette partie si essentielle des maisons de l'antiquité classique, manquait généralement dans les maisons romaines qui ont été déblayées dans le Trévirois [1]. Pour notre part, nous n'avons pas remarqué davantage des vestiges d'*atrium* parmi les débris de maisons romaines que nous avons vu déblayer en assez grand nombre à Bavai [2].

D'après M. Schneemann, les maisons belgo-romaines, même les plus considérables, n'avaient généralement qu'un seul étage; le rez-de-chaussée seul était en maçonnerie et l'étage supérieur en charpente et en clayonnage. Non-seulement nous partageons cet avis, mais il nous paraît même indubitable, qu'à l'époque romaine, lorsque la Belgique était couverte d'immenses forêts séculaires, les maisons ordinaires des villes et des bourgades y devaient être, comme au moyen âge, presque toutes bâties en bois et appartenir à la classe de celles que Vitruve appelle *œdes parietinæ*, c'est-à-dire maisons en pans de bois ou en clayonnage [3]. Nous en citerons pour preuve

[1] Schneemann, *ueber die römischen Bauwerke im Trierischen.* Jahrbücher des Vereins von Alterthums-freunden im Rheinlande, 9e heft, s. 1—12.

[2] Il y a deux ou trois ans, lorsque la municipalité de cette petite ville en a fait fouiller tous les environs pour extraire les fondements des édifices romains, afin d'en employer les pierres à la réparation des routes. Il est fort à regretter qu'en exécutant ces travaux, on n'ait pas levé le plan des substructions si nombreuses qui ont été alors découvertes et détruites.

[3] L'architecte romain désapprouve hautement ce genre de constructions à cause des dangers qu'elles présentaient pour les incendies : *velim non inventi essent...... ad incendia uti faces parati.* A Rome où, faute d'espace, les maisons avaient, contre

l'incendie qui, d'après les vieilles chroniques de Tournai, détruisit dans cette ville, en l'an 708, 80 maisons bâties en bois, près du pont sur l'Escaut [1], mais surtout la découverte faite à la fin de 1841 au nord-ouest d'Étaples (département du Pas-de-Calais) d'une bourgade gallo-romaine tout entière, ensevelie sous les sables et qui, suivant toutes les probabilités, est la mansion de *Romiliacum*, citée dans l'itinéraire d'Antonin. Le hameau qui le remplace s'appelle encore aujourd'hui *Rombly-en-Sable*.

Le nombre des maisons dont les aires ont été déblayées aux frais de la société des Antiquaires de la Morinie, est d'environ quatre-vingts. Ces habitations, construites en pans de bois, reposaient sur une base en cailloutis d'un mètre de hauteur, encadrée par quatre grès bruts, qui portaient les poteaux de la charpente. La plupart formaient un carré de 8 à 10 mètres de côté et avaient peu de divisions intérieures. Des tuileaux brisés indiquent que plusieurs étaient couvertes en tuiles. La preuve incontestable que cette bourgade datait de l'époque de la domination romaine et qu'elle cessa d'exister avant la fin de l'empire, résulte des nombreuses médailles impériales en bronze, des vases romains de toutes formes et de toutes grandeurs, tant entiers

l'habitude des Anciens, une grande élévation, les étages supérieurs étaient du temps de Vitruve, généralement bâtis en charpente et couvertes en bardeaux, sorte de couverture qu'il aurait voulu également voir disparaître. Il en fut de même dans la nouvelle capitale de l'empire romain, Constantinople, où la plupart des maisons étaient d'une construction aussi fragile et aussi défectueuse qu'elles le sont encore de nos jours. De là les fréquents incendies qui ravagèrent cette ville immense au moyen âge comme sous les Turcs.

[1] Hoverlant de Bauwelaer, *Essai chronol. sur l'hist. de Tournai*, tom. II, pag. 85.

que brisés, des bracelets en fer et en cuivre et autres objets de provenance romaine que les fouilles y ont mis au jour [1].

Au XVII[e] siècle on voyait au village de Conz, situé sur la Moselle, à une lieue et demie de Trèves, des ruines considérables d'une grande *villa* romaine, de forme carrée et construite en partie de briques et en partie d'un mélange de différentes espèces de pierres brutes [2]. De nos jours il n'en subsiste plus que quelques substructions, un pavé en tuiles, un puits de 52 pieds de profondeur et les restes, de 8 à 10 pieds de hauteur, d'une tour qui flanquait l'angle sud-ouest de l'édifice. Cette tour, de forme circulaire à l'intérieur, et polygone à l'extérieur, présente à l'est où elle touchait au bâtiment, une large baie cintrée flanquée de droite et de gauche de deux niches de quatre pieds de hauteur chacune et dont celle de droite a au sommet une ouverture qui a dû livrer passage à un conduit de chaleur. Les murs construits en blocaille avec chaînons de brique,

[1] HARBOVILLE, *Mémorial hist. et archéol. du départem. du Pas-de-Calais*, tom. II, pag. 110.

" On se tromperait beaucoup, dit M. de Gerville, si l'on s'imaginait que nos villes actuelles avec leurs maisons élevées, contiguës entre elles, compactes, ayant rarement une issue sur le derrière, ou ne possédant que de petites sorties, sont construites sur le modèle des villes romaines de la Gaule occidentale. Le consentement des auteurs, la législation des empereurs, l'extrême rapidité avec laquelle la flamme a dévoré toutes les habitations de ce pays, le peu de traces de pierres et de maçonnerie qui en restent, sont des motifs pour affirmer que presque toutes les habitations n'y étaient que des rez-de-chaussée bâtis en bois et en torchis *(craticum opus)*, sur des fondations en pierres, souvent sans mortier, comme j'en ai reconnu un grand nombre dans le territoire d'Allaune, et qu'elles formaient des îlots. " (DE GERVILLE, *Recherches sur les villes et les voies romaines dans le Cotentin*. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, ann. 1829-1830, pag. 42).

[2] On trouve une vue de ces ruines dans le *Luciliburgensia* du P. Wiltheim, fig. 481. L'auteur y rélève la description fautive que Brower avait donnée de cette ruine dans ses *Annales Trevir.*, tom. I, pag. 37.

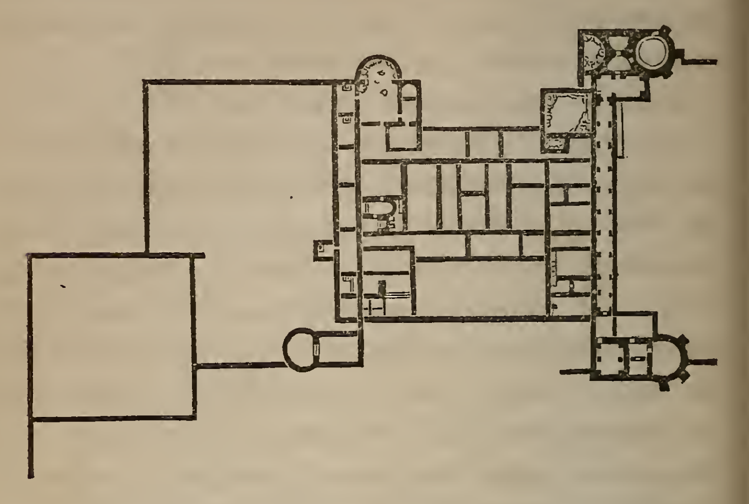
avaient un revêtement extérieur de petites pierres cubiques enduites, ainsi que les niches, d'un ciment bien poli. Une tour semblable, qui flanquait l'angle nord-est de l'édifice, a été démolie en 1806.

D'après l'opinion commune, ces débris étaient ceux de la *villa* impériale de *Contionacum*, *Concionatum* ou *Conciacum*, mentionnée dans le code théodosien et d'où sont datés quatre édits des empereurs Valentinien I et Valens, de l'an 371. Mais le P. Wiltheim prétend que cette *villa* était placée au village de Conteren, éloigné d'une demi-journée de Trèves, et où se voient également des restes de constructions romaines d'une grande étendue, parmi lesquelles on a trouvé des chapiteaux de colonnes et des débris de sculpture remarquables.

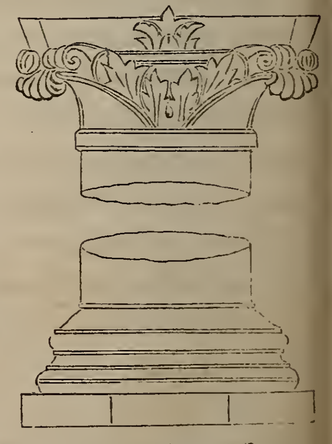
Un monument romain, appartenant à la même catégorie, et d'une plus grande importance pour nous, parce qu'il a été déblayé avec soin et qu'il en a été dressé, par l'architecte Schmidt, un plan exact, c'est la *villa* découverte en 1833, au village de Fliessem, à une lieue de Bitbourg. C'était, suivant toute probabilité, une maison de chasse des empereurs romains qui résidèrent à Trèves. Nous reproduisons ce plan sur une échelle réduite.

Les bâtiments formaient un parallélogramme, dont la face antérieure avait 214 pieds de long et la face postérieure 200 pieds. Le côté gauche, au sud-ouest, était bordé d'une galerie destinée à la promenade, et qui était probablement percée de fenêtres dans toute sa longueur. Cette galerie qui n'avait qu'un seul étage, tandis que les autres

parties du bâtiment en avaient deux, était terminée à ses extrémités par deux tours à plusieurs étages.



Le côté opposé renfermait deux cours, entourées de bains et de communs. Les murs des salles destinées à l'habitation étaient ornés de peintures et de marbres précieux, et leurs pavés de superbes mosaïques du dessin le plus riche et le plus varié [1]. On y a également recueilli des fragments de statues et de bas-reliefs, plusieurs fûts et bases de colonnes en pierre et en marbre, et des chapiteaux



composites, fort singuliers et se rapprochant beaucoup des chapiteaux romans; ce qui ferait supposer

[1] Ils sont gravés dans le bel ouvrage de Schmidt.

que la construction de la ville ne date que de la dernière époque de l'empire, si la perfection des mosaïques et des sculptures ne paraissait accuser un âge plus ancien, et où la décadence de l'art n'était pas encore aussi sensible qu'au ve siècle [1].

La *villa* de Fliessem se trouvait à proximité d'un immense mur d'enceinte, qui embrassait un espace de 9 à 10 milles géographiques de circuit. C'est, présume-t-on, l'enceinte du parc de chasse (*vivarium*) des empereurs qui résidèrent à Trèves. Ce mur construit en pierres brutes, posées à sec, avait de deux pieds et demi à quatre pieds d'épaisseur, et environ huit pieds de hauteur. Les fondements étaient en partie maçonnés à chaux et en partie formés de grandes pierres plates, posées de champ les unes contre les autres.

La *villa* de Fliessem ne paraît pas avoir été la seule qui dépendît de ce parc de chasse impérial. On trouve dans l'enceinte du parc même, près du village de Pickliessem, les restes d'une autre *villa* qui doit avoir été au moins aussi considérable que celle de Fliessem, mais qu'on n'a pas encore déblayée en entier comme cette dernière. Les murs de la partie exploitée ont encore de 8 à 10 pieds de hauteur et sont construits en pierre calcaire. Des hypocaustes, des vestiges de bains, des fûts de colonnes, des linteaux de portes et beaucoup de tuiles, sont les objets les plus remarquables que les fouilles partielles y ont déjà fait découvrir.

[1] Nous avons joint le dessin d'un de ces chapiteaux au plan de la *villa*.

Il n'entre pas dans notre plan de donner une description complète et minutieuse de tous les vestiges de constructions belgo-romaines, mais seulement de ceux qui ont une certaine importance pour l'histoire de notre architecture; nous nous bornerons donc à mentionner parmi les nombreux restes d'habitations romaines découverts dans le pays des anciens Tréviriens ceux qui présentent quelque intérêt sous ce rapport; ce sont les suivants :

Dans l'arrondissement de Bitbourg, à l'endroit appelé Ackerburg, sur les bords de la petite rivière de Nims, les ruines d'une *villa* romaine couvrant une surface de sept arpents, parsemée de pierres taillées, de tuiles romaines, de troncs et de chapiteaux de colonnes en pierre de sable. En fouillant la terre, on en a retiré de nombreux fragments de peintures murales de diverses couleurs, de beaux pavés en ciment et en mosaïque, des restes d'hypocaustes, de sculptures, etc. On y voit encore, dans un bon état de conservation, une chambre souterraine, construite en appareil réticulaire (*opus reticulatum*). Elle est longue dans œuvre de 19 pieds 3 pouces et large de 11 pieds. On descend par un petit escalier à l'intérieur de ce souterrain dans les parois duquel sont creusées trois petites niches hautes chacune de 15 pouces sur 6 de large, et un soupirail de 2 pieds de largeur. Cette *villa* ne le cédait guère en étendue à celle de Fliessem.

A trois quarts de lieue de la ville de Bitbourg, à quelques pas de la route d'Oberweis, les substructions d'une grande *villa,* découvertes en 1842.

Près de là sont les ruines d'un édifice plus petit et qui n'a pas encore été déblayé.

Au village de Wintersdorf, sur la Sour, à 2 lieues de Trèves, on a découvert, il y a peu d'années, neuf chambres peintes à fresque. Beaucoup d'autres substructions, dont les murs étaient également ornés de peintures, ont été déterrées à différentes époques dans ce lieu qui paraît avoir été une bourgade romaine d'une certaine importance.

A dix minutes du village de Novel, les fondements d'une grande *villa*, découverts en 1843. Les fouilles y mirent au jour des restes d'hypocaustes, de bains, de peintures murales, etc. A quelques pas de là on trouva les ruines d'un autre bâtiment, dans lequel on déterra une colonne en pierre de sable et le fût d'une demi-colonne, long de 8 pieds.

A trois quarts de lieue au sud-est de Trèves, sur une hauteur qui borde la rive gauche du Wandelbach, les substructions d'une maison ou *villa* romaine, découvertes en 1841. On y trouva des restes d'hypocaustes, de bains avec des conduits d'eau, des peintures murales rouges et bleues et beaucoup de tuiles de formes variées.

Au village d'Ellingen (grand-duché de Luxembourg), les ruines d'une *villa* dont une partie déblayée, il y a trois ou quatre ans, a présenté les substructions de deux chambres, beaucoup de tuiles et de briques romaines, ainsi que des peintures murales. A vingt pas de là on trouve les restes d'une autre habitation romaine, de moindre étendue

et qui était sans doute une dépendance, peut-être la ferme (*villa rustica*), de la *villa*.

A six minutes du village d'Herborn, les débris d'une *villa* romaine consistant en fragments de tuiles, de pierres de taille, de mortier, dispersés sur une étendue de quatre ares de terre. Un aqueduc de plus de cent pas de longueur, une petite citerne, un tronçon de colonne et des débris de mosaïques, ont été découverts sur le même emplacement et dans ses environs.

A un quart de mille du village de Betzdorf, les restes d'une *villa* fort considérable, déblayés il y a peu d'années, et dont quelques parties des murs s'élèvent encore à une hauteur de 10 pieds. La face principale, tournée vers le midi, comme dans presque toutes les *villæ* romaines, avait 200 pieds de longueur. On distingue encore parfaitement toute la distribution de l'édifice, la forme de ses appartements et leurs communications, les fenêtres, les escaliers, les conduits de l'hypocauste. A proximité de l'édifice, on trouve les ruines d'un bâtiment plus petit et qui avait sans doute la destination du bâtiment dépendant de la *villa* d'Ellingen.

Au village d'Aspelt, à gauche du chemin qui conduit à Villers-la-Tour, les substructions d'une *villa* dont les décombres couvrent un espace de 80 mètres de longueur, sur 20 mètres de largeur.

Au vignoble de Dreyborn, autrefois nommé *Heydengarten* (*jardin des païens*) les restes de bains, découverts il y a une quinzaine d'années en creusant, les fondements d'une maison de campagne, et qui

ont dû appartenir à une *villa* décorée avec un certain luxe, à en juger par deux colonnes de marbre, l'une avec un chapiteau ionique et l'autre avec un chapiteau corinthien, qui ont été retirées du milieu de ces débris.

Beaucoup de substructions d'habitations romaines ont été découvertes, comme nous l'avons déjà dit, à Bavai et dans les environs de cette cité des Nerviens, qui avec son vaste territoire constituait une des subdivisions ou districts de la province de la seconde Belgique (*Belgica secunda*) sous l'empire romain; mais comme on n'a levé le plan d'aucun de ces édifices, ces découvertes, d'une importance majeure sous le rapport purement archéologique, sont de peu de valeur pour nous, et ne méritent pas que nous nous y arrêtions davantage [1].

Nous ne sachons pas que l'on ait découvert à Tongres ou à Tournai, les seules villes de la Belgique actuelle érigées sous la domination romaine, des fondements de maisons de construction romaine; au moins, si des découvertes pareilles ont eu lieu, comme on a négligé d'en tenir compte, elles ont été perdues pour la science.

Dans le reste de la Belgique actuelle, deux seulement de ces découvertes méritent une mention spéciale; elles sont du plus haut intérêt pour l'histoire

[1] Une de ces maisons, parmi les décombres de laquelle nous avons ramassé les peintures murales que nous avons déposées au musée royal d'armures et d'antiquités, avait une grande salle, probablement un *triclinium*, dont les murs étaient couverts de ces peintures et le pavé orné d'une grande mosaïque formée de petites pierres cubiques de couleur blanche et bleue. La bordure qui l'encadrait contenait une inscription que nous n'avons pu relever qu'en partie.

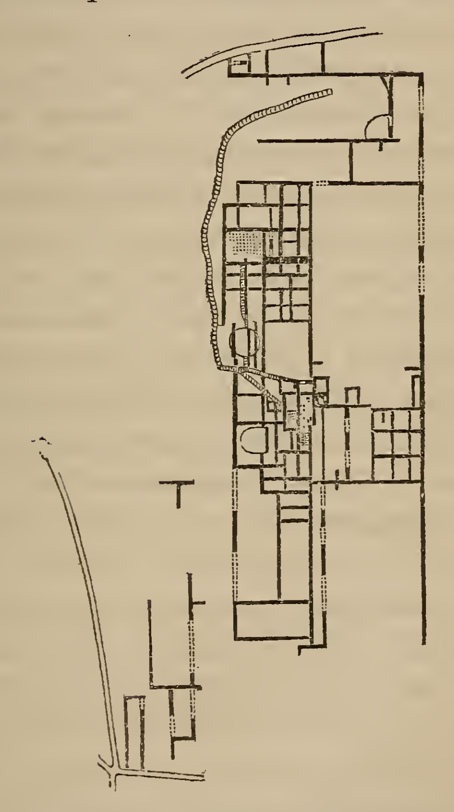
de l'architecture en Belgique; ee sont celles des *villæ* romaines de Fouron-le-Comte, village de la province de Liége, et de Sommerain, dans la province de Luxembourg.

Déjà Miræus, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, parle des ruines nombreuses qui existaient de son temps à Fouron-le-Comte, à l'endroit appelé Steenbosch [1]. Pendant l'année 1841, le gouvernement ordonna des fouilles dans cet emplacement, sous la direction de M. Guioth, ingénieur de la province de Limbourg et de M. Delvaux, auteur d'un excellent *Dictionnaire géographique* de la province de Liége. Ces fouilles eurent pour résultat la découverte de substructions romaines, couvrant une superficie d'un hectare 80 ares, dans une étendue de 218 mètres du nord au sud, et de 83 mètres dans celle de l'est à l'ouest. Il paraît même qu'elles doivent s'étendre encore considérablement vers le sud et le nord où le soc de la charrue en sillonnant la terre est fréquemment arrêté par des vestiges de constructions. Il est impossible de méconnaître dans ces débris ceux d'une *villa* romaine, remarquable non-seulement par son étendue, mais encore par un certain luxe de décoration, comme l'attestent les conduits de bains, les marbres, les mosaïques, les peintures murales, trois bases de colonnes doriques en pierre calcaire, une statue drapée, à laquelle

[1] *In valle est locus Steenbosch nuncupatus, ubi hodieque rudera plurimorum veterum ædificiorum supersunt.* (MIRÆI *Chronicon Belgicum*, p. 196).

Le village de Fouron-le-Comte est situé à droite de la Meuse, à deux lieues en deçà de Maestricht.

manquent la tête, les bras et la partie inférieure et d'autres débris que les travaux de déblai y ont mis au jour [1]. En voici le plan, tel qu'il a été levé par M. Guioth, mais sur une échelle réduite aux proportions de ce volume. Nous l'accompagnerons de quelques explications d'après les notes qui ont été adressées par M. Delvaux à l'Académie.



Les murs de la *villa* étaient bâtis en appareil

[1] Tous les objets provenant de ces fouilles sont déposées au Musée royal d'armures et d'antiquités. Ce sont, outre ceux que nous venons de mentionner, de grandes tuiles, tant plates et à rebords que concaves, d'autres tuiles plates portant différentes marques de potiers; des carreaux de terre cuite, portant d'un côté des rainures

irrégulier (*opus incertum*), les uns de blocaille de pierre de sable, les autres de grosses pierres brutes ou de briques et de tuiles concassées. Ils avaient en partie un revêtement à petit appareil régulier.

La pièce la plus intéressante est sans contredit l'hypocauste des bains, indiqué sur notre plan, à gauche, par des petits points en lignes parallèles. C'était un carré parfait de 8 mètres et demi de côté. Sur le pavé, composé de trois couches superposées, la première de grosses pierres irrégulières posées à sec, la seconde de petites pierres blanches d'un décimètre d'épaisseur, et la troisième de chaux très-dure mêlée de petits morceaux de tuiles (*testæ contusa*), s'élevaient 135 colonnettes, formées de disques en terre cuite et ayant chacune 23 centimètres de diamètre [1]. Rangées en lignes parallèles, à une distance de 32 centimètres l'une de l'autre [2], elles soutenaient le pavé de l'appartement supérieur. Une preuve que cet hypocauste n'était pas un calorifère ordinaire, mais un véritable hypocauste

destinées à les faire mieux adhérer à la couche épaisse de ciment sur laquelle ils étaient posés; plusieurs morceaux d'un verre très-épais, de couleur vert foncé et dont un côté est raboteux, ce qui semble prouver qu'ils étaient attachés aux parois d'uu appartement; une grande quantité de ferrailles dont une partie a servi de matériaux de construction, et le reste d'ustensiles; des lames et tuyaux de plomb, des fragments de poteries de terre sigillée et autres; des ossements d'animaux en grand nombre, etc., etc.

[1] Une vingtaine de ces disques ont été envoyés au Musée d'antiquités.

Les tuyaux de chaleur étaient les uns de forme ronde et d'environ trois pouces de diamètre, les autres carrés, plus étroits au sommet qu'à la base, et percés d'un trou rond. De grandes tuiles plates, enduites d'un côté d'une couche épaisse de chaux, mêlée de morceaux de tuiles cassées, que l'on conserve également au Musée, paraissent avoir servi de revêtement aux murs de l'hypocauste, comme on a eu l'occasion de l'observer dans d'autres constructions semblables.

En complétant les lignes de treize colonnettes qui manquaient au moment de la découverte, il doit y avoir eu en tout 169 colonnettes.

thermal, c'est que les fouilles ont mis au jour des tuyaux de plomb, destinés à l'écoulement de l'eau, et ensuite le canal qui, au sud de l'hypocauste, déchargeait les eaux dans un réservoir, d'où elles étaient déversées à leur tour, par un canal placé à trois mètres plus bas. Ce réservoir qui était comblé d'ossements brûlés, de plaques de marbre, de ferrailles, de charbons de bois, etc., à une hauteur d'environ douze mètres, était traversé de deux murs en pierres de taille, de cinq mètres d'élévation ; et au centre du réservoir, à une profondeur de six mètres, au-dessous du niveau du terrain, se trouvait une arche également construite en pierre de taille, épaisse d'un mètre et demi et ayant deux mètres environ d'ouverture.

A quelque distance, à droite de cet hypocauste, on en a découvert deux autres, beaucoup plus petits et qui ne peuvent avoir servi qu'à échauffer l'*hibernaculum* ou appartement d'hiver de la *villa*. L'un contenait 20 colonnettes rondes et l'autre seulement 9, dont une seule de forme elliptique et les autres de forme carrée [1]. Ces deux hypocaustes avaient un pavé composé de quatre couches, offrant alternativement un lit de grosses pierres brutes et un lit de petites pierres blanches et de morceaux de tuiles, noyés dans un bain de chaux. Les murs, en appareil irrégulier, étaient enduits de ciment romain.

On a déblayé douze chambres dont les murs

[1] Le Musée possède également des échantillons de ces dernières.

étaient peints à fresque. La première, qui touchait à une cour de 2 ares 23 centiares d'étendue, doit avoir fait partie de l'*hybernaculum*. Elle formait un parallélogramme de trois mètres de longueur et de largeur. Les murs couverts d'une couche épaisse de ciment, étaient peints en raies rouges, jaunes et vertes. Son pavé était formé de carreaux en terre cuite de 3 centimètres de diamètre, posés sur une couche de chaux et de petites pierres blanches supportée par une autre couche de grosses pierres brutes que traversait un conduit d'eau. A l'angle nord-est de la chambre se trouvait un piédestal carré sur lequel s'élevait sans doute une statue. Les onze autres pièces bordaient à droite une vaste cour ou peut-être le jardin de l'habitation, de la contenance de 20 ares 80 centiares [1]. Elles constituaient sans nul doute l'habitation principale du propriétaire de la *villa*. Leurs murs, revêtus de pierres de taille de petit appareil, étaient peints de différentes couleurs. Six de ces pièces n'ont chacune que six mètres de longueur et de largeur, trois n'en ont que trois et demi de largeur, mais les deux plus grandes occupent chacune une surface de 150 mètres carrés. Dans l'une de ces deux salles on a trouvé des débris d'un pavé en mosaïque formé de petites pierres cubiques blanches et bleues, un grand nombre de plaques de marbre [2], et des fragments de peintures murales rouge,

[1] Cette cour ou jardin était située vers l'est, et se trouve à droite de notre plan.
[2] Ces marbres, d'une espèce commune et indigène, sont veinés de blanc et de bleu.

blanc et vert. C'étaient là indubitablement les appartements d'apparat (l'*exèdre* et le *triclinium*) de la *villa*. Derrière ces appartements s'étendait une autre cour ou jardin, de la même largeur que la première et entourée de murs en pierres brutes. Le côté de l'ouest était percé de trois ouvertures qui donnent accès à quatre pièces de grandeur inégale, pavées en pierres grises taillées et dont les murs étaient construits, partie en pierres brutes, partie en blocs de pierre de sable.

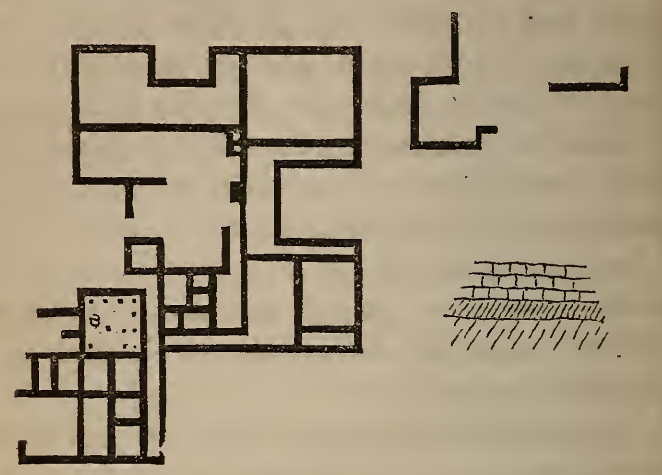
Les fouilles ont aussi mis au jour plusieurs caves voûtées, dans l'une desquelles on descend par un escalier en pierre.

Les canaux d'écoulement, dont on peut suivre la direction sur le plan, étaient formés de grandes tuiles plates à rebords reposant sur un fond maçonné, à l'exception d'un seul de ces canaux où les tuiles du pavé posaient simplement sur terre et qui était couvert par des tuiles concaves [1].

La première découverte des ruines de la *villa* située au village de Sommerain, à une demi-lieue de la petite ville d'Houffalize, dans un endroit appelé Villy, remonte à 1829 ou 1830; mais leur exploration dans un but scientifique ne date que de 1834 et 1835, et fut exécutée aux frais du gouvernement, par M. Quoilin, conducteur des mines. Il a fait sur le résultat de ces travaux un

[1] La grande quantité de bois carbonisé, la masse de plomb fondu, des pierres et de la chaux couverts de matières vitrifiées, que l'on a retirées des décombres, attestent que la *villa* de Fouron-le-Comte fut détruite par le feu. Il est probable que ce désastre eut lieu vers la fin du IIIe siècle lorsque les Francs envahirent les bords de la Meuse et y détruisirent toutes les places fortes *(castella)* qui protégeaient ce fleuve.

rapport détaillé, accompagné d'un plan géométral, déposé dans les cartons du ministère, et que nous reproduisons ici sur une moindre échelle.



Bien que les fouilles n'aient pas été étendues jusqu'aux dernières limites de l'édifice, la partie de la *villa* qui a été déblayée couvre une surface d'environ 65 mètres de longueur sur 50 mètres de largeur [1]. Le bâtiment occupant le penchant d'une colline, les différents appartements ne pouvaient avoir le même niveau, mais ils s'échelonnaient les uns au-dessus des autres. Les murs découverts s'élevaient encore à une hauteur de deux mètres et davantage, et néanmoins on n'a pu découvrir aucune

[1] Il est fort à regretter que M. le chanoine de Smet, chargé par l'Académie de faire un rapport sur la question adressée par le ministre de l'intérieur à ce corps savant, s'il y aurait utilité de continuer les fouilles, se soit prononcé pour la négative. Cet avis a fait arrêter les travaux et nous empêche de posséder le plan complet d'un des monuments romains les plus intéressants qui aient existé sur le sol de la Belgique actuelle, si pauvre déjà en monuments de cette époque.

M. de Smet s'est trompé en prenant ces ruines pour celles de thermes. Il n'y a pas le moindre doute que ce ne soient là les restes d'une maison de campagne ou *villa* de quelque riche Romain, habitant probablement la ville de Trèves.

communication des pièces entre elles ; cette particularité, jointe à d'autres motifs, a porté M. Quoilin à croire que les constructions supérieures n'étaient qu'en bois et assises sur des murs en maçonnerie d'une certaine élévation. Les pierres dont ces murs étaient bâtis constituent le sol même de la contrée, le schiste et le grès. Les fondements posés sur la roche étaient formés de schistes larges et minces, placés dans une position inclinée [1].

Les murs qui s'élèvent au-dessus de ces fondements avaient les uns un revêtement en appareil régulier; les autres n'étaient que des moellons bruts. Le ciment qui les unissait était composé de gravier et de beaucoup de chaux. Les murs de plusieurs appartements étaient peints intérieurement en rouge ou en blanc. Un d'eux avait à la partie inférieure une bordure de lignes bleues, rouges, jaunes, etc., d'un centimètre de largeur, parallèles et très-rapprochées les unes des autres ; elles étaient coupées par des lignes semblables de manière à dessiner des carrés et des losanges. Les murs d'autres chambres avaient un revêtement de carreaux en terre cuite, d'un beau rouge, qui en constituaient aussi le pavé [2], assis sur une couche de chaux d'environ 40 centimèt. d'épaisseur, posée elle-même sur une première couche de pierres de schiste.

En confrontant le plan de la *villa* de Sommerain

[1] Voir la coupe des murs jointe au plan.

[2] Une des faces de ces carreaux était couverte de rainures en zigzag. Nous avons remarqué plus haut que de semblables carreaux ont été trouvés dans les ruines de la *villa* de Fouron-le-Comte.

avec ceux d'une des grandes maisons de Pompeia, et de la *villa* de Diomède, située près de cette antique cité, il serait aisé d'y retrouver les parties principales d'une grande habitation romaine, le vestibule, les *fauces*, l'*atrium*, etc. Mais comme la *villa* n'a pas été déblayée en entier, nous nous abstiendrons d'entrer à ce sujet dans des explications qui ne seraient que des conjectures. Nous nous bornerons à dire que l'hypocauste, découvert dans la partie sud-ouest du bâtiment, et qui était soutenu par plusieurs rangs de petites colonnes cylindriques en briques, de 15 centimètres de diamètre, appartenait à des bains, à en juger par des tuyaux de plomb, retirés des décombres [1]. D'autres pièces servaient aussi de calorifères, mais il n'y avait de ces colonnes qu'aux quatre angles. Nous ignorons à quel usage a pu servir un tronçon de colonne, en chaux presque pure, haut de 40 centimètres sur 60 à 70 centimètres de diamètre, qui était placé contre les parois d'un des appartements.

Des monnaies en bronze de Gordien et de Valentinien Ier, que les fouilles ont mises au jour, témoignent que la *villa* existait encore dans la seconde moitié du IVe siècle. Sa construction pourrait même dater de cette époque ou ne pas lui être antérieure de beaucoup ; car la plupart des *villæ* romaines du Trévirois et du Luxembourg ont dû leur existence au séjour fréquent que, depuis la fin du IIIe siècle,

[1] Un de ces tuyaux pesait vingt livres. On a également trouvé des tuyaux en terre cuite de 12 à 13 centim. de diam.

les empereurs firent dans la ville de Trèves, qui leur fut redevable de sa plus grande splendeur [1].

Nous mentionnerons encore une découverte assez importante, faite en 1833, dans le Luxembourg allemand, au territoire de Hautschiren, commune d'Ettelbruck. Cette découverte, que nous trouvons relatée uniquement dans un rapport du sous-ingénieur des mines, M. Gautier, déposé dans les cartons du ministère de l'intérieur, est celle d'une *villa* romaine, qui devait être fort considérable, car elle occupait un plateau de deux journaux d'étendue, mais dont, à l'époque désignée, on n'avait encore déblayé que deux appartements. Le premier est une petite salle de 5 à 6 mètres de longueur, dans laquelle on pénétrait par une ouverture de deux mètres de largeur. On y trouva deux fûts de colonnes et deux chapiteaux en pierre de sable et une grande quantité de tuiles romaines. Cette chambre communiquait par une entrée de deux pieds de largeur seulement, à l'angle sud-est, avec le second appartement, dont le sol était plus

[1] Il est vrai que l'on a trouvé aussi, dans les ruines de la *villa* de Sommerain, des monnaies du haut empire, et notamment des empereurs Tibère, Caligula, Vespasien et Titus; mais elles ne peuvent servir de preuve en faveur de l'ancienneté de la construction de l'édifice; car, comme toutes les monnaies frappées par les empereurs, et même celles de la république, n'ont jamais cessé d'avoir cours pendant toute la durée de l'empire, on trouve, dans presque tous les dépôts de monnaies du IVe et du Ve siècle, des monnaies du haut empire, surtout des monnaies d'argent lesquelles, étant d'un titre plus élevé que celles frappées depuis le milieu du IIIe siècle, étaient beaucoup plus recherchées que ces dernières.

Parmi le petit nombre de meubles ou de vêtements recueillis dans les fouilles de Sommerain, ordonnées par le gouvernement, et qui ont été déposés au Musée d'armures et d'antiquités, se trouvent des fragments d'un verre épais, de couleur verte foncée et raboteux d'un côté, en un mot entièrement semblables à ceux que l'on a trouvés dans les ruines de Fouron-le-Comte. Le rapport de M. Quoilin parle de verre blanc, peint et doré; mais le Musée n'en possède aucun échantillon.

élevé de plusieurs pieds. Les murs de ces pièces étaient fort épais et les pierres dont elles étaient bâties, d'un bel appareil. A l'intérieur ils étaient, comme de coutume, enduits d'une couche de ciment épaisse de 2 à 3 pouces, composée de chaux, de sable et de briques pilées. On y remarquait aussi des traces de peintures; celles de la seconde chambre étaient presque effacées par l'humidité, mais dans la première on distinguait encore une bordure jaune surmontée d'un dessin composé de traits en zigzag de couleur brune sur fond blanc, et encadrés de lignes alternativement noires, rouges et vertes. Des carreaux de terre cuite de 50 centimètres de diamètre et de 3 à 4 centimètres d'épaisseur formaient leur pavé. Des conduits de chaleur jonchaient le sol de la première salle et s'élevaient le long de ses parois.

Ce ne sont là, comme nous venons de le dire, que les restes partiels d'une *villa* fort étendue, car à plus de cent mètres et sur une ligne parallèle on a rencontré un mur que l'on présume avoir été celui de la façade [1].

Avant de terminer ce que nous avions à dire sur les édifices civils, tant publics que particuliers, de

[1] Nous avons jugé inutile de faire une mention spéciale des *villæ rusticæ* ou fermes romaines, parce que ces métairies, soit qu'elles fussent, comme de nos jours, une dépendance de la maison de campagne, soit qu'elles fussent isolées, ne se composaient que de granges, d'étables et autres constructions grossières et sans plan arrêté, élevées uniquement pour les besoins de l'exploitation rurale, et appartenant pour ce motif à l'histoire de l'agriculture, plutôt qu'à celle de l'architecture. Et quant aux habitations rurales d'un ordre inférieur, nous avons déjà dit que dans la plus grande partie de la Belgique actuelle, elles devaient être sous la domination romaine aussi exiguës et aussi informes qu'aux époques antérieures. Nous reviendrons sur ce sujet en parlant de l'architecture privée de la Belgique sous les rois Mérovingiens.

la Belgique romaine, examinons encore en peu de mots quels pouvaient être le plan et l'aspect général des villes de cette partie des Gaules.

Chez les Grecs et les Romains, comme dans l'Europe moderne, les villes qui n'avaient pas été construites d'un seul jet et sur un plan conçu d'avance, étaient bâties avec la plus grande irrégularité, percées de rues étroites et tortueuses. Telles étaient toutes les villes de l'Italie d'une origine ancienne, et particulièrement la ville de Rome avant l'incendie qui en dévora une partie considérable sous Néron, l'auteur de ce désastre [1]. Pompeia, avec ses rues irrégulières et si étroites qu'aucune voiture moderne ne pourrait passer dans la plupart, offre encore de nos jours un exemple frappant de la construction vicieuse de ces cités de l'antiquité classique sur lesquelles les aveugles admirateurs des anciens se sont formé des idées si brillantes et si éloignées de la vérité. Les villes, mêmes les plus célèbres de la Grèce, Argos, Thèbes, Sparte et Athènes ne présentaient qu'un labyrinthe de ruelles, bordées de maisons dont la plupart présentaient à l'extérieur l'aspect le plus misérable [2].

[1] Tit. Livii *Hist. rom.*, lib. V, 55. Diod. Sic., lib. XIV, cap. 116. Cicero, *Leg. Agr.* II. Tacit., *Annal.*, lib. XV.

[2] "En entrant à Athènes, dit l'ancien géographe grec Dicéarque, on peut douter si l'on est réellement à Athènes, ou si l'on n'y est pas. Les rues y sont d'une irrégularité frappante, la ville en général est mal pourvue d'eau, et il n'y existe que des maisons chétives, si l'on en excepte quelques-unes, en petit nombre, plus commodes que les autres; ce n'est qu'en arrivant au théâtre et en découvrant le grand temple de Minerve, bâti au sommet de la citadelle, qu'on commence à se reconnaître et à sortir insensiblement de l'incertitude où l'on avait d'abord été jeté par le peu de rapport qu'il y a entre l'état réel des choses et l'immense éclat de la renommée." (Descript. métrique de la Grèce, par Dicéarque dans les *Geographi Græci minores* d'Hudson et de Dodwel.)

Les maisons d'Athènes n'étaient bâties généralement que de bois ou de briques crues,

Dans les villes d'une origine plus récente et construites sur un plan donné, telles qu'Alexandrie, Antioche, Palmyre, Séleucie, Laodicée, Nicée, etc., on semble n'avoir guère songé qu'à l'alignement des rues principales qui conduisaient d'une porte à l'autre en se coupant à angles droits au centre de la cité, et qui, dans les villes de l'Orient, étaient ordinairement bordées de portiques [1]. En effet, lorsque Flavius Joseph dit dans un passage de son *Histoire des Juifs*, que les maisons d'Antioche étaient construites exclusivement en bois et entassées dans des rues étroites, cela ne doit s'entendre, sans aucun doute, que des rues transversales de cette ville fameuse; car on sait, par d'autres documents anciens, que les grandes voies de communication y étaient tirées au cordeau et bordées de portiques [2]. A Constantinople aussi, quelques-unes des rues principales offraient cette dernière particularité; mais, au témoignage de Zosime, d'Agathias et d'après d'autres auteurs du bas-empire, le reste de

et dans celles qui ne consistaient pas en un simple rez-de-chaussée, les étages supérieurs étaient, comme dans nos habitations du moyen âge, construits en encorbellement. Une maison ordinaire ne se vendait qu'environ 2000 francs de notre monnaie, et les habitations d'un ordre inférieur n'en valaient pas 400. (De Pauw, *Essais philos. sur les Grecs*, et Böck, *Die Staatshaushaltung der Athener*, 1r band, s. 70).

A Sparte, les lois de Lycurgue ordonnaient que les maisons fussent bâties en bois et couvertes en chaume. Mais ce qui doit paraître bien plus étrange, c'est que la ville de Sardes, cette capitale de Crésus, roi de Lydie, si fameux par ses richesses, et devenue depuis la résidence des satrapes perses, qui commandaient à l'Asie Mineure entière, n'était également qu'un amas de cabanes, construites en torchis et couvertes en chaume, lorsqu'elle fut brûlée par les Athéniens l'an 499 avant J.-C. (Hérodote, *Hist.*, liv. V, 35—55, 97—100.)

[1] Ces portiques existent encore dans les ruines de Palmyre, et dans celles des villes de Pella et de Gerasa en Syrie et d'Antinopolis en Égypte.

[2] Otfr. Muller, *Antiquit. Antioch.*

la ville ne devait être guère plus régulier, ni mieux construit que ne l'est la capitale actuelle de la Turquie, tant décriée sous ce rapport par tous les voyageurs modernes [1].

Aucun des auteurs de l'antiquité parvenus jusqu'à nous n'ayant donné la description des villes de la Belgique romaine, il serait impossible de se former une idée tant soit peu exacte de leur aspect et du tracé de leurs rues; car dans le cas même où elles auraient été construites d'un seul jet, il n'en résulterait pas encore, comme le prouvent les exemples que nous venons de citer, que leurs différents quartiers présentassent la régularité que l'on admire dans nos cités modernes. Mais le petit nombre de villes qui s'élevèrent sous la domination romaine dans la Belgique actuelle et les contrées voisines, qui faisaient alors partie du territoire des Nerviens et des Tréviriens, ne se formèrent pas de cette manière; elles atteignirent insensiblement l'étendue, peu considérable si on la compare à celles de nos villes modernes, qu'elles avaient à l'époque où elles tombèrent au pouvoir des Francs.

Ainsi Trèves, fondé sous le règne d'Auguste, resta longtemps, bien que chef-lieu de la province appelée la première Belgique (*Belgica prima*), une ville très-médiocre, et ne devint une grande cité que lorsque

[1] DIRKSEN, *Das polizei-gesetz des Kaisers Zeno über die bauliche Anlage der privathäuser in Constantinopel* (dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, 1844); les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, tome XV, et l'excellent travail de M. BOCH, intitulé : *L'église des Apôtres et les tombeaux des empereurs à Constantinople*, dans les Mémoires de l'Académie; *les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tom. II, p. 233.

les préfets des Gaules et les empereurs du IVe siècle y eurent fixé leur résidence. Bavai, Tongres et Tournai ont dû leur origine et leur accroissement successif à leur situation, avantageuse sous le rapport stratégique et commercial, au point d'intersection de plusieurs routes militaires du premier ordre. La seconde de ces villes fut dans le principe un simple camp romain établi par César [1], et Tournai est désignée pour la première fois comme ville (*civitas*) dans la notice des Gaules (*Notitia provinciarum et civitatum Galliæ*), rédigée au commencement du Ve siècle; sur la carte de Peutinger, qui date du IIIe siècle, elle figure encore comme une simple station romaine.

En outre, trois de ces villes Trèves, Bavai et Tongres, furent détruites de fond en comble à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, et si, comme il est probable, la quatrième, Tournai, ne subit pas le même sort à cette époque [2], elle ne fut pas traitée moins cruellement par les Normands quatre siècles après. Trèves fut dévastée et ruinée à quatre reprises différentes par les Francs. Tongres ne sortit de ses ruines qu'au VIIe siècle, et s'il faut en croire Heriman, chroniqueur tournaisien du XIe siècle, Tournai resta veuve de ses habitants

[1] Voir *les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome II, et une dissertation de M. Roulez, sur l'origine de Tongres, dans les Mémoires de l'Académie.

[2] En parlant de la grande irruption des Vandales et des Alains en l'an 406, saint Jérôme, dans sa lettre à Ageruchia, dit qu'ils détruisirent Mayence, Worms, Reims, Amiens, Arras et Terouenne, et que Tournai, Spire et Strasbourg tombèrent au pouvoir des Germains. *(Tornacus, Nemetes, Argentoratum in Germaniam translati).* La distinction qu'il établit entre le sort que subirent ces villes, semble prouver que les trois dernières furent traitées moins cruellement que les premières.

pendant trente ans après sa destruction par les Normands, en 880.

En rebâtissant ces cités, on n'eut certainement aucun égard à l'ancienne direction de leurs rues, obstruées à une hauteur de plusieurs pieds par les décombres des maisons; on en acquiert fréquemment la preuve en creusant les fondements de nouveaux édifices, notamment à Trèves et à Bavai, où l'on rencontre le pavé romain des rues anciennes au-dessous des maisons modernes. De toutes les rues de la ville actuelle de Trèves, la rue de St.-Siméon, qui s'étend de la *porta Nigra* à la Grand'Place, est la seule dont la direction, sinon l'alignement, soit probablement la même qu'à l'époque romaine; elle traversait alors, à ce qu'on croit, en ligne directe toute la ville jusqu'à la porte placée à l'extrémité opposée. Aucune des autres rues de la Trèves romaine, que l'on a découvertes jusqu'ici, non-seulement ne correspond à la direction des rues actuelles, mais ces rues antiques s'entrecoupent elles-mêmes en tous sens, de la manière la plus irrégulière et sans observer aucun niveau ; fait bizarre et dont l'architecte Schmidt conclut que les anciens Tréviriens ont dû eux-mêmes changer fréquemment la direction et le niveau des voies publiques de leur ville. Ces rues se trouvent aujourd'hui de 10 à 15 pieds au-dessous du sol et avaient pour pavé une simple couche de gravier.

La pierre milliaire de Bavai, dont nous avons parlé précédemment, et qui existait anciennement au centre de la place de la ville actuelle, ferait supposer

que le *forum* de la ville romaine, si *forum* il y a eu, occupait la même position. La dénomination de rue des Bains que porte une des rues secondaires de la ville actuelle, porterait aussi à croire que cette voie de communication existait déjà du temps des Romains. Mais un fait plus positif, c'est la découverte dont nous avons été témoin, en 1847, d'une voie antique parfaitement alignée, large de 14 à 15 pieds, et pavée de grandes pierres irrégulières; elle se trouvait en plein champ, à environ 400 pas au delà du cirque. Les débris de maisons romaines qui la bordaient des deux côtés attestent que ce n'était pas là une simple route de campagne, et semblent prouver que les habitations du *Bavacum* romain se prolongeaient jusqu'à cette distance, et peut-être même plus loin.

Il n'est pas à notre connaissance qu'à Tongres l'on ait retrouvé jusqu'ici les traces d'une des rues qui traversaient l'*Atuatuca Tungrorum*. Il en est de même de Tournai, car le fragment de voie romaine que M. l'architecte Renard a déblayé en 1816, sur la Grand'Place de la ville actuelle, se trouvait hors de l'enceinte romaine et était une route agraire [1].

CONSTRUCTIONS MILITAIRES.

Les constructions militaires des Romains se divisent en camps (*castra*), en châteaux forts (*castella*) et en enceintes fortifiées des villes.

[1] Voir le tome Ier des *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai.*

Nous ne consacrerons que peu de lignes aux camps qui n'étant qu'une œuvre purement stratégique, conçue et exécutée exclusivement par les armées, n'ont qu'un rapport assez indirect avec l'architecture proprement dite.

Les camps romains étaient distingués en camps temporaires, appelés camps d'été, *castra æstiva*, en camps d'hiver, *castra hiberna*, et en camps fixes, *castra stativa*. Les premiers, élevés à la hâte par les troupes en campagne à chaque halte qu'elles faisaient, ne fût-elle que d'un jour, étaient défendus par un simple fossé et une palissade ou un terrassement en dos d'âne.

Les camps d'hiver et les camps fixes, semblables à nos citadelles, étaient au contraire entourés de fossés de neuf pieds de largeur sur douze de profondeur, qui bordaient un rempart (*vallum*) en terre gazonnée ou en pierre, flanqué de tours ou de tertres artificiels, et dont le terre-plein, haut de six pieds et large de huit, était garni de parapets et d'une fraise faite de pieux.

A la différence des camps grecs, qui étaient ronds, ceux des Romains affectaient généralement la forme carrée, à moins que la configuration du terrain n'y mît obstacle; dans ce dernier cas, leur forme devait être nécessairement différente, et c'est probablement dans ce sens qu'au dire de Végèce ces camps pouvaient être semi-circulaires ou triangulaires. Ils étaient placés de préférence sur des points élevés, protégés par une rivière, par des marais ou des vallées profondes.

Les camps, partagés intérieurement en rues régulières et se coupant à angles droits, avaient quatre entrées en face les unes des autres. C'étaient la porte prétorienne, ainsi nommée parce qu'elle conduisait en ligne directe au *prætorium*, habitation du général en chef ou commandant du camp et que bordaient de droite et de gauche celles des autres officiers principaux; la porte décumane (*decumana*) placée au côté opposé; enfin les portes latérales dites *principalis dextra* et *principalis sinistra*. Ces portes étaient défendues par des ouvrages avancés appelés *antemuralia*, *procastria*.

Dans les camps temporaires, les soldats logeaient sous des tentes couvertes en peaux ou en cuirs tendus à l'aide de cordes. Chaque tente occupait un espace de dix pieds carrés et abritait dix soldats avec leur doyen. Les camps d'hiver et les camps fixes avaient des habitations plus solides, les unes construites en terre et couvertes en chaume [1], les autres en briques ou en pierre et couvertes en tuiles portant le chiffre de la légion qui les avait fabriquées. Ces habitations étaient séparées du rempart par un espace libre de 200 pieds de largeur, appelé *via singularis*, qui facilitait aux soldats l'accès du rempart et servait de dépôt au gros bagage et aux chariots de la troupe.

César fait mention des divers camps que son armée occupa dans la Belgique actuelle, lorsqu'il fit la conquête de cette partie des Gaules. De ces

[1] Telles étaient les habitations du camp de Labienus dont parle César, liv. VI, c. 43.

camps, celui d'*Atuatuca* qui donna naissance à la ville Tongres (*Atuatuca Tungrorum*), est le seul dont la position soit connue; sur celle des autres camps on n'a émis que des conjectures plus ou moins hypothétiques. Ainsi l'on a désigné pour l'emplacement du camp de Quintus Cicéron, frère du célèbre orateur et lieutenant de César, tantôt celui de la ville actuelle de Mons qui dans des documents du VIIe siècle reçoit le nom de *Castrilocus* parce qu'il y existait à cette époque des restes d'un *castrum* ou d'un *castellum* romain, tantôt le camp romain dont on trouve des vestiges assez apparents au bourg d'Assche entre Bruxelles et Gand [1]. Il nous paraît beaucoup plus vraisemblable que l'érection de ce dernier camp et du camp ou château de Mons ne remonte pas au delà des IIIe, IVe ou Ve siècles, lorsque les irruptions continuelles des barbares obligèrent les Romains non-seulement à fortifier toutes les villes et les bourgades du nord des Gaules, mais encore à établir des camps fixes et des châteaux sur tous les points les plus susceptibles de défense. De ce nombre est le camp de *Lagium*, près de Tongres, mentionné dans la Notice de l'Empire, rédigée au Ve siècle. A cette catégorie doivent appartenir aussi le camp romain du village de Ferteiac dont parle Grégoire de Tours [2] et ceux dont on remarque les vestiges à Dalheim, à Altrier, au Titelberg et à Wallendorf dans le grand duché de

[1] Voir le Mémoire de M. L. GALESLOOT, intit. *Nouvelles conjectures sur la position du camp de Q. Cicéron, à propos de la découverte d'anciennes fortifications à Assche*, dans le tome XXI des Mémoires couronnés de l'Académie.

[2] WILTHEIM, page 284.

Luxembourg. Ces camps existaient tous dans les derniers temps de l'empire, comme l'attestent les nombreux dépôts de monnaies de cette époque qu'on y a déterrées.

Le camp de Dalheim était assis sur un vaste plateau, fort élevé et légèrement incliné en talus. Il n'en reste plus de nos jours des traces à la surface du sol [1]; mais on y a découvert jadis un hypocauste, des substructions de murs de sept pieds d'épaisseur avec un revêtement en pierres de taille de forme triangulaire et dont la base servait de parement, de nombreux fragments de tuiles et de poteries romaines et une immense quantité de monnaies dont les plus récentes avaient été frappées au ve siècle [2]. Au commencement du XVIIe siècle il y existait encore une tour percée de deux portes et qui, d'après le P. Wiltheim, formait l'entrée du camp [3].

La position du camp d'Altrier était la même que celle du camp de Dalheim, et son emplacement était

1 L'Évêque de la Basse Mouturie, *Itinéraire, etc.*, page 150.

2 En 1842 un paysan y déterra trois vases remplis de plus de 25,000 pièces de monnaie de tous les empereurs jusqu'à Constantin. (L'Évêque de la Basse Mouturie, page 15.)

3 WILTHEIM, *Lucilib.*, p. 277

M. l'Évêque de la Basse Mouturie assure que la tour de l'église paroissiale de Dalheim est de construction romaine et faisait partie du camp. Il prétend également qu'il y avait dans le camp de Dalheim une église bâtie sur le plan de celle du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et dont on reconnaît encore les fondements ! Nous osons douter de la réalité de ces faits, car outre que le P. Wiltheim, observateur si judicieux et si exact, garde à ce sujet le plus profond silence, M. l'Évêque de la Basse-Mouturie s'est exprimé souvent dans son *Itinéraire du Luxembourg allemand* avec un peu trop de légèreté sur des questions de géographie, d'histoire ou d'archéologie, qui concernent l'époque romaine ou les temps antérieurs, pour qu'il nous soit permis d'avoir quelques doutes, lorsqu'il s'agit de faits de cette nature. C'est ainsi qu'il cite à tort une vingtaine de localités, comme étant mentionnées sur la carte de Peutinger ou dans l'itinéraire d'Antonin. Il est fort à regretter que de pareilles inexactitudes déparent un livre aussi intéressant et aussi bien écrit que le sien.

couvert au XVIIe siècle de fragments de tuiles et de poteries romaines [1]. Les déblais y ont mis au jour plusieurs inscriptions, des bagues d'or et d'argent, des urnes, des lampes, des figurines et des monnaies dont les plus récentes appartiennent au règne d'Arcadius. En 1844, on y découvrit, en traçant la route d'Echternach, un autel dédié à Jupiter [2].

Le camp qui occupait le sommet du Titelberg, montagne assez escarpée près du village de Pétange, était de forme semi-circulaire. Il en existait au XVIIe et même au XVIIIe siècle des vestiges beaucoup plus apparents que ceux des deux camps précédents. L'intérieur formait une aire presque carrée de 40 arpents d'étendue et était entouré, partout où il n'était pas fortifié par la nature, de remparts et de murs de quatorze pieds d'épaisseur dont on distinguait encore les portes du temps du P. Wiltheim [3]. On y a déterré à diverses reprises un grand nombre de monnaies romaines frappées depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui d'Arcadius; celles qu'on a rencontrées le plus fréquemment sont à l'effigie

[1] WILTHEIM, page 230.

[2] " Cette pierre en grès rouge, qui a 70 centim. de large sur 57 de haut, dit M. l'Évêque de la Basse Mouturie, est relevée par une corniche de feuilles d'acanthe de 5 centimèt. de saillie. Sur la face principale, une couronne civique sert d'encadrement à une inscription monogrammatique, ainsi conçue :

D. O. M.
A. D.
(Deo optimo maximo ara dedicata.)

" Sur la face latérale droite est sculpté en relief l'oiseau sauveur du Capitole qui, comme chacun le sait, était consacré au roi des dieux. "

" Les auteurs latins, à l'exemple de Tacite, dit le même auteur, ont désigné ce camp sous le nom d'aile des Trévirіens (*ala Trevirorum*). " Nous pouvons affirmer positivement que ni Tacite ni aucun autre écrivain romain, n'a fait la moindre mention de ce camp.

[3] WILTHEIM, page 231.

de Tetricus, auquel la tradition attribue à tort ou avec raison la fondation de ce camp [1].

Le camp qui existait au village de Wallendorf, dans le district de Bidbourg, s'élevait sur un plateau de 300 pieds de hauteur, qui borde la rive gauche de la Sour. Ce plateau, que les habitants du voisinage désignent encore sous le nom de Casselt, dérivé évidemment de *castellum*, a 2,000 pas de longueur sur 500 de largeur; il est couvert sur presque toute sa surface de débris de constructions et de retranchements. On y découvre journellement des fragments de tuiles et des monnaies romaines. Le plateau de Casselt communique par une arête de rochers à un autre plateau de 5,000 pieds de longueur, qui porte le nom de Romersberg (montagne des Romains). Ce plateau est également couvert de restes de fortifications qui paraissent s'être étendues jusqu'au vallon de la Thur où l'on trouve, à la distance d'environ dix minutes de Wallendorf, un mur bâti en pierres réunies sans ciment, de huit à dix pieds de largeur, qui se dirige de la Thur à travers le vallon vers Wallendorf et s'élève encore à trois pieds au-dessus du sol. Les habitants assurent que l'on voyait autrefois les vestiges d'un pont construit sur la Sour dans l'alignement de ce mur. Enfin à Wallendorf et dans les environs on a découvert fréquemment des tombeaux de soldats romains [2].

1 L'Évêque de la Basse-Mouturie, page 102.

2 SCHNEIDER, *Rom. Castell bei Wallendorf an der Sauer.* Jahrbucher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, 2e heft S. 33.

En traçant ce tableau de l'état de l'architecture en Belgique à l'époque de la domination romaine, nous avons parlé d'abord des voies romaines et des châteaux forts (*castella*) que Drusus bâtit le long de la Meuse, parce que, comme nous l'avons déjà dit plus haut, c'étaient là les premiers travaux d'art que les Romains exécutèrent dans cette partie des Gaules. Nous avons fait observer qu'il ne subsistait plus de ces châteaux, détruits dès le IIIe siècle de l'ère vulgaire, des vestiges assez apparents pour donner une idée tant soit peu exacte de leur plan et de leur forme générale. Ce qui prouve combien la destruction par les Francs des places fortes qui défendaient les rives du Rhin et de la Meuse, et qui eut lieu principalement sous les règnes de Dioclétien et de Constance II, avait été grande et systématique, c'est que Julien, élevé par ce dernier à la dignité de César (équivalant à celle de vice-empereur), lorsqu'il marcha le long du Rhin avec son armée, en l'an 356, ne trouva plus, à l'exception de *Rigomagus* et d'une tour, un seul endroit debout et habité depuis *Borbetomagus* (le village actuel de Brumt près de Strasbourg) jusqu'à Cologne [1]. Julien entreprit, il est vrai, de rétablir les châteaux qui formaient la ligne stratégique du Rhin et de la Meuse; mais le court espace de temps qu'il demeura dans les Gaules ne lui permit point d'exécuter ce projet; aussi se borna-t-il pour la Meuse à relever à la hâte et d'une manière

[1] AMMIAN. MARCELL. *Hist. rom.* lib. XVI. Cap. 1, 2 et 3.

provisoire (*pro tempore*) trois des châteaux qui bordaient ce fleuve et dont la destruction datait d'un grand nombre d'années, suivant l'expression d'Ammien Marcellin [1].

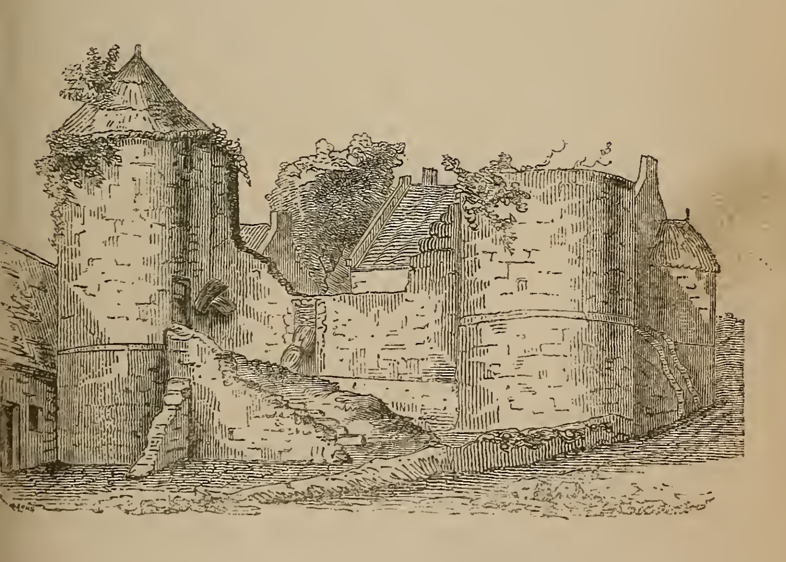
Après le départ de Julien, les invasions des hordes franques recommencèrent derechef et furent encore plus fréquentes et plus désastreuses qu'auparavant. Il est vrai que l'empereur Valentinien, après avoir remporté sur les Francs une victoire signalée, entreprit de fortifier de nouveau la limite du Rhin [2]; mais il ne paraît pas avoir agi de même pour les forts qui bordaient la Meuse; au moins trouvons-nous cette ligne de défense entièrement abandonnée dès le commencement du ve siècle, car non-seulement le routier romain, connu sous le nom d'Itinéraire romain, et qui date de cette époque, passe sous silence la voie militaire qui, partant de Tongres, longeait la Meuse jusqu'à Nimègue et sur laquelle étaient placés les châteaux réparés par ordre de Julien; mais la Notice de l'Empire, dressée également dans la première moitié du ve siècle, et qui donne une nomenclature de toutes les places fortes situées aux frontières de l'empire, ne mentionne pas un seul des châteaux de la Meuse. Si donc la destruction de ces châteaux est antérieure même à l'expulsion des Romains de la Belgique, il n'est pas étonnant qu'il n'en reste plus d'autres vestiges que

[1] *Munimenta tria recta serie supercilis imposita fluminis Mosæ, subversa dudum obstinatione barbarica, reparare pro tempore cogitabat; et ilico sunt instaurata, procinctu paullisper omisso* (AMM. MARCELL. l. XVII. C. 9.)

[2] AMM. MARCELL. l. XXVII. C. 10.

quelques faibles substructions de deux ou trois de ces forts que l'on a cru reconnaître récemment [1].

Dans le reste de la Belgique on ne trouve aucune ruine de château ou *castellum* romain proprement dit, car la tradition qui attribue une origine romaine à plusieurs de nos châteaux du moyen âge, ne repose que sur des bruits populaires et des faits apocryphes. Nous n'hésitons pas même à classer dans cette catégorie le prétendu château romain, situé à peu de distance de l'Escaut, au village de Vaux, près de Tournai. Ce château, que la tradition vulgaire désigne sous le nom de château de Cicéron [2], et dont la gravure suivante présente une vue générale,



se compose d'une simple enceinte carrée construite

[1] LEEMANS, *Romeinsche Oudheden te Maastricht*, pag. 22.

[2] POUTRAIN, *Hist. de Tournai* tome Ier.

en pierres de taille de moyen appareil et flanquée aux angles de quatre tours rondes. Cette construction, que nous avons visitée en détail, ne nous a pas paru être antérieure au XIIe ou XIIIe siècle.

Après avoir parlé des camps et des châteaux romains, nous allons passer à la description des fortifications des villes du temps de l'empire.

L'enceinte fortifiée d'une ville romaine de cette époque se composait de murs crénelés, flanqués de tours semi-circulaires, polygones, carrées ou rondes à la partie inférieure, et carrées par le haut, distantes l'une de l'autre de la portée d'un trait de flèche au plus. Ces murs, construits en pierres de taille, en gros cailloux, en moellons ou en briques, suivant la nature des matériaux que l'on trouvait sur les lieux [1], étaient bâtis de plein-pied, à moins que leur emplacement dans des endroits bas et commandés par des hauteurs trop rapprochées, n'obligeât de les asseoir sur des remparts en terre flanqués de larges fossés. On évitait autant que possible les angles aigus qui offraient trop de prise à l'action des machines de guerre des assiégeants. A l'intérieur de la ville, les murs étaient, comme cela se voit encore à l'enceinte de Rome, tantôt bordés d'une galerie couverte, portée sur des arcades et ménagée dans les flancs intérieurs des courtines,

[1] Les murs de Rome, élevés sous le règne d'Aurelien, sont entièrement construits en briques.

Les fondements des enceintes des villes romaines étaient généralement formés de plusieurs lits de pierres posés à sec. " On emploie pour les fondements, dit Vitruve, la pierre la plus dure qu'on peut trouver, et on leur donne plus de largeur que la muraille n'en doit avoir au-dessus du sol. " (VITRUVE, *Archit.* liv., I., ch. 5).

tantôt garnis d'une plate-forme en maçonnerie qui s'arrêtait à chaque tour, où elle était remplacée par un pont en bois formé de solives mobiles; si l'ennemi se rendait maître d'une partie des murailles, on l'empêchait, en renversant ces ponts, de passer outre et de s'emparer du reste de l'enceinte. Parfois aussi l'enceinte fortifiée consistait, comme à Pompeia, en un terre-plein terrassé d'une quinzaine de pieds de largeur, soutenu par un mur crénelé et flanqué de tours du côté de la campagne, et du côté de la ville par un autre mur crénelé plus élevé, mais sans tours. Vitruve veut que les murailles mêmes soient assez épaisses pour que deux hommes puissent y passer de front. « Pour consolider cette épaisseur, dit l'architecte romain, il faut placer en travers de grands pieux d'olivier, un peu brûlés, mis les uns près des autres, afin que les deux parements de la muraille, ainsi joints comme par des clefs et tirants, aient une fermeté qui soit de longue durée [1]. »

[1] VITRUVE, *Archit.*, liv. 5, ch. 5. M. Moreau de Bioul, dans ses notes sur Vitruve, et M. l'architecte Renard, prétendent que les murs des *oppida* gaulois étaient construits de cette manière et que c'est dans ce sens qu'il faut interpréter le passage des commentaires de César que nous avons rapporté à la page 7. M. Renard a donné dans le tome 1er des *Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai* un dessin des enceintes des *oppida* gaulois, telles qu'il les a supposées d'après la manière dont il a interprété le passage en question. La différence qui existe entre ce dessin et celui que nous avons donné à la page 8 de ce volume, consiste donc en ce que, dans le sien, les poutres (*trabes*) traversent le mur dans sa largeur et alternent avec les pierres de façon à offrir la figure d'un échiquier. Comme nous n'avons donné que la traduction d'une partie du passage des commentaires de César qui a motivé cette controverse, nous croyons devoir reproduire ici le texte latin même, du passage entier, en soulignant les mots qui paraissent militer en faveur de notre interprétation, laquelle, du reste, est conforme à celle de l'édition des commentaires de César *cum notis variorum* publiée par Montanus (Leyde 1651) : *Muris autem omnibus gallicis hœc fere forma est : Trabes* DIRECTÆ PERPETUÆ IN LONGITUDINEM, *paribus intervallis, distantes inter se binos pedes, in solo collocantur. Eæ revinciuntur introrsus, et multo aggere vestiuntur. Ea autem, quæ diximus, intervalla grandibus in*

Les portes présentaient généralement une seule ouverture cintrée ou une double arcade, l'une pour l'entrée et l'autre pour la sortie; en cela elles différaient des arcs de triomphe qui étaient percés d'une seule ou de trois arcades. Quelquefois, comme on l'observe à une des portes romaines d'Autun, les deux grandes arcades géminées sont accompagnées de droite et de gauche d'une petite arcade pour les piétons. Enfin il y avait, comme à Pompeia, des portes composées d'une grande ouverture pour les voitures au centre et d'une moindre ouverture de chaque côté. Ces issues, munies de herses (*cataracta*) et clôturées à l'intérieur par des portes roulant sur des gonds, étaient percées à travers une courtine, de construction simple et sans luxe d'architecture, ou décorée comme les arcs de triomphe, et dont les extrémités s'appuyaient ordinairement sur deux tours.

Les chemins qui aboutissaient aux portes n'étaient pas tracés en ligne directe; ils tournaient à gauche, afin que les assiégeants présentassent, à ceux qui défendaient les murs, le flanc droit qui n'était pas protégé par le bouclier.

FRONTE *saxis effarciuntur. Iis collocatis et* COAGMENTATIS, *alius* INSUPER *ordo adjicitur, ut idem illud intervallum servetur,* NEQUE INTER SE CONTINGANT TRABES *sed paribus intermissæ spatiis, singulæ singulis saxis interjectis, arte contineantur. Sic deinceps omne opus contexitur, dum justa muri altitudo expleatur. Hoc quum in speciem, varietatemque opus deforme non est, alternis trabibus aut saxis quæ rectis lineis suos ordines servant : tum ad utilitatem et defensionem urbium, summum habet opportunitatem quod et ab incendio lapis et ab ariete materia defendit, quæ perpetuis trabibus* PEDES QUADRAGENOS PLERUMQUE, *introrsus revincta, neque perrumpi, neque distrahi potest.*

Un point qui dans ce passage nous paraît surtout péremptoire en faveur de notre opinion, c'est la longueur de quarante pieds que César donne aux poutres ; ainsi en admettant, avec MM. de Bioul et Renard, que ces poutres traversaient les murs, il en résulte que ces derniers auraient eu une largeur de quarante pieds !

Outre leurs enceintes murales, les villes romaines avaient souvent encore, comme ouvrages de défense, des citadelles (*arces*), placées sur un point culminant et qui offraient un dernier refuge aux assiégés. Dans quelques villes principales, telles que Cologne et Toulouse, ces forteresses portaient, comme la citadelle de Rome, la dénomination ambitieuse et honorifique de Capitole.

Parmi les différentes villes romaines de la Belgique actuelle et de ses dépendances, celle que les documents historiques indiquent comme ayant été la première munie d'une enceinte fortifiée, est la cité de Trèves. Bien que, pendant les deux premiers siècles de la domination romaine, un grand nombre de villes des Gaules fussent entièrement ouvertes, il est fort probable que Trèves, eu égard à sa situation aux limites de la Germanie, aura été entourée de murs dès l'époque de sa fondation par Auguste, environ l'an 15 avant J.-C. Au moins est-on certain qu'elle l'était déjà 84 années après, lors du soulèvement des Bataves, sous le règne de Vespasien [1]. Cette enceinte, dont il ne subsiste plus les moindres traces, doit avoir embrassé un espace aussi restreint que celui de la plupart des autres villes gallo-romaines [2]; car c'est au IIIe siècle seulement, et principalement sous le règne de Constantin, qui fixa à Trèves la résidence du préfet des Gaules, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, et y séjourna lui-même près de

[1] TACIT., *Hist.*, lib. IV, C. 62.

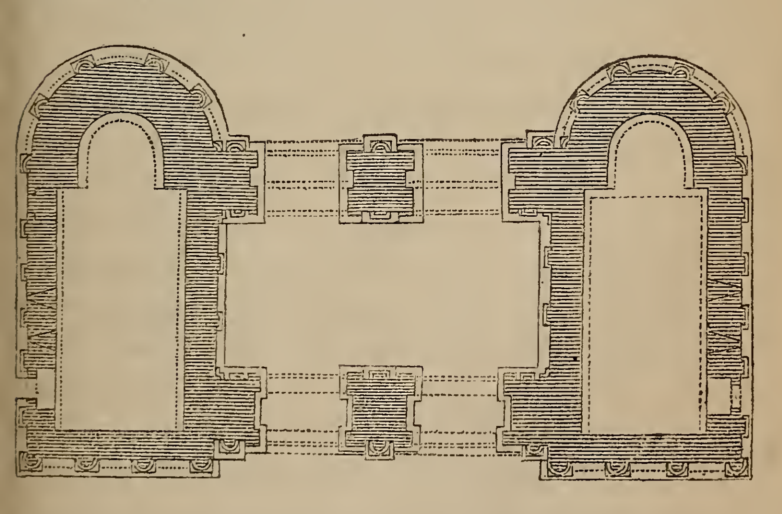
[2] Voir sur l'étendue de ces villes *les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome II., ch. XI.

dix années, que cette ville prit un plus grand développement et devint une cité fort considérable pour le temps. L'accroissement de la population et les irruptions si fréquentes et souvent si désastreuses des Francs [1], rendirent alors nécessaire la construction d'une nouvelle enceinte plus forte et plus étendue. Tous les savants qui de nos jours se sont livrés à des recherches historiques et archéologiques sur la ville de Trèves, s'accordent pour attribuer à l'empereur Constantin l'érection de ces nouveaux murs; ils conviennent également qu'au nord-ouest où elle longeait la Moselle, et au nord-est, l'enceinte romaine ne dépassait point les limites de la ville actuelle; mais l'architecte Schmidt prétend, d'après plusieurs substructions qu'il a prises pour celles des anciens murs, que du côté du sud-ouest la seconde enceinte romaine s'étendait jusqu'aux premières maisons du faubourg actuel de St.-Mathias; elle aurait donc, à ce compte, embrassé un espace plus que double de celui de la ville moderne. D'autres archéologues ne partagent pas cette opinion et n'assignent à l'enceinte de Constantin qu'un périmètre égal à celui de la ville actuelle. Quoi qu'il en soit, la célèbre porte connue sous le nom de porte de Mars et de *Porta Nigra*, dénominations qui ne paraissent remonter qu'au moyen âge, est le seul reste de ces murs debout aujourd'hui à la surface du sol; mais à leurs substructions découvertes à diverses reprises, on a reconnu que les fondements étaient construits en pierres schisteuses jetées

[1] Trèves fut dévasté par les Allemands en l'an 261.

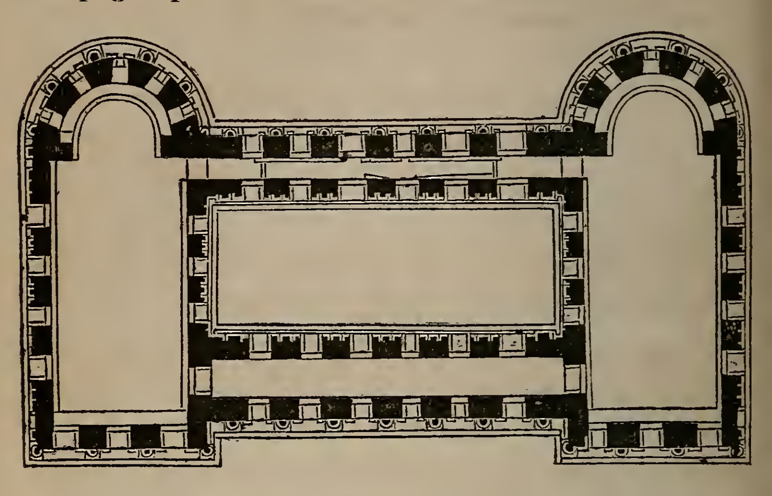
dans un bain de chaux et que les murs étaient flanqués de tours. Nous savons aussi, par des documents qui remontent à une époque reculée du moyen âge, qu'outre la *Porta Nigra*, l'enceinte romaine avait trois autres entrées dont une y est désignée sous le nom de *porta inclyta*, ainsi appelée pour sa beauté, et la seconde sous celui de *porta mediana*; cette dernière se trouvait probablement à l'opposite de la *Porta Nigra*. La troisième porte existait du côté méridional de la ville, mais son l'emplacement est inconnu aujourd'hui. Nous devons une mention spéciale aux deux premières de ces portes, surtout à la *porta Nigra*, avec la porte d'Arroux ou de saint André à Autun, la plus belle entrée de ville romaine qui subsiste encore en Europe.

La *porta Nigra* présente, comme l'indiquent les plans ci-joints du rez-de-chaussée et du premier



étage, un carré long flanqué de deux ailes également

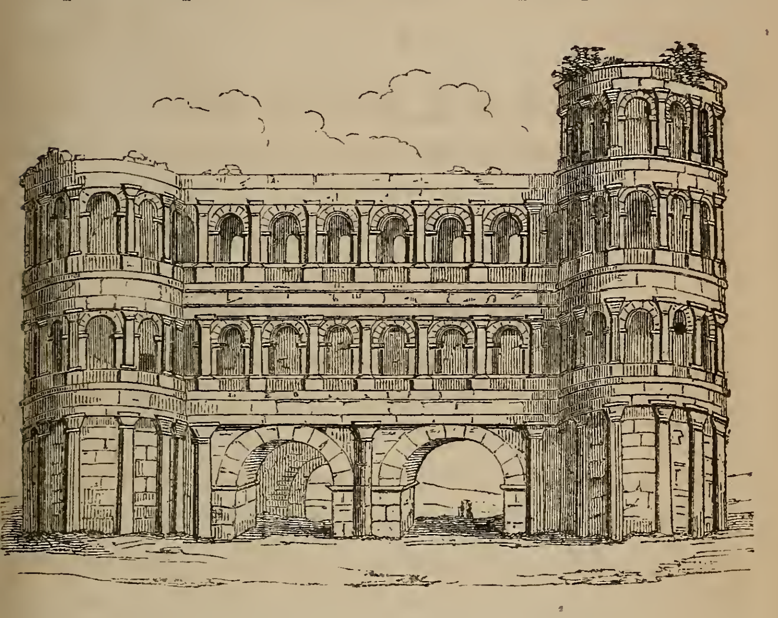
de forme oblongue et terminées du côté de la campagne par des tours semi-circulaires.



Sa longueur est de 132 pieds 7 pouces du Rhin, la largeur aux ailes de 77 pieds, et entre les ailes de 58 pieds 8 pouces. Au centre se trouve une cour découverte longue de 52 pieds 10 pouces et large de 22 pieds.

Du côté de la campagne, comme du côté de la ville, le rez-de-chaussée est percé de deux arcades larges chacune de 14 pieds et hautes de 23 (dont sept pieds sont aujourd'hui sous terre par suite de l'exhaussement du sol). Aux arcades extérieures on remarque encore les rainures dans lesquelles se mouvaient les herses. Les deux ailes avaient chacune une entrée particulière, formée d'une poterne. Le rez-de-chaussée est surmonté de deux étages de fenêtres cintrées à la partie centrale du bâtiment, et de trois étages de fenêtres semblables à l'aile droite; le troisième étage manque à l'aile

gauche, mais il est probable qu'il y existait aussi primitivement. Chaque fenêtre a une largeur de 3 pieds 5 pouces et une hauteur presque double.



La hauteur du bâtiment est dans la partie centrale de 71 pieds, à l'aile gauche (dans son état actuel) de 68 pieds et celle de l'aile droite de 94 pieds 8 pouces et demi. A l'extérieur, chaque étage de la porte est décoré, du côté long du bâtiment, d'un rang de colonnes engagées d'un ordre dorique bâtard [1]; sur les petits côtés et dans la cour, les colonnes engagées sont remplacées par de simples pilastres qui n'ont qu'une très-faible saillie. Les chapiteaux ont une forme fort écrasée.

[1] M. Schmidt fait la remarque que toutes les colonnes doriques et composites, que l'on a découvertes jusqu'ici à Trèves, s'éloignent considérablement des proportions et de l'ornementation que l'on assigne à ces ordres.

Au rez-de-chaussée l'astragale est composée d'une large plate-bande; l'architrave est d'une hauteur moyenne et la frise d'une largeur démesurée, ce qui produit une disparate choquante avec le peu d'élévation de la corniche. Aux étages supérieurs, ces défauts sont moins sensibles. Du reste partout les bases et les chapiteaux des colonnes, comme les entablements, sont simplement ébauchés; preuve que dans les constructions de grand appareil, comme l'est la *Porta Nigra,* les architectes romains ne complétaient l'ornementation d'un édifice que lorsque la bâtisse était entièrement achevée.

A l'intérieur le bâtiment était partagé en cinq étages, dont les divisions sont marquées par des pierres saillantes qui portaient les poutres. Chacun de ces étages répondait à un des étages extérieurs, si ce n'est le rez-de-chaussée, qui était divisé en deux. On montait probablement d'un étage à l'autre par des escaliers en bois. Là où les fenêtres par leur élévation au-dessus du sol étaient inaccessibles, on y parvenait à l'aide de marches en pierres qui existent encore. Les deux ailes du bâtiment communiquaient par des couloirs étroits, partagés également à l'intérieur en différents étages par des plafonds en bois.

Les murs ont cinq pieds dix pouces de largeur aux tours semi-circulaires et diminuent d'épaisseur au fur et à mesure qu'ils s'élèvent; ils sont construits en énormes blocs de grès de 4 à 9 pieds de longueur sur 2 à 3 pieds de largeur, posés à sec et liés intérieurement par des crampons de

fer [1]. A l'aile gauche on remarque encore des arrachements du mur d'enceinte de la ville, lequel d'après ces restes devait être bâti des mêmes matériaux que la porte.

Le plan et les vastes dimensions de la *Porta Nigra*, prouvent que cette porte avait la double destination de servir d'entrée de ville et de place de défense (*propugnaculum*). L'opinion des savants varie considérablement sur l'époque de la construction de ce célèbre monument. Tandis que les uns la font remonter à plusieurs siècles avant l'ère vulgaire, le savant archéologue Kugler la fixe lui au VI[e] siècle et en attribue l'érection aux Francs. La première de ces hypothèses est reconnue fausse et inadmisible aujourd'hui que l'étude de l'histoire de l'architecture a fait des progrès si marquants [2]. La seconde repose sur l'incorrection du style de l'édifice, et sur la supposition erronée que la porte de l'enceinte romaine de Turin, aujourd'hui enclavée dans la prison de cette ville (l'ancien palais Cordero), avait été bâtie par les Goths. Nous ne nous rallions pas davantage à l'opinion de l'architecte Schmidt qui date de l'an 464 la construction de la *Porta Nigra*; Trèves avait depuis l'an 402 cessé d'être la résidence des préfets de la Gaule, et cinq dévastations

[1] Sur un grand nombre de pierres on voit des lettres et des demi-mots en caractères romains, qui y ont été évidemment taillés dans le seul but de servir d'indices pour la pose de ces pierres.

[2] Outre que les Gaulois étaient, avant la conquête romaine, un peuple tout à fait barbare et qui ignorait les principes d'une architecture quelconque, les lettres romaines taillées sur les pierres de la *Porta Nigra*, suffisent seules pour rattacher ce monument à l'époque romaine, et le style de son architecture témoigne à l'évidente qu'il ne peut avoir été élevé que vers la fin de l'empire.

successives l'avaient réduite à la condition la plus misérable [1]; nous ne pouvons donc nullement admettre que ses habitants aient eu à cette époque et les moyens et la volonté d'entreprendre une construction de cette importance. En supposant même qu'il en eût été autrement, on y aurait certainement fait servir, comme on l'observe partout ailleurs, les matériaux des monuments renversés précédemment, soit par les chrétiens, soit par les barbares, et non des pierres d'une dimension colossale et fraîchement extraites des carrières, comme sont celles dont se compose la bâtisse entière de la *Porta Nigra*. Nous préférons donc croire avec Hetzrodt, Wyttenbach et d'autres savants de Trèves, que ce superbe monument date du règne de Constantin [2].

La *porta inclyta* (la belle porte), servant d'entrée à la ville romaine du côté de la Moselle et démolie de temps immémorial, ne nous est connue que par les anciennes chroniques de Trèves. Ces documents en parlent comme d'un monument remarquable par la richesse de sa décoration, constatée par le nom même sous lequel cette porte était désignée au

[1] Salvianus, *de Gubernat. Dei*, lib. VI.

[2] Au XI[e] siècle la *Porta Nigra* fut convertie en église par l'archevêque Poppon. Cette église occupait les étages supérieurs auxquels on montait du côté de la ville, par un vaste perron extérieur, qui couvrait toute la façade du rez-de-chaussée. Les ouvrages de Brower et de Wiltheim contiennent des vues du monument tel qu'il se présentait sous cet aspect. L'église ayant été supprimée pendant la réunion de Trèves à la république française, Napoléon ordonna sa démolition et la restauration de la porte dans son état primitif. Ce travail n'a été exécuté qu'en 1815 sous le gouvernement prussien. On laissa subsister, comme construction intéressante de style roman, le chœur de l'église bâti en hors d'œuvre au côté méridional de la porte. La gravure du frontispice de ce volume représente la *Porta Nigra* dans son état actuel et vue du côté de la campagne.

moyen âge [1]. Les beaux fragments d'architecture et de sculpture, découverts à différentes époques sur les bords et dans le lit de la Moselle, à proximité du pont, pourraient bien avoir appartenu, en partie au moins, à cet édifice.

Pour compléter la description des constructions militaires de la Trèves romaine, nous aurions à parler de trois tours carrées, dont deux existent encore, l'une dans la rue appelée *Diederichsgasse*, l'autre dans l'enceinte de l'hôtel de la Régence; la troisième, située près du pont de la Moselle, a été démolie il y a peu d'années [2]. Mais l'architecte Schmidt nous paraît avoir démontré à l'évidence que la maçonnerie et l'architecture de ces tours, regardées avant lui comme des *propugnacula* romains, accusent une origine postérieure de plusieurs siècles à l'époque de la domination romaine.

La ville de Bavai ne conserve pas les moindres vestiges d'une enceinte romaine; et bien que l'on nous ait assuré sur les lieux que l'on avait découvert nouvellement dans la campagne, à peu de distance du cirque, les substructions d'un gros mur flanqué de tours, nous n'en sommes pas moins porté à croire que le *Bagacum* ou *Bavacum Nerviorum* ne fut jamais entouré de murs, ou que du moins ces murs, si les Romains en projetèrent la construction, ne furent jamais achevés; pendant ces dernières années on a

[1] *Quarta autem* (porta), *videlicet ad solis occubitum sita, opere præclarissimo institutæ, cujus in exitibus statio vel Portus erat navium, Inclyta Porta dicta est.* (Gesta Treviror. cap. XXIII.)

[2] Le *Luciliburgensia*, du P. Wiltheim, contient une vue de cette tour.

fouillé et remué en tout sens le sol autour de la ville actuelle, et néanmoins dans nos fréquentes pérégrinations à Bavai et dans ses alentours, nous n'avons pas appris que le pic des ouvriers eût rencontré d'autres débris de fortifications que ceux que nous venons de mentionner.

Tongres et Tournai conservent au contraire l'une et l'autre des restes fort apparents de leurs enceintes romaines.

D'après les recherches de MM. Guioth et Perreau, l'enceinte romaine de Tongres était double. L'enceinte intérieure, qui subsiste encore en partie dans son état primitif, paraît avoir suivi le périmètre des remparts actuels. La seconde enceinte avait un développement d'environ 4,600 mètres et s'étendait en forme d'arc depuis le Jard, à sa sortie de la ville actuelle, jusqu'à la porte de Maestricht. Elle était composée d'un mur d'à peu près un mètre d'épaisseur, flanqué de tours rondes ou semi-circulaires, et bâti d'un blocage en pierres de silex et en morceaux de tuiles et de briques jetés dans une couche épaisse de ciment romain, avec un revêtement de petites pierres cubiques. En quelques endroits ce mur a encore une élévation de 5 à 6 mètres hors de terre.

Des fouilles que M. Guioth a pratiquées en 1844 près de l'église de Notre-Dame, au centre de la ville actuelle, lui ont fait découvrir des murs d'úne épaisseur considérable; il y a cru voir les substructions d'un *castellum* carré, qui aurait remplacé le camp élevé par ordre de César et constitué le noyau

de la ville, formée insensiblement à l'abri de ses murs. Ces travaux firent aussi découvrir une citerne profonde dans les murs de laquelle était maçonné le tombeau romain dont nous avons parlé à la page 78, une muraille composée de tuiles romaines superposées et reliées par du ciment, une épée sans poignée et rongée par la rouille, plusieurs médailles de l'époque des Constantins, une masse de matières brûlées, mêlées de morceaux de fer et de plomb fondus, et un conduit d'eau composé de tuyaux en terre cuite, engagés les uns dans les autres. Une tour ronde, adossée aux murs du cloître de l'église de Notre-Dame, passe à Tongres pour avoir fait partie de ce *castellum* [1].

L'époque de la construction des deux enceintes de la ville romaine de Tongres est inconnue. Tacite ne fait pas mention de cette ville, dont il aurait dû, semble-t-il, parler en racontant avec tant de détail les événements de la guerre des Bataves contre les Romains, sous le règne de Vespasien, si Tongres avait été alors une ville forte, comme Trèves, Cologne et d'autres places sur le Rhin. Ce silence de l'historien fait présumer qu'à cette époque Tongres était encore un endroit peu considérable et de peu d'importance sous le rapport stratégique. Il est donc vraisemblable que ses murs romains sont postérieurs à cet événement et que sa première enceinte

[1] Nous avons tiré ces renseignements de la savante et judicieuse notice que M. Perreau a publiée sur la ville de Tongres dans les bulletins de l'*Académie d'archéologie de Belgique*, année 1846.

remonte tout au plus à la fin du premier siècle de l'ère vulgaire.

L'époque de la construction de l'enceinte romaine de Tournai est également inconnue. Nous ne la croyons pas antérieure à la fin du IIIe siècle, pour des motifs que nous avons exposés ailleurs [1]. Bien qu'il subsiste encore des restes considérables de ces murs, on n'est d'accord, ni sur la disposition de leur plan, ni sur l'espace qu'ils embrassaient. Que le *Tornacum* romain ne s'étendit point, comme la ville moderne, sur les deux rives de l'Escaut et qu'il était situé tout entier à gauche du fleuve, c'est là un fait incontestable; il est donc certain qu'au nord-est l'enceinte romaine était bornée par l'Escaut. Il paraît également prouvé qu'au nord-ouest ses limites s'étendaient entre la rue des Fossés et la rue du Cygne, et qu'au sud-est les murs venaient aboutir à l'Escaut près de la rue Merdenchon; mais au sud-ouest les uns font passer l'enceinte près du beffroi, les autres lui font embrasser tout le périmètre de la grand'place. M. l'architecte Renard en exclut la moitié de cette Place et fait aboutir les murs en face de la Grand'Garde. Enfin, il

[1] *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome II, pag. 200 et suiv.

M. le colonel Renard croit la première enceinte de Tournai antérieure aux Romains, par la raison que les urnes cinéraires romaines, trouvées en grand nombre de nos jours, ont été toutes déterrées en dehors de son périmètre. « A l'intérieur de cet espace, dit-il, on n'a jamais rien découvert; tandis qu'au dehors, les débris se touchent pour ainsi dire. Il y avait donc là une ville déjà régulièrement enclose avant l'arrivée des Romains; car ce ne peut être par hasard que les tombeaux de ces derniers semblent avoir constamment respecté l'intérieur de l'enceinte. » (*La Belgique Monument.*, t. II, page 41.) M. Renard, qui est non-seulement un de nos officiers généraux les plus capables, mais encore un savant très-distingué, avait-il donc oublié, lorsqu'il écrivait ces lignes, que la loi défendait strictement aux Romains d'ensevelir les morts dans l'enceinte de leurs villes?

y a des personnes qui attribuent à Tournai une double enceinte romaine. On n'est pas plus d'accord sur la forme de l'enceinte romaine de cette ville; Poutrain [1] lui donne la figure d'un arc dont l'Escaut formait la corde; M. Renard en fait un trapèze avec un corps avancé du côté de la grand'place, et ayant une circonférence d'environ 1800 mètres [2]. Nous nous abstiendrons de tout examen dans une question si controversée et qui offre d'ailleurs ici un intérêt fort secondaire; l'essentiel pour nous c'est de connaître le système de construction de l'enceinte romaine de Tournai, et de cette enceinte il subsiste encore des restes assez considérables pour que nous puissions nous former une idée satisfaisante à cet égard.

Les murs romains de Tournai étaient, comme nous l'avons dit ci-devant [3], construits en pierres calcaires de moyen appareil, liées non par le ciment romain, composé de chaux, de petites pierres et de briques pilées, mais par la chaux de Tournai, encore employée dans les bâtisses modernes. Ces murs posaient sur le sol et étaient défendus de distance en distance par dés tours semi-circulaires. Nous donnons ici l'élévation de deux de ces tours, dont l'une

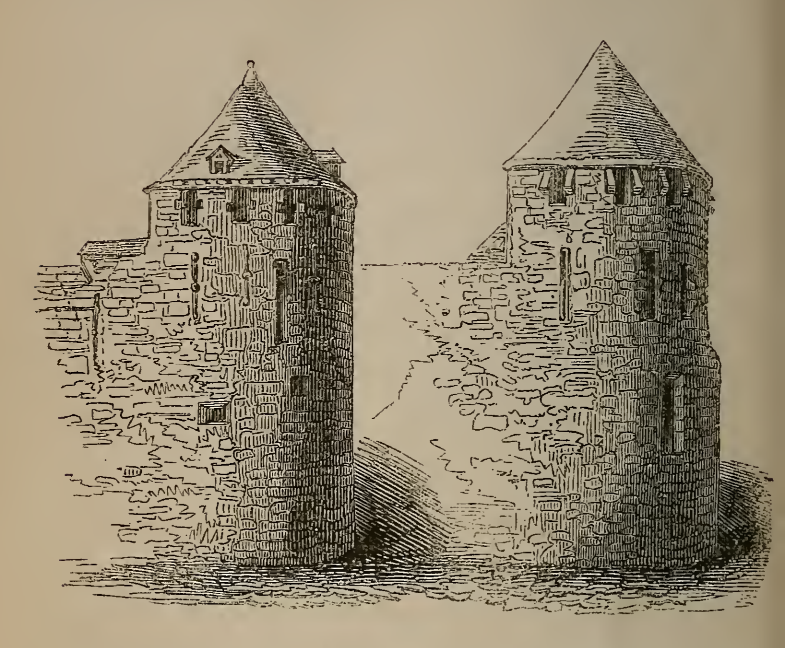
[1] *Hist. de Tournai*, page 537.

[2] A cause des angles rentrants et sortants; car si cette enceinte, de l'étendue de 25 à 30 acres de terre, avait formé un carré parfait ou un trapèze simple, elle n'aurait guère eu au-delà de 1000 mètres de circonférence.

Sur un si petit espace, le plan de M. Renard présente huit angles aigus, sans compter les deux angles formés par la jonction des murs à l'Escaut; ce qui nous paraît difficile à concilier avec les principes de la stratégie romaine qui voulait que l'on évitât autant que possible les angles aigus comme offrant trop de prise à l'action des machines de guerre. Pour ce motif, Vitruve veut que les enceintes murales soient rondes, et Végèce qu'elles affectent la forme polygone.

[3] Page 5

se voit au fond de l'hôtel de M. Dumortier, rue des Fossés, et l'autre dans l'hôtel de M. B. Dumortier, rue Perdue [1].



Cette dernière est bâtie sur une voûte en dôme d'une très-grande portée et d'une hardiesse étonnante. M. Renard prétend que la tour actuelle du beffroi entrait aussi primitivement dans le système de défense du *Tornacum* romain, et que la partie inférieure de ce monument appartient encore à la

[1] Nous devons les dessins de ces tours à l'obligeance de M. le représentant Dumortier. Les fenêtres que l'on remarque à l'une de ces tours y ont été percées longtemps après sa construction.

La rue Perdue elle-même était sans aucun doute hors de l'enceinte romaine, car on y trouva en 1616, en creusant les fondements d'une maison, plusieurs tombeaux qui ne pouvaient être antérieurs au règne de Probus, d'après une pièce de monnaie à l'effigie de cet empereur, que l'on y déterra (Poutrain, *Hist. de Tournai*, page 368). Des découvertes semblables y ont été faites en 1802. (Hoverlant, *Essai etc.*, tom. I, pag. 38).

construction primitive. Les portes de la ville romaine, que l'on croit avoir été au nombre de quatre, n'ont été démolies qu'au xve siècle.

L'on a avancé récemment que l'enceinte intérieure de Maestricht, qui subsiste encore en partie, était d'origine romaine et datait du commencement du ve siècle [1]. Mais aucun document historique ne confirme cette assertion, et dans les dessins qui ont été produits à son appui, il nous a été impossible de voir des constructions romaines; nous n'y avons reconnu que des fortifications de l'époque romane; une tour même accuse à l'évidence la fin du xve ou le commencement du xvie siècle. Nous nous dispenserons donc d'entrer dans des détails sur cette enceinte de Maestricht que nous croyons postérieure de plusieurs siècles à la domination romaine en Belgique [2]. Du reste, que le pont romain, le *pons Mosæ* de Tacite, fût couvert par un *castellum* ou par tout autre ouvrage défensif dès le premier siècle de l'ère vulgaire, que le *vicus* ou bourgade qui s'y était formé insensiblement

[1] *Une forteresse de l'ancienne Belgique. Epoque de la décadence de l'empire romain*, par M. Alex. Schaepkens, dans les bulletins de l'Académie d'Archéologie de Belgique, tome III, pages 365 et suivantes.

[2] Les murs et les portes de cette enceinte étaient encore parfaitement conservés au xvie siècle; cependant dans la charte de 1229 par laquelle Henri Ier, duc de Brabant, permet aux habitants de Maestricht de fortifier leur ville, il est dit que cette dernière était alors sans défense *(debile et immunitum)*. Les auteurs de l'*Annuaire de la province de Limbourg* (année 1825) prétendent que c'est ensuite de cette concession que l'enceinte actuelle a été élevée; mais si la première enceinte, prétendûment romaine, était dans un état de conservation si parfaite même à la fin du xvie siècle qu'en 1579 les habitants s'y défendirent pendant plusieurs jours contre le prince de Parme qui s'était emparé de l'enceinte extérieure, comment le duc de Brabant pouvait-il dire trois siècles et demi plutôt que Maestricht manquait de fortifications? Il faut en conclure, nous semble-t-il, ou que l'enceinte intérieure était complètement ruinée au xiiie siècle, ou qu'elle n'existait pas encore en 1229. Dans l'un et l'autre cas les portes et tours que M. Schaepkens désigne comme des constructions romaines, sembleraient devoir être posterieures à cette année.

fût également entouré d'une enceinte fortifiée dès la fin du IIIe siècle, c'est ce qui ne semble souffrir aucun doute.

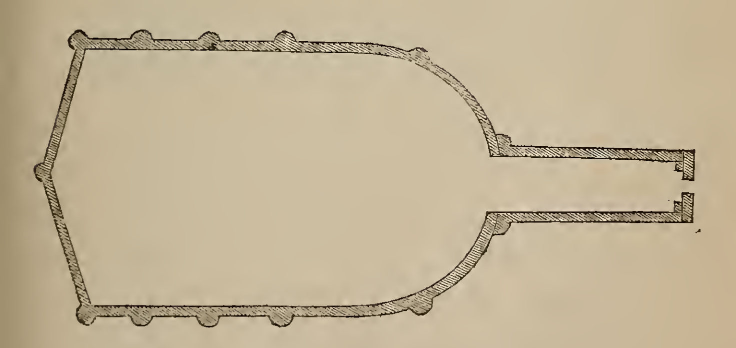
A l'époque où les ligues franque et allemande passaient sans cesse le Rhin pour piller et dévaster les parties des Gaules voisines de ce fleuve, et pénétraient parfois jusqu'au centre de cette vaste contrée, les Romains fortifièrent les villes restées ouvertes jusqu'alors, relevèrent les murs de celles qui avaient été fortifiées antérieurement et établirent des camps et des châteaux sur les points les plus menacés; les simples stations de poste même furent entourées d'enceintes murales construites à la hâte et la plupart du temps, faute d'autres matériaux, avec les pierres arrachées aux tombeaux, aux temples et à d'autres monuments publics [1]. De ce nombre sont dans la Belgique romaine les stations établies au *vicus d'Orolaunum* (Arlon) et à *Fanum Martis* (Famars).

Lorsqu'en 1671 on nivela les remparts en terre d'Arlon pour fortifier la ville sur un nouveau plan, on s'aperçut qu'ils recouvraient un mur construit avec la plus grande solidité, soutenu à l'intérieur par des contre-forts en forme de demi-tours massives, et d'une largeur telle qu'un chariot aurait pu y circuler à l'aise. Les fondements de cette muraille étaient composés en grande partie de débris de tombeaux romains, couverts d'inscriptions sépulcrales, de bas-reliefs et de riches ornements

[1] C'est ainsi que l'empereur Gallien fortifia la ville de Vérone, en Italie, avec les pierres de son magnifique amphithéâtre.

d'architecture [1]; preuve évidente que cette enceinte avait dû être élevée dans les derniers temps de la domination romaine, lorsque la nécessité de pourvoir au salut des vivants, ne permettait plus de respecter les cendres des morts, si sacrées et si inviolables auparavant.

L'enceinte fortifiée de l'*Orolaunum* romain a totalement disparu, mais celle de la station de *Fanum Martis* existe encore en entier, comme nous nous en sommes convaincu sur les lieux. Elle n'était pas de forme circulaire comme celle d'*Orolaunum*, mais présentait un parallélogramme finissant en hémicycle à un des petits côtés, ainsi que l'indique le plan ci-joint et encore inédit, qui nous a été donné par les propriétaires du château de Famars, dans le jardin duquel se trouve cet intéressant spécimen des fortifications romaines de la dernière époque.



Les murs, flanqués de tours sémi-circulaires, sont construits en blocaille, unie par une couche épaisse de ciment romain et entremêlée d'ossements humains

[1] Wiltheim, page 242.

et de débris d'architecture ; mais sur un des côtés on remarque un fragment de mur avec un revêtement régulier de moellons à petit appareil et qui doit avoir fait partie d'un bâtiment plus ancien que cette enceinte, comme il est facile de le reconnaître à la manière dont on a cherché à utiliser cette bâtisse et à la faire coordonner avec les grossières constructions qu'un besoin urgent avait fait élever [1].

Des fouilles que l'on a pratiquées, de 1823 à 1825, à l'intérieur de l'enceinte romaine de Famars, y ont fait découvrir des restes d'un aqueduc, d'un hypocauste, des fragments d'architecture et de sculpture, des statuettes en bronze, diverses sortes d'instruments de bronze et d'autres matières, des vases et amphores, des meules, plus de trente mille médailles d'argent et quantité de médailles de bronze.

[1] Ce fragment de mur ne serait-il pas un reste de la *cella* du temple de Mars, qui avait donné son nom à la localité (page 62 note 1 de ce volume), et l'enceinte même que nous venons de décrire n'aurait-elle pu être élevée par les habitants de Bavai, vers la fin du IIIe siècle, lorsque ce chef-lieu des Nerviens fut détruit par les barbares ?

ÉPOQUE ROMANE.

Nous avons cherché à faire connaître l'état de l'architecture en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la domination romaine, au VIe siècle de l'ère chrétienne. Comme nous l'avions annoncé dans la préface, nous avons passé rapidement sur la période antérieure à la conquête romaine; avant cet événement, en effet, l'art de bâtir se réduisait, chez nos vaillants mais sauvages ancêtres, à élever d'informes constructions, destinées soit à les abriter contre les intempéries des saisons sous un climat aussi rude que l'était celui de la Belgique, ou à les mettre à couvert des surprises de l'ennemi, alors que chaque peuplade était en guerre permanente avec les tribus voisines; soit à rendre un hommage grossier à des dieux non moins barbares que leurs sauvages adorateurs.

Nous nous sommes au contraire étendu longuement sur l'histoire de notre architecture sous la période romaine, parce que de cette époque seulement date l'introduction en Belgique de l'architecture considérée comme art, et que le mode de bâtir, adopté alors, a servi de base à tous les styles qui se sont succédé depuis.

Bien que nous n'ayons rien négligé pour rendre cette partie de notre travail aussi substantielle et aussi complète que possible, nous avons dû, faute de données suffisantes, nous borner le plus souvent à des considérations générales, et nous n'avons pu présenter un tableau strictement chronologique et systématique des modifications que l'architecture gréco-romaine aurait subies en Belgique, pendant les quatre siècles de la réunion de cette contrée avec l'empire romain. Si, d'ailleurs, nous prenons en considération l'état social d'une grande partie de la Belgique sous la domination romaine, le petit nombre d'établissements de quelque importance qui y furent fondés par les Romains et les rares vestiges de monuments et d'édifices publics que l'on y a découverts jusqu'à ce jour, il est peu probable que les arts aient brillé alors d'un bien vif éclat dans ce coin des Gaules, perdu à l'extrémité de l'empire et sans cesse exposé aux incursions des peuplades belliqueuses de la Germanie. A la vérité, sur divers points du territoire de la Belgique romaine, aujourd'hui séparés de la Belgique actuelle, à Bavai, à Trèves, et dans les anciennes dépendances de cette dernière cité, on

trouve, comme nous l'avons vu, les ruines remarquables de plusieurs monuments de premier ordre; mais nous ne possédons que des notions vagues et incertaines sur la date de l'érection des édifices romains du chef-lieu des Nerviens, et ceux de Trèves, sauf quelques exceptions, remontent au plus au IVe et au Ve siècle, c'est-à-dire à un temps où déjà l'architecture gréco-romaine était en décadence.

L'époque de l'architecture romane, dont nous allons nous occuper maintenant, nous offrira plus de ressources, au moins à partir du VIIIe ou du IXe siècle; et plus nous avancerons dans le moyen âge, plus nous trouverons de documents précis et incontestables pour tracer un tableau exact et systématique des transformations qui de siècle en siècle ont modifié l'art de bâtir dans notre patrie. Il ne faut pas, du reste, s'imaginer que ce soit une tâche bien facile que d'écrire l'histoire de l'architecture belge au moyen âge; car les documents littéraires de cette époque et la plupart des ouvrages plus modernes, ne contenant guère sur cette matière que des données fort incomplètes ou erronées, doivent être consultés avec la plus grande circonspection. Une connaissance approfondie des principes de l'architecture romane et ogivale et un examen attentif, sur les lieux mêmes, de tous les monuments un peu importants, sont des conditions indispensables pour aborder ce travail si intéressant et si peu apprécié jusqu'à ces dernières années.

Vers la fin du XVe siècle et au commencement du siècle suivant, un vif enthousiasme pour l'antiquité

classique s'empara de l'Europe. Cet enthousiasme, dont la cause principale est due à la découverte de l'imprimerie, porta un coup mortel aux arts du moyen âge. Cette réaction gréco-romaine, violente et exclusive comme toutes les réactions, stigmatisa du nom de gothique, équivalant dans sa pensée à celui de barbare, toute production artistique postérieure à la chute de l'empire romain. A en croire les savants du XVI[e] et du XVII[e] siècle, avec l'empire romain disparurent toutes traces de civilisation, et les ténèbres de la plus épaisse barbarie couvrirent le monde entier pendant une longue suite de siècles. L'architecture du moyen âge fut surtout l'objet de leur plus profond mépris; les plus admirables monuments religieux de cette grande époque de régénération sociale, n'étaient à leurs yeux que des masses informes, des constructions ridicules et exécutées en dépit du bon sens, parce qu'elles s'écartaient des règles établies par Vitruve. Notre siècle, plus éclairé et plus impartial, parce qu'il est essentiellement éclectique, a fait raison de cet injuste dédain. Les savants et ingénieux travaux des Guizot, des Fauriel, des Lehurou, des Petigny, des Lœbel, des Gaup et d'autres historiens modernes, ont répandu un jour nouveau sur les résultats du démembrement de l'empire romain. Des écrivains superficiels ou imbus de préjugés osent seuls répéter aujourd'hui, que les Francs, les Allemands, les Bourguignons et les Goths, qui dépecèrent le cadavre romain, s'efforcèrent à l'envi de faire disparaître les dernières traces d'une civilisation tombée dans un profond

et rapide déclin longtemps avant leur arrivée dans les vastes contrées courbées sous le joug abrutissant du despotisme romain.

Sans doute la dévastation, le pillage et l'incendie signalèrent les fréquentes irruptions de la ligue franque ou allemande dans le nord des Gaules, surtout au IIIe et au IVe siècle; mais on a étrangement exagéré les effets de ces désastres; car, comme le dit avec raison M. Guizot : « Ces invasions étaient des événements essentiellement partiels, locaux, momentanés. Une bande arrivait en général très-peu nombreuse. Elle parcourait rapidement un territoire étroit, ravageait un district, attaquait une ville, et tantôt se retirait, emmenant son butin, tantôt s'établissait quelque part, soigneuse de ne pas se trop disperser. Nous savons, ajoute l'illustre historien, avec quelle facilité, quelle promptitude de pareils événements s'accomplissent et disparaissent. Des maisons sont brûlées, des champs dévastés, des récoltes enlevées, des hommes tués ou emmenés captifs; tout ce mal fait, au bout de quelques jours les flots se referment, le sillon s'efface, les souffrances individuelles sont oubliées; la société rentre, en apparence du moins, dans son ancien état. Ainsi se passaient les choses en Gaule au quatrième siècle [1]. »

Une fois maîtres des Gaules, les rois francs, loin de se montrer hostiles aux principes et aux institutions du gouvernement auquel ils venaient de

[1] GUIZOT, *Cours d'Histoire moderne*, 1829, pag. 229.

succéder, s'efforcèrent au contraire d'imprimer à leur domination un caractère essentiellement semblable à celui de l'administration précédente. Il en fut de même chez les Bourguignons, les Allemands, les Ostrogoths, les Visigoths et autres peuples germaniques, qui s'emparèrent des parties occidentales de l'empire romain [1]. Nous voyons Clovis, revêtu de la dignité patricienne et consulaire, reconnaître l'empereur d'Orient pour son suzerain et battre monnaie à son effigie; l'organisation provinciale et municipale des Gaules maintenue sous les rois mérovingiens; les Gaulois régis par leurs propres lois et occupant, à l'égal des conquérants barbares, les premières places dans l'ordre civil et militaire; et quant aux lettres et aux beaux-arts, ceux qui les cultivent, les Cassiodore, les Sidoine Apollinaire, les Fortunat, les Grégoire de Tours, comblés d'honneurs et de dignités; le petit-fils de Clovis, le roi Chilpéric, voulut être lui-même grammairien et poëte [2]. Aucun empereur romain ne montra une passion plus vive pour les arts et pour les travaux d'architecture en particulier, que le grand Théodoric, roi des Ostrogoths; non-seulement ce prince fit élever une foule d'édifices, mais il ordonna de restaurer les monuments romains dans toute l'étendue de sa domination [3].

On sait maintenant que l'amphithéâtre de Doué, attribué aux Romains jusqu'à ces derniers temps,

[1] Voir Gaup, *die Germanische Ansiedlungen im römischen Westenreich.* Lœbel, *Gregor von Tours, und seiner zeit.* Lehurou, *Essai sur l'hist. et les Institut. Mérovingiennes.*

[2] Greg. Tur, *Hist. Franc.*, lib. V, c. 44.

[3] Voir Batissier, *Hist. de l'art monument.*, pag. 357.

fut l'œuvre des Visigoths dont la réputation d'habiles constructeurs était répandue jusque dans le nord et l'ouest des Gaules. Les rois visigoths et après eux Childebert, fils de Clovis, firent célébrer des jeux dans l'amphithéâtre d'Arles. Des cirques nouveaux s'élevèrent par ordre de Chilpéric à Paris et à Soissons [1]. Les voies romaines de la Belgique et d'une partie de la France, tombées en ruine, faute d'entretien, dans les dernières années de l'empire, furent complétement rétablies par la reine Brunehaut [2], connue par son goût pour les constructions et par l'innombrable quantité d'édifices qu'elle érigea sur tous les points de l'Austrasie et de la Bourgogne [3]. Les hagiographes et historiens du VIe et du VIIe siècle font mention d'une multitude de magnifiques basiliques chrétiennes, construites de leur temps dans toute la Gaule, et parmi lesquelles Grégoire de Tours compte celle que saint Monulphe, évêque de Maestricht, éleva sur le tombeau de Saint Servais [4]. Les évêques

1 GREG. TUR. *Hist. Franc.*, liv. V, cap. XVII.

2 SIGEB. GEMBLAC. *Chronogr.*

La chronique de Saint-Bertin attribue même à la reine Brunehaut la première construction de la route de Cambrai à Arras: mais c'est à tort, puisque cette route figure déjà dans l'itinéraire d'Antonin.

Plusieurs capitulaires des rois de la première et de la seconde race prouvent qu'on veillait alors avec soin à l'entretien des grandes routes.

3 *Multa etiam opera miranda construxit*, etc. (Chron. Sancti Bertini apud Martene et Durand, *Thesaurus nov. anecdot.*, tom. III, pag. 456).

Aimoin, historien du Xe siècle, dit en parlant de la reine Brunehaut : *Ædificia sane ab ipsa constructa usque in hoc tempus durantia ostenduntur tam innumera, ut incredibile videatur, ab una muliere, et in Austria* (Austrasia) *tantummodo et Burgundia regnante, tanta in tam diversis partibus fieri potuisse* (AIMOINI *Hist. Francor.*, lib. IV, cap. I).

Les chroniques de Saint-Denis répètent les mêmes faits.

4 Voir D. RAMÉE, tom. II, pag. 113 à 120. BATISSIER, pag. 458. DE CAUMONT, *Hist. somm. de l'archit. au moyen âge*, pag. 37.

furent eux-mêmes pour la plupart les architectes de ces édifices religieux; de ce nombre était saint Éloi, évêque de Noyon et de Tournai, et l'un des apôtres du christianisme en Belgique. Nous verrons ailleurs que, sous la domination franque, on continua à bâtir des maisons et des palais dans le style et avec tout le luxe de l'empire.

Ces faits et bien d'autres encore, que les bornes qui nous sont imposées nous obligent à passer sous silence, témoignent assez que le démembrement de l'empire romain par les conquérants germains ne ressembla en rien à ces irruptions systématiquement dévastatrices d'un Attila ou des Normands du IXe siècle, auxquelles on a prétendu l'assimiler, et n'eut point, comme on le répète sans cesse, pour résultat immédiat la chute absolue des lettres et des arts. Et pour ne parler ici que de l'architecture, si le peu de monuments qui nous restent de l'époque mérovingienne, accusent un oubli complet des vrais principes de l'architecture gréco-romaine, cette décadence n'est certainement pas le fait de la conquête franque, allemande, bourguignonne ou gothe dans les Gaules ou en Italie; elle avait sa source à Rome même, dans l'affaissement et la décomposition de toutes les forces vitales de l'empire. Nous l'avons déjà dit, on en observe des traces frappantes dès les règnes de Septime Sévère, de Dioclétien et de Constantin. Mais si déjà alors on démolissait les monuments anciens pour en employer les matériaux à de nouveaux besoins, au moins continuait-on

encore à se servir exclusivement des ordres dans les constructions nouvelles, tout en altérant les proportions et les profils des colonnes et des entablements [1]. Sous le règne de Théodose, au contraire, et surtout sous celui de Justinien, on renonça entièrement à l'emploi des ordres gréco-romains ; dans les plus splendides monuments de cette époque, à Ste-Sophie de Constantinople, à Saint-Vital et aux autres grandes basiliques de Ravenne, les chapiteaux des colonnes ne sont plus que de gros blocs cubiques, sans moulures, et ayant pour tout ornement quelques entrelacs et feuillages d'un très-faible relief, tels, en un mot, qu'on les rencontre dans les églises les plus simples des VIIe et VIIIe siècles. Ainsi ce n'est point chez les barbares que nous trouvons les premières traces de l'architecture du moyen âge, mais chez les Romains eux-mêmes, dont les derniers monuments offrent déjà le type presque complet de l'architecture romane.

Du reste, aujourd'hui que par une étude approfondie et consciencieuse des arts au moyen âge, on est revenu de ces absurdes préjugés que l'admiration exclusive vouée aux anciens, avait fait concevoir pendant les trois derniers siècles contre tout ce qui,

[1] Aux thermes de Dioclétien à Rome et au palais que cet empereur se fit bâtir à Spalatro, en Dalmatie, palais qui subsiste encore en partie, on observe des traces nombreuses de la décadence de l'architecture romaine ; des colonnes posant sur des socles en encorbellement, des entablements interrompus par des arcs, des frontons brisés et sans base, des arcs sans archivoltes ou retombant directement sur le tailloir des chapiteaux, etc.

Le *Septizonium*, mausolée de Septime Sévère, qui existait encore à Rome au XVIe siècle, présentait plusieurs rangs superposés de colonnes, de modules différents et arrachées à des monuments plus anciens.

L'arc de triomphe de Constantin, que l'on voit dans la même ville, se compose également de matériaux et de sculptures enlevés à d'autres monuments.

en beaux-arts comme en littérature, s'écartait des principes de l'antiquité classique, la décadence de l'architecture gréco-romaine au IVe et au Ve siècle n'est plus considérée comme la décadence de l'art architectonique en général, mais bien plutôt comme l'origine, le point de départ d'un style nouveau, lequel, de même que l'architecture de tous les temps, chez tous les peuples civilisés, enfanta aussi des chefs-d'œuvre.

Cette architecture primordiale du moyen âge, celle qui régna, avec les modifications plus ou moins importantes que nous indiquerons plus loin, depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle, était, par ignorance, confondue, naguère encore, avec l'architecture du moyen âge entier, sous la dénomination générique et fausse d'architecture gothique [1]. Les archéologues modernes, français et anglais, lui ont donné celle d'*architecture romane* et d'*architecture byzantine*, la première en imitation du nom de langue romane, par laquelle on désignait le latin dégénéré, et la seconde parce que le style byzantin a pris

[1] " La dénomination de *gothique*, dit M. de Caumont, avait été employée pendant longtemps pour qualifier tout genre d'architecture qui s'éloignait des principes de l'architecture grecque et romaine, comme si les Goths qui s'emparèrent de l'Italie au Ve siècle étaient les auteurs de cette corruption du goût. Aujourd'hui cette opinion est détruite partout quand au fond, mais la dénomination a survécu à l'opinion qui l'avait fait adopter. " DE CAUMONT, *Cours d'antiquités monum.*, 4e partie, pag. 10.

Il nous semble qu'ici le mot gothique est tout bonnement le synonyme de barbare. Au surplus cette dénomination ne date que de la fin du XVe siècle et fut inventée en Italie.

La dénomination de style saxon et de style lombard, que l'on donne souvent au style roman, est tout aussi peu rationnelle. Tout ce que M. HOPE dit, dans son *Histoire de l'Architecture* de cette prétendue architecture lombarde, et des associations maçonniques, que se seraient formées en Lombardie pour se répandre de là dans toute l'Europe chrétienne, ne repose absolument que sur des conjectures dénuées de tout fondement.

naissance dans l'empire d'Orient et y devint depuis le VI[e] siècle le type unique et permanent.

Du reste, le style byzantin ne diffère systématiquement du style roman que par les dômes et les coupoles qui couronnent en grand nombre les églises de l'Orient ; car pour l'ornementation, le tracé des voûtes et des arcs, la configuration des colonnes et les profils, il n'existe aucune différence sensible entre les deux styles, si ce n'est que les mosaïques et les incrustations de marbres variés ont été prodigués davantage dans les édifices byzantins [1]. En Allemagne on appelle du nom général de *Rundbogenstil* (style à plein cintre), le style architectural qui a régné au moyen âge, avant l'introduction du style ogival ; et cette dénomination est peut-être la plus rationnelle, car l'arc plein-cintre, soit appliqué aux voûtes, aux arcades, aux portes et aux fenêtres, soit simplement figuré sur les murs des édifices en guise d'ornement, est le vrai signe caractéristique de cette architecture [2].

[1] Voir sur l'architecture byzantine : DE CAUMONT, *Hist. sommaire de l'architect. au moyen âge*, pag. 65; HOPE, *Hist. de l'architect.*, traduite par M. Baron, pag. 110; BATISSIER, *Hist. de l'art monument.*, pag 382, 385, 455.

[2] " Dans ce style l'arc semble toujours essentiel, réel ou fictif et servant d'ornement ; il offre une grande variété dans ses dimensions, depuis ceux qui embrassent toute la hauteur de l'édifice jusqu'à ceux de la plus petite espèce, qui se superposent l'un sur l'autre ou s'enchaînent en horizontales infinies. " DELSAUX, *L'Architecture et les monuments du moyen âge à Liége*, pag 8.

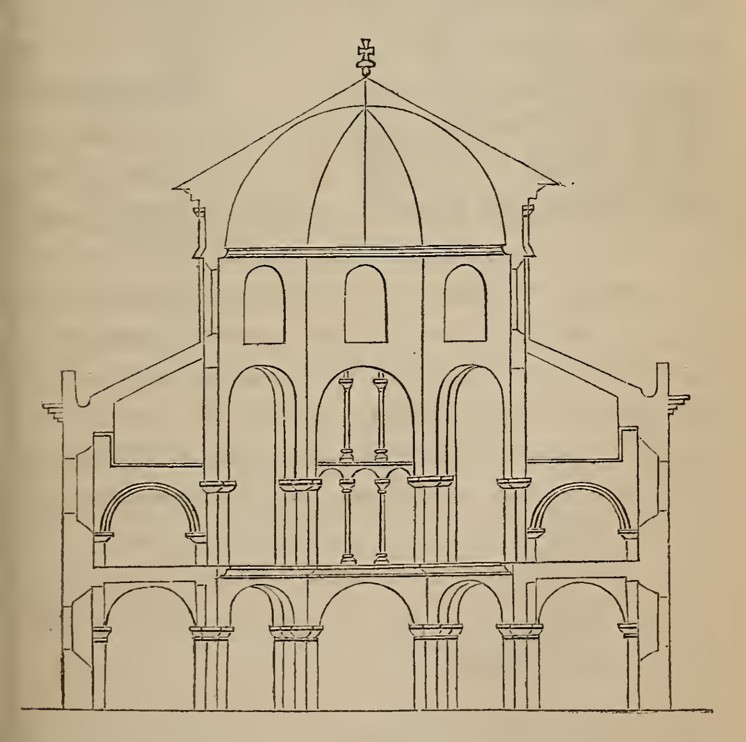
Nous avons avancé précédemment que l'introduction de l'arc plein-cintre dans les édifices est d'origine romaine. DANIEL RAMÉE, *Hist. de l'architecture;* BATISSIER, *Hist. de l'art monum.*, et d'autres encore ont prétendu que l'emploi de l'arc plein-cintre remonte à une époque bien plus reculée; et à l'appui de cette assertion, ils citent plusieurs monuments égyptiens et grecs, antérieurs de beaucoup aux Romains, dans lesquels on a observé un ou plusieurs arcs de cette espèce, d'une courbe plus ou moins parfaite. Mais l'emploi de ces arcs doit être considéré comme purement accidentel

Le style roman proprement dit a été le seul en vogue en France, en Belgique et sur les bords du Rhin pendant les deux siècles et demi qui se sont écoulés depuis la fin de la domination romaine dans ces contrées jusqu'au règne de Charlemagne. On attribue généralement à ce grand prince l'introduction du style byzantin dans les pays de sa domination en deçà des Alpes [1]; mais le dôme d'Aix-la-Chapelle que l'on allègue comme preuve à l'appui de cette assertion, et la chapelle non moins remarquable que Charlemagne fit bâtir dans son château de Nimègue, sont des édifices octogones, construits sur le modèle de St-Vital de Ravenne; église, élevée, il est vrai, sous le règne de l'empereur Justinien, et probablement sous la direction d'un architecte grec, mais qui est loin d'offrir le véritable type des églises byzantines, c'est-à-dire la croix grecque à quatre bras de longueur égale, et couronnée d'un dôme central et de plusieurs dômes ou coupoles secondaires [1]. Pour ce motif nous croyons pouvoir partager, au moins en ce qui concerne les anciennes Gaules, l'opinion de Daniel Ramée. Selon cet auteur, le vrai style byzantin n'est jamais sorti de l'Orient, et le style roman a toujours régné exclusivement

puisqu'il est contraire au système général de l'architecture égyptienne et grecque, basée exclusivement sur la ligne horizontale. Vouloir soutenir que l'introduction de l'arc plein-cintre n'appartient pas radicalement à l'architecture romaine, c'est comme si l'on contestait au XIIe siècle l'invention du style ogival, parce que l'on a observé quelques ogives dans des monuments élevés à une époque antérieure. Ce qui constitue ici l'invention ou, si l'on aime mieux, l'introduction, ce n'est pas un fait isolé, mais une règle d'une application générale.

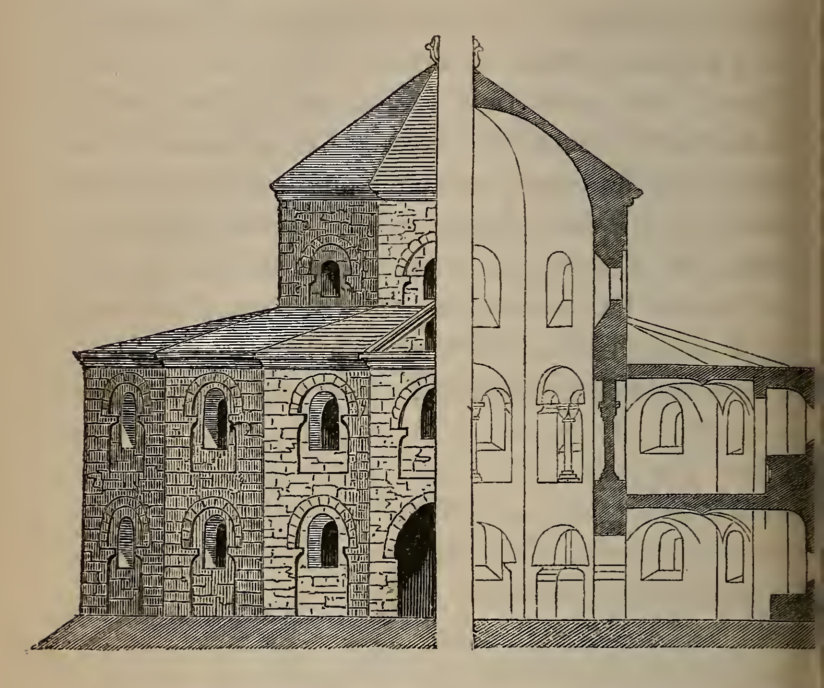
[1] De Caumont, *Hist. sommaire de l'Architect.*, page 61.

dans les provinces qui formaient l'empire romain d'Occident. Néanmoins si les édifices religieux construits par ordre de Charlemagne, ne reproduisent pas exactement le modèle des églises byzantines, ils n'en doivent pas moins être considérés comme une innovation, comme l'introduction d'un type nouveau (que l'on pourrait désigner sous le nom de *pseudo-byzantin* ou de *romano-byzantin*) dans des contrées où jusque-là les traditions historiques et les monuments connus ne nous montrent pour les églises chrétiennes que le plan des basiliques romaines. Envisagées sous ce rapport, les



églises carlovingiennes d'Aix-la-Chapelle et de

Nimègue nous ont paru mériter d'être reproduites ici par la gravure [1].



Il est essentiel toutefois de le remarquer : si les églises octogones ou circulaires, surmontées d'un dôme et ornées à l'intérieur d'un seul ou de plusieurs rangs d'arcades en plein-cintre, superposées et formant galeries, se rencontrent fréquemment sur les bords du Rhin, on les trouve rarement dans la Belgique actuelle et seulement sur les rives de la Meuse, à Maestricht, à Ruremonde et à Liége; en deçà de ce fleuve, nous n'en connaissons aucun exemple.

[1] Voir la description d'une vraie église byzantine dans l'*Hist. de l'Architect.*, par Hope (traduct. de M. Baron), page 110.

Si l'on en excepte peut-être le pan de mur que nous avons dit avoir pu appartenir à l'église cathédrale de Tournai, reconstruite par saint Eleuthère, et quelques faibles débris de l'église de Notre-Dame, bâtie par saint Monulphe à Maestricht, il ne subsiste plus le moindre vestige des édifices élevés en Belgique sous la domination des rois francs de la race mérovingienne. Ces édifices se bornaient à quelques *villæ* royales ou des maires du palais Pépin de Landen et Pépin d'Herstal, et à des établissements religieux. Ces derniers, églises ou abbayes, étaient assez nombreux; mais à quelques exceptions près, que nous ferons connaître plus loin, c'étaient de chétives constructions en bois et de fort peu d'étendue. L'éclat dont brillèrent les arts et principalement l'architecture, sous le règne de Charlemagne, paraît avoir jeté lui-même un bien faible reflet en Belgique, à en juger par le très-petit nombre d'édifices, reconnus pour y avoir été élevés à cette époque. Nous verrons plus loin, que le xe siècle, si stérile partout ailleurs pour l'art monumental, le fut beaucoup moins en Belgique. Mais au xie et au xiie siècle seulement, l'architecture romane fit de véritables progrès dans ce pays comme dans le reste de l'Europe, et elle atteignit en peu d'années un degré de perfection inconnu jusqu'alors.

Cette architecture se distingua alors par la beauté et l'ampleur de ses proportions, par la richesse et l'élégance de son ornementation, et par l'étendue des monuments auxquels elle fut appliquée. De cette

époque datent la plupart des édifices de style roman qui existent encore en Belgique, et dont le type le plus parfait est l'admirable cathédrale de Tournai, comme en Allemagne les dômes de Spire, de Worms et de Mayence.

Le style ogival commence à apparaître dans nos édifices dès la première moitié du XIIe siècle, non pas isolé, mais marié au style roman; ce dernier continua néanmoins d'être appliqué dans toute sa pureté à plusieurs constructions, jusqu'au commencement du XIIIe siècle. Vers le milieu de ce siècle il disparut complétement, car l'emploi du plein-cintre, que nous signalerons plus loin, à trois édifices remontant aux premières années du XIVe siècle, la halle au grain à Gand et les halles aux draps de Louvain et de Diest, constitue des cas tout à fait exceptionnels, en supposant même que la date assignée à la construction du premier de ces édifices (l'année 1323) ne puisse être révoquée en doute.

Nous croyons inutile d'étendre davantage ces considérations générales sur l'histoire de l'architecture romane en Belgique, que rendraient superflues les détails dans lesquels nous allons entrer sur le caractère, la forme et les modifications successives de ce style et l'application de ces principes généraux, que l'on trouvera dans la description historique et architectonique des édifices qui s'élevèrent en Belgique, depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle.

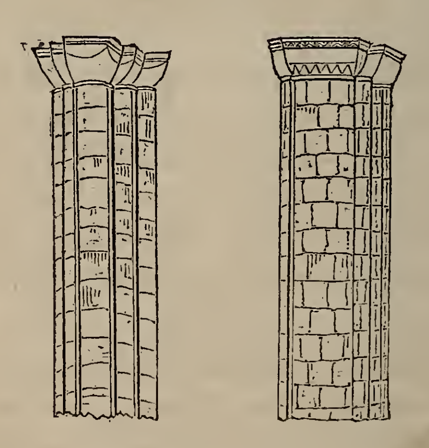
TYPE ET ÉLÉMENTS DU STYLE ROMAN.

On reconnaît les édifices de style roman à trois caractères distinctifs, à la forme de la colonne, à l'arc plein-cintre et au genre d'ornementation.

Bien que l'architecture romane soit un produit immédiat de l'architecture romaine, sauf quelques réminiscences de la forme antique que l'on rencontre encore parfois dans la base et le chapiteau de la colonne romane, cette dernière n'a absolument rien de commun avec les ordres gréco-romains. L'entablement qui était toujours de rigueur dans l'application de ces ordres, au moins avant la complète altération qu'ils subirent au IVe siècle, disparaît presque entièrement au-dessus de la colonne romane, et cette colonne elle-même prend des proportions et des formes tout à fait arbitraires. Toujours isolée dans le principe, elle présente alors un fût cylindrique, droit et sans renflement, de hauteur et de diamètre très-variés, tantôt dans des proportions assez exactes, et tantôt d'une longueur démesurée, ou très-court et d'une pesanteur extrême. Les colonnes de cette dernière espèce ont reçu le nom de piliers-colonnes, parce qu'ils ne diffèrent des piliers que par leur forme cylindrique. On les trouve surtout dans les cryptes. Dans celle de l'église

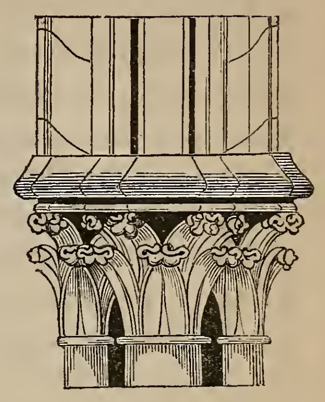
paroissiale de Lobes et dans la chapelle inférieure du Saint-Sang à Bruges, elles alternent avec des piliers carrés qui remplacent fréquemment les colonnes cylindriques dans nos églises de style roman, comme nous aurons lieu de l'observer plus loin en décrivant l'église ci-devant collégiale de Soignies, celles de Saint-Servais et de Notre-Dame à Maestricht, la chapelle du Saint-Sang à Bruges, les églises paroissiales des villages de Lobes, de Saint-Denis-Westrem, d'Afné, etc.

Pour renforcer la colonne ou le pilier destiné à supporter un poids pour lequel on les jugeait trop légers, on les cantonna de quatre demi-colonnes ou pilastres placés en croix et engagés de l'épaisseur de leur demi-diamètre ou simplement accolés à la colonne ou pilier central.



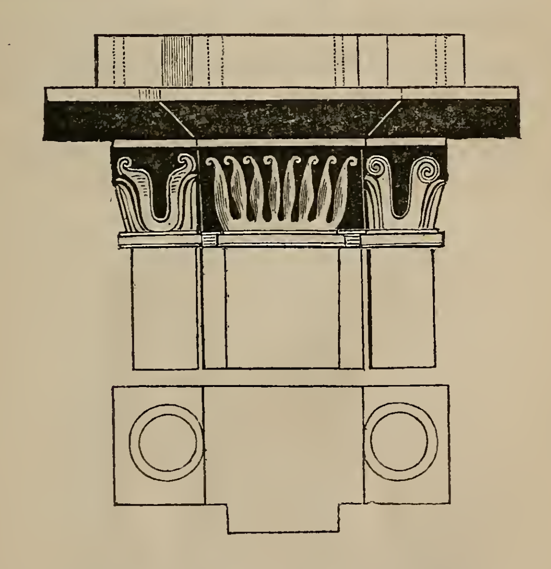
Au XIe siècle les demi-colonnes ainsi disposées

en guise de contre-forts se multiplient, ou si l'on veut, se subdivisent en six, en huit ou en douze colonnes fort effilées et formant en quelque sorte un faisceau autour de la colonne centrale qu'elles dissimulent entièrement.



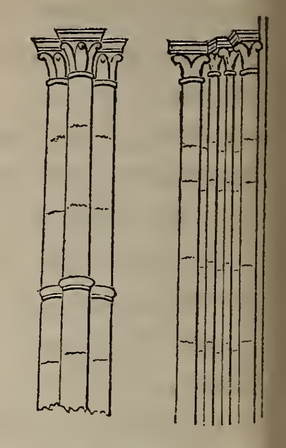
Les nefs de la cathédrale de Tournai présentent deux rangs superposés de piliers cantonnés de huit colonnes.

Les fûts de chacune des colonnes qui constituent ces faisceaux et dont souvent la longueur, hors de



proportion avec le diamètre, les fait ressembler à des perches plutôt qu'à des colonnes, sont quelquefois ornés d'anneaux de distance en distance : de là le nom de colonnes *bracelées* ou *annelées*.

Au XIIe siècle, les fûts de colonnes de petite dimension et servant de support ou de décoration aux portails et aux fenêtres, furent fréquemment couverts de sculptures; c'étaient des figures géométriques, des spirales, des losanges, des torsades, des feuillages, des rinceaux, des entrelacs, des représentations d'hommes, d'animaux, etc.; mais dans toute la Belgique nous ne connaissons de colonnes de cette espèce qu'à l'ancien portail de l'église de Ste-Gertrude à Nivelles et dans les ruines du cloître de l'ancienne abbaye de St-Bavon à Gand; nous repro-





duisons ici le dessin de deux colonnes de ce cloître

d'après la gravure qu'en a donnée M. Devigne dans son *Mémoire sur l'architecture ogivale en Belgique.*

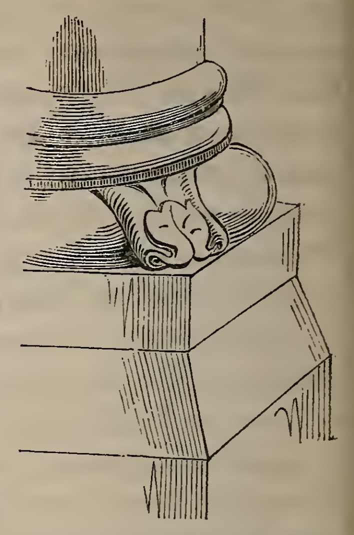
Quant à ces colonnes décoratives qui offrent l'image de câbles ou de serpents entrelacés, ou se contournent en zigzags ou autres formes bizarres et fantastiques, colonnes que l'on observe assez souvent dans les édifices de style roman en France ou en Allemagne, il ne s'en trouve, à notre connaissance, aucun exemple en Belgique.

Les bases des colonnes romanes présentent une grande variété de formes; elles retracent souvent avec assez de fidélité celles des ordres antiques; et principalement la base attique; mais les moulures y sont plus prononcées et assujetties à un tracé différent, les scoties ayant plus de profondeur et les tores se profilant en quart d'ellipse au lieu d'offrir une moitié de cercle. La réunion du fût à la base se fait aussi généralement sans l'emploi de l'apophyge ou congé qui, dans les ordres grecs et romains sert à adoucir l'angle formé par la jonction de ces deux membres de la colonne.

Des colonnes à fûts polygones se remarquent dans plusieurs de nos églises romanes, et notamment dans la cathédrale de Tournai, dans la chapelle de Saint-Macaire et la crypte de Saint-Bavon à Gand.

Jusqu'au XIIe siècle, la base pose sur une plinthe de forme carrée; à cette époque elle devient octogone. Cette base est portée elle-même par un socle assez élevé, auquel elle est reliée par un quart de rond ou par un piédestal, parfois richement décoré et auquel elle est ajustée d'une manière très-variable et arbitraire.

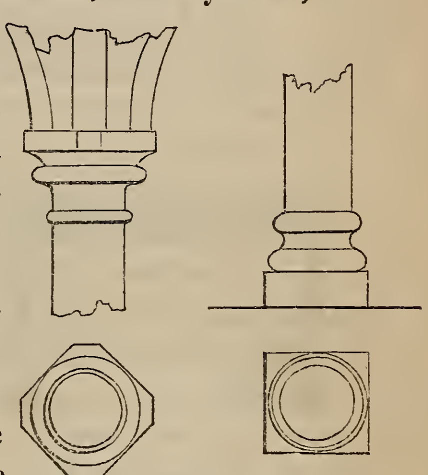
A dater du XIe siècle, la base romane est très-souvent munie de pattes, de masques ou de feuilles d'ornement, qui empâtent le tore inférieur aux quatre angles de la plinthe. Cet appendice, que l'on trouve aux colonnes de la chapelle basse du Saint-Sang à Bruges et à celles du cloître de Saint-Bavon à Gand et des nefs romanes de la cathédrale de Tournai, suffirait seule pour attester que la construction de la partie la plus ancienne de ce dernier édifice ne remonte pas au delà du XIe siècle.

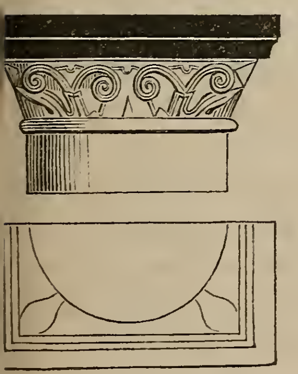


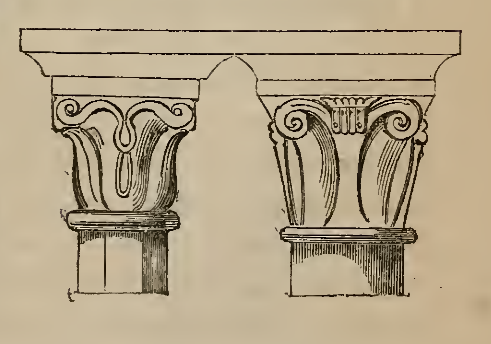
Souvent les bases romanes n'ont pas de plinthes, mais s'appuient, comme à la chapelle de Saint-Macaire à Gand, sur de simples consoles et culs-de-lampe posés contre les murs à une certaine hauteur et ornés de figures humaines, de monstres ou de groupes. En Italie et dans le midi et le centre de la France, la base ou la plinthe est fréquemment remplacée aux portails des églises et aux mausolées par des figures de lions et d'animaux chimériques; mais à notre connaissance, en Belgique on ne rencontre des supports de cette espèce qu'au portail ancien de Sainte-Gertrude à Nivelles et à une porte du cloître de Saint-Servais à Maestricht.

Les chapiteaux romans et byzantins présentent aussi la plus grande diversité de formes et

d'ornementation ; tantôt ils se composent d'un simple cône tronqué et renversé ou d'un cube uni comme aux colonnes de la crypte de Saint-Servais à Maestricht, et tantôt ils affectent une forme pyramidale tronquée et renversée, celle d'une cloche, d'une corbeille, d'un entonnoir, d'un cylindre, etc. D'autres fois c'est une imitation plus ou moins heureuse, plus ou moins grossière du chapiteau antique, soit de l'ordre dorique comme à la crypte de l'église d'Anderlecht, dont la gravure ci-jointe reproduit le chapiteau et la base attique d'une des colonnes, soit de l'ordre ionique ou composite comme aux nefs de la cathédrale de Tournai [1].



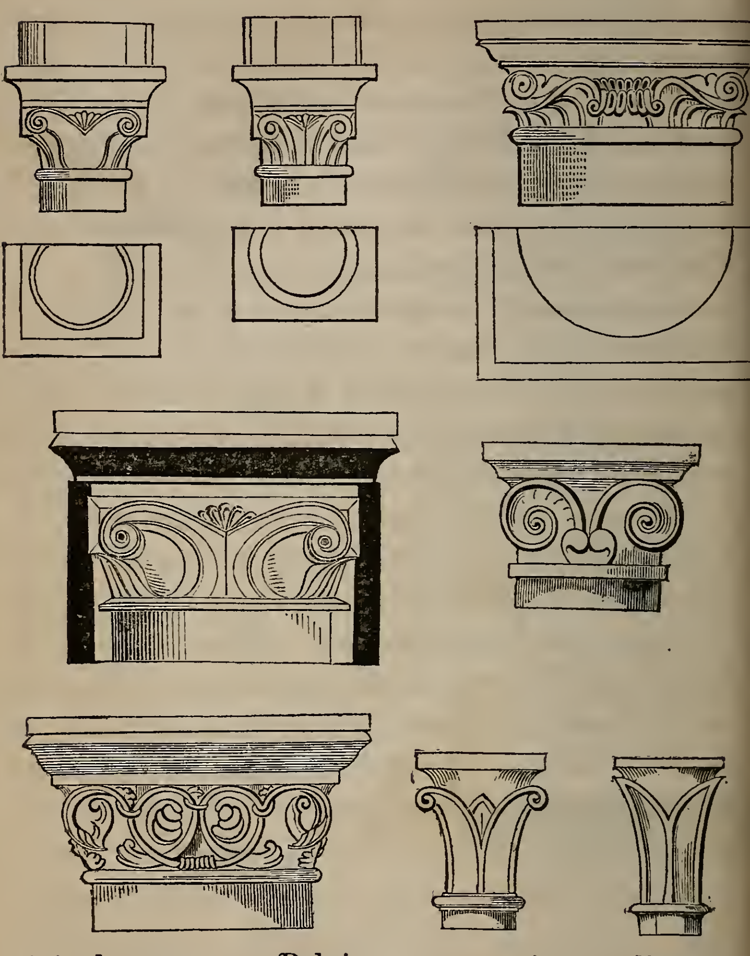




La reproduction du chapiteau corinthien, très-

[1] Les onze chapiteaux suivants sont pris à cette église.

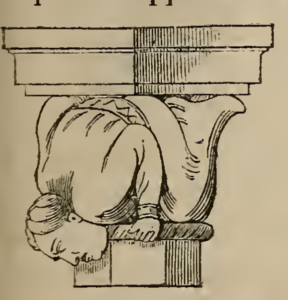
fréquente dans le midi de la France, paraît avoir



été plus rare en Belgique; au moins ne l'avons-nous observée qu'à l'ancienne église abbatiale d'Echternach dont les colonnes de la nef centrale sont couronnées de chapiteaux absolument semblables à ceux de l'église de Trèves du IVe siècle que nous avons décrite précédemment.

Mais ce qui caractérise d'une manière toute spéciale

le chapiteau roman postérieur au xe siècle, c'est sa décoration iconographique empruntée, soit au règne végétal ou animal, soit à la fable, à l'histoire et à la légende. Ainsi on les trouve couverts alternativement de fleurs, de feuilles et de fruits, de rinceaux, de palmettes, de broderies, de dessins d'orfévrerie, de figures fantastiques ou réelles d'animaux, telles que des chimères, des serpents entrelacés, des griffons, des centaures, des sirènes, des dragons; enfin on y observe souvent des sujets tirés de la Bible ou de la légende. Les chapiteaux de cette dernière espèce s'appellent des *chapiteaux historiés*.



Parfois le chapiteau est remplacé en totalité ou en partie par quelque figure d'homme ou d'animal qui en supporte le tailloir (cathédrale de Tournai) ou l'imposte d'une arcade.

La cathédrale de Tournai est, de tous les édifices romans de la Belgique, le plus riche en chapiteaux iconographiques.

En voici quelques échantillons pris dans le savant





travail de M. Dumortier sur cet édifice.

Les colonnes de l'espèce de *pronaos* ou vestibule



qui précède les nefs de l'église de St-Servais et celles du chœur de l'église de Notre-Dame, à Maestricht, se distinguent également par la variété des chapiteaux historiés et symboliques. Les plus curieux de ces chapiteaux ont été gravés dans le bel

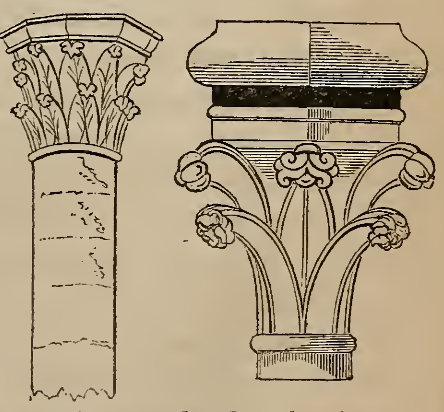


ouvrage de M. Schaepkens, intitulé : *Trésor de*

l'art ancien en Belgique. Nous en reproduisons un seul pour donner une idée de la richesse de leur ornementation.

Dans la plupart des églises romanes qui subsistent encore en Belgique, les chapiteaux des colonnes ont complétement perdu leur caractère primitif; dans les églises de St-Barthélemi et de St-Denis à Liége, dans l'ancienne église chapitrale de Nivelles, et dans celle de Lobes on les a métamorphosés en chapiteaux doriques, ioniques ou corinthiens.

Le luxe d'ornementation des chapiteaux romans peut servir, à défaut d'autres documents, à fixer approximativement l'âge d'un monument; car il est certain que plus on avance dans la période romane, et plus le chapiteau se distingue par la richesse de ses détails; toutefois les chapiteaux historiés et symboliques disparurent généralement dès le XIIIe siècle et furent alors remplacés par les chapiteaux à *crochets*, espèce de feuilles d'eau composées, enroulées à leur extrémité en forme de volutes qui soutiennent les cornes de l'abaque, ou disposées sur un ou plusieurs rangs alternatifs [1].



L'abaque ou tailloir et l'astragale du chapiteau

[1] SCHMIT, *Manuel de l'architecte des monuments religieux*, pag. 317.

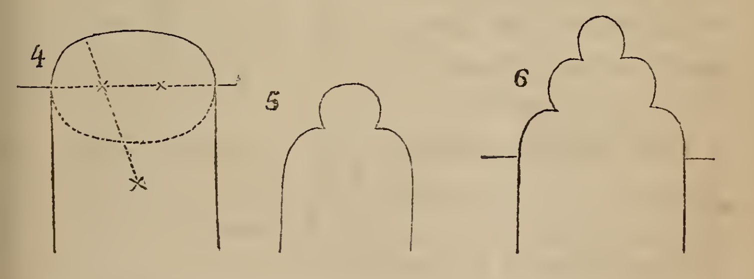
roman n'ont pas de forme déterminée; le premier est tantôt plein ou évidé, tantôt carré, cubique ou polygone, avec ou sans moulures. L'astragale présente ordinairement une très-forte saillie, mais la partie inférieure est adoucie par une espèce de cavet.

Le pilier et le pilier-colonne n'ont jamais pour chapiteau qu'un couronnement composé d'un simple tailloir ou de quelques moulures.

Les Grecs et les Romains isolaient toujours les colonnes; mais on a prétendu à tort que les colonnes accouplées étaient une innovation des architectes de la renaissance. L'accouplement des colonnes, soit de front, soit l'une derrière l'autre et celui de plusieurs colonnes placées en retraite, est un mode de construction essentiellement roman; les cloîtres de Saint-Bavon à Gand, de Tongres et de Nivelles, ainsi que plusieurs châsses du XIIe et du XIIIe siècle, en présentent de beaux échantillons. Les colonnes accouplées reposaient presque toujours sur un soubassement continu.

Bien que l'introduction de l'*arc plein-cintre* 1, formé de la demi-circonférence d'un cercle, appartienne à l'architecture romaine et serve à constituer une différence marquante entre cette architecture et celle des Grecs, cette courbe gracieuse caractérise davantage encore l'architecture romane qui l'a prodiguée partout en arcades réelles et simulées, étagées souvent en nombreuses séries superposées, en portes et fenêtres, en arcatures et en balustrades.

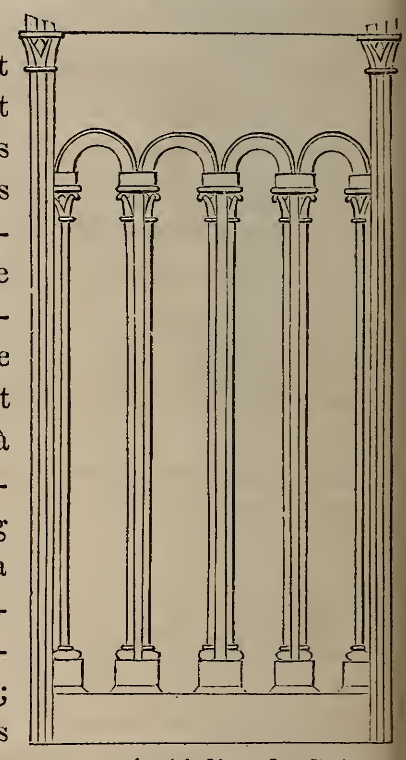
Jusqu'au XIe siècle cet arc règne exclusivement dans l'architecture romane; mais à dater de cette époque, il reçoit fréquemment des modifications variées et se transforme, comme dans les nefs de la cathédrale de Tournai, en *arc en fer à cheval* ou *moresque* 2, produit par le prolongement du plein cintre au-dessous de son diamètre, en *arc surhaussé* 3, dont les retombées sont prolongées par deux verticales (transepts de la cathédrale de Tournai), en *arc surbaissé* ou en *anse de panier* 4, formé d'un demi-cercle tronqué au-dessus de son cintre ou de la section d'une ellipse dont le grand axe est horizontal, et enfin en *arc trilobé* 5 et *polylobé* 6,



dont l'intrados est découpé en trois ou en un plus grand nombre de lobes. Les arcs surbaissés et en anse de panier n'ont guère été employés qu'aux voûtes. L'arc à intrados trilobé ou polylobé, très-commun sur les bords du Rhin, ne se présente dans les constructions romanes encore existantes de la Belgique, qu'à quelques fenêtres

(Saint-Servais à Maestricht, l'église de Sluze près de Tongres, l'abbaye de Villers).

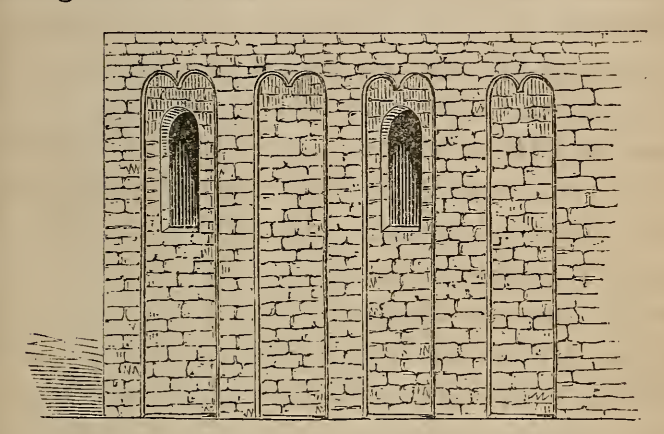
L'arcade romane réelle est simple et sans archivolte, comme dans la plupart de nos églises de ce style, ou surmontée d'une archivolte composée de plusieurs rangs de moulures en retraite les unes sur les autres.



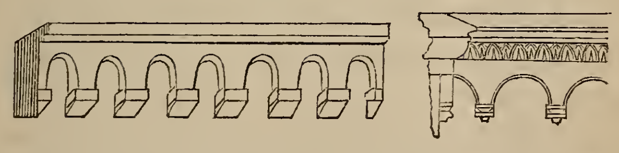
L'arcade simulée est d'un usage très-fréquent dans les édifices romans et byzantins, surtout dans ceux de la dernière époque. Elle y est appliquée comme système d'ornementation, plutôt que comme contre-fort, et couvre les murs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, soit à un seul rang comme à l'intérieur de la tour de l'église de Saint-Jacques à Gand, que reproduit le dessin ci-joint[1]; soit à deux ou à un plus grand nombre de rangs superposés (église de Saint-Servais à Maestricht). Dans plusieurs de nos églises romanes, ces arcades ne sont pas formées d'un seul cintre, mais de deux ou de trois cintres juxtaposés. Les murs extérieurs de l'église de Saint-Barthélemi

[1] Ce dessin est pris au mémoire de M. Devigne.

et de la tour romane de Saint-Jacques à Liége, ceux de l'église paroissiale de Lobes et de plusieurs autres église présentent ce genre d'arcades, que retrace la gravure suivante, exécutée d'après un croquis que nous avons fait de quelques parties de l'église de Lobes [1].



Parmi les arcs simulés, du style roman fleuri, on compte aussi les *arcatures*, série de petites arcades



figurées, qui s'appuient sur des consoles ou corbeaux, et dont la destination ordinaire est de servir de supports aux corniches des combles.

Dans les édifices du style roman primitif, les portes sont généralement sans décoration et consistent en une ouverture ou baie fort simple,

[1] Des arcades pareilles se trouvent déjà aux murs du baptistère de Ravenne bâti au v[e] siècle.

couronnée d'un arc ouvert ou simulé, dont l'archivolte tout unie ou ornée d'un petit nombre de moulures, retombe sur des pieds-droits sans impostes. Aux XIe et XIIe siècles seulement, elles commencent à être décorées avec plus de soin. Les archivoltes formées d'un nombre plus ou moins grand de moulures s'appuient alors sur des pilastres et des colonnes qui font retraite les unes sur les autres. Telles sont les portes des églises paroissiales de Soignies, de Lobes et de Saint-Pierre à Ypres. Parfois lorsqu'il n'y a ni colonnes ni pilastres, l'archivolte et les pieds-droits sont couverts de moulures ou de bas-reliefs. A cette dernière catégorie appartiennent les deux portails latéraux de la cathédrale de Tournai, en style de transition. Aux portails des églises de la dernière époque du style roman, les portes sont aussi divisées généralement en deux parties par un trumeau ou pilier qui en occupe le centre. Le très-petit nombre d'édifices privés d'architecture romane qui subsistent encore en Belgique, n'ont pour entrée qu'une porte carrée, dénuée de tout ornement.

Les fenêtres des édifices romans, antérieurs au XIe siècle, ne présentent que des ouvertures fort étroites et dont l'unique décoration consiste, comme aux portes, dans l'appareil de l'arc qui les couronne; appareil fort simple en Belgique et que l'on n'y voit point, comme en Italie et dans certaines contrées de la France, formé de claveaux en pierres de diverses couleurs et figurant une espèce de mosaïque. Comme, pendant les premiers siècles du

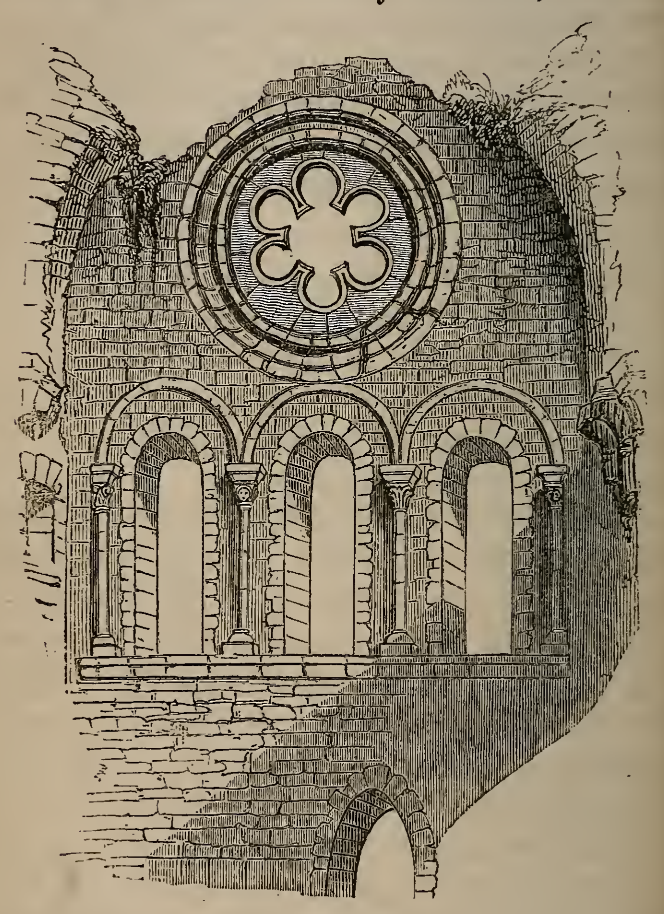
moyen âge, l'emploi du verre à vitres était très-rare encore, ces fenêtres ne laissaient ordinairement pénétrer la lumière que par des trous ronds ou carrés, percés dans la dalle ou plaque de pierre qui les fermait [1] et garnis parfois de pierres spéculaires. Insensiblement les fenêtres deviennent plus ornées: cette ornementation consiste d'abord en une simple moulure ronde, appelée *tore* ou *boudin*, disposée autour de l'arête de l'arc; puis cette moulure se multiplie de manière à former une véritable archivolte. Les pieds-droits se couronnent d'une imposte, et au XI[e] siècle cette imposte commence à être portée par des colonnettes, comme à la nef de la cathédrale de Tournai. La fenêtre prend aussi des dimensions plus considérables au fur et à mesure que le verre à vitres devint plus commun. Au XII[e] et au XIII[e] siècle, elle se partagea souvent en deux ou trois arcades séparées par des colonnettes (tours de la cathédrale de Tournai, de l'église d'Harlebeke, etc.)



Entre l'extrados de ces arcades lorsqu'elles sont géminées, ou au-dessus de l'arcade centrale lorsqu'elles sont

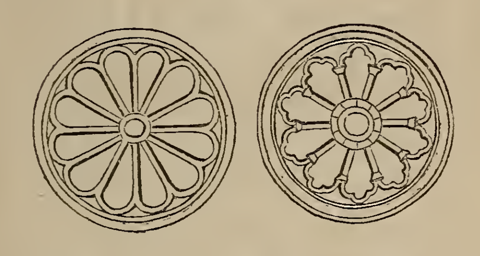
[1] Le transept et le chœur de l'abbaye de Villers étaient éclairés par des fenêtres semblables, bien que cette église, de style ogival primaire, ne datât que du XIII[e] siècle.

triples, se trouve parfois un *oculus* ou œil-de-bœuf, baie ronde ou ovale, ouverte ou figurée, simple ou découpée en trêfle, en quatrefeuille, etc. Le tout est ordinairement encadré par un grand arc simulé. Le dessin suivant d'une fenêtre de l'église en ruine de l'ancienne abbaye d'Orval, dans la



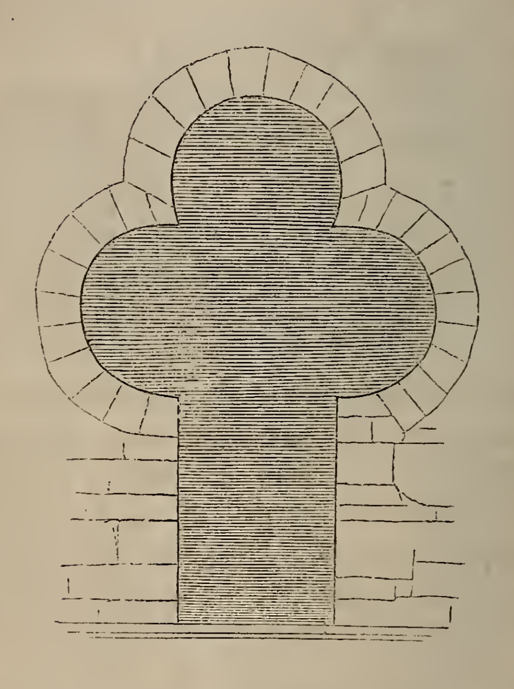
province de Luxembourg, présente un type parfait d'une fenêtre romane de cette espèce, du style le plus élégant.

A la fin du XIIe siècle seulement se rattache l'introduction de ces grandes et belles fenêtres rondes, connues sous le nom de *roses*, qui décorent les portails et les transepts des églises. Les roses romanes ont la forme d'une roue de voiture dont les rayons sont formés par des meneaux ayant pour base un petit cercle à jour au centre de la rose; le sommet de la rose porte une petite arcature plein-cintre qui festonne l'intrados du cercle de la roue; dans les roses les plus ornées le meneau se transforme en colonnette et l'arcature est trilobée.



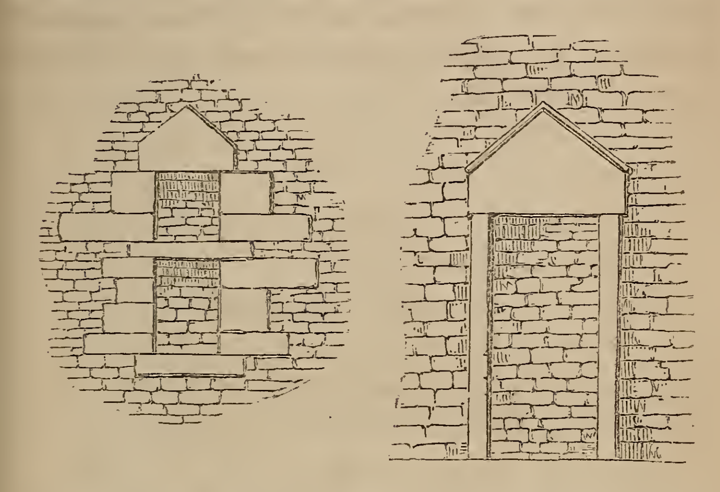
Vers le milieu du XIIIe siècle les roses prennent de plus grandes dimensions et leur dessin devient plus riche et plus compliqué; mais alors elles cessent déjà d'appartenir au style roman proprement dit. Du reste cette sorte de fenêtre, très-rare dans tous les monuments belges du moyen âge, ne s'y rencontre plus, à notre connaissance, dans aucun édifice de style roman encore subsistant. A l'exception du transept de l'église de Sluze et des parties antérieure et postérieure de Saint-Servais à Maestricht, nous ne connaissons aucune construction de cette époque qui offre ces fenêtres à plein-cintre polylobé, si communes dans les monuments des bords

du Rhin. Mais il existe à Gand dans la chapelle de Saint-Macaire, parmi les ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, une fenêtre en croix dont les trois bras sont cintrés; cette forme d'ouverture, fort rare ailleurs, est, peut-être, unique en Belgique. En voici le dessin copié sur celui qu'a donné M. Devigne.

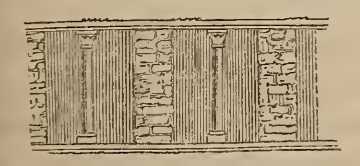


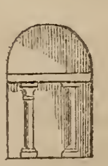
Il est une espèce de portes et de fenêtres fort ancienne que l'on ne voit guère, croyons-nous, que dans la province de Namur. Ce sont des ouvertures en carré long et dont le linteau supérieur est formé d'un seul bloc en pierre s'amortissant en fronton triangulaires. Nous en donnerons pour exemple une des trois fenêtres bouchées de ce genre

que l'on remarque à la façade de l'hôpital des Grands Malades, près de Namur, fondé en 1153, ainsi qu'une des deux petites portes à la façade de l'église, en partie romane, de cet hôpital.



Dans le petit nombre de constructions privées de style roman qui subsistent encore en Belgique, les fenêtres sont basses et étroites, carrées ou cintrées et subdivisées par une ou deux colonnettes cylindriques. La gravure ci-jointe reproduit le croquis que nous avons fait des fenêtres de plusieurs maisons romanes à Tournai.







Les différentes espèces de voûtes romanes sont :

1° La *voûte en berceau* ou demi-cylindrique, unie ou divisée en travées et renforcée par des arcs

doubleaux; cette voûte fut presqu'exclusivement en usage avant le XIe siècle.

2° La *voûte d'arête*, formée par l'intersection de deux voûtes en berceau et offrant ainsi quatre arêtes disposées en croix. Telles sont les voûtes des cryptes de l'église d'Anderlecht, de Saint-Servais à Maestricht et de l'église de Saint-Bavon à Gand. Ordinairement chaque voûte d'arête est séparée de la voûte voisine par un arc doubleau. La belle crypte de l'église de Lobes présente un modèle parfait de ce dernier système de voûte.

3° La *voûte surbaissée* ou en *anse de panier* et celle en *arc-de-cloître*, qui est le contraire de la voûte en arête, en ce que les arêtes qui la subdivisent sont rentrantes au lieu d'être saillantes.

4° La *voûte en fer à cheval*.

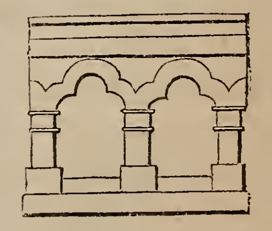
5° La *voûte en calotte*, qui décrit un dôme sphérique.

6° La *voûte sphérique* ou *sphéroïdale*, circulaire en plan et semi-elliptique en coupe; c'est la voûte de la coupole.

7° Enfin la *voûte annulaire*, celle qui contourne deux murs circulaires concentriques.

L'architecture romane a été très-sobre d'ornements en Belgique. Nous ne nous rappelons pas y avoir remarqué nulle part aux archivoltes des arcs et aux corniches des rinceaux, des feuillages et ces ornements que le archéologues modernes ont désignés sous les noms d'étoiles, zigzags ou chevrons brisés, frettes crénelées, losanges, billettes, nébules, moulures prismatiques et hachées, têtes de clous, câbles, torsades ou damier, et qui sont si communs

dans certaines contrées, et particulièrement dans l'ouest de la France et en Angleterre [1]. Nous ne connaissons que deux édifices dont l'entablement s'appuie sur des corbeaux ou modillons, en forme de têtes grotesques et grimaçantes; ce sont l'église de Sluze et le chœur de l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles; encore ce dernier appartient-il au style de transition : partout ailleurs nous ne trouvons dans les monuments romans que des moulures convexes (tores, boudins), concaves ou angulaires, employés même avec une grande réserve, car dans plusieurs de nos églises romanes les plus considérables, telles que celles de Soignies, de Lobes, de Nivelles, de Saint-Denis et de Saint-Barthélemi à Liége, les fenêtres sont de simples ouvertures cintrées privées de tout ornement, et la corniche qui couronne les murs de leurs nefs centrales se compose de quelques maigres filets. Enfin nulle part non plus, si ce n'est au chœur de l'ancienne cathédrale de Saint-Donat à Bruges, on ne voit régner, autour des hauts combles des édifices, ces balustrades formées d'une série de petites arcades à plein-cintre, simples ou trilobées. Mais à



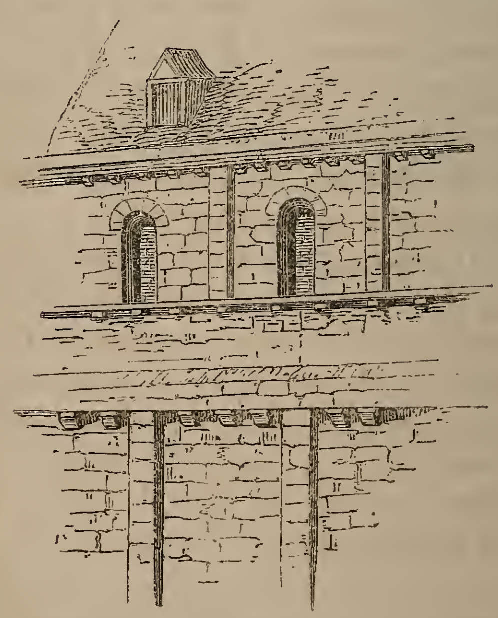
Saint-Servais de Maestricht, à Sainte-Croix de Liége et à Saint-Jean en Glain près de cette

[1] Voir le dessin de ces ornements dans le *Cours d'antiquités monum.*, de M. de Caumont, 4e partie, atlas, et dans son *Hist. sommaire de l'architect. au moyen âge*, pl. 6 et 7.

ville, l'abside du chœur est comme à beaucoup d'églises du Rhin, entourée au-dessous de l'entablement d'une galerie ouverte composée d'arcades plein-cintre portée par de légères colonnettes.

Pour compléter cette analyse sommaire des principes généraux de l'architecture romane, nous devons encore mentionner les contre-forts, qui sont d'un emploi très-commun dans les édifices religieux ou civils de ce style, particulièrement en Belgique.

Les contre-forts, appuis en maçonnerie adossés à un mur, se présentent, dans les édifices romans antérieurs au XIe siècle, sous l'apparence d'une bande ou d'un pilastre étroit et peu saillant. Au XIe et au XIIe siècle, on les rencontre encore fréquemment sous cette forme, comme à l'église, récemment



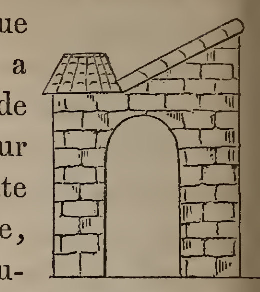
démolie, de l'ancien hôpital de St-Jean à Bruxelles,

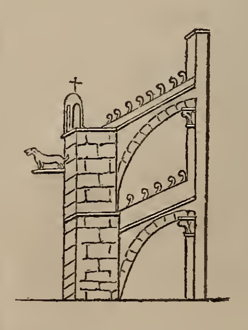
au portail de l'église, aujourd'hui détruite, de St-Pierre à Tournai, aux transepts de la cathédrale de cette ville, à la grande nef de l'église de St-Vincent à Soignies, aux églises de St-Barthélemi et de Saint-Jacques à Liége, de Saint-Servais à Maestricht et de Lobes; dans ces quatre dernières les contre-forts se rejoignent au sommet, comme nous l'avons vu plus haut par des arcatures. Mais à cette époque le contre-fort n'affecte plus exclusivement la forme d'une simple bande; il acquiert plus de saillie et devient un *pilier buttant* ou un *éperon* dont on cherche ordinairement à dissimuler la lourdeur, en le divisant en un ou plusieurs étages par des espèces de retraits en talus, et en décorant ses angles de colonnes et ses faces d'arcatures et d'autres appareils.

Le contre-fort reçoit aussi au XIIe siècle la forme d'une colonne ou colonnette engagée et couronnée par un chapiteau cubique ou par un autre amortissement.

Au XIIIe siècle, le contre-fort prenant sans cesse un plus grand développement, au fur et à mesure que les voûtes acquièrent plus d'élévation et de hardiesse et exigent un contre-poids plus solide, se transforme enfin en arc-boutant. Ce ne sont d'abord que des murs épais, sortant du flanc de l'édifice et percés d'un œil-de-bœuf ou d'une arcade étroite et à plein-cintre; mais déjà à l'époque de la transition de l'architecture romane à l'architecture ogivale, et

avant que cette dernière, dont l'arc-boutant est une des parties essentielles, ne constitue un style nouveau, l'arc-boutant a pris un caractère de hardiesse et de légèreté remarquable. Ainsi au chœur de l'église de Sainte-Gudule, qui date de la première moitié du XIIIe siècle, nous voyons des arcs-boutants à doubles arcades superposées et ornés de crochets, de statuettes et de pinacles.





APPAREILS ROMANS.

Avec la fin de la domination romaine, disparut en Belgique l'emploi du *grand appareil;* au moins n'existe-t-il aucune trace de bâtisse de ce genre postérieure à cet événement. Contrairement à la France et à d'autres contrées, on cessa aussi jusqu'au XIVe siècle d'y employer la brique dans les constructions, si ce n'est dans les Flandres et peut-être dans une partie de la Campine. Le torchis, la terre glaise et le bois, furent les seuls matériaux des habitations ordinaires. Dans les édifices publics, les châteaux et les hôtels, on se servit généralement

de pierres en appareil moyen de 8 pouces, et du petit appareil de 3 à 4 pouces; mais ce dernier disparut aussi dès le XIe ou XIIe siècle. L'*opus incertum*, ou maçonnerie en blocage irrégulier et en pierres de schiste, devint d'un usage très-commun dans les églises de village et dans les constructions militaires. Nous ne connaissons en Belgique qu'un seul exemple de l'emploi de l'*opus spicatum* ou appareil en arête de poisson; c'est dans la partie la plus



ancienne de la crypte de l'ancienne église abbatiale de Saint-Bavon à Gand.

Tout autre appareil de l'époque romane, usité en Italie, en France ou ailleurs, paraît avoir été inconnu en Belgique; tels sont l'appareil réticulaire, l'appareil multicolore ou polychrome et l'appareil alexandrin formant des espèces de mosaïques en pierre et en marbre varié.

L'infériorité de la maçonnerie romane, relativement à celle des Romains, se manifeste de la manière la plus évidente dans la construction des voûtes.

Les architectes romains construisaient les voûtes en pierres de toutes dimensions, en briques, avec des vases de terre cuite *(voûtes en poterie)* pour leur donner une plus grande légèreté, et même avec leur seul mortier. Les voûtes romanes offrent uniquement l'appareil irrégulier, composé de moellons ou de pierres schisteuses, mais recouvert parfois de plaques en pierre de taille.

Le ciment est employé avec beaucoup plus d'économie dans les constructions romanes que dans celles de l'ère précédente, où la couche de ciment qui servait à lier les briques et celle dont on revêtait les murs, avaient ordinairement une épaisseur de plusieurs pouces.

L'emploi du mortier romain composé de chaux, de sable et de tuiles pilées ou concassées, doit avoir cessé de bonne heure en Belgique; on n'en trouve plus de traces dans aucun de nos monuments de l'époque romane, et sa présence dans une bâtisse ancienne semble devoir être regardée chez nous comme l'indice certain de l'origine romaine de l'édifice.

L'usage des grandes tuiles plates à rebords et

des tuiles courbes, qui, dans une grande partie des anciennes Gaules, a subsisté jusqu'aux Xe et XIe siècles, fut également abandonné de bonne heure en Belgique; on y substitua l'ardoise dans toutes les grandes constructions et principalement pour les couvertures des églises [1].

Les tuiles romaines à rebords que l'on a trouvées en 1846 et 1847 parmi les sépultures franques du règne de Childebert, fils de Clovis, découvertes à Lede, près d'Alost, seraient, à ma connaissance, celles de la date la plus récente reconnues jusqu'ici en Belgique, si des fragments de tuiles semblables recueillis dans l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, ne donnaient lieu de croire que ces dernières proviennent de la toiture du cloître de ce monastère, reconstruit au IXe siècle.

Dans aucun de nos monuments ou constructions postérieures à l'ère romaine, on ne trouve des vestiges de ces pavés en mosaïque, composés de petites pierres cubiques, dont nous avons parlé en décrivant les appareils romains; mais dès le XIe ou XIIe siècle on fit des pavés en pièces de rapport avec de petites pierres triangulaires, carrées ou oblongues,

[1] L'église de l'abbaye de Lobes qui n'avait été couverte qu'en tuiles jusqu'en 1162, le fut alors en ardoises. *(Breve chronicon lobiense,* apud MARTENE et DURAND, *Thes. nov. anecdot.*, tom. III, pag. 1409).

Nous avons dit, dans le chapitre qui traite des appareils romains, que Pline parle de l'emploi des ardoises en Belgique; mais comme cet auteur qui n'avait peut-être jamais vu des ardoises, inconnues de son temps en Italie, se sert du terme *candidum lapidem* (pierre blanche), Durondeau et Dewez ont pensé qu'il n'était pas question d'ardoises dans ce passage, et le P. Harduin, commentateur de Pline, a prétendu que le *candidum lapidem* de cet auteur est la pierre franche de Picardie. J'ignore si cette pierre sert à la couverture des toits en Picardie, mais à coup sûr elle n'a jamais été employée à cet usage dans la Belgique actuelle.

couvertes d'un émail métallique noir, vert ou jaune d'un reflet très-brillant [1]. On pava aussi les appartements des grands hôtels, les réfectoires des abbayes, les salles capitulaires, etc., soit de petits carreaux en terre émaillés de deux à trois pouces de diamètre, soit de carreaux de la forme et de la grandeur de nos carreaux actuels, les uns émaillés et couverts d'ornements variés et d'inscriptions, les autres conservant la couleur naturelle de la brique, mais ornés d'incrustations en mastic [2]. La crypte de l'ancienne église abbatiale de Saint-Bavon conserve encore un pavé de cette espèce du dessin le plus riche et le plus varié, et en déblayant les ruines de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Michel à Anvers, brûlée dans le bombardement de 1830, on a retrouvé récemment le pavé de la crypte de cette église, formé de petits carreaux triangulaires et émaillés de deux couleurs, jaunes et vertes [3]. Quant au mode de pavement actuel en grands carreaux de marbre ou de pierres bleues, nous ne pourrions assurer s'il était aussi usité que de nos jours dans nos églises et autres édifices de style roman; bien que la chose paraisse probable, au moins en ce qui concerne les églises [4].

[1] Je possède des débris fort curieux de mosaïques de cette espèce, découverts dans les fondements de quelques vieilles maisons de Gand. Ils proviennent de la collection d'antiquités de feu M. Versturme-Roegiers. Il en existe d'autres en émail jaune au Musée d'Antiquités.

[2] Je possède également des échantillons de ces différentes espèces de carreaux en terre cuite découverts à Gand.

[3] On en trouve un dessin colorié dans l'histoire d'Anvers par MM. Torfs et Mertens, tom. I.

[4] Gilles d'Orval, qui vivait au XIIIe siècle, parle du beau pavé en marbre de la cathédrale de Saint-Lambert à Liége, reconstruite en 988 par l'évêque Notger et incendiée en 1185. *Ægid. Aurival. apud Chapeauville*, tom. II, pag. 128.

Et quant à l'emploi du marbre en général, il est certain que le marbre indigène devint d'un usage beaucoup plus commun dans nos édifices du moyen âge, qu'il ne l'avait été dans ceux de l'ère romaine, où il n'occupa qu'un rang fort secondaire à côté des marbres étrangers.

Nous croyons avoir dit maintenant tout ce qui était nécessaire pour donner une idée claire et précise du caractère et du type de l'architecture romane en général; les détails dans lesquels nous allons entrer actuellement sur l'architecture religieuse, civile et militaire de la Belgique depuis la fin du ve jusqu'au xiiie siècle, présenteront l'application ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la mise en œuvre de ces données sommaires; riches de faits recueillis avec un soin consciencieux, ils compléteront le tableau de notre histoire monumentale de la période qui précéda et prépara la grande époque du style ogival.

En décrivant l'état de l'architecture en Belgique sous la domination romaine, nous avons dû nous occuper spécialement des monuments si remarquables de Trèves et de Bavai, parce que ces villes tenaient essentiellement au sol de la Belgique. Il n'en est plus de même après la conquête franque; la cité de Trèves avait déjà antérieurement perdu la plus grande partie de son lustre en cessant d'être la résidence des empereurs et des préfets des Gaules; les fréquentes dévastations qu'elle avait essuyées ensuite l'avaient réduite à la condition la plus misérable; elle descendit dès ce moment

au rang d'une ville ordinaire et resta entièrement étrangère à la Belgique actuelle, lorsqu'après l'expulsion des Romains, elle perdit le titre de métropole de la province romaine de la Seconde Belgique, titre qu'elle avait porté pendant près de cinq siècles. Bavai avait éprouvé un sort plus déplorable encore; détruite de fond en comble par les barbares dès la fin du IVe siècle, on voit son nom même disparaître du catalogue des villes de la Gaule, dressé au commencement du Ve siècle, et y faire place à celui de *Cameracum* (Cambrai), auparavant simple station de poste, et qui lui succéda comme chef-lieu des Nerviens, à défaut de localité plus considérable dans le territoire si vaste, mais si désert, de ce peuple jadis le plus nombreux et le plus puissant de la Belgique. Ce titre, *Cameracum*, élevé ainsi au rang de ville (*civitas*), ne le conserva qu'un petit nombre d'années et dut le céder à son tour à une autre station voisine, celle de *Fanum Martis*, érigée en place forte dans les derniers temps de l'empire, et qui donna son nom à toute la partie méridionale de l'ancien territoire des Nerviens, lequel constitua le *pagus fanomartensis* [1]. Depuis lors le nom des Nerviens disparut complétement dans l'histoire; déjà antérieurement, celui des Tréviriens avait été restreint aux seuls habitants de la ville de Trèves.

Trèves et Bavai, dont les monuments sont d'un si haut intérêt pour l'histoire de l'architecture de la

[1] Voir sur l'étendue et la circonscription de *pagus fanomartensis*, WASTELAIN, *Description de la Gaule Belgique selon les trois âges de l'histoire* et le mémoire d'IMBERT, intit. *De pagis cisrhenanis*, dans les Annales de l'université de Louvain, 1818.

Belgique pendant l'ère romaine, deviennent désormais entièrement étrangers à notre pays. Pour écrire cette histoire, nous n'aurons donc plus besoin de franchir nos limites, si ce n'est dans un petit nombre de cas exceptionnels, lorsqu'il s'agira de quelques édifices bâtis dans des localités séparées de la Belgique depuis un temps plus ou moins récent, dont la construction remonte à une époque où cette séparation n'avait pas encore eu lieu, et dont l'importance est trop grande pour qu'il soit permis de les passer sous silence, sans laisser une lacune dans notre histoire monumentale; telles sont les églises de Notre-Dame et de Saint-Servais à Maestricht, les églises ci-devant abbatiales d'Echternach et de Notre-Dame à Ruremonde et l'église primaire de Bois-le-Duc.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

Dans l'histoire de l'architecture religieuse de la Belgique sous la domination romaine, nous avons eu à décrire deux espèces d'édifices consacrés au culte, les temples païens et les basiliques chrétiennes. Dans la période que nous avons à parcourir maintenant, les premiers de ces édifices disparaissent entièrement; non-seulement on n'érige plus de temples aux dieux, mais depuis le triomphe complet du christianisme vers la fin du IV[e] siècle, partout les temples existants sont fermés ou démolis par autorité supérieure ou s'écroulent sous le marteau

des sectateurs enthousiastes de la nouvelle religion [1]. Tel était l'état des choses dans les villes et les établissements romains de la Gaule lorsqu'ils tombèrent au pouvoir des Francs. La construction de l'église de Notre-Dame à Maestricht par l'évêque saint Servais, sur les ruines d'un temple, nous en a offert la preuve plus haut. Selon toute probabilité, lorsque Tongres, Bavai et Trèves furent dévastés par les barbares, tous les temples de ces villes avaient déjà subi auparavant le même sort et il n'en restait plus que des décombres.

Il est vrai que le christianisme ne pénétra que beaucoup plus tard dans une grande partie de la Belgique actuelle, et notamment en Flandre, en Brabant, dans la province d'Anvers et la Campine, où, nonobstant les édits des empereurs chrétiens, de Childebert et d'autres rois francs, le peuple, s'obstinant à maintenir le culte barbare de ses pères, resta jusqu'au VIIe siècle sourd aux prédications des missionnaires chrétiens; mais ce culte n'était pas l'idolâtrie si poétique et si immorale de la Grèce et de Rome; c'étaient les dieux germaniques du *Walhalla* que l'on continuait à vénérer dans nos forêts et les lieux éloignés des villes et des établissements romains. Les habitants de ces contrées agrestes et sauvages n'avaient ressenti que très-faiblement l'influence de la civilisation romaine;

[1] Voir *les Pays-Bas avant et durant la dominat. rom.*, tom. II, chap. 7.

On sait que l'église de Sainte-Sophie à Constantinople fut construite aux dépens de plusieurs des temples les plus magnifiques de l'empire, dont on enleva à cette fin les marbres et les colonnes (BATISSIER, pag. 386; D. RAMÉE, tom. II, pag. 56).

leur caractère national, leurs mœurs et leurs coutumes, qui étaient ceux de la race germanique, si fière de son origine, n'avaient cessé de se retremper au contact de ces flots d'émigrants sortis de la mère patrie, les Gugernes, les Toxandres, les Tongrois, les Saxons, les Francs, dont les uns avaient été transférés d'outre-Rhin, comme prisonniers de guerre, par les empereurs, pour peupler les champs déserts et incultes de la Belgique, et dont les autres s'y étaient rendus de leur propre gré et s'étaient emparés, à l'époque de la décadence de l'empire, des terres à leur convenance [1]. Or, le culte de Thor et d'Odin n'admettant point la construction de temples proprement dits, les sanctuaires des Belges que saint Éloi, saint Ouen, saint Willebrord, saint Amand, saint Lambert et d'autres apôtres du christianisme, convertirent à la foi, étaient sans aucun doute des bois sacrés, semblables à ceux que nous avons décrits en traitant de l'époque germanique; aussi, à l'exception de l'édicule de la déesse topique Sandraudiga, n'a-t-on jusqu'ici signalé aucun vestige de temples gallo-romains, dans les provinces mentionnées plus haut.

Désormais l'architecture religieuse sera donc exclusivement *chrétienne;* mais elle ne s'appliquera plus uniquement aux églises : les corporations religieuses, tant régulières que séculières, réclameront aussi son emploi pour l'érection de ces vastes cloîtres qui surgirent sur tous les points de la Belgique depuis le VIIe siècle, et des maisons chapitrales à dater du IXe.

[1] *Les Pays-Bas avant et durant la dominat. rom.*, tom. II, pag. 412.

Si l'on en excepte l'*atrium* et le *narthex* qui, dans la plupart des églises, disparurent de très-bonne heure, ces dernières éprouvèrent peu de changements dans leur plan général et leurs distributions intérieures, depuis le ve jusqu'au xe siècle; nous entendons parler ici uniquement des églises romanes et non des églises romano-byzantines, qui du reste ne s'élevèrent que sur quelques points isolés de la Belgique. En effet, l'église romane resta toujours pendant ces cinq siècles la basilique latine, formée d'un vaisseau en carré long, terminé par une abside, muni ou privé de transepts et offrant tantôt une seule nef, tantôt trois, mais rarement cinq; en Belgique, au moins, nous ne connaissons aucune église romane qui ait eu cinq nefs, car à Saint-Denis et à Saint-Barthélemi de Liége, les deux derniers des quatre collatéraux ont été ajoutés postérieurement.

Les subdivisions des nefs ne se composent plus uniquement de files de colonnes cylindriques, mais plus souvent de piliers carrés, tels que nous les avons décrits plus haut; on peut même dire que cette substitution a été générale en Belgique, pendant toute l'ère romane.

Les confessions ou cryptes, fort petites dans le principe, acquièrent plus d'étendue et se transforment souvent en véritables églises souterraines, soutenues par deux et par quatre rangs de colonnes ou de piliers, et s'étendant sous le chœur entier et même sous une partie de la grande nef. Telles étaient encore au siècle dernier, les cryptes de Saint Servais à Maestricht et de Sainte-Gertrude

à Nivelles, deux des plus anciennes cryptes de la Belgique, et telles sont encore les cryptes des églises de Saint-Bavon à Gand, de Lobes et d'Anderlecht.

Le chœur s'allonge aussi peu à peu, mais il n'est pas encore entouré de collatéraux. Dans l'ancienne église collégiale de Soignies, construite au x[e] siècle, on circule déjà, il est vrai, autour du grand autel, mais seulement au moyen d'un étroit couloir où est placé le tombeau de saint Vincent, patron de l'église.

Les autels se multiplient, mais dans le chœur et les transepts et on n'en voit pas encore dans les nefs.

Avant le VIII[e] siècle, les églises n'étaient point pourvues de tours ou de clochers, et les cloches étaient suspendues alors à des assemblages de charpente détachés de l'édifice. Les tours restèrent même fort rares jusqu'au XI[e] siècle; elles offrirent jusqu'à cette époque une masse carrée, peu élevée et couverte d'un toit à quatre pans surbaissés (églises de Soignies, d'Harlebeke et de Saint-Denis à Liége).

L'extérieur des églises romanes, antérieures au XI[e] siècle, aussi simple et aussi pauvre d'ornementation, mais d'un appareil moins régulier, que les basiliques latines, ne présente pour portes et fenêtres que des ouvertures cintrées sans archivoltes ni colonettes, (Saint-Denis à Liége, l'église de Soignies) et la nudité des murs y est parfois simplement dissimulée par des contre-forts d'une très-faible saillie [1].

[1] Voir plus haut l'élévation extérieure d'une partie de l'église de Lobes et plus loin une vue de l'église de Saint-Barthélemi. Ces contre-forts se remarquent déjà au baptistère de Ravenne, édifice du V[e] siècle. (Voir DE CAUMONT, *Bulletin monumental*, tom. VII, pag. 106.

Au XIe et au XIIe siècle il s'opère dans la forme et le système d'ornementation des églises une révolution complète. Restée stationnaire par les malheurs du temps pendant un siècle et demi, l'architecture religieuse parvint alors soudainement à un développement et à une perfection vraiment étonnante, et couvrit en peu d'années l'Europe chrétienne d'une foule de monuments admirables, dont les plus beaux types sont pour l'Italie le dôme de Pise, pour la France les églises abbatiales de Cluny et de la Trinité à Caen, pour l'Allemagne les dômes de Spire et de Worms, et pour la Belgique la cathédrale de Tournai.

A l'intérieur des églises, en Allemagne et en Belgique surtout, le pilier continue ordinairement à occuper la place de la colonne dans la formation des nefs, mais il se cantonne souvent de colonnes engagées ou de groupes de colonnettes qui en cachent le noyau. Nous avons vu quelle était la richesse et la variété des chapiteaux qui couronnaient les colonnes et les piliers-colonnes des derniers temps du style roman. Dans les églises de premier ordre, telles que la cathédrale de Tournai, la nef centrale acquiert une élévation presque aussi grande que dans les églises de style ogival, et présente déjà parfois, au lieu de simples fenêtres, soit au-dessus d'une seule série d'arcades très-élancées, soit au-dessus d'un double étage d'arcades, un *triforium* formé de petites arcades accouplées et séparées par une colonnette (nefs de la cathédrale de Tournai).

La voûte est la partie des églises romanes qui

participe le moins à ces progrès; le chœur, les transepts et les bas-côtés sont, il est vrai, généralement voûtés aux XIIe et XIIIe siècles, mais la nef centrale continue à être couverte par un plafond horizontal [1]. Les cryptes néanmoins sont toutes voûtées, et celle de l'église de Lobes en particulier présente un système de voûtes à arêtes et à arcs doubleaux d'un type vraiment romain.

C'est dans le chœur des églises romanes que se manifestent le plus les modifications qui s'introduisirent dans l'architecture romane après le Xe siècle. Les bas-côtés de la grande nef se prolongent déjà au delà des transepts, mais ils s'arrêtent aux premières travées du chœur et n'isolent pas encore complétement ce dernier du chevet de l'église, comme dans les grandes églises ogivales. D'un autre côté, l'abside circulaire, qui antérieurement terminait l'église d'une manière presque invariable, fait place dans les édifices d'un ordre élevé, à une suite de chapelles disposées en rayon et dont celle du centre est dédiée à la Vierge. Ces chapelles, bâties en hors-d'œuvre, présentent autant d'absides particulières, mais dont le plan n'est plus, comme aux absides primitives, exclusivement semi-circulaire et se transforme souvent en polygone. La chapelle centrale surtout, ou devient rectangulaire et se termine par un mur plat, ou prend d'autres formes variées. Ces dispositions font perdre aux églises romanes le caractère de l'ancienne basilique. Elles

[1] Les voûtes qui couvrent aujourd'hui les grandes nefs de nos églises romanes sont d'une date bien postérieure à celle de l'érection de ces édifices.

sont loin, du reste, d'avoir prédominé universellement après le XIe siècle; beaucoup d'églises, et même des plus considérables, de la dernière partie de l'époque romane, ont des chœurs sans chapelles et se terminent en hémicycle, différant de l'abside primitive en ce que cette dernière formait un hors-d'œuvre moins large et moins élevé que l'extrémité de l'église à laquelle elle était accolée. Les extrémités des transepts s'arrondissent souvent de la même manière. Celles de la cathédrale de Tournai, avec leur double rang de colonnes superposés et surmontées d'un *triforium*, sont probablement les absides les plus belles et les plus remarquables de cette espèce qui se voient dans aucune église de l'Europe.

Parfois aussi, mais rarement, les églises ont une abside à leurs deux extrémités opposées, au bout du chœur et au bout de la grande nef, dans laquelle on pénétrait alors par une entrée latérale. Une seule église en Belgique offre ce mode de construction, c'est celle de Sainte-Croix, à Liége. Ailleurs, et c'est même le cas le plus ordinaire, les églises romanes n'offrent pas la moindre réminiscence de l'abside et ont des chœurs quadrangulaires plus ou moins allongés.

Au XIe et au XIIe siècle, la tour est devenue un accompagnement obligé des églises, tant à la ville que dans les campagnes. Les églises cathédrales, collégiales ou abbatiales ne se contentent même plus d'une seule tour; il leur en faut deux, trois, quatre et quelquefois même cinq. Lorsqu'il y en

avait deux, on les élevait des deux côtés de la façade, comme à Saint Barthélemi de Liége, ou bien l'une en avant de la nef et l'autre au point d'intersection des transepts et du chœur, comme à l'église de Soignies ; lorsqu'il y en avait trois, la troisième occupait aussi le point d'intersection des transepts ; et lorsqu'elles étaient au nombre de quatre, deux cantonnaient la façade, et les deux autres le centre des transepts ou l'abside du chœur. (Saint-Servais et Notre-Dame à Maestricht). Les églises à cinq tours étaient rares ; il en existe une seule en Belgique, la cathédrale de Tournai dont les cinq clochers se groupent de la manière la plus imposante au centre de la croix [1]. Lorsque les églises n'avaient qu'une seule tour, cette tour était bâtie soit en tête des nefs comme à Saint-Denis, à Saint-Jacques et à Sainte-Croix de Liége, à Sainte-Gertrude de Nivelles, à l'église paroissiale de Lobes, etc., soit au centre des transepts. On la plaçait aussi, mais rarement, à côté du chœur ou de la façade.

Avant le milieu du XII[e] siècle, les tours et clochers étaient généralement couverts d'un toit obtus ou surbaissé et à quatre pans ; à partir de cette époque, les tours se couronnent de flèches plus élancées, mais toujours à quatre versants (cathédrale de Tournai). Les tours elles-mêmes qui servent de bases à ces flèches, sont carrées et percées sur chacune de leurs faces, d'un ou de plusieurs rangs superposés de fenêtres cintrées, isolées ou

[1] Voir la gravure du frontispice et plus loin celle qui représente l'extérieur des absides de la même église.

géminées. Ce n'est guère qu'aux églises de la transition que l'on voit des tours et des flèches polygones. Cependant les tours romanes de Saint-Jacques et de Sainte-Croix à Liége, toutes deux du XIIe siècle, présentent déjà cette forme. Il est vrai que la tour de Saint-Jacques est posée sur une abside à fenêtres ogivales bouchées, et pour ce motif on peut la classer parmi les tours de la transition, bien que toutes ses ouvertures soient à plein cintre.

Les tours dites en *batière*, qui sont couvertes d'un toit à double gouttière, et présentent un pignon ou gable aux deux faces opposées, sont très-communes sur les bords du Rhin, mais on n'en rencontre pas en Belgique. Les tours couronnées de quatre gables au-dessous de la flèche, lorsqu'elles sont carrées, ou d'un gable à chaque face quand elles sont polygones, très-fréquentes aussi le long du Rhin, se trouvent seulement, les premières à Saint-Barthélemi de Liége, et les secondes à Sainte-Croix et à Saint-Jacques dans la même ville [1].

Il n'existe en Belgique aucune de ces tours romanes terminées en plates-formes et couronnées de créneaux, de mâchicoulis ou de balustrades, que l'on rencontre si fréquemment en Italie et dans d'autres contrées.

Les tourelles, et les clochetons qui leur servent d'amortissement, se voient très-rarement aux murs extérieurs des églises avant le XIIe siècle; mais

[1] Voir plus loin les gravures représentant ces tours.

dès le milieu de ce siècle, elles deviennent fort communes et cantonnent ordinairement les angles des façades et des transepts, ainsi que les flèches des tours, où elles se groupent au nombre de quatre ou de huit [1]. Au XIIIe siècle les tourelles commencent à se poser sur les sommets des arcs-boutants. Leur forme, qui se réduisait primitivement à un simple cône en pain de sucre ou à un massif carré, terminé pyramidalement, devient alors très-variée. Elles affectent tantôt la figure quadrangulaire ou ronde, et tantôt celle d'un pentagone ou d'un octogone.

Ce que nous avons dit, en traçant le tableau du style roman, des portes et fenêtres, des contre-forts et du système d'ornementation de cette architecture en Belgique, s'appliquant spécialement et presque exclusivement aux églises, il serait inutile d'entrer dans de nouvelles explications sur ces points de notre architecture religieuse, que complétera d'ailleurs la description des principales églises romanes ou romano-byzantines de la Belgique.

Nous nous bornerons à ajouter que si l'emploi des mosaïques, comme décoration murale, si commun en Italie, paraît avoir été totalement inconnu dans nos églises romanes, la peinture polycromatique y était d'un usage d'autant plus fréquent. Les chapiteaux des colonnes, surtout les chapiteaux historiés, y étaient ordinairement relevés par de

[1] La tour de l'église d'Harlebeck, quoique datant du XIe siècle, était flanquée de quatre tourelles.

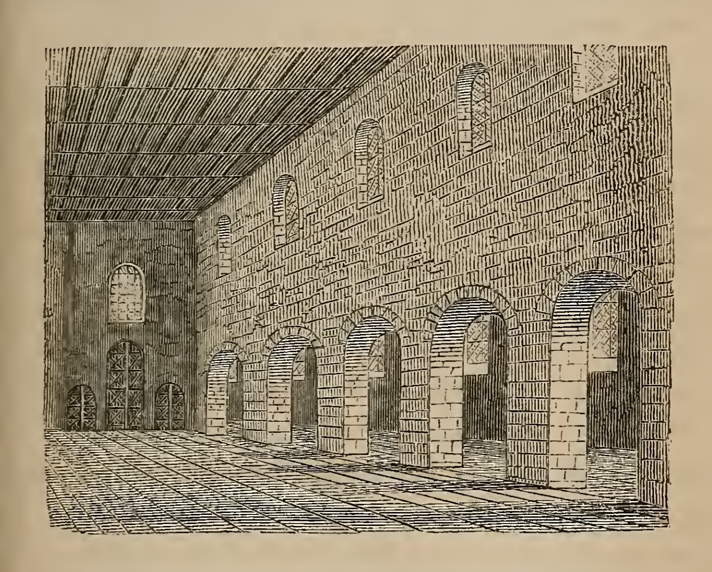
vives couleurs (cathédrale de Tournai, église abbatiale d'Echternach, Saint-Servais à Maestricht), les voûtes ornées d'arabesques et de fleurs, et les murs du chœur et des nefs de sujets religieux, peints à fresque ou en détrempe. La peinture sur verre semble au contraire y avoir été employée fort rarement, au moins ne saurions nous citer une église de cette époque qui ait brillé par ce genre d'ornementation. Ce n'est qu'à la fin du XIV[e] siècle, que nous en avons remarqué jusqu'ici les premières traces.

Une observation essentielle encore, c'est que les détails dans lesquels nous sommes entré sur le plan et la forme des églises et sur les modifications qui s'y sont introduites, jusqu'au XIII[e] siècle, ne doivent pas être considérés comme s'appliquant rigoureusement à toutes les églises élevées en Belgique pendant l'ère romane; car la plupart de nos églises antérieures au XI[e] siècle n'étant bâties que de bois et de torchis, n'étaient que des constructions informes et sans style [1]; d'un autre côté, dans les églises rurales d'une date postérieure et bâties en pierre, les progrès et les modifications de l'architectonique se sont manifestés bien lentement, et il est telle paroisse de village

[1] " Jusqu'au dixième siècle, dit Daniel Ramée, les églises étaient la plupart bâties en bois. L'art ou la science de la charpente, quoique compliqué, l'est moins cependant que l'art de la coupe des pierres. Aussi les monuments de pierre étaient-ils rares et réservés aux grandes villes. " Et plus loin : " Dans les villes de province et les villages, les églises étaient généralement en bois. Cela explique les fréquents incendies des églises et des villes dont nous parlent les chroniqueurs. — Dans les grandes villes seules, dans les siéges épiscopaux surtout, les monuments étaient en pierre, car à eux seuls appartenaient les *opera cæmentariorum.* " (D. RAMÉE, *Hist. de l'architect.*, tom. II, pag. 136 et 143).

Voyez aussi BATISSIER, *Hist. de l'art monumental*, pag. 461.

qu'à la première vue on prendrait pour un édifice d'une haute antiquité, tandis que son érection ne remonte pas au delà du XIIe ou du XIIIe siècle. Nous en citerons comme preuve l'église du village de Saint-Denis-Westrem, dans la Flandre-Orientale; bien que sa construction date du XIIe siècle [1], elle présente (ou plutôt elle présentait, car elle a été démolie en 1845) tout le caractère d'une église romane primordiale du VIIe ou du VIIIe siècle.



Bâtie en croix latine, cette église était partagée en trois nefs couvertes d'un plafond en bois et formées par huit arcades, quatre de chaque côté, sans impostes ni archivoltes; au-dessus de ces arcades les murs de la nef centrale étaient percés d'un même

[1] *Messager des sciences histor.*, 1847, pag. 9. *Les Annales de la Société d'émulation*, de Bruges, de 1848, contiennent la description de plusieurs églises de la Flandre française, semblables à celles de Saint-Denis-Westrem (tome VI, 2e série, pag. 13 à 25).

nombre de petites fenêtres cintrées, d'environ un mètre de hauteur sur 30 centimètres de largeur et s'évasant à l'extérieur. Le chœur se terminait par un mur droit.

Beaucoup d'autres églises de villages encore debout et qui, comme celle de Maria-Lerne, construite en pierres à peine dégrossies et éclairée par d'étroites ouvertures ressemblant à des barbacanes, offrent l'aspect et le caractère d'un âge



très-avancé, ne remontent peut-être pas à une époque plus reculée que l'église de Saint-Denis-Westrem.

Avant d'aborder la description historique et archéologique des édifices religieux en style roman de la Belgique, nous croyons devoir terminer les données générales sur l'architecture des édifices appartenant à cette catégorie, par quelques détails sur la partie de l'ameublement des églises antérieures

au style ogival qui a un rapport plus ou moins direct avec l'architecture, savoir : les baptistères et fonts baptismaux, les autels, les châsses et les tombeaux.

Nous avons dit en décrivant la basilique chrétienne de l'époque romaine (page 67), que le baptistère se trouvait à l'extrémité du *narthex*. Nous aurions pu ajouter que la piscine ou *cantharus*, placée au centre de l'*atrium*, là où cette cour existait, c'est-à-dire dans les basiliques principales, servait également à cet usage. Mais dès le règne de Constantin il y eut des édifices spéciaux pour l'administration du baptême, placés à quelque distance de la basilique, attachés à une de ses parties latérales ou réunis à l'*atrium* par un portique. C'étaient de petites chapelles, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, affectant toute espèce de forme, carrée, ronde, polygone, en croix grecque ou latine. Si le baptistère avait des dimensions peu étendues, le toit ou la coupole qui le couvrait s'appuiait sur les murs de l'édifice; dans le cas contraire le vaisseau du baptistère était partagé en une nef centrale et en bas-côtés, séparés de la première par un rang de colonnes surmonté souvent d'un second rang formant galerie. L'édicule était éclairé par le haut. Au centre ou vers le fond se trouvait un bassin profond, ordinairement de la même forme que le baptistère, et dans lequel les néophytes prêts à recevoir le baptême par immersion, le seul en usage dans l'Église primitive, descendaient par plusieurs degrés. Du reste, le

nombre des baptistères de cette espèce doit avoir été fort restreint en Belgique; car on ne les trouvait que près des églises métropolitaines; nous ne connaissons même qu'un seul édifice qui ait pu avoir cette destination, c'est la chapelle circulaire qui s'élevait, avant sa démolition en 1806, près de l'église de Notre-Dame à Tongres et que le défaut de critique, a fait prendre constamment pour un temple païen [1].

Les fonts baptismaux placés dans le *narthex*, et plus tard au bas du collatéral méridional des églises, furent d'abord des cuves de marbre ou de granit, dont on s'était servi dans les bains romains, ou bien de grands bassins carrés ou polygones, composés de tablettes de pierre revêtant une aire en béton qui servait de fond à la cuve; on y descendait par une ou plusieurs marches, disposées tout alentour.

Les fonts baptismaux romans en usage depuis le xe ou le xie siècle, et aucun de ceux qui existent encore en assez grand nombre en Belgique, ne remonte au delà de cette époque, étaient de pierre, de marbre, et aussi, mais rarement, de plomb et de cuivre; il n'en subsiste plus chez nous que deux de ce dernier métal [2] et plus un seul en plomb. Ils étaient décorés dans le style d'architecture qui

[1] Voir *les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tom. II, pag. 237. Il est à regretter que l'on n'ait pas pris un dessin de cette chapelle au moment de sa démolition.

[2] Les fonts baptismaux en cuivre, de style ogival, sout plus nombreux. MM. De Caumont et Didron disent n'avoir vu nulle part en France des fonts baptismaux romans en cuivre de fonte.

régnait à l'époque de leur confection ; tantôt ils se présentaient sous la forme d'une margelle de puits ou d'une cuve cylindrique, se rétrécissant par la base ; tantôt c'était une cuve, cylindrique ou carrée à l'intérieur et à l'extérieur, ou cylindrique à l'intérieur et carrée à l'extérieur ; tantôt enfin c'était une baignoire, portée par un pilier ou par un fût de colonne fort court et fort trapu, posé lui-même sur une base carrée ; la cuve représentait en quelque façon le chapiteau de la colonne. Souvent cette colonne était cantonnée de quatre autres colonnes d'un moindre diamètre et sur lesquelles s'appuiaient les angles de la cuve.

A la première espèce de fonts baptismaux, c'est-à-dire les fonts cylindriques en forme de margelle ou de coupe, appartiennent ceux en cuivre de fonte de Saint-Barthélemi à Liége et de Saint-Germain à Tirlemont. Ils sont tous deux de la première moitié du XIIe siècle et offrent un précieux échantillon de la célèbre *dinanterie* de cette époque. Les fonts de Saint-Barthélemi sont peut-être le plus bel ouvrage de ce genre qui existe dans l'Europe entière. Faits à l'imitation de la mer d'airain qui se trouvait devant le temple de Salomon, ces beaux fonts sont couverts de bas-reliefs et supportés par douze figures de bœufs en haut-relief [1]. Les fonts baptismaux de Saint-Germain, déposés

[1] On trouve une savante description de ces fonts, accompagnée de plusieurs belles planches, dans les *Annales archéolog.* de M. DIDRON, tom. V et VIII. Il en existe également un dessin et une description dans *Le trésor de l'art au moyen âge en Belgique*, par M. SCHAEPKENS.

aujourd'hui au Musée royal d'armures et d'antiquités, et dont nous joignons ici le dessin [1], sont



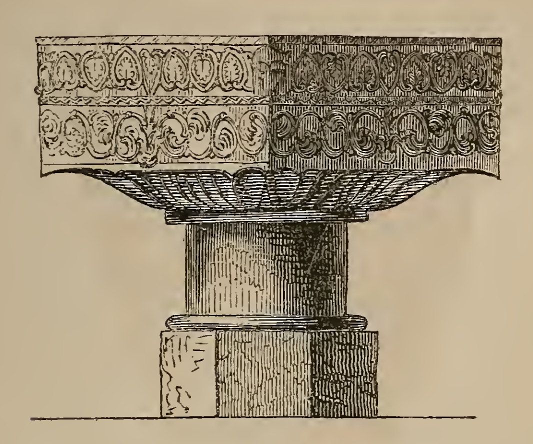
également couverts de bas-reliefs et de demi-reliefs d'un travail très-barbare. Ils portent la date de 1149.

Les fonts baptismaux en pierre portés par un seul pédicule carré ou cylindrique sont assez nombreux en Belgique. On en trouve dans les églises des villages de Herckenrode, de Limmel, de Munster-Bilsen et de Hoesselt, dans la province de Limbourg; dans celles des villages de Lixhe (province de Liége) et de Zillebeke (Flandre-Occidentale). Pour donner une idée de ces sortes de fonts baptismaux, nous

[1] C'est la reproduction d'une des deux planches qui accompagnent la description que nous avons donnée de ces fonts dans le *Messager des sciences*, etc., 2e série, tom. VII, pag. 139.

Le pied de la cuve a disparu, à l'exception de deux figures de lions ou plutôt d'animaux chimériques en ronde bosse. La plinthe octogone en pierre, ornée de cinq figures de lions couchés et à mi-corps, qui sert aujourd'hui de soubassement à ces fonts, paraît d'une date postérieure.

avons fait graver ceux de ce dernier village dont nous devons le dessin à l'obligeance de M. Böhm [1].



Les fonts pédiculés à cinq colonnes, dont une au centre et quatre aux angles, sont plus rares dans ce pays. Nous n'en connaissons que deux, l'un dans l'église primaire de Termonde et l'autre dans l'église du village de Zedelghem, à une lieue de Bruges [2].

On fit aussi au XIIIe siècle des fonts pédiculés à cinq colonnes, dont la cuve était de forme octogone, mais ils appartiennent plutôt au style de transition qu'à celui du plein-cintre et je n'en connais pas d'exemple en Belgique, non plus que de ces fonts romans portés par des figures d'hommes accroupis ou debout en guise de cariatides.

Les fonts baptismaux avaient des couvercles de figure pyramidale et qui, au XIIIe siècle, affectent

[1] On trouve une description et des dessins des autres fonts que nous venons de mentionner, dans le *Messager des sciences histor.*, etc., année 1847, les *Annales de la Société d'Emulation*, de Bruges, et le *Trésor de l'art*, de M. Schaepkens.

[2] Voir la description et le dessin de ces deux fonts dans le *Messager des sciences*, etc., ann. 1824 et 1838.

la forme de tourelles, ornées avec plus ou moins d'élégance. Il ne nous en reste plus de l'époque romane, mais on en voit encore dans nos églises plusieurs de l'époque ogivale, entre autres à l'église de Hal, dont nous aurons occasion de parler plus tard.

Nous avons décrit précédemment la forme des autels de la basilique chrétienne primitive; cette forme subsista longtemps : seulement à dater du VIe siècle on remplaça presque partout les autels de bois, qui avaient été d'un usage fort commun auparavant, par des autels de pierre ou de marbre. Les anciennes lois ecclésiastiques ordonnant qu'il y eût toujours des reliques sous l'autel, ce dernier put présenter une masse carrée et pleine lorsqu'il était placé au-dessus d'une crypte ou confession; mais dans le cas contraire il devait être évidé en forme de coffre. En Italie et dans le midi de la France où les monuments romains étaient en grand nombre, on se servait souvent, à cette fin, d'anciens sarcophages. Depuis le VIIe jusqu'au XIIe siècle, les autels n'étaient généralement composés que d'une table portée par cinq ou sept colonnes dont une au centre. Ces colonnes posaient sur une simple plinthe, car ce n'est qu'à une époque très-moderne que les autels ont été placés sur des gradins. L'autel n'était pas non plus pourvu de contre-retable, et dans les premiers siècles, il ne s'y trouvait même ni croix ni chandeliers.

Au XIe et au XIIe siècle, lorsque le système d'ornementation des églises devint plus riche et

plus varié, les autels durent nécessairement participer à ce progrès de l'architecture et de la sculpture. Le devant et les côtés de l'autel furent alors fréquemment ornés d'une suite d'arcatures soutenues par des colonnettes à fûts unis ou sculptés et encadrant ordinairement des statuettes. Une ornementation semblable s'appliquait parfois à des devants-d'autels mobiles en or, en vermeil, en argent ou en cuivre repoussés et enrichis de filigranes, d'émaux et de pierres précieuses. Folcuin, abbé de Lobes, au xe siècle, parle, dans la chronique de cette abbaye, de deux retables de ce genre qu'il fit faire en argent pour l'église de son monastère [1]. Il existait, au commencement du siècle dernier, dans la crypte de l'église, aujourd'hui paroissiale de Lobes, un autel très-ancien entièrement construit en briques et sans table de pierre [2]. Un autre autel fort ancien, de forme carrée et de la construction la plus simple, se voyait jusqu'en 1806 dans la crypte de l'église de Saint-Servais à Maestricht [3] et des autels semblables se trouvent encore dans la chapelle de Saint-Macaire à Gand et dans la crypte de l'église d'Anderlecht [4]. Il est probable qu'un assez grand nombre d'autres autels de l'époque romane subsistent dans plusieurs de nos églises sous une enveloppe plus moderne de pierre ou de bois.

[1] Folcuinus, *De Gestis abbat. lobiens*, c. 29.

[2] *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (Martene et Durand). Paris, 1717, 2e partie, pag 210.

[3] Alex. Schaepkens.

[4] F. Van der Rit, *Etude archéolog. etc., sur l'église souterr. d'Anderlecht, lez-Bruxelles*, dans les mém. couron. et mém. des savants étrangers de l'Acad. royal de Brux., tom XVIII.

Les châsses sont aussi un des meubles des églises, qui par leur forme et leur ornementation appartiennent à l'architecture religieuse du moyen âge; en effet, ces monuments représentaient généralement une église couverte d'un toit à deux égouts et entourée d'une suite d'arcades encadrant les figures du Christ, des apôtres et d'autres saints personnages de la Bible ou de la légende. La plus ancienne de nos châsses connues est celle en argent que Charles Martel fit confectionner au VIIIe siècle pour y renfermer les reliques de saint Servais [1]; mais cette châsse n'existe plus depuis longtemps et celle que l'on voit aujourd'hui est d'une date beaucoup plus récente. Elle a la forme ordinaire d'une église et est revêtue de lames de cuivre doré et orné de filigranes, d'émaux et de pierreries. Sur les petits côtés du corps de la châsse se trouvent les figures du Christ et de saint Servais, et sur les côtés longs celles des douze apôtres, toutes en ronde bosse [2], ce qui fait juger que la date de la confection de cette magnifique châsse ne remonte pas, comme on le prétend communément, à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle, mais tout au plus à la fin du XIIe ou aux premières années du XIIIe

[1] Alex. Schaepkens, notice précitée, et l'*Annuaire de la province de Limbourg*, 1828, pag. 127.

Ce fut en exécution d'un vœu qu'il fit avant de livrer bataille aux Sarrasins dans les plaines de Tours, le jour de la fête de saint Servais, en 732, que Charles Martel fit faire cette châsse. L'évêque Willegise, auquel il en donna la commission, éleva aussi par son ordre un *ciborium* enrichi d'or et de pierreries sur l'autel placé sur le sépulcre du saint.

[2] M. Schaepkens a donné la description et le dessin de la châsse de Saint-Servais dans le *Messager* de 1849.

siècle; car jusqu'à cette époque les arcatures et les personnages décorant les parois des châsses n'étaient figurées que par des émaux. Le Musée royal d'antiquités possède une châsse en cuivre émaillé de cette dernière espèce et provenant probablement de la célèbre fabrique de Limoges : les figures des apôtres et les arcades à colonnes torses sous lesquelles elles sont posées, y sont dessinées par des traits sur l'émail; les têtes seules font saillie et sont ciselées en cuivre. Dès la fin du XIIe siècle et pendant tout le siècle suivant, les statuettes sont en haut-relief et placées sous des arcatures réelles portées sur des colonnettes détachées. Le Musée d'antiquités possède également une châsse magnifique exécutée dans ce style. Son revêtement est tout entier en argent relevé par des filigranes, des émaux et des pierres précieuses. Les deux côtés du toit sont ornés de six bas-reliefs en argent repoussé, représentant des scènes de la légende de sainte Odille et de saint Georges. Les figures de ces saints sont placées aux petits côtés de la châsse sous deux arcades trilobées portées par des colonnettes accouplées et à chapiteaux à crochets. Douze arcades à plein-cintre et dont les archivoltes reposent également sur des colonnettes accouplées, renferment aux deux côtés longs les statuettes assises des apôtres. Cette châsse a un mètre 2 centim. de longueur et 42 centim. de largeur.

Nous ne parlerons pas des reliquaires et autres objets d'ameublement des églises avant l'ère ogivale, tels que calices, ciboires, remontrances, croix processionnales, crosses, chandeliers, etc., comme ayant

un rapport moins direct que les châsses avec le style d'architecture; quant aux contre-retables des autels, aux jubés, aux stalles et aux chaires, leur introduction n'étant pas antérieure au XIV[e] et au XV[e] siècle, il n'en sera question que lorsque nous nous occuperons de l'architecture ogivale. Nous allons donc passer immédiatement aux monuments sépulcraux.

Nous avons dit précédemment que les lois romaines défendaient strictement d'ensevelir les morts dans l'enceinte des villes. C'est conformément à cette défense que saint Servais fut enterré à quelque distance de Maestricht, près de la chaussée romaine (*juxta aggerem publicum*)[1]. Cependant dès le règne de Constantin, les chrétiens enfreignirent fréquemment la loi, en déposant sous l'autel des églises les reliques des martyrs et d'autres personnes réputées saintes. Au VI[e] siècle on permit d'inhumer dans l'enceinte des églises les évêques, les abbés, les rois et autres personnes distinguées, soit par leur rang, soit par leur piété. Le pape Grégoire le Grand étendit cette permission à tous les fidèles sans distinction. Néanmoins la plupart des inhumations se faisaient soit dans l'avant-cour ou *atrium*, soit dans les cimetières placés, comme de nos jours, autour des églises; mais les églises à baptistère jouissaient seules du droit d'avoir un cimetière, et comme elles étaient peu nombreuses, on était souvent obligé d'apporter les morts de paroisses distantes de plusieurs lieues du cimetière.

[1] GREG. TUR., *Hist. Francor.*, lib. 2, cap. 5. *De Gloria confessorum*, cap. 72.

La coutume d'élever une croix au centre des cimetières paraît remonter à une haute antiquité. En France, on trouve de ces croix en pierre qui datent du XII[e] siècle; mais toutes celles qui existent en Belgique sont d'une date récente; la plupart des croix qui s'élevaient antérieurement dans nos cimetières auront été probablement renversées par les iconoclastes du XVI[e] siècle. En France, on érigeait aussi dans les cimetières des lanternes ou fanaux des morts; c'étaient des piliers carrés ou des colonnes cylindriques et polygones, évidés à l'intérieur; au bas se trouvait un autel, et le sommet était percé de fenêtres ou d'arcades par lesquelles se projetait la lumière des lanternes que l'on y allumait la nuit. Souvent ces fanaux avaient pour support une chapelle sépulcrale de forme carrée, ronde ou polygone [1]. Nous ne sachons pas que des monuments de cette espèce aient existé dans les cimetières de la Belgique; au moins n'en trouve-t-on plus de vestiges de nos jours. Les fanaux les plus anciens que l'on connaisse en France ne remontent pas au delà du XII[e] siècle [2], et depuis longtemps ils ont cessé de remplir leur destination primitive.

Le christianisme prohibant rigoureusement la coutume païenne de brûler les cadavres, on déposa les corps des fidèles dans des cercueils de bois, de

[1] Le prétendu temple druidique de Montmorillon avait cette destination, suivant M. DE CAUMONT, qui le premier a appelé l'attention des archéologues sur les fanaux funéraires.

[2] DE CAUMONT, *Cours d'Antiquités monumentales*, sixième partie, pag. 324 et 346.

plomb et de pierre. L'innombrable quantité de cercueils de pierre que l'on a déterrés dans différentes parties de la France, prouve que ce mode d'inhumation y fut le plus usité dans les premiers siècles du moyen âge; dans plusieurs localités il subsista même jusqu'à une époque fort récente. Le petit nombre de ces cercueils découverts jusqu'à ce jour en Belgique démontre au contraire que l'emploi des cercueils de bois doit y avoir prédominé de tout temps. Les cercueils de pierre avaient du reste à peu près la même forme que ceux de bois. Creusés dans un seul bloc de pierre calcaire ou sablonneuse, ou formés de pierres plates, juxtaposées et cimentées, c'étaient des coffres plus étroits vers les pieds que vers la tête et fermés avec un couvercle, tantôt plat et tantôt prismatique, ou en dos d'âne. La partie inférieure était toujours placée dans la direction de l'est. Les croix, sculptées fréquemment sur les couvercles, les épitaphes que l'on y a trouvées parfois incrustées et les ornements plus ou moins riches dont ils étaient chargés, portent à croire que cette partie du cercueil restait souvent à découvert. Un cercueil de ce genre, remarquable par l'ornementation de son couvercle, a été découvert en 1843 dans les fondements de l'ancienne église abbatiale de Saint-Michel à Anvers [1].

Une autre espèce de cercueils en pierre et en maçonnerie en usage depuis le VIe ou VIIe siècle, c'est celle où l'on a ménagé un espace circulaire

[1] On en trouve le dessin au tome III de l'*Histoire d'Anvers* par MM. Mertens et Torfs.

pour recevoir la tête du cadavre. Plusieurs sépultures de ce genre ont été découvertes naguère dans la crypte de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon à Gand; elles y sont conservées par les soins de la Commission pour la conservation des monuments de cette ville.

Les sarcophages élevés sur les tombeaux des personnages d'un rang distingué étaient au IVe et au Ve siècle en marbre ou en porphyre, et richement sculptés dans le style maniéré et trop chargé de cette époque de décadence. Les sculptures représentaient des sujets de la Bible, le Christ et les apôtres, le monogramme du Christ et autres figures symboliques, placées ordinairement entre des arcades formées par des arbres ou portées par des colonnes à fûts sculptés, cannelés ou rudentés. Les couvercles, de forme prismatique, à toit hémisphérique ou angulaire, étaient communément ornés de feuilles ou d'écailles imbriquées. Les sarcophages dont les parois n'étaient point décorées de personnages ou de figures emblématiques, étaient souvent couverts de cannelures en spirale, appelées *strigiles*. Bien souvent aussi on employait comme monuments funéraires d'anciens sarcophages païens, couverts de sculptures mythologiques et même des baignoires en marbre ou en porphyre, que l'on transformait également en autels chrétiens. Mais ces différentes espèces de sarcophages ne se trouvaient guère qu'en Italie, en Espagne et dans le midi de la France; en Belgique elles devaient être extrêmement rares.

Depuis le VIIe jusqu'au Xe siècle, les mausolées

furent loin de déployer un pareil luxe d'ornementation. Ceux des fondateurs des églises se trouvaient généralement sous le porche, et ceux des princes, des évêques et des abbés, dans la crypte ou dans le sanctuaire. On les y plaçait, la plupart sous une arcade maçonnée dans le mur. Les plus communs consistaient en un simple coffre de pierre en carré long, ordinairement plus étroit vers le bas que du côté de la tête, (tombeau de saint Guidon dans la crypte de l'église d'Anderlecht).

La décoration des sarcophages d'un ordre plus élevé se bornait à la représentation du défunt en mosaïque, incrustée dans le couvercle. Il n'existe plus en Belgique de mausolée de cette dernière espèce [1], mais on en connaît plusieurs qui appartiennent à la première catégorie : le tombeau de saint Servais dans la crypte de l'église de ce nom à Maestricht [2], celui de saint Guidon dans la crypte de l'église d'Anderlecht, près de Bruxelles, et sans doute d'autres encore. Le tombeau de saint Vincent dans l'église de Soignies, lequel doit dater du XIe siècle, est surmonté de cinq colonnettes longues et minces, supportant une plate-forme sur laquelle est posée la châsse contenant les reliques du saint.

Jusqu'à l'époque carlovingienne, les épitaphes

1 Nous avons vu au Musée d'Arras le couvercle d'un tombeau sur lequel se trouve l'effigie d'un évêque en mosaïque blanche et noire. Il provient de la cathédrale démolie en 1799.

2 On en voit le dessin dans le *Messager des sciences histor. de la Belgique*, année 1847. Lorsqu'on démolit cette crypte en 1811, on y découvrit plusieurs autres tombeaux en pierre, antérieurs au XIe ou XIIe siècle; on en trouve la description dans l'*Annuaire de la province de Limbourg*, 1828. Pag. 120 et suiv.

chrétiennes, gravées sur une petite table de marbre et maçonnées dans les murs ou sur le couvercle des tombeaux, étaient presque toujours couronnées du monogramme du Christ, soit isolé, soit entre deux pigeons, deux paons ou autres figures symboliques [1]. La pierre sépulcrale de saint Florbert, premier abbé de Saint-Bavon à Gand, mort en 654, présente un curieux exemple de ces sortes d'épitaphes. C'est là, sans nul doute, la plus ancienne inscription tumulaire chrétienne qui subsiste encore en Belgique [2].

Aux XI[e] et XII[e] siècles, le progrès général des arts se manifesta dans les monuments funéraires, comme dans tout autre genre de monuments, érigés à cette grande époque de régénération sociale. Ils affectent alors généralement la forme d'un cercueil à couvercle prismatique ou triangulaire, posé tantôt sur un soubassement en pierre de taille, tantôt sur quatre colonnettes ou sur des espèces de chantiers en pierre. Le couvercle est ordinairement décoré de rinceaux et d'arcatures avec ou sans figures. L'arcade, sous laquelle on avait coutume de les placer, n'est plus formée uniquement, comme à l'époque précédente, d'un cintre sans aucune moulure; mais l'archivolte, plus ou moins ornée, retombe

[1] Voyez sur l'explication de ces figures symboliques ARINGHI et BOSIO, *Roma subterranea*, le mémoire de M. RAOUL ROCHETTE sur les catacombes de Rome et M. DE CAUMONT, *Cours d'Antiquit. monument.*, sixième partie.

[2] On trouve un calque de cette pierre, découverte il y a une vingtaine d'années sous les ruines de l'abbaye de Saint-Bavon, dans le *Messager des Sciences et des Arts.* 1829-1830, pag. 1.

On gravait aussi les inscriptions tumulaires sur des lames de plomb, comme l'atteste celle de Charles, comte de Bruxelles et frère de Lothaire roi de France, décédé en 1001, qui fut découverte dans la crypte de Saint-Servais à Maestricht en 1666. Voir l'*Annuaire du Limbourg.* 1828, pag. 123.

souvent sur des colonnettes. Parfois aussi on ornait de peintures cette arcade et le sarcophage lui-même.

Au XII[e] siècle, les tombeaux commencent à être surmontés de la statue couchée du défunt en marbre, en pierre ou en bronze, et accompagnée de statuettes représentant des anges, les évangélistes ou d'autres saints. Le plus ancien monument de ce genre qui existe encore en Belgique est le tombeau de Marie et de Mathilde, épouses de Henri I[er], duc de Brabant, placé sous une arcade dans le collatéral gauche du chœur de l'église de Saint-Pierre à Louvain; il est surmonté des statues couchées de ces princesses en pierres de touche. Avant 1798, le mausolée du duc, mort en 1235, s'élevait au centre du chœur. Il se composait d'un sarcophage oblong en pierre bleue, orné de colonnettes et portant la statue couchée du prince en demi-relief et accompagnée de deux anges tenant chacun un encensoir [1]. Plusieurs tombeaux des sires de Ligne, surmontés de leurs statues couvertes de cottes de maille, que nous avons vus dans les ruines de l'église détruite de l'ancienne abbaye de Cambron (province du Hainaut), doivent également remonter au XIII[e] siècle. Beaucoup d'autres monuments semblables de la

[1] SANDERUS dans son *Brabantia Sacra*, LE ROY, dans son *Théâtre Sacré du Brabant* et BUTKENS dans ses *Trophées du Brabant*, ont donné de ce mausolée un dessin que M. l'abbé DE RAM a reproduit dans son intéressant mémoire sur les tombeaux des ducs de Brabant.

Le tombeau de Henri I[er] fut détruit vers 1798; on en a retrouvé en 1834 le couvercle et quelques restes du sarcophage. Nous avons rendu compte de cette découverte et de celle du tombeau de Henri II, dans le *Polygraphe Belge*. Il a été question de rétablir ce mausolée dans son état primitif. Nous avons droit d'attendre l'exécution de ce projet de l'administration éclairée et patriotique dont s'honore actuellement notre ville natale.

même époque ont péri dans les révolutions du XVIe et du XVIIIe siècle.

Les simples pierres tombales des XIIe et XIIIe siècles déploient fréquemment la même richesse d'ornementation que les mausolées, et ne diffèrent de ces derniers que par des moulures moins saillantes, et par des figures ordinairement gravées en creux ou sculptées en bas-relief. Souvent les pierres tombales étaient remplacées par des plaques en cuivre gravées ou émaillées. Nous ne connaissons pas d'église en Belgique qui possède encore de ces pierres de style roman ; le frottement des pieds doit les avoir usées là où elles avaient échappé au vandalisme des révolutionnaires du XVIe siècle, ou lorsque le repavement des églises ne les avait pas fait disparaître.

Les premières églises que la tradition, appuyée sur des documents fort anciens, nous apprend avoir été élevées en Belgique sous la domination franque sont, pour la première moitié du VIe siècle, la cathédrale de Tournai rebâtie par saint Éleuthère [1] et l'église de la Vierge à Huy, reconstruite par saint Agricole, évêque de Tongres [2]; et

[1] LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches sur l'hist. et l'archit. de l'église cathédr. de Notre-Dame de Tournai*, tom. I, pag. 9.

[2] *Ægidii Aurivallentis additamenta ad Harigeri gesta pontificum Tungrensium*, etc., apud CHAPEAUVILLE, tom. I, pag. 53.

Hariger, abbé de Lobes, qui écrivit l'histoire des évêques de Tongres et de Maestricht vers la fin du Xe siècle, attribue la première fondation de cette église à saint Materne, qui, d'après le même auteur, aurait élevé jusqu'à 72 églises dans

pour la seconde moitié du même siècle, celles de Notre-Dame et de Saint-Pierre (aujourd'hui de Saint-Servais) à Maestricht, et celle des Saints Côme et Damien à Liége (alors un endroit désert et couvert de bois), érigées toutes trois par saint Monulphe, évêque de Maestricht [1].

A l'exception peut-être de quelques substructions, d'un pan de mur de la cathédrale tournaisienne de Saint-Éleuthère et des débris de colonnes dont nous avons parlé ci-devant (page 109), comme ayant pu appartenir à l'église de la Vierge à Maestricht, bâtie par saint Monulphe, il ne subsiste plus rien de ces édifices religieux du VIe siècle. Les quatre premières de ces églises, car celle des Saints Côme et Damien à Liége n'était qu'un petit oratoire [2], avaient certainement la forme de la basilique romaine; l'église de Saint-Pierre que saint Monulphe érigea sur le tombeau de saint Servais était, au rapport de Grégoire de Tours, un édifice considérable et décoré avec luxe [3]; aussi

la seule ville de Tongres, sans compter nombre d'autres qu'il aurait fait bâtir dans le reste de son diocèse. (Chapeauville, tom. I, pag. 18). Ces faits, rapportés dans une légende aussi obscure et aussi peu véridique que celle de saint Materne, ne méritent aucune croyance.

[1] CHAPEAUVILLE, tom. I, pag. 54, 59, 60.

[2] *Essai histor. sur l'anc. cathédrale de Saint-Lambart à Liége,* par le baron VAN DEN STEEN DE JEHAY, pag. 3 et 4.

[3] *Monulphus episcopus, templum magnum in ejus* (Servatii) *honorem construxit, composuit ornavitque.* (GREGOR. TURON. *de Gloria confessorum*, cap. 72.

Le terme *composuit*, dont se sert ici Grégoire de Tours, ferait supposer, qu'à l'exemple de plusieurs évêques de son temps, saint Monulphe donna lui-même le plan de l'église de Saint-Servais.

Contrairement aux Bolandistes, les auteurs de l'excellent *Annuaire de la province de Limbourg* (1828) et d'après eux M. EUG. GENS (*les Monuments de Maestricht*, Maestr. 1843 in-18), prétendent que les nefs actuelles de cette église appartiennent encore, sauf les modifications qui y ont été introduites plus tard, à la basilique

n'aurait-elle été achevée qu'au bout de trente ans par saint Gondulphe, successeur de saint Monulphe. La cathédrale de Tournai, rebâtie par saint Éleuthère, peut avoir été également un édifice d'une certaine importance, si l'on considère les riches donations dont Clovis combla cette église.

Le VIIe siècle, pendant lequel se convertirent au christianisme la plupart des Belges, opiniâtrement attachés jusqu'alors à l'idolâtrie, vit surgir un grand nombre d'églises et de monastères sur tous les points du pays. Les évêques de Maestricht, saint Gondulphe, saint Amand et saint Lambert, déployèrent surtout le plus grand zèle dans la fondation d'établissements religieux. Gilles d'Orval, rapporte du premier qu'il érigea un grand nombre d'églises paroissiales dans les bourgs et villages de sa juridiction spirituelle [1]. Ces églises étaient, sans nul doute, de simples chapelles, construites à la hâte en bois et en autres matières fragiles, comme presque toutes les églises de cette époque, car aucune d'elles n'est citée par les auteurs contemporains comme un édifice tant soit peu remarquable sous le rapport architectonique.

Saint Amand, auquel la ville d'Anvers, alors

bâtie par saint Monulphe. M. Gens fait dater le chœur et la partie antérieure de l'église, connue sous la dénomination de *nouvelle bâtisse* (nieuwwerk) et de chapelle de Charlemagne, du règne de cet empereur; les auteurs de l'*Annuaire* sont d'accord avec lui au sujet de cette dernière partie de l'église, mais ils ne font remonter la construction du chœur qu'à la fin du IXe siècle.

Nous sommes convaincu que les parties les plus anciennes de l'église actuelle de Saint-Servais ne remontent pas au delà du Xe siècle, et surtout que la chapelle dite de Charlemagne et le chœur ne sont pas antérieurs à la fin du XIe siècle. Il en est de même de l'église de Notre-Dame, dont on a été jusqu'à prendre le chœur pour un ancien temple romain!

[1] CHAPEAUV., tom. I, pag. 61.

encore une chétive bourgade, attribue l'érection de sa première église, petit oratoire consacré en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul [1], fut aussi le fondateur des premiers monastères de la Belgique; ce sont les abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon à Gand, de Tronchiennes, de Renaix, de Moustier-sur-Sambre et de Gertruidenberg. Par ses conseils Ide ou Iduberge, veuve de Pépin de Landen, et sa fille sainte Gertrude fondèrent l'abbaye, convertie postérieurement en chapitre noble, de Nivelles. Vers la même époque ou dans le courant du même siècle, sainte Rictrude fonda l'abbaye de Marchiennes; Sigebert, roi d'Austrasie, celles de Stavelot et de Malmédi; saint Ultan celle de Fosses; saint Landelin celles de Lobes et d'Alne; saint Éloi celle de Saint-Martin à Tournai; saint Gislain celle qui donna naissance à la ville qui porte encore son nom, saint Vincent celles de Soignies et d'Haumont et son épouse sainte Waudru, l'abbaye, depuis le célèbre chapitre noble de son nom, sur l'emplacement d'un ancien camp romain appelé *Castrilocus*, aujourd'hui la ville de Mons. Saint Trond fonda aussi deux monastères, l'un à Bruges et l'autre à *Sarcinium;* c'est à cette dernière abbaye que, comme tant d'autres villes et bourgades de la Belgique, qui doivent leur existence aux monastères, la ville de Saint-Trond fut redevable de son origine. Enfin pour compléter la liste de tous les établissements monastiques qui s'élevèrent en Belgique au

[1] Mertens en Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, Ie deel, bladz. 67.

VIIe siècle, nous mentionnerons encore les abbayes d'Andenne et d'Echternach, fondées la première par sainte Begge, mère de Pépin d'Herstal, et la seconde par sainte Irmine, fille du roi Dagobert.

Les premiers monastères que saint Benoît et ses disciples élevèrent en Italie au Ve siècle, étaient construits sur le modèle des maisons romaines de cette époque et présentaient, comme ces dernières, à l'extérieur des murs nus et sans fenêtres, et à l'intérieur un *atrium*, de dimensions plus vastes sans nul doute que celui des édifices privés, mais bordé, comme ce dernier, de portiques et de petites chambres isolées, servant de cellules aux moines. Bien que ce mode de construction soit devenu le type commun de tous les bâtiments claustraux élevés postérieurement et lorsque les habitations privées avaient pris une toute autre forme, et que jusqu'à ce jour même les cloîtres continuent à reproduire l'image de l'*atrium* romain, il s'en faut de beaucoup que les monastères belges du VIIe siècle aient présenté la même régularité. Ce n'était guère dans le principe qu'un assemblage de bâtisses informes et construites en terre ou en bois. Un seul de ces monastères paraît avoir offert une construction plus remarquable, s'il faut en croire Jacques de Guyse, chroniqueur du XIVe siècle; c'était celui que sainte Waudru s'était fait bâtir à *Castrilocus* par un de ses parents nommé Idulphe. Au lieu d'une modeste retraite, comme la désirait l'humble recluse, Idulphe lui avait fait construire, dit Jacques de Guyse, une habitation claustrale qui ressemblait à

un palais; mais cet édifice qui déplut grandement à sainte Waudru, fut détruit de fond en comble par un ouragan lorsqu'il venait à peine d'être achevé [1]. De ses débris sainte Waudru éleva un monastère d'une construction fort simple et à côté duquel elle érigea un oratoire sous l'invocation de Saint-Pierre [2].

On attribue aussi la construction de plusieurs églises ou chapelles dans la Flandre et dans la province d'Anvers à saint Éloi, évêque de Noyon, qui, d'après son biographe saint Ouen, et d'autres documents historiques, fut non-seulement un très-habile orfèvre, mais encore un grand architecte; c'est en cette dernière qualité qu'il donna, sous le règne de Dagobert et de Clovis II, les plans d'un grand nombre d'églises splendides et d'autres édifices qui furent élevés à Paris, à Noyon et dans d'autres localités [3]. Mais les églises qu'il érigea en Belgique paraissent avoir été des bâtisses fort ordinaires; la plupart même ne sont désignées que comme de petits oratoires.

Au VIIIe siècle on continua à ériger des églises ou chapelles dans toutes les parties de la Belgique nouvellement converties à la foi, et particulièrement dans la Campine, dont saint Lambert tenta le premier la conversion; car avant lui, disent ses hagiographes, aucun missionnaire chrétien n'avait osé pénétrer dans cette contrée sauvage, occupée par

1 J. De Guyse, *Annal. Hannoniæ*, lib. X, cap. 10 et 75.

2 Ibid. Balderici *Chron. Hannoniæ*, lib. II, cap. 39. Brasseur, *Origine omnium Hannoniæ Cœnob.*, pag. 94.

3 Daniel Ramée, *Manuel de l'hist. génér. de l'archit.*, tom. II, pag. 119. Batissier, *Hist. de l'art. monum.*, pag. 459.

une population plongée dans la plus profonde barbarie et livrée aux superstitions d'un paganisme grossier [1]. Saint Hubert, successeur de saint Lambert, bâtit ou consacra plusieurs églises en différents endroits de son diocèse; il transféra le siége épiscopal de Maestricht à Liége, où il rebâtit et érigea en cathédrale la chapelle fondée par saint Monulphe; mais cette nouvelle église, bien qu'elle fût soutenue par des colonnes, et par conséquent divisée en trois nefs, était d'une étendue fort médiocre [2]; aussi subsista-t-elle à peine deux siècles.

L'éclat passager dont les arts, et particulièrement l'architecture, brillèrent sous le règne de Charlemagne, ne rejaillit que d'une manière fort indirecte sur la Belgique; cette faible portion des vastes États de l'illustre empereur lui fut sans doute redevable de l'introduction d'un nouveau style pseudo-byzantin, mais, nous l'avons déjà dit, ce style d'architecture ne dépassa pas les rives de la Meuse. Les édits ou capitulaires, par lesquels Charlemagne ordonna à plusieurs reprises de veiller avec soin à l'entretien des édifices religieux, doivent avoir aussi porté leur fruit en Belgique. Néanmoins la reconstruction de l'ancienne église métropolitaine de Notre-Dame à Tongres, en l'an 804, est le seul travail de quelque importance que l'on sache avoir été entrepris aux édifices religieux de la Belgique, pendant tout le règne du restaurateur éphémère de l'empire d'Occident; car la partie antérieure de

[1] Chapeauville, tom. I, pag. 112 et 114.
[2] Chapeauville, tom. I, pag. 129, 133, 203.

l'église de Saint-Servais et le chœur de Notre-Dame à Maestricht, que l'on fait dater de cette époque, lui sont évidemment postérieurs de plusieurs siècles.

Pendant tout le reste du IXe siècle, nous ne voyons s'élever en Belgique que quatre édifices religieux dignes d'une mention spéciale : l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, rebâtie par l'abbé Éginhard, le célèbre secrétaire et historien de Charlemagne; l'église abbatiale de Lobes, reconstruite en 837; l'église de Saint-Donat et la crypte de la chapelle du Saint-Sang à Bruges, bâties l'une et l'autre par Baudouin Bras-de-Fer, comte de Flandre.

Il est fort probable qu'Éginhard, habile architecte, qui présida à la construction du dôme d'Aix-la-Chapelle, et, suivant Mabillon, à celle de l'abbaye de Saint-Gall en Suisse [1], donna lui-même les plans des nouveaux bâtiments claustraux de Saint-Bavon. Bien que ce monastère ait été incendié à trois reprises différentes par les Normands en 850, 851 et 881, nous ne doutons aucunement que les murs d'enceinte, encore subsistants, du cloître et ceux de la crypte joignante, dite de Sainte-Marie, bâtis les uns et les autres en blocage et en arête de poisson, ne soient un reste des bâtiments érigés sous Éginhard. Nous regardons ces ruines si curieuses, comme le plus ancien monument du moyen âge actuellement en Belgique [2].

La première église abbatiale de Lobes, bâtie en

[1] D. Ramée, tome II, pag. 125 et 128.

[2] Nous parlerons plus loin des modifications qui y ont été faites depuis le XIe siècle.

l'honneur des apôtres saints Pierre et Paul, par saint Landelin, fondateur du monastère, avait été consacrée par son successeur saint Ursmar en 697. Ce n'était qu'un oratoire fort simple et fort petit; l'église qui le remplaça en 837 et qui fut achevée au commencement du xe siècle, était au contraire, suivant l'abbé Folcuin, qui la vit avant sa destruction par Conrad, duc de Franconie et de Lorraine, en 965, un édifice d'une beauté remarquable, et qui n'avait pas d'égal dans toute la contrée environnante. Du reste, la seule conclusion à tirer de la description, fort incomplète, qu'il nous a laissée de cette église, c'est qu'elle devait être divisée en trois nefs, par deux rangs de colonnes cylindriques, couronnées de chapiteaux, et qu'elle se distinguait moins par son étendue, que par la perfection et le luxe de son architecture [1].

Nous ne possédons pas le moindre renseignement sur l'architecture de l'église de Saint-Donat, construite par Baudouin Bras-de-Fer sur l'emplacement d'une chapelle érigée en l'honneur de la Vierge par saint Éloi, car bien que deux historiens de la ville de Bruges, Custis et récemment M. Gaillard, assurent que le chœur et les transepts en style roman, de cette église, détruite par les Français en 1799, étaient un reste de celle de

[1] *Quæ* (ecclesia) *crescente copia rerum per munificentiam regum seu cœterorum fidelium, quià loci nobilitati parva et minus apta videbatur, destructa et funditus eversa est et ista quæ nunc est elegantioris formæ et speciei ædificata; quæ, ad id opus columnis undecumque corrasis, cum basibus et epistyliis, seu cœteris latomorum vel cœmentariorum disciplinis, pro moduli sui quantitate omnibus circum se positis est incomparabilis, quod, quia oculata, ut aiunt, fide probatur, hæc satis sit tetigisse.* (FOLCUINUS, *de Gestis abbat. lobiens.* Cap. 18).

Baudouin [1], il est aisé de juger par la gravure qu'en a donnée Sanderus *(Flandria illustrata)* qu'ils devaient dater d'une époque moins reculée; aussi le chroniqueur Despars en attribue-t-il la reconstruction à Charles-le-Bon, en 1122 [2]. Il est fort probable que l'église, bâtie en 965, c'est-à-dire à une époque où les Normands exerçaient les plus grands ravages en Belgique, n'aura été qu'un édifice fort simple et élevé à la hâte. Nous en dirons autant de la chapelle du Saint-Sang et de sa crypte que M. Gaillard fait également remonter à Baudouin Bras-de-Fer [3] et qui datent de la fin du XIIe siècle lorsque le comte Thierry d'Alsace et la comtesse Sibylle, son épouse, les firent rebâtir en 1187.

Vers le milieu du VIIIe siècle eut lieu l'institution des collégiales et de la vie commune des chanoines; ce qui donna naissance à une nouvelle espèce de bâtiments claustraux, les cloîtres chapitraux. Mais nous ne connaissons aucun édifice de ce genre qui aurait été construit en Belgique dans ce siècle ou dans le siècle suivant. Il n'est fait mention non plus d'aucun monastère nouveau qui s'y serait élevé durant cette période. Au reste, il n'y a pas lieu de s'étonner de la rareté des fondations religieuses au IXe siècle; car dès la fin du règne de Charlemagne, les Normands commencèrent

[1] CUSTIS, *Jaerboek. der stad Brugge*, I^e^ deel, bl. 40. GAILLARD, *Ephémerides brugeoises*. (Bruges 1847), pag. 109.

[2] DESPARS, *Chronycke van Vlaenderen*, I^e^ deel, bl. 267.

[3] *Ephémérides brugeoises*, pag. 297.

à ravager nos côtes, et pendant cinquante ans, ils ne cessèrent d'étendre leurs déprédations à la Belgique entière ; les établissements religieux étaient, on le sait, particulièrement en butte à leur fureur dévastatrice, et ils anéantirent par le fer et la flamme presque toutes les églises et monastères de cette contrée. Ainsi on ne pouvait guère songer à fonder de nouveaux temples, de nouvelles abbayes, lorsque ceux qui existaient antérieurement, ne présentaient plus partout qu'un amas de cendres et de décombres.

Le xe siècle est regardé généralement comme de tous les siècles du moyen âge celui dans lequel on a érigé le moins d'édifices religieux. D'un côté la crainte de voir renaître encore les irruptions des Normands qui venaient à peine de cesser, la dépopulation et la misère qu'elles avaient causées partout, puis les guerres de la féodalité, mais surtout cette prédiction accréditée dans toute l'Europe, et qui n'avait peut-être son origine que dans les malheurs du temps, que le monde devait finir l'an mille ; toutes ces causes réunies jetèrent une si grande terreur dans les esprits, que personne n'eut le courage d'exécuter quelque œuvre d'art ou de science tant soit peu considérable ; loin d'entreprendre de nouvelles bâtisses d'importance, dans beaucoup d'endroits on ne se donna même pas la peine de réparer les édifices qui avaient échappé à la fureur des Normands. Toutefois, hâtons-nous de le dire, nonobstant l'invasion des Hongrois en 954, aussi terrible que celles des Scandinaves bien qu'elle

fût de plus courte durée, la Belgique éprouva peut-être moins que toute autre contrée de l'Europe centrale, les funestes effets de cet abattement moral. En effet, on vit s'y élever pendant ce siècle un plus grand nombre d'églises remarquables par leur étendue ou leur beauté, que dans les siècles précédents. Les grands bâtisseurs de cette époque furent les illustres évêques de Liége, Éracle et Notger. L'un et l'autre, mais surtout le second, loin de partager le préjugé populaire qui annonçait la fin prochaine du monde [1], employèrent tous leurs efforts à embellir et à agrandir leur capitale et à la doter, ainsi que d'autres lieux de leur diocèse, d'une multitude d'édifices tant religieux que civils et militaires.

Éracle jeta à Liége les fondements de trois grandes églises, celles de Saint-Martin, de Saint-Paul et de Saint-Laurent [2], mais il ne put achever que la première; les deux autres furent terminées par son successeur. Il bâtit en outre les églises paroissiales de la Madeleine, de Saint-Séverin, de Sainte-Marguerite et de Saint-Étienne [3].

Notger érigea les églises de Saint-Remacle, de Sainte-Croix, de Saint-Gilles, de Notre-Dame-aux-Fonts, de Saint-Jean-l'Évangéliste, de Saint-Denis

[1] " Enfin, dit M. Polain, quoique le *millénium* approchât, que partout on annonçât la fin du monde et que chacun vécût sans souci du lendemain, Notger, lui, ne négligeait aucune occasion d'augmenter ses richesses et d'affermir son pouvoir........ Sous ce règne, en effet, les monuments s'élèvent de toutes parts; des canaux sont creusés à travers la cité; l'enceinte de la ville gagne en étendue........ Mais ce qui a droit de nous étonner, c'est le nombre considérable d'églises que cet évêque fit construire. " (*Liége pittoresque*, pag. 6 et 177).

[2] *Ægid. Aurivall. apud* Chapeauv., tom. I, pag. 195. Polain, *Liége pittor.* pag. 162, 186.

[3] Polain, *Liége pittor.*, pag. 160

et de Saint-Adalbert. Il acheva la construction de l'abbaye de Saint-Laurent, celle de la collégiale de Saint-Paul que l'évêque Éracle n'avait pu, faute de temps, élever que jusqu'à la hauteur des fenêtres, et entoura d'une triple enceinte murée et flanquée de tours le nouveau cloître chapitral de Saint-Martin. Il bâtit en outre l'églige collégiale de la petite ville de Fosses et l'entoura également d'une enceinte fortifiée [1].

Mais la plus vaste et la plus belle des églises construites par ordre de ce prélat, fut la cathédrale de Saint-Lambert, qu'il rebâtit de fond en comble sur l'emplacement de l'église élevée par saint Hubert. Commencée vers l'an 988, cette basilique dont les auteurs contemporains vantent à l'envi la magnificence et la richesse, ne fut achevée qu'au bout de trente-sept ans. L'évêque Balderic ou Baudri, successeur de Notger, en fit la consécration en 1015. Ce beau monument ne subsista que jusqu'en 1185; un terrible incendie, qui dura treize jours, le détruisit de fond en comble avec le cloître chapitral, les églises des Onze mille Vierges, de Saint-Pierre, de Saint-Clément et de Saint-Trond, le palais épiscopal et un grand nombre de maisons [2]. On ne parvint à sauver que le grand-autel et la châsse de Saint-Lambert [3]. Tout ce que nous savons sur

[1] *Ægid. Aurival. apud* CHAPEAUV., tom. I, pag. 203, 204, 205.

[2] POLAIN, *Liége pittor.*, pag. 154. Le baron VAN DEN STEEN, *Essai hist. sur l'anc. cathédr. de Saint-Lambert à Liége*, pag. 5.

[3] *Heu! quis non dolore*, s'écrie Gilles d'Orval en déplorant cette catastrophe, *heu quis a lachrymis et gemitu abstinere potuit super tua eversione, ó domus excellentis fabricaturæ, ó nobilis atque illustris ecclesia etc.* (CHAPEAUVILLE, tom. II, pag. 128.)

l'architecture de cette église, par les écrits contemporains, c'est qu'elle était couverte en plomb, qu'elle était flanquée, à la façade sans doute, de deux tours, et qu'elle avait un beau pavé en marbre [1].

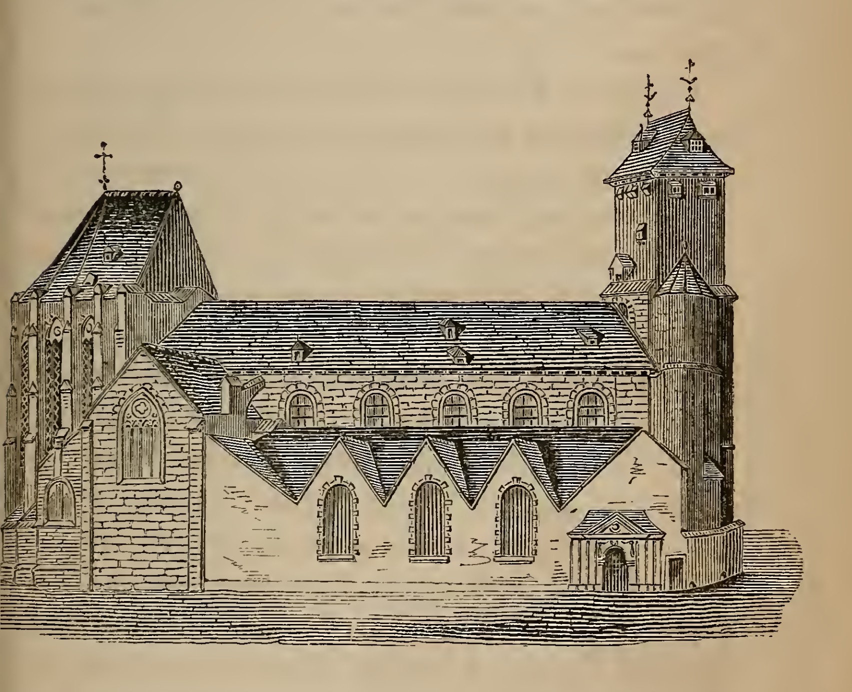
De toutes les églises que nous venons de mentionner, celles de Saint-Jean et de Saint-Denis, conservent seules de nos jours des restes de leur construction primitive.

L'église de Saint-Jean l'Évangéliste, bâtie en 981 ou 982 était du petit nombre des églises de la Belgique appartenant au style romano-byzantin. Elle était, ainsi que l'indique la gravure ci-jointe, copiée sur celle qui se trouve dans les *Délices du pays de Liége*, construite en forme de rotonde et couronnée par un dôme octogone couvert d'un toit obtus. La rotonde et le dôme avaient pour tout ornement extérieur les fenêtres en plein-cintre dont ils étaient percés, et des contreforts-pilastres terminés sous le toit par une arcature. L'intérieur de l'édifice, construit à l'imitation du dôme d'Aix-la-Chapelle, présentait deux rangs d'arcades superposés. L'église de Saint-Jean a été entièrement rebâtie au siècle dernier, à l'exception de la tour carrée surmontée d'une

[1] Ibid.

flèche à angles coupés. Cette tour paraît d'un construction bien postérieure au xe siècle.

La tour et la grande nef de l'église de Saint-Denis, bâtie en 987, ont parfaitement conservé leur style primitif. Elles sont, comme on le voit par l'élévation d'un des côtés latéraux de l'édifice [1], de



la construction la plus simple et la plus dénuée d'ornements. La tour, d'une architecture grossière et massive, n'a jamais été achevée. Le chœur et les transepts paraissent avoir été reconstruits vers la fin du xve siècle. Les bas-côtés sont d'une date encore plus récente. L'intérieur de l'église, partagé

[1] J'en dois le dessin à l'obligeance de M. l'architecte Delsaux.

en cinq nefs, a subi au XVIIIe siècle une transformation radicale et qui ne permet plus de reconnaître sa forme ancienne.

Les autres églises construites en Belgique pendant le Xe siècle, et qui méritent une mention spéciale, sont celles des abbayes de Saint-Bavon et de Saint-Pierre à Gand, celle de l'abbaye de Lobes et la collégiale de Saint-Vincent à Soignies.

L'église et les bâtiments claustraux de l'abbaye de Saint-Bavon, après avoir été plusieurs fois dévastés ou détruits par les Normands au IXe siècle, restèrent abandonnés et en ruine jusqu'à ce que Arnould-le-Vieux, comte de Flandre, les fit reconstruire, au moins partiellement, en 935 et années suivantes [1]. On lit que les fondements de la grande tour de l'église ne furent jetés qu'en 1138 [2]. Nous croyons que l'église entière doit avoir été rebâtie dans ce siècle ou dans le siècle suivant, car la vue qu'on en trouve sur le plan de Gand, gravé en 1530, dix ans avant la destruction de l'abbaye [3], et celle qu'en a donné le *Messager des sciences historiques de Belgique* (1848), annoncent une église d'une date bien postérieure au Xe siècle. Nous nous réservons donc d'en faire la description, en parlant des édifices de la transition à laquelle l'église abbatiale de Saint-Bavon doit avoir appartenu.

Le comte Arnould-le-Vieux fit également réédifier en 939 l'abbaye de Saint-Pierre, détruite par les

1 *Annal. S. Bavonis apud* De Smet, *corpus Chronic. Flandriæ*, tom. I, pag. 445.
2 Ibid., pag. 448.
3 Ce plan a été reproduit dans la nouvelle édition de Van Vaernewyck, *Historie van Belgie*, tom 2.

Normands. Les travaux ne furent terminés que sous son petit-fils Arnould II. La consécration de l'église eut lieu en 975 [1]. Bien que les annales de l'abbaye ne parlent pas non plus d'une reconstruction postérieure de l'église, que les calvinistes ruinèrent en 1578, le plan de Gand de 1530 nous présente le dessin d'un édifice dont le style diffère totalement de celui des églises, non-seulement du xe, mais même du xiie siècle.

Les Hongrois que Conrad, duc de Franconie et de Lorraine, avait appelés à son secours contre Régnier, comte de Hainaut, ayant détruit l'abbaye de Lobes en 954, le savant Folcuin, qui fut élevé à la dignité abbatiale en 965, mit tous ses soins à réparer ce désastre. Il restaura l'église, fit couvrir de belles peintures les murs et la voûte de l'abside, orna le grand-autel et celui de la sainte Croix de retables d'argent et enrichit l'édifice d'autres ornements précieux [4]. Il agrandit et embellit aussi les bâtiments claustraux, auxquels il ajouta entre autres un grand et beau réfectoire, précédé d'une cour, que décorait une fontaine dont l'eau jaillissait de quatre côtés. Les travaux d'agrandissement et d'embellissement de l'église et de l'abbaye furent continués avec la même ardeur par les successeurs

[1] STEYAERT, *Beschryv. der stad Gent*, bladz. 384.

[2] Ibid , pag. 120.

[3] VOISIN, *Guide des Voyag. dans la ville de Gand*, 2e édit., pag. 171.

[4] *Ecclesia quia satis per se elegans erat, ut in ornamentis elegantior redderetur operam dedit, quam de pulchra fecit pulcherrimam; cujus altaris tabulam, quià nulla erat, fecit argenteam, domum ipsam altaris et laquear ipsius optime pinxit*, etc. (FOLCUINUS, *de gestis abbat. Lobiens*, cap. 29), et notre notice sur l'abbaye de Lobes dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 1835. Pag. 388.

de Folcuin, pendant plus de deux siècles, de sorte qu'au commencement du XIIIe siècle, ce monastère devait être un des plus beaux monuments romans de la Belgique entière. Il subsista en cet état jusqu'en 1541, lorsqu'il fut détruit de fond en comble par un incendie. La reconstruction entière de l'abbaye en 1568, fit disparaître les derniers vestiges des bâtiments anciens et n'épargna que l'église de saint Ursmar, édifice roman du XIe siècle, que nous décrirons plus loin [1].

De tous les édifices religieux de l'ère romano-byzantine, dont nous avons parlé jusqu'ici, il n'en est aucun d'aussi important pour nous que l'ancienne église collégiale de Saint-Vincent à Soignies, parce qu'elle est du très-petit nombre de nos églises de cette époque dont l'architecture, tant intérieure qu'extérieure, n'ait pas été complétement dénaturée par des travaux de restauration ou de prétendus embellissements.

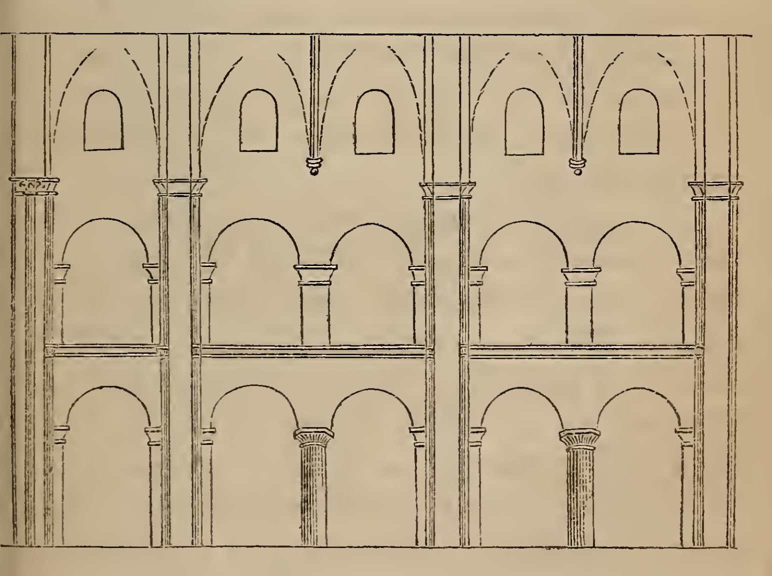
Cette église, qui avait été bâtie primitivement par saint Vincent Maldegaire en 650 ou 655, fut reconstruite, telle qu'elle existe encore presqu'en entier, par saint Brunon, archevêque de Cologne, en 965 [2], mais il est probable qu'elle ne fut achevée que dans le courant du XIe siècle [3]. Elle présente une basilique assez vaste et en croix latine, dont les transepts et le chœur sont terminés par des murs plats. Le vaisseau de l'église est partagé en trois nefs par deux

[1] Voir notre notice précitée.

[2] Ghisleberti *Chron. Hannoniæ*, pag. 15. Balderici *Chron. Camerac.*, lib. II, cap. 31.

[3] Baudouin IV, comte de Hainaut, fit couvrir l'église en plomb au XIIe siècle.

rangs superposés de grandes arcades à plein-cintre, retombant sur des piliers carrés qui, au rang inférieur, alternent avec des colonnes cylindriques. Le rang supérieur des arcades forme une galerie ou tribune, occupant toute la largeur des bas-côtés. Cinq fenêtres, placées au-dessus des arcades supérieures et à l'intrados de la voûte, éclairent de chaque côté la nef centrale. Les murs des bas-côtés sont percés chacun d'un rang de fenêtres semblables. La voûte à plein-cintre et d'arête de la grande nef, est de construction moderne et paraît avoir remplacé un plafond en bois. La gravure suivante, exécutée d'après un dessin de M. Delecourt, présente la coupe de la nef centrale.



Les arcades des nefs s'arrêtent au chœur, des deux côtés duquel règnent des bas-côtés plus étroits et bordés de chapelles ; ils se prolongent jusqu'au

chevet, autour duquel on circule au moyen d'un couloir où se trouve le tombeau de saint Vincent. Le chœur et les transepts qui paraissent être les parties les plus anciennes de l'édifice, ont moins d'élévation que le reste de l'église, particularité que l'on observe dans beaucoup d'églises romanes.

L'extérieur de l'église, d'un style fort simple, a mieux conservé son type primitif que l'intérieur de



la basilique. La flèche polygonale qui couronne la tour carrée, placée au point d'intersection des transepts, doit être d'une construction assez moderne. Il en est de même de celle de la tour, bâtie en tête des nefs et dont la partie antérieure avec sa porte à archivolte, ornée de plusieurs tores concentriques,

ne paraît dater que du XIIIe siècle ; la fenêtre ogivale, percée au-dessus du gable, a été substituée à une ouverture romane dont on reconnaît encore les traces [1].

Nous ne pouvons mieux aborder la série des constuctions importantes consacrées à l'exercice du culte qui pendant le XIe siècle s'élevaient en si grand nombre dans la Belgique, comme dans toute la chrétienneté [2], que par la description de la cathédrale de Tournai, sans contredit, l'œuvre la plus splendide et la plus grandiose qui nous soit restée de l'époque romane et qui n'a été surpassée par aucun de nos monuments, soit religieux, soit civils, des temps postérieurs.

En l'an 882, les Normands détruisirent de fond en comble la ville de Tournai. L'église de Notre-Dame, rebâtie par saint Éleuthère, agrandie et embellie successivement par plusieurs de ses successeurs, saint Médard, saint Éloi et saint Achaire [3], fut certainement enveloppée dans ce désastre, car à la suite des ravages commis par les barbares,

[1] Il subsiste plusieurs débris de l'ancien cloître chapitral, accolé au bas-côté droit de l'église; mais ils ne présentent rien de remarquable.

[2] Lorsque l'an 1000 fut arrivé et eut dissipé la terreur qu'avait fait naître la prédiction de la fin prochaine du monde, l'élan qui se manifesta partout pour la construction et la réédification des églises fut tel, que non-seulement on restaura ou rebâtit toutes les églises qui menaçaient ruine, mais que l'on alla jusqu'à démolir celles qui étaient en bon état de conservation pour avoir le plaisir d'en édifier de nouvelles. " La terre, dit RAOUL GLABER, chroniqueur du XIe siècle, se dépouillait de son noir manteau de vieilles églises, pour se revêtir de sa tunique de blanches basiliques " (liv. 2, c. 5). — Voir à ce sujet l'*Hist. littér. de France par les Bénédict. de Saint-Maur,* tome VII.

[3] *Notice sur l'âge de la cathédr. de Tournay,* par M. DUMORTIER, dans ses *Mélanges d'Hist. et d'Archéol.*, pag. 90. LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherch. sur l'hist. etc. de l'égl. cathédr. de Notre-Dame de Tournai*, pag. 55.

Tournai, au dire d'auteurs presque contemporains, resta en ruine l'espace de trente ans, pendant lequel le petit nombre d'habitants qui avaient échappé à la mort ou à l'esclavage trouvèrent un refuge à Noyon [1]. Au bout de ce terme, ceux qui vivaient encore revinrent se fixer au milieu des décombres et des ronces qui avaient remplacé leur cité détruite. Les murs de l'ancienne cathédrale furent alors relevés à la hâte, et sur cet emplacement fut érigée une nouvelle église, d'une construction fort ordinaire, sans doute; car, comme l'a fort bien dit M. le Maistre d'Anstaing, les malheureux exilés, nouvellement rentrés dans leur patrie, ne purent guère songer alors à jeter les fondements d'un monument aussi colossal que la cathédrale actuelle. Ce qui prouve encore que la ville de Tournai ne récupéra que fort lentement son ancienne prospérité et resta pendant tout le xe siècle dans une condition fort médiocre, c'est que son siége épiscopal ne fut rétabli qu'au siècle suivant. C'est donc au xie siècle qu'il faut chercher les premières traces de la reconstruction de la cathédrale, telle qu'elle se présente aujourd'hui, à l'exception du chœur ogival qui date de la dernière moitié du xiiie siècle. Alors même que les documents écrits manqueraient pour établir ce fait, le style roman secondaire de cette vaste église constaterait de la manière la plus évidente, qu'elle ne peut avoir été, je ne dirai pas construite en entier, mais même commencée

[1] Le Maistre d'Anstaing et les autorités qu'il cite, pag. 71.

avant le XIe siècle, car les tours et les portails latéraux datent, sans aucun doute, de la seconde moitié du XIIe siècle. D'après une charte de l'an 1198, la voûte du chœur ne fut bâtie que vers cette année [1], et selon Ly Muisis, chroniqueur tournaisien du XIIIe siècle, la consécration définitive de l'église n'eut lieu qu'en 1213 [2].

La cathédrale de Tournai présente la forme ordinaire de la croix latine, dont les bras, formés par les transepts, de même que le chœur avant sa reconstruction en style ogival, se terminent en hémicycle. Elle a une longueur de 70 mètres jusqu'à l'entrée du chœur et, en y ajoutant 30 mètres pour le chœur ancien qui n'avait que la moitié de l'étendue du

[1] Dumortier, pag. 124.

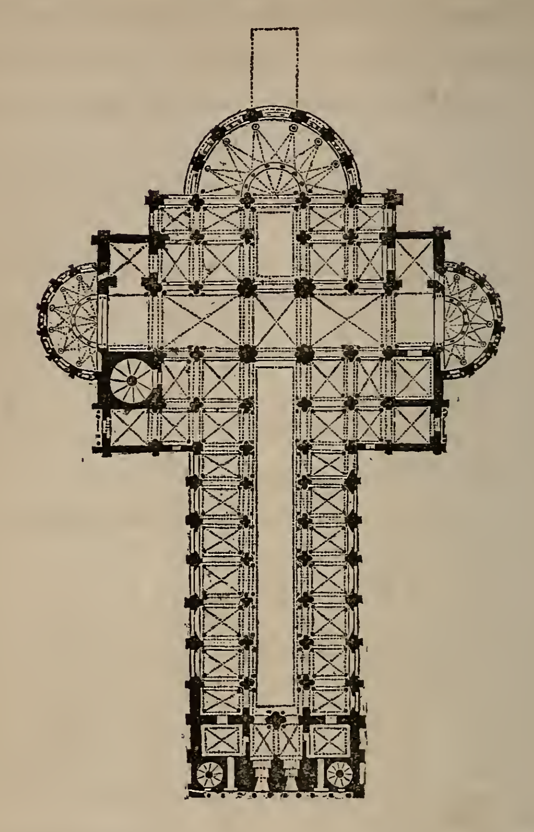
[2] *Anno* 1213 *fuit consecrata nobilis ecclesia Mariæ Tornacensis.* Ly Muisis, page 162, cité par M. Dumortier, pag. 124.

Le Rituel de la cathédrale de Tournai, fait mention d'une première consécration en 1066, qui fut sans doute celle de la partie de l'église alors déjà achevée. Une chronique de Tournai du XVIIe siècle fixe cette solennité à l'année 1070. (Dumortier, page 117, Le Maistre d'Anstaing, page 165). Cette date, peu différente du reste de la première, ne peut être admise comme étant en contradiction avec celle du Rituel, document d'une authenticité irrécusable.

On voit par un passage de la chronique manuscrite de Tournai, écrite par Hériman en 1146, passage rapporté par M. Dumortier, page 121, qu'à cette époque la cathédrale était encore en pleine reconstruction. Elle y est désignée par les termes *novam fabricam Sanctæ Mariæ.*

Nous nous sommes étendu sur l'époque de la construction de la cathédrale romane de Tournai un peu plus longement peut-être que le ne comportait le cadre de notre travail, parce que cette question, d'une haute importance pour l'histoire de l'architecture belge, avait donné lieu à la publication du Mémoire de M. Dumortier, que nous avons cité plusieurs fois et dans lequel notre savant confrère à l'Académie a soutenu que cette magnifique basilique date, telle qu'elle existe encore (à l'exception du chœur) du règne de Clovis. Cette opinion a été longuement combattue par M. Le Maistre d'Anstaing dans son excellente monographie de la cathédrale de Tournai. Nous tenions d'ailleurs à rectifier une erreur que nous avions commise dans notre *Essai sur l'architecture ogivale en Belgique* en reculant la reconstruction de cette église jusqu'au commencement du Xe siècle (page 41), c'est-à-dire à plus d'un siècle au-delà de la date réelle de cette réédification, qui ne peut avoir été commencée que vers 1020 ou 1030.

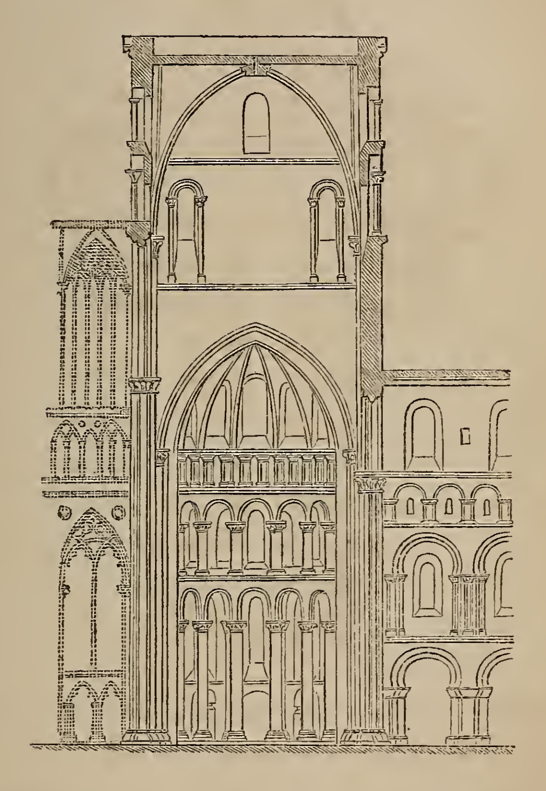
chœur actuel, la basilique romane du XI[e] et du



XII[e] siècle devait avoir une longueur totale d'environ 100 mètres. La largeur est de 27 mètres, et aux transepts de 69[1]. Rien de plus imposant et d'un caractère plus éminemment religieux, que l'aspect de cet immense vaisseau, divisé en trois nefs qui font retour sur les transepts par deux travées, et qui sont formées par deux rangs superposés de 40 piliers réunis par des arcades en fer à cheval.

[1] Ces mesures sont prises sur l'échelle qui accompagne le plan de l'église dans l'ouvrage de M. d'Anstaing.

Aux quatre faces de chaque pilier sont adossées quatre colonnes cylindriques engagées, et aux quatre angles, quatre colonnes octogones, mais détachées et d'un moindre diamètre. Ces piliers ainsi trans-



formés en faisceaux de colonnes, reposent sur une base attique portant une griffe ou palme à chaque angle [1] et ayant pour soubassement une plinthe carrée. Les chapiteaux de ces colonnes sont d'un dessin très-varié, pris dans le

[1] Ces bases à griffes, comme nous l'avons dit déjà, ne se rencontrent pas avant le XIe siècle.

règne animal et végétal [1]. Les archivoltes des arcades se composent de quatre rangs de claveaux en retraite les uns sur les autres. Au-dessus du second rang d'arcades qui forme une galerie, dont la largeur est égale à celles des bas-côtés de la nef [2], règne un *triforium* à arcades plein-cintre dont les archivoltes à deux rangs de claveaux concentriques retombent sur de petits piliers dissimulés par des colonnes groupées comme aux piliers de la nef. Ce triforium est lui-même surmonté de fenêtres à plein-cintre qui, au nombre de quatorze, éclairent la nef centrale. Deux autres rangs de fenêtres semblables introduisent le jour dans les bas-côtés et les galeries supérieures. Ces fenêtres, fort simples à l'intérieur, sont décorées extérieurement par des archivoltes formées de moulures en retraite et qui retombent sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets. Entre les fenêtres les murs sont renforcés ou plutôt ornés par des contre-forts peu saillants et qui au deuxième étage sont remplis par des arcatures ou niches également encadrées de colonettes. La nef centrale, autrefois couverte d'un plafond, n'a été voûtée qu'en 1777. Les collatéraux ont des voûtes anciennes en arête et à arcs-doubleaux qui s'appuient d'un côté sur les piliers de la grande nef et de l'autre sur des piliers engagés. Le bas-côté droit est plus large et plus

[1] Voir plus haut les dessins de plusieurs de ces chapiteaux et les planches du mémoire précité de M. Dumortier.

[2] Ces galeries supérieures, que l'on rencontre assez fréquemment dans les églises romanes des bords du Rhin, n'existent point dans celles de la France.

élevé que celui de gauche. Ces bas-côtés, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage supérieur, se prolongeaient jadis au delà des transepts et dans le chœur ancien, mais ils s'arrêtaient à l'abside où régnait le même système d'ornementation que dans les deux absides des transepts.

Ces magnifiques absides sont certainement la partie la plus remarquable de l'église, et, nous le répétons, nous ne sachons pas qu'il en existe d'un style aussi grandiose dans aucune autre église romane ou byzantine de l'Europe entière. A l'intérieur de l'église, ils présentent, comme la grande nef, deux rangs d'arcades superposés, formant galerie, et surmontés de même d'un *triforium;* mais aux transepts les arcades sont à plein-cintre surlevé et non en fer à cheval, et les piliers des nefs y sont remplacés par des colonnes cylindriques, très-élancées au rez-de-chaussée, fort courtes et trapues à la galerie supérieure. Les bases de ces colonnes sont attiques et les chapiteaux ornés de feuillages et de volutes d'un galbe peu élégant. Les petits piliers en faisceau du *triforium* ont aussi des entre-colonnements beaucoup moins grands que ceux de la nef centrale, et au lieu d'être réunis par des arcs plein-cintre, ils le sont par une architrave ou plate-bande. La voûte hémisphérique de l'abside qui s'appuie sur cette architrave, est percée de cinq fenêtres plein-cintre, séparées par des nervures d'une saillie considérable qui convergent vers un arc ogival dont les archivoltes retombent sur de longues colonnettes à chapiteaux en crochets.

Cette grande arcade, qui encadre l'abside, était primitivement semi-circulaire et a été ainsi modifiée lors de la construction du nouveau chœur au XIII[e] siècle, afin de la racorder avec l'arcade d'entrée de ses collatéraux. Les voûtes qui couvrent chacune des galeries des absides sont d'arête, à plein-cintre surhaussé et s'appuient du côté du mur sur des colonnes engagées. Le triple rang de fenêtres qui éclairent les absides vont, comme celles des nefs, en s'élargissant vers l'intérieur et sont, comme ces dernières, sans ornements; mais à l'extérieur elles sont décorées de colonnettes et d'archivoltes formées d'un simple cordon.

Cette partie extérieure des absides est butée par des contre-forts d'une assez grande saillie et terminés en biseau. Un cordon de corbeaux règne autour du double toit qui couvre les galeries hautes et la voûte du transept. Le toit supérieur est surmonté d'une petite galerie ouverte, formée d'une suite d'arcatures soutenues par des colonnettes et qui sert à relier les tours entre elles [1].

Au centre de la croisée s'élève une espèce de dôme ou coupole carrée couverte d'une voûte à nervures croisées et qui supporte la tour centrale, aussi de forme carrée, percée de deux étages de fenêtres à plein-cintre et surmontée d'une flèche en bois à quatre pans cantonnés de quatre clochetons de la même forme. Quatre autres tours plus élancées surgissent aux angles des transepts. Elles

[1] Pour plus de détails sur les transepts de la cathédrale de Tournai, voyez l'ouvrage précité de M. d'Anstaing, page 31 et suivantes.

sont également carrées, renforcées aux angles par



des contre-forts et couronnées d'un toit à quatre

pans surbaissés. Ces tours sont percées de quatre et de cinq étages de fenêtres, toutes à plein-cintre à une seule des tours, celle placée au sud du chœur et connue sous le nom de Marie-Pontoise, et alternant avec l'ogive aux trois autres tours. Ces trois tours appartiennent donc au style de transition et ne peuvent par conséquent remonter au-delà du XIIe siècle, ce qu'attesterait d'ailleurs leur élévation même, à défaut de la forme ogivale [1]. Les fenêtres présentent les unes une archivolte très-simple et retombant sur des pieds-droits, les autres une archivolte ornée de plusieurs rangs de tores en retraite et s'appuyant sur des colonnettes cylindriques isolées ou groupées en faisceau. Plusieurs fenêtres sont aussi subdivisées, soit par un arc trilobé, soit par une arcade géminée et divisée par une console.

Les deux portails latéraux de l'église, placés à l'extrémité des bas-côtés de la nef ne peuvent également dater que du XIIe siècle, comme appartenant au style de transition; leur construction paraît même être postérieure à celle de la partie inférieure des deux tours qui précèdent le transept, car ils sont entaillés dans l'épaisseur de ces tours [2]. Ils se composent chacun d'une porte à plein-cintre dont l'archivolte est entourée d'un tore retombant

[1] C'est à tort, nous semble-t-il, que M. d'Anstaing prétend que la partie inférieure des tours, jusqu'à la hauteur des murs de l'église, sont d'une construction beaucoup plus ancienne que la partie supérieure, parce qu'elles ne sont percées que d'ouvertures très-longues et très-étroites, ressemblant à des meurtrières; des ouvertures plus grandes n'étaient nullement nécessaires pour éclairer l'intérieur de cette partie des tours.

[2] Le Maistre d'Anstaing, page 294.



Cathédrale de Tournay.

sur deux colonnettes et qui est encadrée par une arcade simulée et trilobée, terminée en ogive obtuse. L'intrados de cette arcade est orné de trois arcatures d'une faible saillie [1]. L'archivolte et les pieds-droits de l'arcade trilobée, ainsi que le bandeau qui règne autour de la porte, sont couverts de sculptures fort curieuses, mais d'un dessin très-barbare [2].

Le grand portail de la cathédrale de Tournai est en style ogival du XIVe siècle et cache le portail primitif que M. l'architecte Renard est parvenu à recomposer dans sa forme romane. Nous en donnons à la page suivante l'élévation d'après le dessin que cet habile artiste a eu l'obligeance de nous confier et qui fait partie de son beau travail inédit, sur les monuments anciens de la ville de Tournai [3].

Nous avons jugé indispensable de faire de la cathédrale de Tournai une description plus détaillée que de tout autre de nos édifices romans, parce que ce vaste et splendide monument est pour l'ère romane ce que sont pour l'ère ogivale les églises primaires de Tongres, d'Ypres et de Mons, et le chœur de la même cathédrale de Tournai dans l'ordre religieux, les hôtels de ville d'Ypres et de Louvain et la tour ou beffroi de celui de Bruxelles dans l'ordre civil, c'est-à-dire le type le plus parfait du degré de perfection que le style plein-cintre

[1] Notre dernière gravure donne le dessin d'un de ces portails.

[2] On trouve une description détaillée de ces sculptures dans l'ouvrage de M. d'ANSTAING, pages 296 et suivant.

[3] Nous saisissons cette occasion pour exprimer le vœu que cette œuvre capitale dont la publication ne ferait pas moins d'honneur au pays qu'à son auteur, puisse voir le jour le plutôt possible.

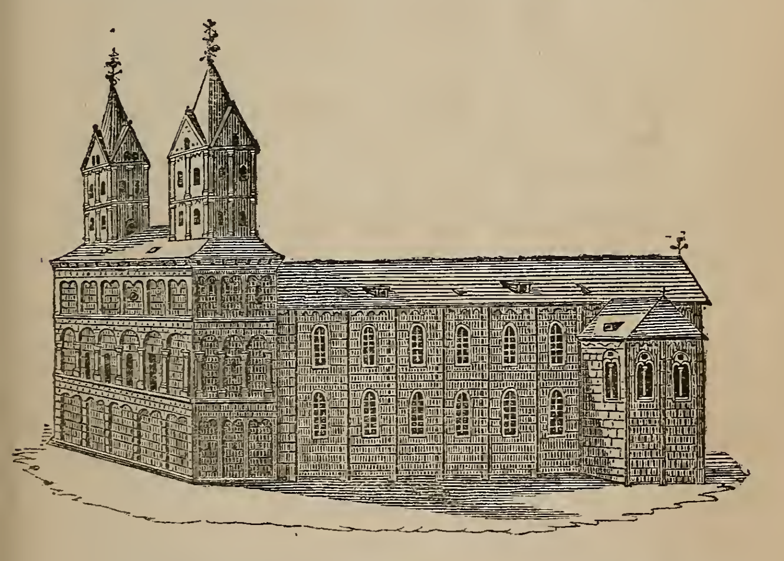
atteignit en Belgique et où il parvint dès le XIe siècle.



Beaucoup d'autres édifices religieux, que nous savons avoir été élevés en Belgique pendant le XIe siècle, comptent aussi parmi nos monuments du moyen âge les plus marquants. Nous allons les décrire en observant, autant que possible, l'ordre chronologique de leur construction.

Le chanoine Anselme et Gilles d'Orval rapportent que l'église ci-devant collégiale de Saint-Barthélemi

à Liége fut consacrée par l'évêque Baldéric II, en 1015 et qu'elle avait été reconstruite aux frais de Godescalk de Morialmé, prévôt de Saint-Lambert, sur l'emplacement d'une chapelle érigée en l'honneur de saint Servais [1]. La bâtisse d'une église aussi considérable doit donc avoir été commencée dès les premières années du XIe siècle [2]. L'église de Saint-Barthélemi a conservé extérieurement sa forme et son appareil primitifs, sauf le portail, placé à un des côtés latéraux et qui a été rebâti au siècle dernier. Le dessin que nous en donnons, d'après une gravure



des *Délices du pays de Liége*, faite avant la reconstruction du portail, nous dispense de décrire cette

[1] Chapeauville, tome I, page 223. Polain, *Liége pittoresque*, page 203.

M. Delsaux s'est trompé en fixant entre les années 1185 et 1251 la construction des tours et des autres parties extérieures de Saint-Barthélemi, car dans Mantelius *(Historia Lossensis*, lib. III, page 42), d'après lequel il rapporte cette date, il n'est pas question de l'église de Saint-Barthélemi, mais de celle de Saint-Lambert.

partie de l'église, dont nous avons déjà signalé précédemment les particularités les plus dignes d'attention, sous le rapport archéologique. Quant à l'intérieur de l'édifice, à l'exception du *triforium*, il a été complétement moderné au XVIII[e] siècle. Nous ignorons absolument quelle était sa forme intérieure, si ce n'est que les cinq nefs actuelles se réduisaient primitivement à trois.

Un an après l'achèvement de l'église de Saint-Barthélemi, le 26 avril 1016, Baldéric posa la première pierre de l'église abbatiale de Saint-Jacques dans un endroit jusqu'alors inculte et abandonné aux animaux sauvages [1]. Lorsque cet évêque décéda, le 29 août 1017, il n'y avait encore d'achevé que la crypte, et l'église ne s'élevait que jusqu'à la hauteur des fenêtres [2]. Elle ne fut entièrement terminée qu'en 1030 [3], à l'exception de la tour, qui ne fut bâtie qu'entre les années 1163 et 1173, sous l'abbé Drugon [4]. Cette tour est la seule partie encore subsistante de l'église romane de Saint-Jacques, remplacée au XV[e] et au XVI[e] siècle par la magnifique église ogivale que l'on admire aujourd'hui. Elle se compose, comme l'indique le dessin ci-joint, qui en représente un des côtés [5], de deux parties distinctes, la partie inférieure qui est carrée

[1] ANSELMUS apud CHAPEAUVILLE, tome I, page 223. POLAIN, page 171.

[2] CHAPEAUVILLE, loc. cit.

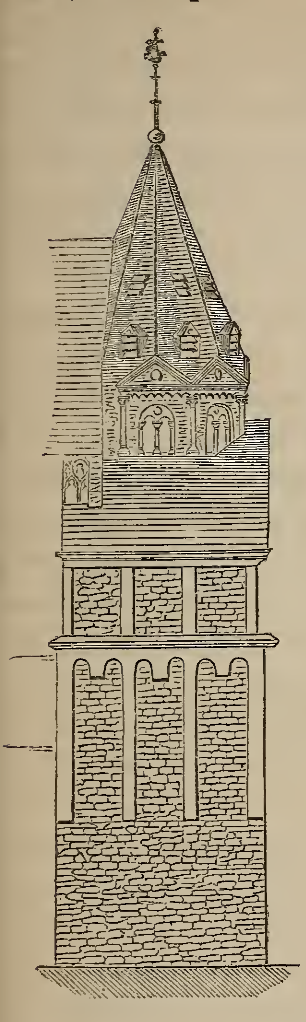
[3] Ibid.

[4] *L'église de Saint-Jacques à Liége*; par DELSAUX, texte, page 11.

L'opinion qui donne pour architecte à cette église un évêque italien du nom de Jean, qui passait pour un peintre distingué, n'est rien moins que fondée.

[5] Ce dessin est copié sur une des planches du bel ouvrage de M. Delsaux.

et la partie supérieure qui est octogone. La première formait une abside avec deux autels, que l'abbé Drugon dédia à la Vierge et à saint Jean-Baptiste; elle est ornée à l'extérieur de contreforts-pilastres et couverte d'un toit à deux versants. Ce toit doit avoir été moins élevé dans le principe, car il enveloppe aujourd'hui presque toute la face antérieure de la partie octogone de la tour. Cette dernière ressemble d'une manière frappante à la belle tour de l'église de Sainte-Croix dont la construction, par conséquent, remonte à peu près à la même époque [1]. La seule différence que ces tours présentent entre elles, c'est que les angles de la tour de Saint-Jacques sont ornés de pilastres et que le tympan du gable ou fronton, qui couronne chaque face de l'octogone à la naissance de la flèche, y est percé d'un petit œil-de-bœuf (*oculus*), au lieu de deux petites fenêtres géminées.



[1] Nous en donnnerons l'élévation en parlant des églises du style de transition, auquel la tour de l'église de Sainte-Croix appartient par l'abside qui lui sert de base.

Les bâtiments claustraux de l'abbaye de Saint-Jacques, construits au XIe siècle, doivent avoir été remarquables par leur étendue et probablement aussi par la beauté de leur architecture : commencés par Baldéric et continués par ses successeurs, ils ne furent terminés qu'en 1054 [1]. Une preuve de leur étendue, c'est que, deux ans après, ils servirent de logement à Godefroid le Bossu, duc de la Basse-Lotharingie, et à plusieurs autres princes, qui s'étaient rendus à Liége pour assister à la réception des reliques envoyées par le pape à l'abbé Théoduin [2]. Ils reçurent néanmoins encore un nouvel agrandissement au XIIe siècle, sous l'abbé Drugon [3], mais ils ne subsistèrent que jusqu'au XIVe siècle, où ils furent rebâtis entièrement, de sorte que nous ignorons complétement quelle était leur forme antérieure. Il en est de même de l'église, à l'exception de sa tour.

L'église abbatiale d'Echternach, rebâtie en 1017 par l'abbé Urold et achevée par son successeur Humbert, en 1031, existe encore telle qu'elle fut alors édifiée, à l'exception des quatre tours qui flanquaient la façade et le chœur, et qui furent reconstruites en style ogival au XIIIe siècle, ainsi que les voûtes des bas-côtés et de la nef centrale, couverte auparavant d'un plafond. Les fenêtres de l'église furent élargies à la même époque. Plusieurs chapelles des collatéraux de la nef ne datent que

[1] *L'église de Saint-Jacques à Liége*, pages 8 et 9.
[2] *Ibid.*, page 9.
[3] *Ibid.*, page 10.

des XVIe et XVIIe siècles. Construite dans la forme basilicale primitive sans transepts, mais terminée par un mur plat, cette église présente un carré long de 207 pieds 8 pouces du Rhin de longueur, sur 69 pieds de largeur et 51 pieds 3 pouces de hauteur sous clef. L'intérieur est divisé en trois nefs par deux rangs de piliers, alternant avec des colonnes cylindriques qui offrent cette particularité, importante pour l'histoire de notre architecture, que leurs chapiteaux sont une imitation exacte de ceux de l'église romaine de Trèves ; comme à cette dernière, leurs feuilles ne sont pas des feuilles d'acanthe, mais un feuillage plus simple. Les fûts de ces colonnes présentent également les proportions et l'amoindrissement du fût corinthien. Tous les chapiteaux sont de la même forme, si ce n'est aux deux colonnes qui cantonnent l'entrée du chœur et dont les chapiteaux sont historiés. Sous le chœur se trouve une crypte de peu d'étendue, dans laquelle on descendait jadis par deux escaliers placés dans les bas-côtés de la nef [1].

L'église ci-devant collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles, un de nos monuments religieux les plus vastes et les mieux conservés extérieurement, date aussi du XIe siècle. Élevée sur l'emplacement de la première église, édifiée par sainte Gertrude elle-même en 645, cette église fut consacrée en 1047,

[1] L'église abbatiale d'Echternach et les bâtiments claustraux qui avaient été magnifiquement rebâtis au XVIIIe siècle, ont été vendus comme bien national en 1796 et sont aujourd'hui convertis en une fabrique de faïence. L'église menace ruine; déjà trois de ses tours sont abbatues et la quatrième est sur le point de s'écrouler. Il a été question récemment de la restauration de ce monument intéressant.

et l'empereur Henri IV assista à cette solennité [1]; mais nous ne trouvons indiquée nulle part l'année pendant laquelle la reconstruction fut commencée. Eu égard néanmoins à la grandeur de cette basilique qui a 320 pieds de longueur, il est hors de doute qu'elle doit remonter au commencement du XI[e] siècle, peut-être même aux dernières années du siècle précédent. A l'exception de la façade et de la tour carrée, élevée au XV[e] siècle, l'extérieur de l'église de Sainte-Gertrude s'est conservé intact depuis le XI[e] siècle, car les réparations considérables qui furent exécutées à l'église au XIII[e] siècle [2], ne se sont pas étendues à cette partie du bâtiment. Les gables ou pignons des transepts, et du mur plat qui termine le chœur, sont ornés de plusieurs rangs superposés d'arcatures plein-cintre, les unes isolées, les autres accouplées, qui retombent sur des colonnettes cylindriques ou torses. Le reste ne présente que des murs unis, construits en moellon et percés de petites fenêtres romanes, dont les cintres s'appuient sur de simples pieds-droits [3]. La façade, flanquée au centre d'une petite abside sémi-circulaire et aux deux extrémités de deux tourelles rondes, était surmontée, comme maintenant, d'une tour carrée [4]. Les deux portes

[1] SIGEB. GEMBL., *Chronogr.*, ad ann. 1047.

[2] Ces travaux de restauration, qui ne sont mentionnés dans aucun ouvrage imprimé, sont consignés dans deux chartes des années 1244 et 1250, que nous avons trouvées dans la partie des archives de l'ancien chapitre noble de Nivelles, qui est conservée au dépôt des archives générales du royaume.

[3] On trouve une vue de l'extérieur de l'église de Sainte-Gertrude dans le *Théâtre sacré du Brabant* (édition de 1726), mais elle ne donne qu'une idée peu exacte de l'architecture de l'édifice.

[4] La tour actuelle ne date que du XV[e] siècle.
L'ancienne façade de l'église est représentée sur un sceau du chapitre du XII[e] siècle,

dont elle était percée de droite et de gauche, et qui sont aujourd'hui murées, conservent à l'intérieur du porche une décoration des plus remarquables. Leurs pieds-droits portent un fronton triangulaire, orné de curieuses sculptures et inscrit dans un arc-plein-cintre, dont les impostes s'appuient sur deux colonnettes cylindriques à fûts sculptés et posés sur des animaux chimériques. Cette décoration était répétée aux deux portes correspondantes, qui débouchaient dans les nefs; mais ici les fûts des colonnes étaient lisses; l'un des deux chapiteaux encore existants est orné de feuillages et l'autre historié.

L'intérieur de l'église, d'un aspect fort imposant par l'ampleur et l'élévation de la nef centrale, a été changé en moderne en 1754. Il devait présenter antérieurement trois nefs, soutenues par deux rangs de piliers, portant des arceaux plein-cintre et s'arrêtant au chœur qui est d'une étendue considérable. Alors disparut aussi la crypte, qui occupait tout l'espace du chœur et se prolongeait jusque sous les transepts. Le seul reste que l'on en voit encore à l'extrémité du chœur, est couvert d'une voûte d'arête, retombant sur deux rangs de piliers carrés à chapiteaux très-simples.

Nous parlerons plus loin du beau cloître roman qui dépend de l'église de Sainte-Gertrude.

Sur une hauteur escarpée, à proximité de l'abbaye de Lobes, saint Ursmer, second abbé de ce

dont nous devons la communication à M. Piot, qui prépare un travail, aussi neuf que curieux, sur l'importance des anciens sceaux et monnaies pour l'étude de l'architecture au moyen âge.

monastère, bâtit, vers la fin du VII[e] siècle, un oratoire qui devait servir en même temps de lieu de sépulture, tant aux moines qu'aux habitants du voisinage [1]. Cet oratoire ou église, consacré en l'honneur de la Vierge et plus tard en celui de saint Ursmer, fut sans doute construit avec beaucoup de solidité, car les religieux de l'abbaye s'y défendirent avec succès contre les Hongrois en 954 [2]. L'église de Sainte-Marie et de Saint-Ursmer fut érigée en collégiale en 1046 [3]. C'est à cette date ou peu d'années après que doit avoir été commencée la construction de l'église actuelle qui perdit en 1409 son titre de collégiale, transféré alors à l'église de Binche. Cette reconstruction paraît avoir été conduite lentement, car la chronique de Lobes nous apprend que la tour placée en tête de la nef et l'extrémité orientale de l'église, probablement le chœur, furent bâties par Oibald, avoué de l'abbaye, sous l'abbé Arnould, élevé à cette dignité en 1076 ou 1077, et que l'église ne fut consacrée qu'en 1095 par Otbert, évêque de Liége, qui dédia aussi dans la crypte un autel à Saint-Lambert [4].

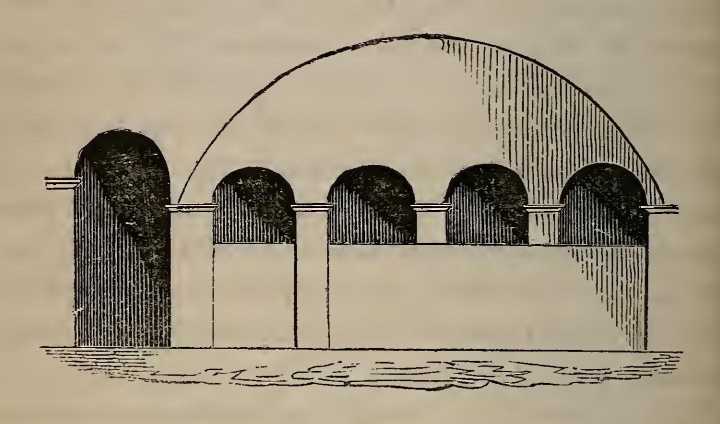
L'église de Saint-Ursmer, aujourd'hui paroisse du village de Lobes, est aussi au nombre de nos édifices religieux de style roman qui ont le mieux conservé la forme ancienne tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Longue d'environ 150 pieds, elle est bâtie en croix

[1] FOLCUINUS, *De gestis abbat. Lobiens.*, c. 4.
[2] Ibid., c. 25.
[3] BALDERICI, *Chron. camerac.*, lib. II, c. 27.
[4] *Contin. Folcuini* in abb. Arnulfo et *Breve chron. lobiense*, ad ann. 1095.

latine dont les extrémités supérieures, c'est-à-dire les transepts et le chœur, sont terminées par des murs plats. Un grand nombre de marches conduisent du bas de la colline à la porte du temple, dont l'arc plein-cintre est orné d'une archivolte à plusieurs rangs de tores en retraite qui retombent sur des colonnettes groupées. Cette porte est placée au bas de la tour carrée et percée sur toute sa hauteur de plusieurs rangs de fenêtres, les unes à plein-cintre, les autres en fer à cheval, mais aujourd'hui presque toutes refaites ou bouchées. Les fenêtres qui éclairent chaque côté de la grande nef sont aussi modernes et à arcs surbaissés, mais à côté d'elles on distingue encore la forme des fenêtres romanes primitives qui étaient, comme celles du chœur, longues et étroites. Les murs de face des transepts sont percés chacun de trois fenêtres, dont celle du centre, plus élevée, a été transformée en arc ogival. Les fenêtres du chœur seules sont demeurées intactes; nous avons donné précédemment l'élévation extérieure d'un des côtés de cette partie de l'église.

L'intérieur de l'église de Saint-Ursmer est d'un aspect sombre et mystérieux. On y pénètre par un porche qui occupe le dessous de la tour; il n'est éclairé de deux côtés que par une ouverture en forme de meurtrière, et sa voûte fort basse et d'arête s'appuie sur de gros piliers engagés. De ce vestibule on arrive, en franchissant quelques marches, dans la nef centrale de l'église qui est séparée du bas-côté gauche par des piliers carrés alternant avec

des colonnes octogones et portant des arcs plein-cintre, puis par quatre arcades de moindre dimension, murées jusqu'aux deux tiers de leur hauteur et comprises sous un grand arc bouché et surbaissé. Ce mode de bâtisse peu régulier, et dont nous ne connaissons pas de second exemple dans nos églises romanes, est figuré sur la gravure ci-jointe d'après un croquis pris sur les lieux.



Au bas-côté droit, des arcades à plein-cintre ont été remplacées en partie par des arcs en ogive; cette substitution doit dater de la fin du XVe siècle, époque de la construction des chapelles à fenêtres ogivales qui longent ce collatéral [1].

On monte par une quinzaine de degrés au chœur qui est presque aussi long que la grande nef, mais sans collatéraux. Il est bâti sur une grande et belle crypte soutenue par quatre rangs de piliers et de

[1] C'est à cette date aussi que nous rapportons la fenêtre ogivale au-dessus de la porte d'entrée de l'église; antérieurement il y avait à cette place une grande fenêtre ou arc plein-cintre, aujourd'hui bouchée.

colonnes qui reçoivent les retombées des voûtes à arêtes et à arcs doubleaux. Ces voûtes sont aussi anciennes que le reste de la crypte, mais celles de la grande nef doivent avoir été substituées à un plafond en bois, comme dans presque toutes les églises antérieures au XIIe ou au XIIIe siècle.

Nous avons peu de chose à dire sur la reconstruction de l'église de la Vierge à Huy, par Théoduin, évêque de Liége, en 1048. Tout ce que les documents du moyen âge nous apprennent à ce sujet, c'est que Théoduin la rebâtit de fond en comble sur l'emplacement d'une chapelle érigée par saint Materne, et que le nouvel édifice était construit avec une certaine magnificence [1]; mais ils n'entrent dans aucun détail sur l'architecture de cette église, qui ne subsista d'ailleurs que jusqu'au commencement du XIVe siècle lorsqu'on jeta les fondements de l'église actuelle [2].

Une église du XIe siècle qui mérite une mention toute spéciale, bien qu'elle soit peu importante par elle-même, est celle du village de Waha, dans la province de Luxembourg, parce que la date de sa construction est constatée par une inscription lapidaire de l'époque même, monument de cette espèce le plus ancien que l'on connaisse jusqu'ici en Belgique. « Rien de plus simple, dit M. Eugène Gens,

[1] CHAPEAUVILLE, tome II, page 3, et notre *Essai sur l'archit. ogiv. en Belgique*, page 97.

[2] Nous nous sommes trompé en avançant dans notre mémoire précité que le curieux portail de style ogival primaire, qui subsiste encore derrière le chevet de l'église actuelle, appartenait à l'église reconstruite au XIe siècle; ce portail, qui paraît avoir servi d'entrée à l'ancien cloître chapitral, ne peut dater que de la seconde moitié du XIIIe siècle.

et en même temps de plus caractéristique que ce petit édifice. La nef du milieu est séparée de ses bas-côtés par une épaisse muraille, percée de trois arcades en plein-cintre. Le chœur, dont le plafond est beaucoup plus bas que celui de la nef, est terminé par un mur droit. Nous avons retrouvé, confondue parmi des pierres tumulaires, la pierre de consécration de cette église, qui nous apprit que la dédicace en fut faite par Etwin, évêque de Liége, l'an MLI, la troisième indiction, le 12 des kalendes de juillet (23 juin) [1]. »

Nous manquons aussi de renseignements positifs sur l'architecture des bâtiments claustraux et de l'église de Saint-Trond, rebâtis avec magnificence par l'abbé Adelard en 1055 [2]. Ils se réduisent à savoir que la nouvelle église était ornée de deux tours et portée par douze colonnes d'une beauté incomparable, qui avaient été transportées d'Allemagne; la chronique de l'abbaye de Saint-Trond, écrite au XIII[e] siècle par l'abbé Rodolphe, ne dit pas de quelle matière étaient ces colonnes, mais il est à présumer qu'elles devaient être d'un marbre rare et précieux, car ce sont ces colonnes dont le

[1] *La Belgique monumentale*, tome II, page 98.

Cette inscription dédicatoire, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Gens, est ainsi conçue : *Anno dominicæ incarnationis* MLI *indictione* III[a] *dedicatum est hoc oratorium* XII *Kalendarum Julii a venerabili D. Etwino Leodicensi episcopo in honore sanctæ et individuæ trinitatis et victoriosissimæ crucis et sanctæ Dei genitricis Mariæ, sanctorum apostolorum Petri, Pauli, Andreæ, sanctorum martyrum ....phani, Vitalis, Brigi...., ...nis et omnium sanctorum.*

[2] Cet abbé construisit aussi les églises paroissiales de la Vierge et de Saint-Gengoulfe à Saint-Trond et onze autres églises dans différents villages dépendant pour le spirituel de son monastère. (*Chron. abbat. Trudon.*, lib. II, apud D'ACHERY, *Spicileg.*, tome II, page 1663).

chroniqueur déplore surtout la perte dans l'incendie qui détruisit l'église de fond en comble en 1082 lorsqu'elle venait à peine d'être achevée. « La troisième année de l'abbatiat de Lanzon, dit-il, le sept des ides de Mars, s'écroulèrent sous les flammes ces admirables et superbes bâtiments de notre monastère que la pieuse sollicitude de l'abbé Adelard second avait décorés de colonnes qui n'avaient pas leurs pareilles dans tout le pays et d'une toiture dont la perte est également irréparable [1]. » A peine deux ans après ce désastre, l'armée de Henri Ier, évêque de Liége, brûla la ville entière de Saint-Trond et le peu de bâtiments de l'abbaye qui avaient échappé au premier incendie. Cette double catastrophe ayant épuisé toutes les ressources de ce monastère, auparavant si riche et si florissant, ce ne fut que vers l'an 1099 ou 1100 que l'on put songer à rétablir l'église et les cloîtres dans leur premier état. Ce travail fut entrepris par l'abbé Thierri qui rebâtit la crypte et le chœur. Ce dernier, consacré en 1102, était fort beau *(pulcherrimum)*, au témoignage de l'abbé Rodolphe, successeur de Thierri, et auteur de la chronique de Saint-Trond. Rodolphe continua l'œuvre de son prédécesseur, et la reconstruction de l'église se trouva

[1] *Anno tertio prælationis ejus* (Lanzonis) *super nostros, septimo idus martis, combustum corruit mirificum illud et pulcherrinum opus monasterium nostrum, quod incomparabilibus in hâc nostra terra columnis et tectura irrecuperabili bene consummaverat pia sollicitado abbatis Addelardi II.*

Plus loin il s'exclame encore : *Cecidit igitur tandem, cecidit illud monasterium, cujus simile amplius nostrum non habebit cœnobium, illæque mirabiles columnæ super quibus labor, expensæ, studium, opus, pulchritudo, magnitudo referri digna vix potest, ita funditus igne resolutæ corruerunt, ut de duodecim reformari non posset una similis prædictarum. (Chron. abbat. Trudon.*, lib. II, apud D'ACHERY, *Spicileg.*, tome II, page 666). V. aussi CHAPEAUVILLE, tome II, page 3.

assez avancée en 1117, pour que la dédicace en pût être faite le 28 décembre de cette année [1]. Cette date seule semble prouver que le monument devait être de style roman pur. Rodolphe et les continuateurs de la chronique de Saint-Trond ne parlent pas d'une reconstruction postérieure; il est donc probable que l'église qui subsista jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle était la même que celle qui avait été élevée à la fin du XI[e], sauf les modifications plus ou moins importantes qu'elle avait pu subir postérieurement et dont la dernière fut la modernisation de l'intérieur du temple en 1779. Nous ignorons si le mauvais goût de l'époque étendit, comme à l'église de Sainte-Gertrude à Nivelles, le vandalisme jusqu'à la crypte qui subsistait encore dans sa forme première peu d'années auparavant, lors de la publication des *Délices du Pays de Liége*. Sa voûte était, d'après l'auteur de ce livre, portée par de belles colonnes qu'il dit être d'ordre toscan, ce qui fait supposer que leurs bases et leurs chapiteaux devaient, comme ceux de la crypte de l'église d'Anderlecht, se rapprocher plus ou moins de cet ordre ou de l'ordre dorique. En parlant de l'église, il se contente de dire qu'elle avait 320 pieds de longueur sur 100 pieds de largeur, qu'elle était bâtie en croix et que « sa voûte d'une solidité gothique était accompagnée de deux collatéraux, élevés avec plus de dépense que de goût [2]. » Lorsque nous visitâmes, il y a une dizaine d'années, l'emplacement de ce beau temple, détruit vers 1799,

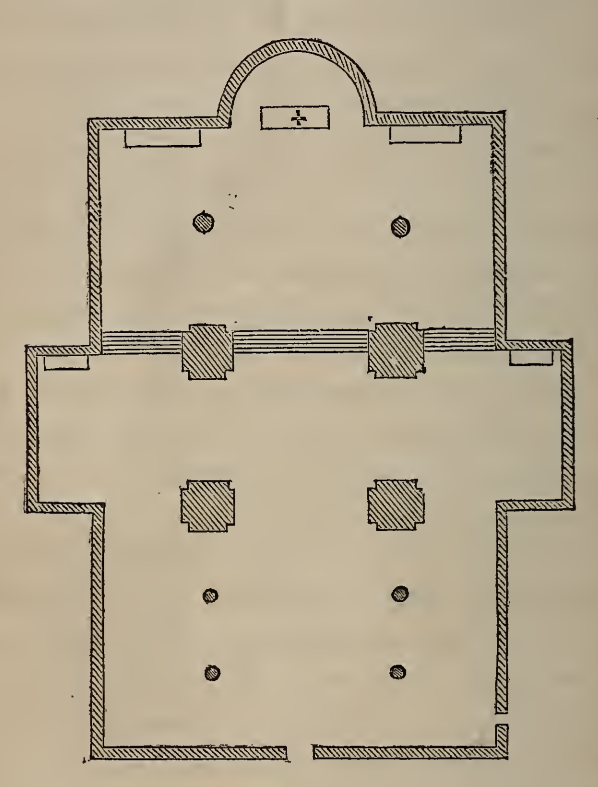
[1] *Chron. Trud.*, page 704.
[2] *Délices du Pays de Liége*, tome III.

il n'en subsistait plus d'autres vestiges que la tour carrée, construction fort simple et peu ancienne; tout le reste avait subi le sort que les réformateurs politiques du XVIII[e] siècle, non moins barbares que leurs prédécesseurs les réformateurs religieux du XVI[e], réservaient à tous les monuments religieux ou civils dont l'existence faisait ombrage à leur fanatisme et à leurs préjugés.

Une église, rebâtie à la même époque que celle de l'abbaye de Saint-Trond et sur le plan et l'architecture de laquelle nous possédons des notions plus satisfaisantes, est l'ancienne collégiale du Saint-Sauveur à Harlebeke, petite ville de la Flandre-occidentale. Édifiée au commencement du IX[e] siècle, cette église fut reconstruite, suivant les uns, par ordre de Baudouin de Lille, comte de Flandre et de la comtesse Alix, son épouse, fondateurs du chapitre en 1060, et suivant d'autres vers 1072, par le comte Robert le Frison, que le pape condamna à bâtir ou à restaurer plusieurs églises de la Flandre en expiation de l'assassinat de son neveu. Il exécuta cette sentence, suivant Meyer, à Harlebeke, à Bruges, à Ypres, à Hulste, à Bergues, à Oostcamp, à Ostende, à Thielt, à Maldeghem, à Zwynaerde et dans quelques autres localités [1]. Quoi qu'il en soit, il nous suffit de savoir que l'église d'Harlebeke, construite dans la seconde moitié du XI[e] siècle, exista dans sa forme primitive jusqu'en 1769, lorsque, à l'exception de la tour et du transept qui furent conservés, on la démolit

[1] MEYERUS, *Annal. Flandriæ*, ad ann. 1072.

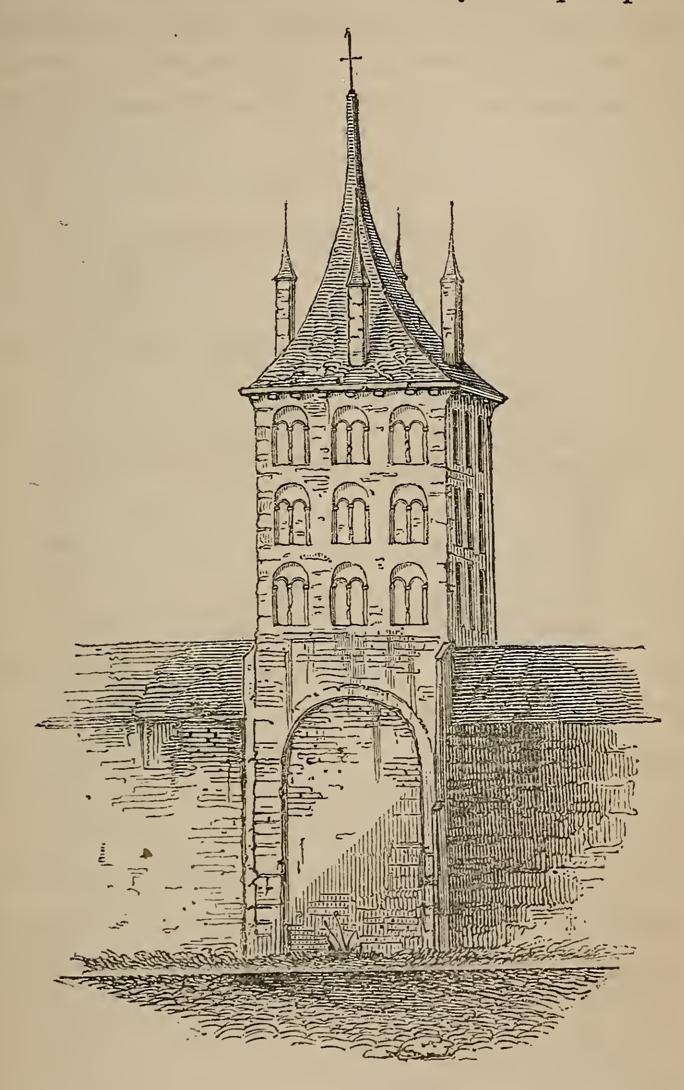
pour élever sur son emplacement l'église actuelle dont le célèbre architecte Dewez donna les plans. Nous reproduisons le plan de l'ancienne église et le dessin de la tour qui ont été gravés au tome II des *Annales de la Société d'Émulation* de Bruges [1].



On voit que l'église formait une croix dont les bras horizontaux ou les transepts étaient fort courts, tandis que les bras verticaux, figurés par les nefs et le chœur, étaient l'un à peu près aussi long que

[1] Ils accompagnent la savante notice de M. l'abbé Van de Putte, intitulée : *Antiquités d'Harlebeke.*

l'autre. La nef du milieu n'était séparée de chaque collatéral que par deux colonnes cylindriques portant



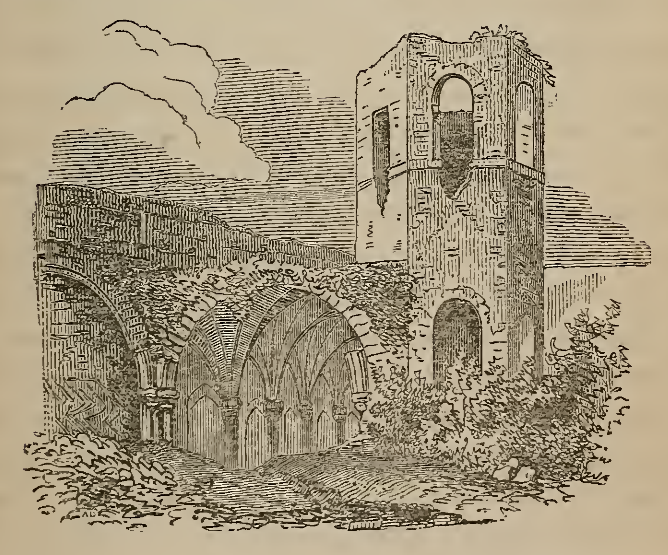
des arceaux plein-cintre. Dans le chœur, la séparation des bas-côtés est établie par une seule colonne.

Un fait curieux à observer encore, c'est que l'abside hémisphérique qui termine le chœur a absolument la forme rétrécie et l'étendue des absides des basiliques chrétiennes de l'époque la plus reculée. Sous la partie antérieure du chœur, auquel on montait de la nef par plusieurs degrés, existe une petite crypte carrée de 25 pieds de longueur sur 32 de largeur, mais qui n'a plus que six pieds de hauteur par suite des décombres que l'on y a accumulés. Au point d'intersection du chœur et des transepts de l'église s'élèvent quatre piliers, cantonnés de quatre pilastres et réunis par des arcs plein-cintre. Ces piliers portent la tour de forme carrée et percée sur chacune de ses faces de neuf fenêtres cintrées et subdivisées par deux moindres arceaux réunis par une colonnette. Elle était couronnée d'une flèche en bois à quatre pans, flanquée de quatre clochetons en pierre. En 1786 le chapitre fit murer les fenêtres de la tour et substituer à la flèche un lourd campanile dans le goût du temps. Les autres parties extérieures de l'église étaient de la plus grande simplicité. Sa longueur totale était d'environ 144 pieds sur 81 de largeur aux nefs et au chœur.

Aux autres églises fondées ou rebâties par ordre de Robert le Frison, il ne subsiste plus, à notre connaissance, des constructions de cette époque, que les tours des églises d'Oostcamp et de Hulste, bâties toutes deux, mais surtout la première, dans le même style que celle d'Harlebeke [1].

[1] Notice précitée de M. Van de Putte, page 281.

Un de nos monuments religieux, les plus intéressants de l'époque romane, non par ses dimensions qui sont peu considérables, mais par sa forme octogone, la régularité et la noble simplicité de son architecture presque romaine, est la chapelle de Saint-Macaire dans le cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon à Gand. Suivant les uns, la construction en remonterait à l'année 1067; suivant les autres, elle ne daterait que de l'an 1179. La première opinion nous paraît la plus vraisemblable, car l'architecture de ce joli oratoire accuse évidemment un âge antérieur à celui de la partie de la crypte voisine de Sainte-Marie, qui fut rebâtie en 1148. La gravure suivante le représente en état de ruine et tel qu'il



était avant sa récente restauration. L'intérieur est divisé en deux étages dont l'inférieur ou rez-de-chaussée est percé de six arcades à plein-cintre. Les

deux autres faces de l'octogone sont ornées de deux arcades bouchées, devant l'une desquelles se trouve l'ancien autel en briques avec table en pierre bleue, et dont l'autre renferme l'escalier moderne, qui conduit à l'étage supérieur. A l'exception de celle qui servait de porte à la chapelle, du côté de la galerie du cloître, et dont l'archivolte s'appuie, de chaque côté, sur deux colonnes accouplées, ces arcades sont de la construction la plus simple, mais d'un galbe très-pur. Les fenêtres, qui y répondent en nombre égal au premier étage, sont de même forme, mais moins grandes; et celle de la face antérieure de l'octogone est remplacée par la fenêtre en croix à lobes arrondis, dont nous avons donné le dessin plus haut. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte en dôme sur laquelle on remarque encore des traces de peintures. Elle est bâtie en blocaille et subdivisée par des arêtes plates ou arcs doubleaux de petit appareil régulier qui, rayonnant du centre, vont retomber, entre chaque arcade, sur l'architrave de colonnettes polygones à chapiteaux ornés de quatre volutes ou crochets et qui sont posées en encorbellement sur des consoles à têtes grimaçantes. L'étage supérieur, n'était pas voûté, mais couvert d'un toit octogone à huit pans.

Les bâtiments claustraux de la célèbre abbaye de Saint-Martin à Tournai, avaient partagé, en 882, le sort de la ville entière, détruite par les Normands. Il n'y eut d'épargné que l'église, qui n'était alors qu'un humble oratoire [1]. L'abbaye resta en ruines

[1] Herimanni abbatis, *Narratio restaur. abbatiæ sancti Martini Tornac.*, apud d'Achery, *Spicilegium.*

jusqu'en 1092, lorsqu'elle fut rétablie par l'abbé Odon [1]. Nous avons cherché en vain quelques renseignements écrits sur les travaux de cette reconstruction ou sur ceux qui ont dû avoir été entrepris à l'église, avant sa dernière réédification en 1672. Le dessin qui nous a été conservé [2] de l'église alors démolie, pour faire place au temple superbe dont Louis XIV posa la première pierre, ne donne pas une grande idée de son architecture. On y voit que c'était un vaisseau assez étendu et à trois nefs, mais sans transepts, et flanqué à gauche d'une tour carrée de la construction la plus nue. Autant qu'on en peut juger par ce dessin, aussi incorrect que la plupart de ceux qui sont gravés dans la *Brabantia* et la *Flandria* de Sanderus [3], la grande nef devait être de style roman. Un seul rang de fenêtres de chaque côté en faisait l'unique ornement. La façade était restée inachevée et on y avait adossé un portail en style de renaissance. Les bas-côtés étaient en style ogival tertiaire. Ils dataient probablement de l'époque de la reconstruction du cloître carré au commencement du XVIe siècle.

Parmi les constructions religieuses du XIe siècle avec date certaine, nous pouvons encore citer l'église de l'abbaye de Tronchiennes, près de Gand, mais ici nous avons de nouveau à regretter l'absence de

1 J. De Guyse, *Annal. Hannoniæ*, lib. XVI, cap. 44. Cousin, *Hist. de Tournai*, tome III, c. 29.

2 Dans le volume inédit de la *Flandria illustrata* de Sanderus, conservé au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale.

3 Cette incorrection provient de ce que Sanderus faisait ordinairement lever le plan des édifices par de simples géomètres.

documents, car ceux que nous possédons se bornent à quelques données chronologiques, assez vagues même; mais par rapport à la question d'archéologie et d'art, nous sommes dans une ignorance complète.

La chronique de l'abbaye de Tronchiennes, publiée récemment par la commission royale d'histoire, nous apprend que cette abbaye, fondée par saint Amand en 606, fut détruite par les Normands au IXe siècle et rétablie par Baudouin le Chauve, comte de Flandre, en 884 [1]. En 1075, Folcard, prévôt de l'abbaye, commença la reconstuction de l'église de son monastère sur un plan plus beau et plus étendu [2]. Godezon, son successeur, continua les travaux en 1088 [3]; ils paraissent avoir marché bien lentement, ce qui semble prouver que l'édifice devait être fort considérable, car la dédicace du temple n'eut lieu qu'en 1174. Cette dernière date donne lieu de croire qu'il était en partie de style de transition. Le chœur fut rebâti derechef en 1552, mais église et bâtiments, tout fut vendu à l'encan et rasé jusqu'aux fondements en 1579.

Nous devons regretter aussi de ne trouver aucun renseignement sur les églises primaires de Saint-Pierre à Louvain et de Sainte-Gudule à Bruxelles, construites et érigées en collégiales par Lambert II, comte de Louvain, vers 1047; ce devaient être

[1] *Descriptio de origine couventus postea abbatiæ Trunchinensis.* (DESMET, *Corpus chronicor. Fland.*, tome I, page 592 et 593).

[2] *Ibid.*, page 597.

[3] *Ibid.*, page 599.

des édifices d'une certaine importance [1]; la première ne subsista que jusqu'en 1130, lorsqu'elle fut détruite par un incendie, et la seconde fut remplacée, dès le commencement du XIII[e] siècle, par l'église actuelle.

Nous terminerons cette revue de nos monuments religieux du XI[e] siècle, par l'examen de quelques édifices de cette catégorie, dont la date de l'érection est inconnue, mais qui, par le style de leur architecture, paraissent appartenir à ce siècle, soit en partie soit en totalité : ce sont les églises de Saint-Servais et de Notre-Dame à Maestricht, les cloîtres chapitraux de Tongres et de Nivelles et l'église du village de Sluze.

Presque tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de Maestricht font dater de l'épiscopat de saint Monulphe la construction des nefs et de la crypte actuelles de Saint-Servais, et du règne de Charlemagne, celle de l'abside du chœur et de la partie antérieure de l'église, connue sous le nom de chapelle de Charlemagne [2] ou de *Nieuwwerk* (nouvelle bâtisse). C'est là une double erreur. Les nefs et la crypte ne sont certainement pas antérieures à la fin du X[e] ou aux premières années du XI[e] siècle [3], et le reste de

[1] Nous ne pouvons partager l'avis de M. Piot, qui pense que l'église primitive de Saint-Pierre n'était bâtie qu'en bois (*Histoire de Louvain*, p. 42). Outre que les églises construites en bois au XI[e] siècle doivent avoir été extrêmement rares, car nous n'en connaissons pas d'exemple, un prince aussi puissant que le comte Lambert n'aura certainement pas fait bâtir de matières aussi fragiles l'église principale de sa capitale, église qu'il combla de riches donations en l'érigeant en collégiale.

[2] Cette dénomination est impropre et d'une date récente, car cette partie de l'église était consacrée à la Vierge, sous le nom de chapelle de Notre-Dame.

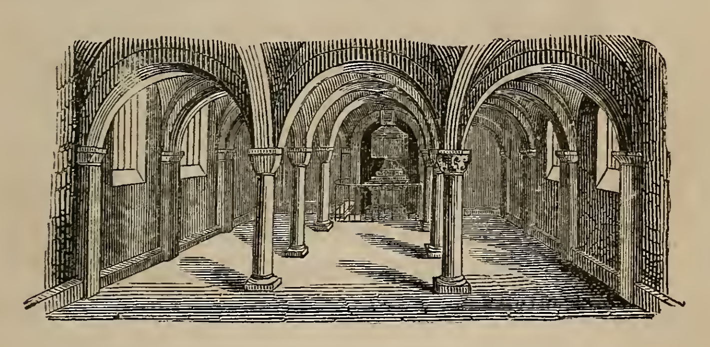
[3] Leur reconstruction eut lieu vraisemblablement lorsque, vers l'an 1015, l'église de Saint-Servais, qui avait porté auparavant le nom de Saint-Barthélemi, fut consacrée à ce saint évêque. (CHAPEAUVILLE, tome I[er]; page 223).

l'église est d'une construction plus récente encore. L'église de Saint-Servais est une basilique en croix latine, de 72 aunes 9 palmes 3 pouces des Pays-Bas



de longueur sur 22 aunes 10 palmes 16 pouces de largeur, partagée en trois nefs par deux rangs de piliers, à angles coupés et primitivement carrés, réunis par des arcs plein-cintre. A l'exception de ces derniers et de quelques chapiteaux romans ornés de feuillages, que l'on remarque encore à plusieurs demi-colonnes adossées aux piliers et qui portent les retombées de la voûte, les trois nefs de l'église de Saint-Servais ont complétement perdu leur caractère

primitif, depuis le xv[e] siècle. On substitua alors une voûte ogivale au plafond en bois de la nef centrale ; on mura les fenêtres romanes qui éclairaient cette nef, pour les remplacer par de grandes fenêtres ogivales, et on bâtit un rang de chapelles le long des bas-côtés. La crypte seule échappa à ces mutilations et resta intacte jusqu'à l'année 1806, lorsqu'elle fut presque entièrement démolie. Cette crypte, d'un beau style, occupait le point d'intersection des transepts et des nefs et s'étendait jusqu'à la moitié du chœur, à l'endroit où se terminait le chœur ancien. Nous en empruntons une vue au dessin donné par M. Schaepkens dans le *Messager des sciences historiques de la Belgique*, année 1847. Elle avait environ



11 aunes 8 palmes de longueur hors-œuvre, sur 10 aunes 6 palmes de largeur et 4 aunes 1 palme de hauteur, dont moitié sous terre et l'autre moitié au niveau du sol. La voûte, à cintres surbaissés et à arêtes croisées, était divisée en douze compartiments par des arcs doubleaux, qui retombaient d'un côté sur six colonnes cylindriques à bases attiques et à chapiteaux, les uns formés de simples cubes, les

autres ornés de feuillages ; de l'autre côté ils s'appuyaient sur douze pilastres, adossés aux murs, au bas desquels régnait, autour de la crypte, un banc de pierre de niveau avec les bases des pilastres. La crypte recevait le jour par huit fenêtres à plein-cintre fermées par des barres de bronze, et on y descendait par quatre rampes d'escaliers qui se rejoignaient sur deux paliers où se trouvaient les deux portes de la crypte. Au fond de cette dernière, dans une petite abside de la largeur de la nef centrale, était posé l'autel antique dont nous avons parlé plus haut. A l'extrémité opposée, une petite porte donnait accès à une seconde crypte plus petite, ou plutôt à un caveau funéraire [1], qui ne recevait le jour que par une seule fenêtre carrée et grillée. De cette crypte secondaire, aujourd'hui la seule existante, on pénétrait dans deux autres caveaux plus petits encore, qui renfermaient plusieurs sarcophages en pierre [2].

Le chœur de l'église de Saint-Servais était fermé primitivement par un mur plat dont on a retrouvé les fondements en 1811. L'abside hémisphérique qui le termine aujourd'hui, et les deux tours carrées dont elle est accompagnée de droite et de gauche sont donc d'une construction postérieure à celle des nefs, et le style de leur architecture, rapproché de celui de plusieurs églises des bords du Rhin élevées au XIIe siècle, ne permet pas de leur assigner une date

[1] Ces petites cryptes secondaires accompagnent souvent les grandes cryptes; nous les retrouverons au volume suivant en décrivant la crypte de Sainte-Marie dans l'ancienne abbaye de Saint-Bavon.

[2] *Annuaire de la province de Limbourg*. 1827.

plus reculée. Les murs extérieurs sont décorés de deux rangs d'arcades simulées, dont les impostes sont portées par des colonnes cylindriques à chapiteaux historiés. Au-dessus du second rang, à la naissance du toit, règne, comme dans beaucoup d'églises rhénanes, une galerie ouverte, formée d'une suite de petites arcades plein-cintre, s'appuyant sur des colonnettes à chapiteaux également historiés et qui de trois en trois alternent avec des faisceaux de trois colonnettes accouplées. Les tours présentent la même ornementation, si ce n'est que les arcs simulés n'y ont pas de colonnes, qu'ils sont plus élancés et plus étroits, qu'entre eux et la galerie supérieure, les murs sont percés de plusieurs ouvertures cintrées, simples ou géminées, et qu'enfin les arcades de la galerie ont été murées, mais à une époque assez récente; ce fut alors aussi sans doute que la toiture actuelle remplaça celle à quatre pans surbaissés, qui couvrait antérieurement ces tours. L'intérieur de l'abside, d'un style fort simple, est éclairé par trois fenêtres plein-cintre qui ont perdu leur forme primitive par un agrandissement postérieur, et par deux fenêtres trilobées.

Le grand vestibule ou *narthex* placé en avant et en travers des nefs, et connu improprement sous le nom de chapelle de Charlemagne, est indubitablement la partie romane la plus récente de l'église de Saint-Servais. La preuve en est moins encore dans le nom de *nouvelle bâtisse* que lui donnent les titres anciens, que dans son architecture qui est celle du style roman le plus riche et le plus perfectionné. Ce

genre de construction que nous avons déjà observé à l'église de Saint-Barthélemi de Liége, et que nous retrouverons plus loin à celle de Notre-Dame à Ruremonde, est encore une de ces réminiscences du style roman des rives du Rhin [1], si fréquentes sur celles de la Meuse. Son plan est un carré long, dont les deux extrémités forment deux tours quadrangulaires de la même hauteur que le reste de la bâtisse, mais qui ont eu ou devaient avoir dans le principe une plus grande élévation [2]. L'extérieur présente le même système de décoration que celui de la partie antérieure de l'église de Saint-Barthélemi à Liége; ce sont, comme à cette dernière, trois rangs d'arcs simulés et superposés, séparés par des contreforts-pilastres réunis à leur sommet par des arcatures. Ces arcades inscrivent de petites fenêtres cintrées, appuyées sur des colonnettes et dont les unes sont encore ouvertes et les autres bouchées. Trois portes, également à plein-cintre, d'une dimension fort restreinte et sans aucune décoration, étaient percées au centre du vestibule, dont les parois intérieures sont ornées, au côté antérieur et aux deux côtés latéraux, de trois rangs de portiques superposés et à voûtes d'arête. Le rang inférieur se compose de piliers carrés et de simples pieds-droits réunis par des arcades plein-cintre. Des niches en décorent le mur de fond. Les arcades du second rang, qui forme galerie,

[1] Nous avons vu de pareils porches au dôme de Worms, à l'église de l'ancienne abbaye de Laach, à celles de Saint-Géreon et de Saint-Cunibert, à Cologne, etc.

[2] Les deux campaniles qu'elles portent aujourd'hui, n'ont été, comme celui qui constitue la tour centrale, construits qu'en 1770.

s'appuient sur des colonnettes cylindriques à chapiteaux historiés et symboliques, de la sculpture la plus riche et la plus variée [1]. Cette galerie est éclairée par une fenêtre trilobée et par quatre petites fenêtres cintrées.

Les arcades du troisième étage sont d'une décoration aussi simple que celles du rez-de-chaussée. Elles sont couvertes d'un dôme dont des niches ornent les pendentifs. Cette partie de l'édifice reçoit le jour par trois œils-de-bœuf et par de petites fenêtres géminées. Le quatrième côté du vestibule, celui qui fait face aux nefs de l'église, est percé d'une grande arcade, embrassant toute la largeur de la nef centrale et dont les impostes retombent de chaque côté sur deux colonnes superposées [2]; la colonne supérieure est à fût cannelé en spirale et porte un chapiteau composé d'animaux et de feuillages entrelacés. Cette arcade est surmontée, à la hauteur du troisième rang des portiques, d'une seconde arcade plus petite.

Nous parlerons du magnifique porche en style de transition placé à un des transepts de l'église, lorsque nous traiterons de ce style.

Le beau cloître ogival, élevé au XVe siècle à côté de l'église de Saint-Servais, a remplacé un cloître roman; quelques parties conservées attestent

1 Quelques-uns de ces chapiteaux ont été gravés dans la notice sur l'église de Saint-Servais, par MM. ALEX. et ARN. SCHAEPKENS, *Bulletin et Annal. de l'Acad. d'Archéol. de Belg.* 1845, pag. 241 et 242.

2 Les colonnes posant les unes directement sur les autres peuvent être considérées comme une innovation du style roman; mais elles ne commencent à se montrer fréquemment que dans les édifices de la transition. Nous ne pensons pas qu'elles aient été employées avant la fin du XIe ou le commencement du XIIe siècle.

qu'il était construit dans le même style et qu'il devait dater de la même époque que l'abside et la partie antérieure de l'église que nous venons de décrire. Ainsi on y trouve encore une porte carrée par laquelle on pénètre dans l'église et qui est encadrée dans un arc plein-cintre dont l'archivolte s'appuie sur deux colonnettes cylindriques à chapiteaux formés chacun d'une figure d'oiseau, et dont les bases sont supportées par des figures d'hommes accroupies [1]. Une seconde porte semblable, mais moins bien conservée, à l'exception du curieux bas-relief du tympan de l'arc [2], se voit plus loin dans le même bas-côté de l'église; et près de la première porte existe encore une galerie à arcades romanes portant une voûte d'arête avec arcs doubleaux. La première de ces arcades s'appuie sur deux colonnes cylindriques à chapiteaux historiés qui rappellent entièrement le style du vestibule.

L'église ci-devant collégiale de Notre-Dame présente, comme celle de Saint-Servais, un vaisseau en croix latine, qui a 60 aunes de longueur sur 23 de largeur, et est divisé en trois nefs par des piliers carrés portant des arcs plein-cintre. Les murs, construits en grès, ont été considérablement exhaussés, à une époque comparativement récente, par une bâtisse en moellon, et le plafond en bois qui couvrait la nef centrale, a été remplacé en 1764 par une voûte en plein-cintre [3].

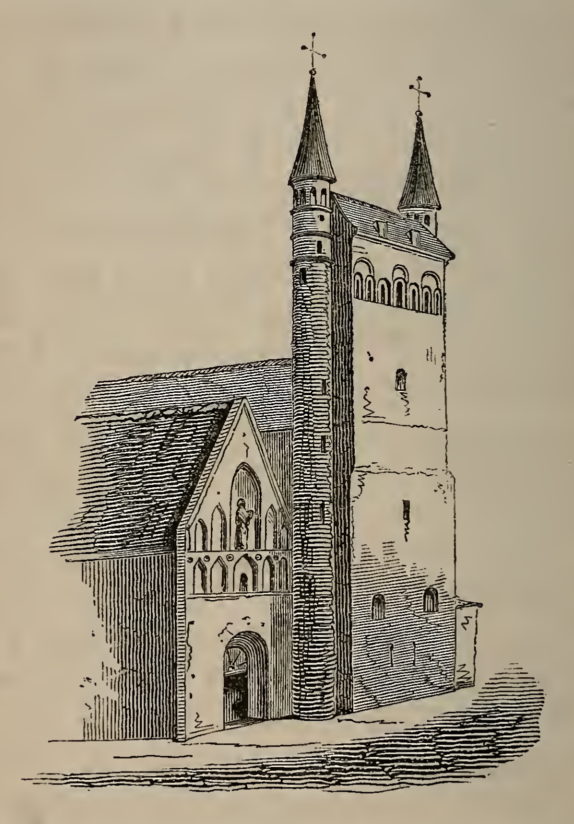
[1] Le dessin de cette porte accompagne la notice précitée de MM. les frères Schaepkens.
[2] Un dessin de ce bas-relief est jointe à la même notice.
[3] *Annuaire du Limbourg*, 1827.

Le chœur est sans nul doute d'une construction postérieure à celle des nefs. La décoration intérieure de son abside hémisphérique rappelle d'une manière frappante celle du *narthex* de Saint-Servais. Rien de plus élégant et de plus gracieux que cette ornementation [1]. Elle consiste en deux rangs superposés d'arcades placées contre le mur et supportées par de légères colonnettes à chapiteaux d'une forte saillie, historiés et symboliques. Ces colonnettes sont isolées, excepté au centre de l'hémicycle où elles sont remplacées, tant au premier qu'au second rang, par quatre colonnettes accouplées, dont deux de face, posées sur une plinthe ou soubassement continu et surmontées d'un tailloir commun. Aux deux côtés du chœur surgissaient deux tours carrées d'une élévation assez considérable, mais dont une seule subsiste encore, à l'exception de la flèche en pierre qui a été démolie il y a une soixantaine d'années et remplacée par une lanterne. Sous le chœur qui se prolonge sur toute la largeur du transept, s'étend une crypte, semblable à celle de Saint-Servais, à voûte d'arête portée par trois rangs de petites colonnes cylindriques [2]; on y voit près de l'autel un grand sarcophage vide, taillé dans un seul bloc de pierre étrangère au pays.

[1] Les auteurs de l'*Annuaire* (1827) ont cru que ce chœur était un reste de l'église bâtie par saint Monulphe ; d'autres avant eux avaient été jusqu'à le prendre pour le temple même de Diane sur les ruines duquel saint Monulphe érigea l'église de Notre-Dame. M. Eug Gens le croit de la fin du IXe siècle. Il n'est certainement pas antérieur à la fin du XIe siècle, et, suivant toute probabilité, il ne remonte qu'au siècle suivant.

[2] Dans les murs extérieurs des chapelles qui flanquent l'abside du chœur, sont maçonnés des fragments de bas-reliefs que l'on a crus longtemps de l'époque romaine, mais qui ne datent que du moyen âge. (Voir LEEMANS, *Oudhed. van Maestricht.*)

En tête de l'église s'élève une tour d'une forme singulière et peu commune. C'est une masse carrée, d'une architecture fort grossière, qui occupe toute la largeur des trois nefs; elle est surmontée à ses deux extrémités latérales, de deux tourelles rondes, hautes d'environ 40 aunes des Pays-Bas et renfermant des escaliers en hélice [1]. L'intérieur de la tour est



rempli par une énorme charpente qui, au sommet du bâtiment, va soutenir les cloches. Sous cette tour

[1] La planche ci-jointe est gravée d'après un dessin de M. Delcourt.

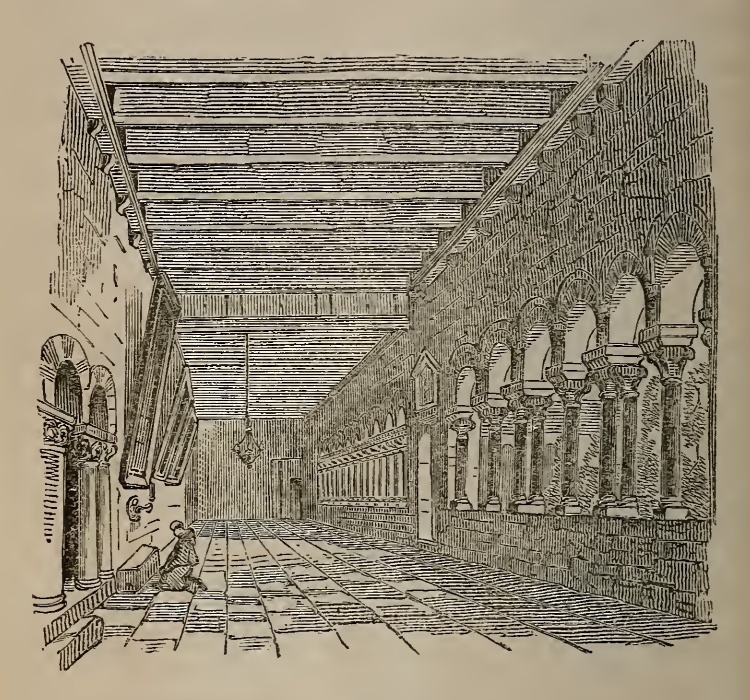
se trouve une seconde crypte, mais sans colonnes et dont les retombées de la voûte s'appuient sur des pilastres. Les deux escaliers en hélice par lesquels on montait à la tour, et dont l'un sert encore, descendaient jusque dans cette crypte ; ce qui prouve que la construction de cette dernière devait remonter à la même époque que celle de la tour [1].

Il est fait mention, dans les documents anciens, de plusieurs cloîtres chapitraux, construits en Belgique dès le xe siècle, et notamment à Liége, ceux de Saint-Lambert, de Saint-Jean, de Saint-Barthélemi et de Saint-Martin ; mais ils ont disparu sans laisser de traces de leur construction primitive, et depuis longtemps il ne subsiste plus, dans toute la Belgique actuelle, que deux édifices de ce genre qui appartiennent au style roman, les cloîtres de Tongres et de Nivelles. Tous deux sont parfaitement conservés, et le premier surtout peut être compté au nombre des monuments les plus gracieux de cette catégorie qui se voient partout ailleurs.

Le cloître de Tongres, sans contredit un de nos monuments du moyen âge les plus curieux et les plus élégants, consiste en un préau ou cour en carré long, qu'entoure une galerie à arcades plein-cintre, dont les archivoltes retombent sur des colonnettes cylindriques, alternativement isolées et accouplées, couronnées de chapiteaux d'un dessin aussi riche que varié, et qui reposent sur un stylobate continu. Dans la galerie à droite, dont nous offrons ici le dessin,

[1] M. Eug. Gens croit la construction de la tour contemporaine à celle des nefs de l'église, mais la différence de l'appareil de leurs murs prouve le contraire.

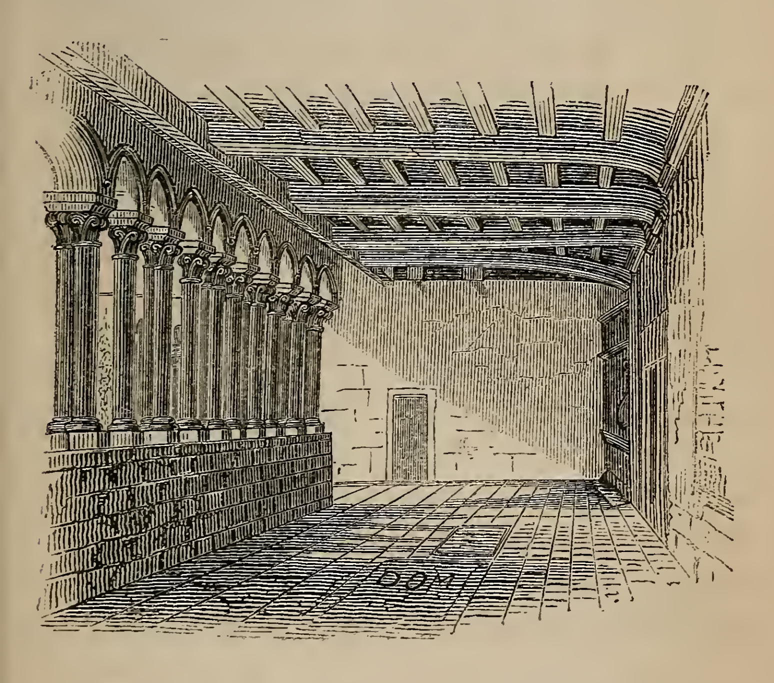
s'ouvre une porte, formée de deux arcades géminées et séparées par une colonnette de même style que les autres. Cette porte donne accès à l'ancien réfec-



toire, à la salle capitulaire et à la chapelle du chapitre; leur construction paraît dater de la même époque que celle du cloître. La chapelle contient un autel en pierre fort ancien et dont le rétable est divisé en trois compartiments, qui encadrent des figures nimbées. La longueur totale du cloître est de 46 mètres et sa largeur de 20. Les galeries sont larges de 9 mètres et ne sont point voûtées [1].

[1] Voir le savant mémoire de M Perreau, intitulé : *Recherches sur l'église cathédrale de Notre-Dame de Tongres* dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, tome III, page 28.

Le cloître de Nivelles est de la même forme et à peu près de la même étendue que celui de Tongres. Les galeries présentent également des colonnettes isolées, alternant avec des colonnettes accouplées, mais les chapiteaux en sont plus simples. Les arceaux d'un des quatre côtés et une partie de ceux d'une des trois autres faces, sont légèrement ogivaux et ne peuvent remonter qu'au XII[e] ou XIII[e] siècle.



L'église de Sluze est une petite basilique à trois nefs et terminée par une abside hémisphérique. Les nefs appartiennent au même style de construction, simple et nu, que celles de Saint-Denis-Westrem. Le nef centrale, couverte d'un plafond en bois, était séparée de chaque collatéral par trois arcades

à cintres surbaissés [1] et surmontés de trois fenêtres étroites à plein-cintre. Un nombre égal de pareilles ouvertures éclairent les bas-côtés. A l'extérieur, les corniches qui règnent à la naissance des toits se composent, à la grande nef, d'un cordon de feuillage, et aux bas-côtés d'une arcature, portant un rang de corbeaux et retombant sur des modillons à têtes grimaçantes. Une arcature semblable à cette dernière, mais dont les sculptures offrent plus de variété, supporte le toit conique de l'abside. Plus bas le mur extérieur de cette partie de l'église est décorée de cinq arcades simulées; celle du centre est percée d'une fenêtre trilobée. La tour, en tête des nefs, est carrée, couverte d'un toit surbaissé à quatre pans, et percée à la face extérieure et aux côtés de plusieurs rangs d'ouvertures cintrées, les unes simples, les autres géminées et séparées par une colonnette cylindrique [2].

Il est un dernier monument du XIe siècle dont nous avons oublié de parler et qui mérite une mention spéciale, la crypte de l'église d'Anderlecht près de Bruxelles, construite entre les années 1078 et 1092 [3]. Elle ne constituait pas dans le principe une crypte, mais une église bâtie au niveau du sol, comme l'a démontré M. Vander Rit [4]. Elle forme un carré-long

[1] Deux de ces arcades ont été détruites, il y a peu d'années, pour rendre le vaisseau de l'église plus spacieux. On y a substitué des colonnes en bois!

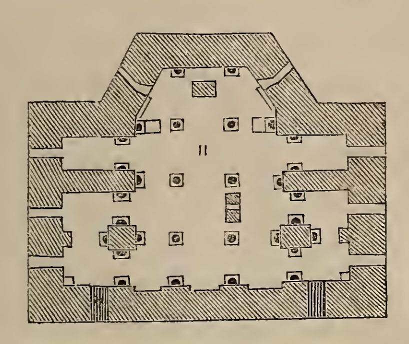
[2] Voir l'article intit. *Promenades archéol. dans la province de Limbourg*, par M. PERREAU dans les *Bulletins de l'Acad. d'Archéol. de Belgique*, tome V, page 436.

[3] Cette date est bien précisée dans la légende de saint Guidon, *Acta Sanctorum. Septemb.*, tome IV.

[4] *Etude archéolog. etc., sur l'église souterraine d'Anderlecht-lez-Bruxelles*, au tome XVIII des *Mém. couron. etc., de l'Académie royale de Bruxelles.*

L'auteur de cet intéressant travail s'est certainement trompé en faisant remonter jusqu'au règne de Charlemagne la construction de cette crypte.

de 4 mètres de hauteur, 14 mètres 68 centimètres de largeur sur 12 mètres 16 centimètres de profondeur, y compris le chœur ou abside polygone. En voici le



plan et une coupe réduits d'après ceux de M. Vander Rit. Le vaisseau est partagé en cinq nefs par deux rangs de colonnes cylindriques au nombre de six,

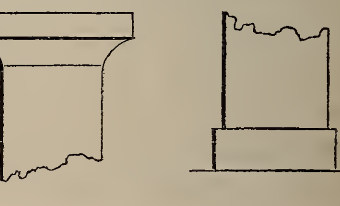


et par quatre piliers cantonnés à chaque face d'une colonne engagée. Six autres demi-colonnes, dont deux au fond du chœur et quatre contre le mur antérieur de la crypte, reçoivent avec les piliers et les colonnes des nefs, les retombées de la voûte qui est d'arête et à arcs-doubleaux.

Les quatre premières colonnes et les colonnes engagées des nefs, ont des bases attiques et des



chapiteaux affectant l'ordre toscan ; mais aux deux colonnes à l'entrée de l'abside et aux colonnes engagées de cette partie de l'église, les bases sont formées d'un simple dé carré et les chapiteaux d'un cavet droit, surmonté d'un tailloir. Entre la grande nef et le premier collatéral gauche se trouve l'antique tombeau en pierre de saint Guidon. On doit encore remarquer les deux bancs en pierre, placés contre les murs latéraux du chœur





et qui servaient primitivement de stalles aux chanoines du chapitre d'Anderlecht. La crypte était éclairée par six petites fenêtres à plein-cintre, percées dans des murs de plus de trois mètres d'épaisseur et dont plusieurs sont aujourd'hui bouchées. On a également condamné depuis la construction de l'église supérieure, les deux entrées primitives qui débouchaient dans les deux bas-côtés extrêmes de la crypte.

L'ardeur que pendant le XIe siècle on avait déployée en Belgique, comme partout ailleurs, dans l'érection ou la réédification des édifices consacrés au culte, ne fit que s'accroître pendant les deux siècles suivants. Mais parmi le grand nombre d'églises importantes qui furent élevées alors en Belgique, il en est très-peu dans lesquelles le plein-cintre ne s'allie déjà à la forme ogivale et qui n'appartiennent point au style de transition dont nous aurons à nous occuper ultérieurement.

A notre connaissance, nos seuls monuments religieux de style roman pur dont la construction au XIIe siècle ne paraît pas douteuse, sont l'église de Saint-Jean à Bruxelles et celle de Saint-Nicolas en Glain, à Liége. Nous y joindrons encore la tour de l'église de Saint-Jacques à Liége. Quelques autres églises du XIIe siècle peuvent avoir aussi appartenu au style roman, mais elles ont subi plus tard des modifications trop grandes pour qu'il soit encore possible de reconnaître avec certitude leur style primitif : telles sont la chapelle des Cornillons à Liége, élevée en 1107; l'église de Saint-Christophe,

de 1179, et celle de Saint-Pholien, de 1189, dans la même ville; l'église abbatiale de Floreffe, de 1165, celle de Sainte-Waudru à Mons, etc. La chapelle de Saint-Basile ou du Saint-Sang à Bruges, rebâtie en 1150, est aussi, il est vrai, tout entière d'architecture romane; mais sa tour, qui ne paraît pas être d'une construction postérieure, appartient au style de transition, et pour ce motif nous croyons devoir comprendre cet édifice dans la classe des monuments appartenant à ce style. Nous nous bornerons donc à décrire ici nos églises du XIIe siècle, dans lesquelles règne exclusivement le style plein-cintre.

L'église de l'ancien hôpital de Saint-Jean, à Bruxelles, doit avoir été commencée vers 1125, car elle fut consacrée par le pape Innocent II, le 5 mars 1131. Lorsqu'elle fut démolie en 1846, pour faire place au beau quartier moderne qui s'est élevé sur les débris des vieux et informes bâtiments de l'hôpital, il ne restait plus de sa construction primitive que la façade et les murs extérieurs des nefs, encore la première n'avait-elle conservé intact que son pignon, orné de trois petites arcades bouchées, et les fenêtres de la grande nef et des collatéraux avaient été refaites et agrandies après le bombardement de Bruxelles, en 1695 [1]. A la suite de cette catastrophe qui avait causé la ruine de l'église, l'intérieur des trois nefs fut complètement moderné dans le style du XVIIIe siècle, de sorte que leur forme ancienne

[1] Nous avons donné plus haut l'élévation restaurée d'une partie de l'extérieur de ces nefs.

n'était plus reconnaissable. Quant au chœur, aux transepts et à la tour, ils avaient été rebâtis entièrement en style ogival, dès le XIVe et le XVe siècle et cette partie de l'église avait perdu dès lors toute trace de style roman [1].

Un monument du XIIe siècle, bien précieux et d'une haute importance pour l'histoire de l'architecture belge, si ce que la tradition en rapporte était vrai, ce serait la chapelle que le célèbre Wilibalde, abbé de Stavelot (de 1130 à 1158), aurait fait construire près de son église abbatiale, sur le modèle de Sainte-Sophie de Constantinople, ville où il s'était rendu plusieurs fois en ambassade. Cette chapelle existait encore au siècle dernier et servait alors de charnier; mais comme Kindt, l'auteur des *Délices du pays de Liége*, à qui nous avons emprunté ces faits, se contente de dire qu'elle « était petite, mais extrêmement jolie [2] » et que nous manquons de tout autre renseignement sur son architecture, il nous est impossible pour le moment de constater ce qu'il y a de vrai ou de faux dans la tradition.

L'église de l'ancien prieuré de Saint-Nicolas-en-Glain, près de Liége, consacrée le 22 juillet 1151, par l'évêque de Liége Henri II, est, malgré son peu d'étendue, un édifice roman fort intéressant, principalement pour la belle galerie qui embrasse la partie supérieure de son abside sémi-circulaire. Elle est formée de colonnettes cylindriques, de trois pieds

[1] Voir la Notice sur l'église de Saint-Jean, que nous avons publiée dans la *Renaissance*, année 1846.

[2] *Délices du pays de Liége*, tome III.

de hauteur sur trois pouces et demi de diamètre, à bases attiques et à chapiteaux ornés de palmettes, sur lesquels s'appuient des arceaux à plein-cintre, dont les archivoltes présentent deux rangs de claveaux en retraite. Cette galerie est surmontée à la naissance du toit de l'abside, d'un rang de corbeaux d'une forte saillie. La partie inférieure de l'abside



est décorée de sept arcades simulées, dont trois encadraient autrefois des fenêtres cintrées. Une arcade et une fenêtre semblables se trouvaient de chaque côté de la nef; elles sont surmontées de deux autres

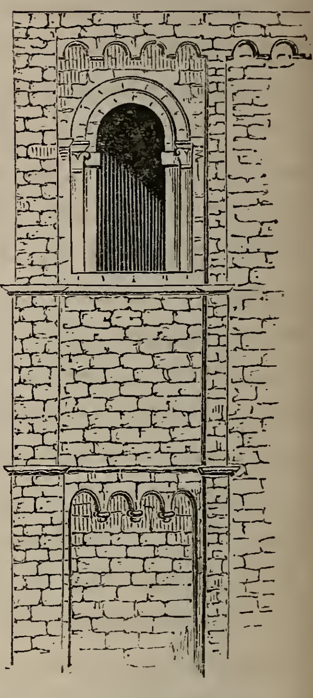
ouvertures plus petites, l'une simple et l'autre cantonnée de deux colonnettes. L'intérieur de l'oratoire ne présente rien de remarquable, surtout depuis qu'au siècle dernier on a enduit ses murs d'une couche épaisse de plâtre. Le dessin ci-joint représente l'église dans son état actuel de ruine [1].

Au XIIIe siècle le style plein-cintre ne se montre plus qu'exceptionnellement dans les édifices religieux de la Belgique; abstraction faite d'humbles églises rurales, nous n'en connaissons aucun qui soit construit en entier dans le style roman, mais seulement des parties détachées, des tours, des portes et des fenêtres faisant corps avec des églises rebâties à une date postérieure en style ogival ou en style moderne. Telles sont entre autres les portes romanes, aujourd'hui condamnées, de l'église primaire de Dinant et de celle de l'hôpital de Louvain, la tour de l'église de Ciney et celle de Saint-Jacques à Louvain. Nous croyons inutile d'entrer dans des détails longs et fastidieux sur tous les fragments d'architecture de cette nature. Ces détails, de peu d'intérêt pour notre sujet, doivent trouver leur place dans le statistique des monuments du royaume, et non dans un travail de généralisation comme le nôtre, qui a pour but de dépeindre d'une manière concise, mais aussi

[1] Ce dessin est une reproduction de celui qui accompagne la notice que M. Lavallaye a consacré à l'église de Saint-Nicolas-en-Glain, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1839, page 413.

L'église de Saint-Nicolas, aliénée pendant la réunion de la Belgique à la France, sert aujourd'hui de magasin de marchandises et disparaîtra l'un ou l'autre jour. Il serait à désirer que le gouvernement ou la ville de Liége, accordassent une faible somme pour sauver de la destruction ce spécimen curieux de l'architecture au XIIe siècle.

exacte que possible, l'état de notre architecture aux différentes périodes de notre histoire. Nous nous bornerons donc à donner de la tour de Saint-Jacques à Louvain, qui doit remonter à la première moitié du XIII[e] siècle [1], un dessin partiel que nous avons fait sur les lieux.



En terminant cette description des édifices religieux de la Belgique, construits en style roman, nous croyons devoir faire observer encore que notre but ne pouvait être de donner une liste complète de toutes les église quelconques érigées avant l'époque de la transition, mais seulement de faire connaître toutes celles qui par leur importance ou leur architecture, tenaient essentiellement à la solution de la question qui fait l'objet de notre travail.

ARCHITECTURE CIVILE.

Nous avons dit dans les considérations générales sur l'histoire de l'architecture belge pendant l'ère romane, que les seuls édifices d'une destination

[1] L'église fut fondée vers l'an 1200; détruite par un incendie en 1350, elle fut alors rebâtie telle qu'elle existe encore, à l'exception de la tour.

civile que l'on sait avoir été élevés en Belgique sous la race mérovingienne, — et nous ajouterons aussi sous les carlovingiens, — se bornaient à des *villæ* royales. En effet, bien que les premiers rois francs s'efforçassent de suivre, autant que possible, dans l'administration de leurs états, les errements du gouvernement dont ils avaient recueilli l'héritage, et que les barbares d'Outre-Rhin, étrangers jadis et hostiles mêmes à tout sentiment artistique et littéraire, commençassent maintenant à se façonner peu à peu aux mœurs et à la civilisation des Gallo-Romains, il ne fut plus question dès lors de la construction de cette foule de monuments qui embellissaient les cités romaines, les *forums*, les curies, les basiliques, les théâtres, les amphithéâtres, les cirques, les thermes, les arcs-de-triomphe, etc. Nous avons vu, il est vrai, que les jeux publics de l'amphithéâtre ou du cirque n'avaient pas cessé immédiatement avec la fin de la domination romaine, et qu'un des premiers rois mérovingiens fit même construire deux cirques nouveaux, mais ces derniers qui n'ont laissé aucun vestige, n'étaient suivant toute probabilité, que de simples circonvallations en terre ou en bois, et le christianisme, abhorrant les représentations scéniques de toute nature, ne négligea aucun moyen pour faire cesser promptement des jeux que reprouvaient les principes de sa morale sévère. D'ailleurs, pour ne parler que de la Belgique dont nous avons seule à nous occuper ici, il est hors de doute que sous les rois mérovingiens il ne s'éleva ni cirque, ni théâtre dans cette partie des Gaules,

c'est-à-dire à Tournai, depuis la destruction de Tongres, l'unique ville d'une contrée qui en compte aujourd'hui plus de cent. Et nonobstant que cette cité eut acquis alors un certain lustre en devenant la résidence momentanée de Clodion et de quelques-uns de ses successeurs, il ne paraît pas que, sauf sa nouvelle cathédrale bâtie par saint Éleuthère, elle se soit enrichie à cette époque de quelqu'autre monument ou édifice public. Du reste, si Tournai servit pendant quelque temps de séjour aux rois Francs, ce ne fut certainement pas à titre de ville considérable qu'elle obtint cette faveur, mais parce que c'était la place la plus forte du territoire restreint que les Francs possédaient dans le Nord des Gaules avant les conquêtes de Clovis.

Quelques-unes des nombreuses *villæ* royales des rois de France de la première et de la seconde race, paraissent avoir été remarquables par leur étendue et par un certain luxe de construction; mais la plupart n'étaient que de grandes fermes, telles qu'elles sont décrites dans le capitulaire de Charlemagne intitulé *de villis*. De ce genre étaient sans nul doute celles qui ont existé en Belgique, à l'exception peut-être de deux ou trois auxquelles on aura pu faire servir d'anciennes constructions romaines. Ces *villæ* étaient celles de Chevremont (*Caprimons* ou *Capræ mons*) à deux lieues de Liége, de Maestricht, de Fouron-le-Comte (*locus Furonis*), d'Herstal, de Jupile (*Jopila, Jopilum, Jovii villa*), des Estines (*Liptinæ*) près de Binche; de Longlier (*Longlare, Longolarium*) près de Neufchâteau, et de Bastogne

(*Belsonacum, Bastonia*) [1]. Miræus prétend avoir retrouvé quelques restes de la *villa* de *Liptinæ* [2], qui pourrait avoir succédé à une *villa* romaine; de toutes les autres il ne subsiste plus le moindre débris [3].

Pendant les xe, xie et xiie siècles, on s'occupa tout aussi peu en Belgique de la construction d'édifices publics, d'une destination profane, qu'on ne l'avait fait pendant les quatres siècles precédents; car si l'on en excepte peut-être le palais épiscopal de Liége, bâti par l'évêque Notger au xe siècle, les résidences de nos ducs et comtes souverains, érigées à cette époque, doivent être classées parmi les constructions militaires.

L'institution des Communes qui remonte chez nous jusqu'au xie siècle et à laquelle nos villes sont redevables de leurs plus beaux monuments civils en style ogival, n'avait pas encore acquis avant le milieu du xiiie siècle, une prépondérance assez grande pour exercer quelqu'influence sur l'architecture antérieure à cette époque. En effet, jusque là on ne pourrait citer aucune construction tant soit peu remarquable, appartenant aux quatre espèces d'édifices publics, qui décorèrent les villes de commune

1 De Reiffenberg, *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 2e partie, page 79. (*Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, 1835).

Nous avons oublié, en citant dans notre préface, les principaux écrits qui contiennent des documents sur l'histoire monumentale de la Belgique, de mentionner ce savant travail. C'est une omission que nous nous empressons de réparer.

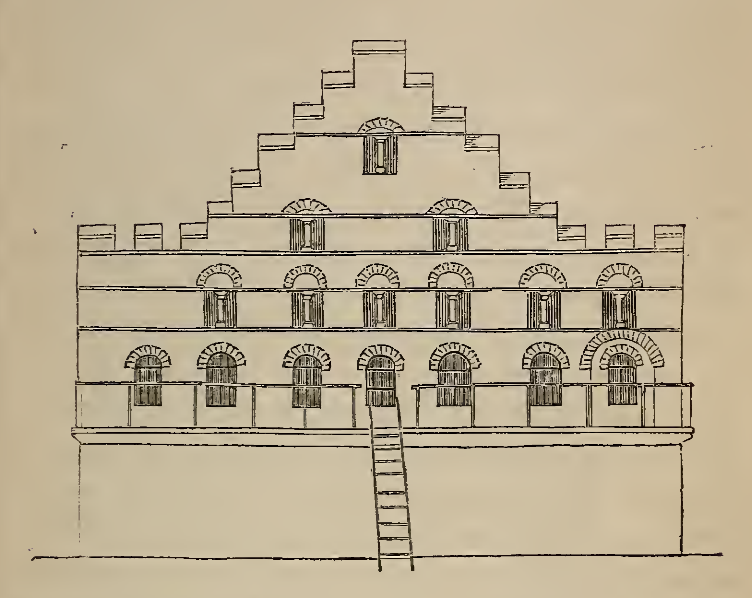
2 Miræi, *Chron. Belg.*, page 152.

3 A moins que la *villa* romaine de Fouron-le-Comte récemment découverte et dont nous avons parlé ci-devant, n'ait été la *villa* royale même de Louis-le-Germanique.

aux siècles postérieurs, les beffrois, les hôtels-de-ville, les halles et les lieux de réunion des *Gildes* ou serments et des corps de métiers. Les documents historiques ne font mention que d'un seul beffroi élevé avant l'introduction du style ogival, celui de Bruges, et il n'était construit qu'en bois. Les hôtels-de-ville, qui, comme sièges de l'administration municipale et de la justice, remplaçaient les anciennes curies et basiliques, n'étaient encore que des maisons privées; dans mainte localité le magistrat siégait même à ciel ouvert ou sous un simple hangar. Il en fut ainsi à Namur, où jusqu'en 1213, le magistrat tenait ses séances en plein air et obtint alors du chapitre de saint Aubin, l'autorisation de construire un appentis provisoire en bois sur son cellier contigu à la chapelle de Saint-Remi [1]. Enfin nous ne connaissons qu'un seul de nos anciens bâtiments communaux, la Halle-au-Blé, à Gand, qui ait été construit en style roman, mais on ne fixe la date de son érection qu'à l'année 1323 [2], ce qui établirait un cas tout-à-fait exceptionnel d'un haut intérêt pour l'histoire de l'architecture en Belgique; car cet édifice dont nous donnons l'élévation, d'après une gravure du mémoire de M. Devigne, est dans le style le plus prononcé du XIe ou des premières années du XIIe siècle, tandis que dans tous nos édifices de la seconde moitié du XIIIe siècle, le style ogival règne déjà exclusivement.

[1] L'*Hôtel-de-ville et le Perron de Namur*, par M. J. Borgnet, *Messager des Sciences Hist., etc. de Belgique*, 1846, pag. 210.
[2] Diericx, *Mém. sur la ville de Gand*, tome II, page 155.

C'est un bâtiment dont les murs en blocaille ont au bas du rez-de-chaussée cinq pieds d'épaisseur.



Les six fenêtres à plein-cintre et fermées de grilles du premier étage, éclairent une galerie à laquelle on monte à l'extérieur par une échelle. La fenêtre à l'extrémité droite a remplacé une porte aujourd'hui condamnée. Les fenêtres des trois étages supérieurs sont carrées, partagées au centre par un linteau ou colonnette et encadrées d'un arc simulé.

Mais si l'époque de l'architecture romane a été en Belgique si prodigue de monuments religieux et si pauvre en monuments profanes, il serait néanmoins injuste, de l'accuser d'avoir été d'une stérilité complète sous ce dernier rapport; car, s'il y eut absence presqu'entière d'édifices publics, cette inactivité architectonique, s'il est permis de se servir d'un

terme pareil, ne fut pas générale et présente au moins une exception pour un genre de construction fort important, celle des ponts dans laquelle la Belgique devança au moyen âge tous ou presque tous les pays de l'Europe civilisée.

M. Hullmann, dans son savant ouvrage sur l'état des villes au moyen âge [1], regarde, mais à tort, le pont construit sur la Sambre à Dinant, en 1080, comme le plus ancien exemple des ponts en pierre, bâtis durant cette période; car la construction primitive du pont des arches à Liége, remonte jusqu'à l'année 1036 [2]. Ce pont qui remplaça un autre en bois, dont la tradition attribuait l'érection à Ogier-le-Danois, fut construit par ordre de l'évêque Reginart. Il se composait de sept arches et subsista jusqu'en 1409, lorsqu'il fut détruit par une inondation. Le pont actuel fut bâtie en 1446, à peu de distance de l'ancien [3]. Le même évêque fit construire trois autres ponts en pierre dont un sur l'Ourthe [4].

Si dès le XIe siècle on éleva en Belgique des ponts en pierre aussi considérables que ceux de Liége et de Dinant, il doit certainement y avoir été construit à la même époque, et même antérieurement, un nombre assez grand de ponts en maçonnerie de moindre dimension; tels sont entre autres deux ponts bâtis

[1] *Das städtewesen in mittelalter*, tome IV.

[2] Le pont de 15 arches qui fut construit à Tours, sur la Loire, dans la première moitié du XIe siècle, peut être considéré comme le premier pont en pierre de quelqu'importance qui ait été élevé en France au moyen âge.

[3] Ed. Lavalleye, *Notice historique sur le pont des arches à Liége*, dans le *Messager des sciences et des arts*, 1834, page 465.

[4] *Ægid. Aurivall.* apud Chapeauville, tome I, page 275.

sur l'Escaut à Audenarde, l'un par le comte de Flandre Robert-le-Frison, vers le milieu du XIe siècle, et le second vers l'an 1100.

Le pont de Dinant, bâti vers 1080, s'écroula en 1573 et fut reconstruit, tel qu'il existe encore, en 1718. Il se compose de six arches et a une longueur de 150 pieds sur 36 pieds de largeur.

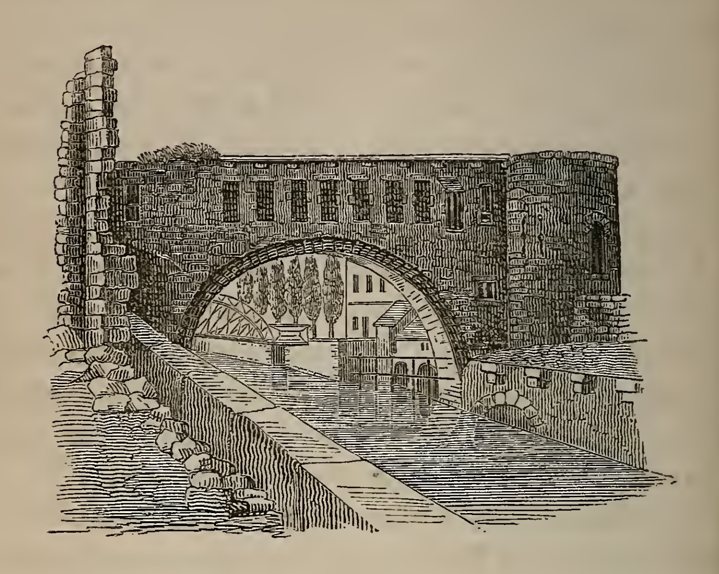
Deux autres ponts fort remarquables et de style plein-cintre, ont été bâtis sur la Meuse, avant le XIVe siècle, celui de Maestricht en 1280 et celui de Hui en 1294 [1]. Mais l'un et l'autre ont été aussi remplacés depuis longtemps par des ponts modernes; car le pont actuel de Hui, ne date que de l'an 1714 et celui de Maestricht a été entièrement renouvelé en 1698 et 1714 [2]. Tous deux, du reste, ont été reconstruits sur le plan et les fondements des ponts antérieurs, si ce n'est que le pont de Maestricht, qui se compose aujourd'hui de huit arches, en comptait une de plus.

Le seul pont roman de la Belgique que nous sachons avoir été conservé intact jusqu'à ce siècle, est celui qui fut jeté sur l'Escaut à Tournai, vers la fin du XIIe siècle, pour relier les anciennes fortifications de la ville à celles nouvellement construites de l'autre côté du fleuve. Ce pont que l'on a regardé à tort pour un ouvrage des Romains, se composait d'une seule arche, remarquable par la hardiesse et la légèreté de sa construction. Il était

[1] J. HOCSEMIUS apud CHAPEAUVILLE, tome II, page 325.

[2] *Annuaire du Limbourg*, 1826.

construit en pierres de moyen appareil et a été démoli vers 1825 [1].



L'histoire nous apprend que lorsqu'un peuple barbare se rend par la conquête maître d'un pays civilisé, il adopte promptement les mœurs, les arts et souvent la langue même des vaincus. Il suffit de citer les Arabes qui, de nomades, devinrent après la conquête de l'Égypte, de la Syrie et de l'Espagne, la nation la plus agricole et la plus civilisée des premiers siècles du moyen âge, les Mongoles devenus maîtres de l'Indoustan, les Tartares conquérants de la Chine et même les Turcs. Mais c'est surtout chez les peuples d'origine germanique, qui depuis le v[e] siècle s'implantèrent dans les anciennes provinces romaines, que cette transformation est

[1] Nous avons désigné par erreur ce pont sous le nom de pont à l'Arche.

d'une évidence frappante. Ainsi à peine les Normands, conduits par Rollon, sont-ils mis en possession de la Neustrie, que ces barbares, ennemis jusque-là de toute civilisation et ne vivant que de meurtres et de pillage, subirent en très-peu d'années une métamorphose telle que rien ne les distingua plus de la vieille race gallo-romaine. Il en fut de même des conquérants germains des v[e] et vi[e] siècles. En moins d'un demi-siècle, les Ostrogoths et les Lombards en Italie, les Visigoths dans le midi, les Bourguignons et les Francs dans le centre des Gaules, s'étaient complètement identifiés avec les Italiens et les Gallo-Romains, dont ils avaient adopté le culte, la manière de vivre et jusqu'au langage. Ce n'est que dans le nord des Gaules, dans la Belgique actuelle, ou l'élément germanique était toujours resté prépondérant [1], que ce changement s'opéra plus lentement, surtout dans les endroits éloignés des établissements romains.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer sur ce point important de l'histoire, trop négligé jusqu'ici, dans des développements que ne permettent ni le sujet de notre travail, ni le cadre restreint dans lequel nous sommes obligé de nous renfermer. Notre seul but dans cette courte digression, a été de faire sentir que si la civilisation romaine, celle de la décadence de l'empire bien entendu, n'a pas été détruite violemment et radicalement par les conquêtes des Francs et d'autres peuples germaniques, l'architecture, cet

[1] Du temps de saint Jérôme la masse du peuple parlait encore l'idiome teuton dans le territoire de Trèves même, cette cité si éminemment romaine.

art si intimement lié à la vie publique ou privée et qui en est l'interprète le plus fidèle, n'a pas dû subir une révolution plus grande que celle qui s'est manifestée dans les idées et les habitudes de la société entière. La parfaite conformité que nous observons dans le plan et l'ornementation des églises de l'époque mérovingienne, et celles des derniers temps de l'empire, a donc dû continuer à exister également dans les constructions privées; et c'est ce qui a eu lieu sans aucun doute. En effet, tout prouve que non-seulement sous la race mérovingienne, mais même sous la seconde race, les habitations privées, celles au moins d'une certaine importance, continuèrent à reproduire une image plus ou moins fidèle des habitations de l'époque romaine [1]. En exécutant, il y a quelques années, des fouilles dans les ruines du monument romain de Trèves, que l'on a pris jusqu'à ce dernier temps, pour les restes de thermes, on a trouvé superposés aux fondements d'une partie de cet édifice, ceux d'une grande habitation urbaine, entièrement construite sur le modèle des maisons romaines et qui n'a dû avoir été bâtie que depuis la destruction du monument en question, c'est-à-dire à une époque qui ne peut être antérieure au VIe siècle et à la domination franque [2].

La description poëtique que Sidoine Apollinaire,

[1] " Les constructions nouvelles qui purent alors être faites, offraient une imitation des constructions précédentes. Les traditions ne se perdirent pas entièrement, et Mabillon a publié un document précieux (*Rer. ital.*, tome II), prouvant que certains édifices du premier ordre, avaient conservé au XIe siècle les mêmes distributions qu'auparavant. " (DE CAUMONT, *Cours d'antiq. monum.*, 5e partie, page 385.)

[2] On trouve dans l'ouvrage de l'architecte SCHMIT le plan de cette habitation franco-romaine.

évêque de Clermont, a tracée de sa *villa* d'*Avitiacum*, en Auvergne, sous la domination des Bourguignons [1], rappelle d'une manière frappante celles que Pline-le-Jeune a donnée de ses *villæ* du Laurentin et de Toscane [2]; elle offre la peinture d'une maison de campagne romaine de premier ordre, construite avec tout le luxe qui régnait chez les Romains les plus opulents du haut empire. La manière dont le poëte Fortunat dépeint le château que l'archevêque de Trèves, saint Nicet, s'était fait bâtir sur les bords de la Moselle, au VIe siècle, prouve que sous les rois Francs de la première race, on continuait également à élever des constructions privées qui ne le cédaient pas en splendeur à celles de l'empire [3]. Enfin dans les *villæ* royales, construites avec le plus de luxe, on retrouve les principales dispositions des palais et grandes habitations romaines. On apprend par les écrits du temps que, comme ces derniers, elles étaient distribuées en appartements d'hiver (*Zetæ hiemales*) et en appartements d'été (*Zetæ æstivales*), qu'il y avait une avant-cour appelée *proaulium*, une salle de réception (*salutatorium*), répondant aux basiliques des palais romains, une salle à manger dont le nom *trichorium* rappelle le *triclinium* des anciens, un vaste local où l'on rendait la justice (*consistorium*, *sala*, *malbergum*),

[1] C. Sol. Sidon. Apoll., *epist.* lib. II, *epist.* V.

[2] Plinii, *epist.* lib. II, ep. XVII, lib. V, ep. VI.

[3] D'après la description du poëte, ce château devait être d'une vaste étendue. Il était entouré d'un mur flanqué de trente tours et sa grande salle était soutenue par des colonnes de marbre.

Ardua marmoreis suspenditur aula columnis.

des thermes, une gymnase pour les exercices du corps, un hippodrome, etc. [1]. M. Boch a démontré avec sa sagacité ordinaire [2], que le palais que Charlemagne fit élever à Aix-la-Chapelle, avait eu pour type le palais de Dioclétien à Spalatro, celui de Théodoric, roi des Ostrogoths, à Ravenne, et celui des empereurs d'Orient à Constantinople. Ce palais, comme toutes les grandes *villæ* royales, et même des habitations privées, construites depuis le ve et le vi^e^ siècle, telles que celle de saint Nicet, que nous venons de mentionner, était entouré d'une enceinte de murs flanqués de tours.

Le mode des constructions privées des Romains n'était donc pas encore tombé en désuétude même à la fin du viiie siècle, mais on peut dire que dès lors il était déjà devenu d'un usage moins commun qu'antérieurement et qu'il disparut complétement dès le xe siècle, si ce n'est dans les monastères, où tout est immuable et qui, comme nous en avons déjà fait la remarque, ont continué d'être construits jusqu'à ce jour d'après le plan des premières abbayes de Bénédictins érigées au vi^e^ siècle en Italie [3].

[1] Voir Batissier, pag. 614.

[2] Dans son remarquable travail, d'une si profonde érudition et rempli de tant de vues neuves et ingénieuses, qui a pour titre : *Die Reiterstatue des Ostgothenkönigs Theodorich vor dem pallaste Karl. d. Gr. zu Aachen* dans les *Jahrbücher des vereins von allerthumsfreunden im Rheinlande*. 1844.

[3] « Je m'imagine, dit l'abbé Fleury, trouver dans les monastères des vestiges de la disposition des maisons antiques, romaines, telles qu'elles sont décrites dans Vitruve et dans Palladio. L'église, que l'on trouve toujours la première, afin que l'entrée en soit plus libre aux séculiers, semble tenir lieu de cette première salle que les Romains appelaient *atrium*. De là on passait dans une cour environnée de

Mais d'après ce qui a été dit précédemment, on conçoit que les habitations, tant urbaines que rurales, et surtout les premières, construites sur le plan des grandes maisons (*domus*) et des *villæ* romaines, ne doivent pas avoir été très-nombreuses dans la Belgique actuelle. Il est fort probable que la chaumière primitive et en forme de ruche continua, longtemps encore, à prédominer dans nos campagnes, car on la trouve désignée formellement dans la loi salique et dans les capitulaires de Charlemagne sous le nom de *screona* [1]. Cependant on doit déjà y avoir construit aussi à cette époque et bien antérieurement des cabanes quadrangulaires dans la forme des habitations rurales de nos jours.

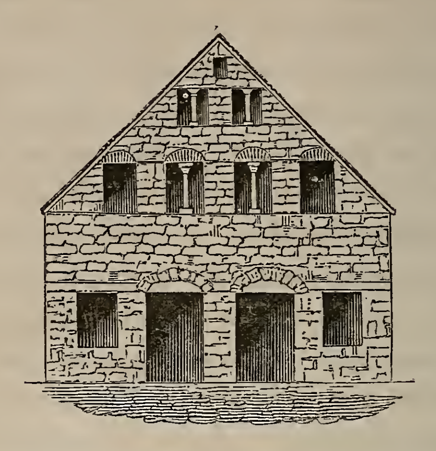
Il ne subsiste plus en Belgique des maisons de l'époque romane qui soient d'une date antérieure au XIIe ou XIIIe siècle, et ces dernières on ne les trouve que dans la seule ville de Tournai. Nous avons donné précédemment le dessin des fenêtres de deux de ces habitations; nous joignons ici celui que nous avons fait également sur les lieux, de la façade entière d'une autre maison, aujourd'hui convertie en magasin, qui est bâtie à

galeries couvertes, à qui l'on donnait d'ordinaire le nom grec de *péristyle*, et c'est justement le cloître où l'on entre de l'église, et d'où l'on entre dans les autres pièces, comme le *chapître* qui est l'*exèdre* des anciens, le *réfectoire* qui est le *triclinium;* et le jardin est ordinairement derrière le reste, comme il était aux maisons antiques. "

[1] LEX SALICA, tit. 14, C. 1. *Tuguriis id est screonus (Capit. Caroli Magni de Villis*, c. 49*)*.

Wendelin dans son commentaire sur la loi salique, fait observer que de son temps (au XVIIe siècle) on donnait dans la Campine le nom de *Schrane*, évidemment dérivé de *Screona*, à un appentis de forme ronde et couvert d'un toit en pointe, qui était destiné à abriter le grain en gerbes.

l'angle de la rue des Cordes, en face de l'église de Saint-Piat.



A ces maisons romanes, nous pouvons ajouter la halle au grain de Gand, dont la forme extérieure est tout-à-fait dans le style des constructions privées. On remarquera que les côtés latéraux de son pignon sont découpés en escaliers, comme à toutes nos maisons du XVI[e] et du XVII[e] siècle, preuve que la dénomination de maisons espagnoles que l'on a coutume de donner aux maisons construites de cette manière, est fort impropre, puisque l'on trouve déjà ce genre de bâtisse dans des édifices antérieurs de beaucoup à la domination espagnole [1].

Nous ferons encore observer que les pignons des maisons romanes sont beaucoup moins aigus que ceux des maisons gothiques et que les habitations urbaines n'ont pas le pignon constamment tourné vers la rue. Quant à la distribution intérieure de

[1] La belle maison romane, dite des Templiers, à Cologne, a aussi un pignon découpé en escalier.

celles qui sont postérieures au IXe siècle, elle n'était pas, comme dans les maisons romaines, astreinte à un plan fixe, mais variait au gré du caprice ou des besoins de celui qui les faisait bâtir [1]. La décoration intérieure de ces maisons répondait, comme de raison, à leur importance et à la qualité des personnes qui les habitait; mais nous manquons de données spéciales à cet égard. Le verre ne paraît avoir été guère employé dans nos maisons avant le XIVe siècle. L'usage des cheminées, peu connu des Romains, qui leur préféraient les hypocaustes, devint au contraire général dès les premiers siècles du moyen âge. La plus ancienne cheminée que nous sachons exister aujourd'hui en Belgique, est celle de l'étage supérieur du donjon de l'ancien château d'Ath, connu sous le nom de tour de Burbant et dont la construction remonte au XIIe siècle.

Nous terminerons ce tableau de l'architecture civile de style roman, comme nous l'avons fait pour l'époque précédente, par un rapide coup d'œil sur l'état des villes de la Belgique, depuis la chute de l'empire romain jusqu'au XIIIe siècle.

Nous avons dit plus haut qu'après la destruction de Tongres par les Huns, il ne restait plus qu'une seule ville dans la Belgique actuelle, celle de Tournai. Les habitants de Tongres, échappés au sac de leur cité et ceux qui avaient émigré antérieurement avec leur évêque, saint Servais, s'étaient établis au *Pons*

[1] Le plan que M. Guizot trace d'une maison bourgeoise du XIIe siècle, nous paraît assez arbitraire et ne peut être admis comme type général de l'architecture domestique de cette époque. (Voir son *Histoire de la civilisation en Europe*, 7e leçon.)

Mosæ ou Maestricht, qui devint par là, dès le VIe siècle, un bourg populeux, mais ne fut compté au rang des villes, qu'au VIIe ou VIIIe siècle. Dans un document de cette époque, la légende de saint Éloi, écrite par son disciple saint Ouen, il est fait mention de Gand, de Bruges et de Courtrai, mais comme simples bourgades *(municipia)* [1]. Anvers existait déjà aussi comme bourg au VIIe siècle. Une seule ville s'éleva au siècle suivant, Liége, qui n'acquit toutefois une certaine importance qu'à la fin du Xe siècle, sous l'évêque Notger. Toutes les autres villes de la Belgique actuelle, sont postérieures au VIIIe siècle et la plupart sont redevables de leur origine à la fondation de monastères et d'autres établissements religieux ou aux invasions des Normands. Et non-seulement un grand nombre de nos villes doivent leur existence aux abbayes et aux églises, fondées dans les premiers siècles du moyen âge, mais encore la plupart de nos bourgs et villages, dont les maisons sont groupées autour de l'église, comme autour d'un centre commun. L'érection d'une simple chapelle, avons-nous dit ailleurs [2], suffisait souvent pour voir de vastes espaces, inhabités et incultes, couverts en peu de temps d'habitations et de villages. C'était là le moyen que l'on jugeait le plus efficace pour obtenir le défrichement des terres. Ainsi un capitulaire de l'an 867, accorda la permission de bâtir une église à tout propriétaire qui mettrait en culture un espace de terrain de cinq milles d'étendue; et Thierry

[1] Les *Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome II, page 461.
[2] *Ibid.* Appendice, page 51.

d'Alsace, comte de Flandre, en faisant un appel aux colons, qui voudraient défricher ses terres désertes de Reyneghem, s'engagea d'y faire bâtir une église [1].

Les invasions des Normands eurent pour la Belgique, le même résultat que celles des Sarrasins pour la Sicile et le midi du royaume de Naples, celui d'y agglomérer dans les lieux les plus susceptibles de défense, la population vivant jusqu'alors dispersée dans les campagnes [2]. Et là, où les habitants auraient hésité à adopter cette mesure de salut public, commandée par la plus impérieuse nécessité, ils y étaient contraints par autorité supérieure; c'est ainsi que par un édit de l'an 884, l'empereur Charles-le-Chauve, ordonna que tous ceux qui n'étaient pas en état de servir de leurs personnes contre les barbares, seraient requis de travailler à la construction de villes nouvelles, à celles des ponts et des routes dans les endroits impraticables [3].

Enfin le système féodal, qui prévalut partout au xe siècle, donna aussi naissance à plusieurs de nos villes anciennes. Dans l'avant-cour des manoirs

[1] Les *Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, tome II, page 428.

[2] La Sicile qui du temps de Pline ne comptait que 72 villes, en possède aujourd'hui 352 et seulement 110 villages. La fondation de la plupart de ces villes, dont le plus grand nombre est bâti au sommet de montagnes escarpées, ne date que du VIIIe et du IXe siècle, époque des fréquentes irruptions des Sarrasins.

[3] En 925 Henri l'Oiseleur, empereur d'Allemagne, prit une mesure analogue pour mettre les habitants de son empire à l'abri des invasions des Hongrois ou Ongours, Tartares de la même souche que les Huns et non moins féroces que ces derniers. (SIGEB. GEMLB. *Chronogr.* ad annum 925).

Les monastères et les églises même furent alors transformés en places fortes. Ainsi nous voyons l'évêque Notger entourer d'une triple enceinte de remparts et de murs flanqués de tours nombreuses, l'abbaye de Saint-Martin à Liége. (CHAPEAUVILLE, tome I, page 203), et fortifier de la même manière, l'église de Fosses qu'il avait bâtie. (Ibid., page 206.)

seigneuriaux, comme dans celle des abbayes, demeuraient, soit des serfs de la *villa (familia)*, soit des hommes libres *(ingenui)*, exerçant toutes espèces de métiers, parce qu'avant l'institution des communes, la plupart des arts et métiers étaient pratiqués à la campagne, les villes étant encore trop pauvres et trop peu nombreuses pour offrir quelque ressource à l'industrie. Ce premier noyau de population s'accrut insensiblement par de nouveaux colons qui vinrent chercher, à l'ombre protectrice du château, un refuge contre de nouvelles irruptions éventuelles des barbares de la Scandinavie, dont on redoutait avec anxiété le retour, ou contre les guerres intestines et de seigneurs à seigneurs, si fréquentes dans ces temps. Beaucoup de villes et de bourgades ont dû aussi leur origine ou leur agrandissement à l'asile que les seigneurs ouvraient sur leurs terres, aux serfs d'autres seigneurs, avec lesquels ils étaient en état d'hostilité ou de rivalité [1]. Thierry, comte d'Alost, accorda le droit de bourgeoisie et affranchit de celui de main-morte tout étranger sans distinction qui viendrait s'établir dans le bourg d'Alost; franchises que Philippe d'Alsace, comte de Flandre et seigneur d'Alost, confirma par une charte de l'an 1174. Enfin, ainsi que nous le voyons encore de nos jours, les châteaux qui servaient de résidence à des seigneurs puissants, et surtout à nos ducs

[1] " Les asiles que les seigneurs ouvraient aux vagabonds ou aux serfs des autres seigneurs, donnèrent naissance à un grand nombre de villes neuves qui le plus souvent se peuplèrent aux dépens des seigneuries voisines dont les paysans désertaient. " (THIERRY, *Lettres sur l'Histoire de France*).

et comtes souverains, devaient, par l'appât du lucre, attirer autour de leurs murs une nombreuse population industrielle et commerçante.

Mais toutes ces villes nouvelles qui s'élevèrent en si grand nombre au Xe et au XIe siècle, ne présentaient primitivement qu'un amas confus de chétives maisons construites en bois et en argile, couvertes en chaume et bordant des rues étroites, irrégulières, sans pavé et ressemblant en hiver à de vrais cloaques [1]. Elles étaient en outre d'une étendue peu considérable, et les seuls monuments publics qui décoraient leur enceinte, étaient des églises et des monastères. C'est à l'institution des communes que l'Europe, et particulièrement la Belgique, a été redevable de cette foule de cités importantes dont le vaste périmètre et la population présentent un contraste si frappant avec l'exiguité de la plupart des villes de l'antiquité. Mais comme ce progrès date en grande partie d'une époque postérieure à celle dont nous nous occupons actuellement, ce n'est pas ici le lieu de nous étendre davantage sur ce point capital de l'histoire de la civilisation et de la réorganisation sociale et politique au moyen âge.

ARCHITECTURE MILITAIRE.

L'architecture militaire des Romains se composait, comme nous l'avons vu, de l'enceinte murale des

[1] Louvain, capitale du puissant duché de Brabant, n'avait encore en 1339 qu'une seule rue pavée, la rue actuelle de Bruxelles. Le duc autorisa alors le magistrat de paver les autres rues de la ville (DE REIFFENBERG, *Statist. anc. de la Belgique*, page 104).

villes, avec ou sans citadelles, et des camps permanents [1]. Après la conquête des Gaules par les Francs, ces derniers disparurent et à leur place vinrent plus tard les châteaux fortifiés de la féodalité. Les constructions militaires de l'ère romane, comme de celle qui lui succéda, se divisa donc en deux catégories, les fortifications des villes et les châteaux, qui sont, ou des forteresses proprement dites et érigées exclusivement comme points de défense, ou ont été élevés dans le double but de servir d'habitation en même temps que de place forte.

Dans les constructions militaires, comme dans les édifices religieux et civils, les éléments de l'architecture romaine continuèrent à prévaloir sans aucune modification essentielle, non-seulement à l'époque mérovingienne et carlovingienne, mais même jusqu'au XIVe siècle, lorsque la découverte des armes à feu opéra une révolution complète dans l'art de la guerre et la défense des places.

La circonvallation des villes, là où un terrain trop accidenté n'y mettait obstacle, était d'une forme régulière, plus souvent circulaire que carrée. Les enceintes construites avec le plus de soin se composaient d'un mur épais de plusieurs pieds, bâti soit en appareil irrégulier de schiste ou de moellon, soit avec un revêtement en pierre de taille de moyen appareil. Bordé d'un large fossé et élevé à rez-de-sol ou sur un remblai de terre, ce mur était percé de meurtrières, surmonté de créneaux et flanqué de

[1] Il y avait de plus aux frontières, comme nous l'avons dit précédemment, des châteaux *(castella)* et des tours *(burgi)*.

tours carrées ou semi-circulaires. Les portes de la ville, couronnées d'un arc à plein-cintre, étaient pratiquées à travers une courtine défendue par deux tours ou dans l'épaisseur d'une tour unique, ronde ou carrée. Les créneaux des murs et des tours s'appuyaient souvent, surtout depuis le XIe et le XIIe siècle, sur des machicoulis, galerie en encorbellement, formée d'une suite d'arcatures, et dans laquelle des ouvertures étaient pratiquées à plat pour lancer sur l'ennemi toutes sortes de projectiles. Au-dessus des portes, munies de herses, s'élevait en outre un balcon saillant, construit de la même manière, et connu sous le nom de *moucharaby*, dénomination qui semblerait impliquer à ce système de défense une origine arabe, si l'on ne savait par Végèce qu'il était déjà connu des Romains. Le mur était ordinairement renforcé à l'intérieur par une suite d'arcades portant une plate-forme à la hauteur de la base des créneaux.

Il ne paraît pas qu'aucune enceinte murale de ville ait été construite dans la Belgique actuelle depuis le VIe jusqu'au Xe siècle [1]. A cette dernière époque, les invasions des Normands firent sentir la nécessité de fortifier toute agglomération un peu considérable d'habitations; mais ces fortifications élevées à la hâte se réduisaient généralement à un simple rempart de terre, et même à une palissade de bois ou à une haie d'épines et d'arbres

[1] Les auteurs modernes prétendent, il est vrai, que saint Hubert, évêque de Liége, fit élever la première enceinte de cette ville qui n'était auparavant qu'un simple village, mais ce point n'est confirmé par aucun document ancien. (Voir CHAPEAUVILLE, tome I, page 137).

entrelacés. Il est possible que Tournai et Maestricht, les deux places les plus importantes et les plus peuplées de la Belgique au xe siècle, aient été alors entourés d'une nouvelle enceinte murale, mais ce fait n'est constaté par aucune témoignage authentique et contemporain. Les premières fortifications de ville construites en pierre que l'on sache avec certitude avoir été élevées en Belgique depuis la conquête franque, sont celles de Bruges qui datent du IXe siècle, puis celles de Liége et de Thuin, bâties par ordre de l'évêque Notger vers 971 [1] et les murs primitifs de Namur, qui remontent à l'an 990. Mais il n'existe plus aujourd'hui les moindres vestiges de ces fortifications, et la plus ancienne enceinte urbaine du moyen âge, antérieure au XIIIe siècle, dont à notre connaissance il subsiste encore des restes apparents, est celle de la ville de Bruxelles construite sous Lambert II, comte de Louvain, vers l'an 1040. Elle était de forme ronde, avait 1350 mètres de longueur sur 650 mètres de largeur, et consistait en un mur fort élevé, épais d'environ sept pieds, construit en blocaille avec revêtement de moyen appareil, et que flanquaient de nombreuses tours hémisphériques. On reconnaît encore parfaitement

[1] *Hic Urbem* (LEODIUM) *muro circum auxit* (SIGEB. GEMBLAC, ad. ann. 971)...... *Claustrum exterius ejusdem eeclesiæ Sancti Martini, inciso colle publici montis, triplici vallo et muro cum propugnaculis et turribus sublimibus communivit, et eumdem muri et turrium munitiorem circa ambitum civitatis, sua longitudine et latitudine, sicut adhuc hodie videtur, perduxit* (ŒGID. AURIVAL, apud. CHAPEAUVILLE, tom. I, pag. 203).

La dernière enceinte de Liége fut construite eu 1203 par l'évêque Hugues d Pierrepont. (Ibid., tom. II, pag. 145).

Tuinum Castrum fecit et communivit, in defensionem marchiæ episcopalis et pro tionem lobiensis ecclesiæ (Ibid., tom. I, pag. 206).

le périmètre de ces murs qui se sont conservés en plusieurs endroits à leur hauteur primitive, mais les sept portes dont ils étaient percées ont été toutes démolies au siècle dernier [1].

Il subsiste aussi des restes considérables de la première enceinte murale de Louvain, commencée en 1152, 1161 ou 1165 [2], et de celle de Gand qui date de 1194. Elles offraient toutes deux le même appareil que celle de Bruxelles. Les murs de Louvain qui avaient un périmètre d'environ une lieue, étaient bâtis en partie à raz-de-terre et en partie sur un rempart. Ils étaient portés par des arcs bouchés, en appareil irrégulier, et dont le sommet affectait la figure d'un angle obtus. Dans le revêtement en moyen appareil du reste de la bâtisse, les pierres de taille calcaires alternent avec des pierres ferrugineuses. Le haut des murs, garni de créneaux, était porté en encorbellement, par une suite de 413 arcs à plein-cintre. Ces murs étaient flanqués de trente-une tours sémicirculaires, également crénelées et percées d'étroites barbacanes. Des onze portes par lesquelles on pénétrait dans cette enceinte, une seule se voyait encore en 1819; toutes les autres avaient été démolies au siècle dernier [3]. Elle était percée à travers une tour

[1] La savante *Histoire de Bruxelles*, par MM. Henne et Wauters, contient le dessin d'une des portes de la première enceinte, dite *Steenporte* (tom. III, page 148); mais telle qu'elle y est figurée, cette porte annonce une reconstruction assez moderne (le XVI[e] siècle).

Le même ouvrage contient la vue d'une des tours de cette enceinte (tom. I, pag. 18).

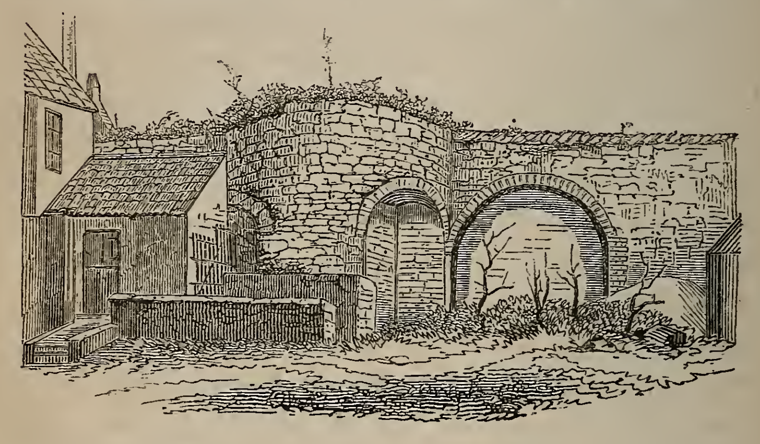
[2] PIOT, *Hist. de Louv.*, pag. 84.

[3] PIOT, *Hist. de Louv.*, pages 84 à 89.

Deux figures de loups d'un travail grossier qui décoraient la porte dite *Wolfspoort*

ronde d'une grande élévation, et qui servait de prison; mais comme il est dit dans les annales de la ville, que cette porte avait été démolie en 1360, rebâtie en 1382 et exhaussée en 1402, nous n'oserions assurer que telle était sa forme primitive.

L'enceinte primitive de Gand, qui fut considérablement agrandie au XIII[e] siècle, n'était percée que de quatre portes et bordée de larges fossés. Le dessin suivant présente un fragment de ces murs, dont la



partie inférieure portait sur des arcs plein-cintre, à claveaux bruts et non taillés. Les portes étaient percées au pied de tours cylindriques d'une élévation imposante [1].

(porte des Loups), démolie en 1779, ont été maçonnées dans le mur du jardin de l'ancien collège Vandael. Le professeur Mone, savant distingué, mais fort paradoxal, a émis l'étrange opinion que cette sculpture informe était l'œuvre des Normands au IX[e] siècle!

La porte de Saint-Michel présentait cette particularité curieuse, qu'elle était surmontée d'une église, bâtie en l'honneur de cet archange en 1165, et qui passait pour la plus ancienne paroisse de Louvain. Elle fut démolie en 1781.

[1] Voir la Notice de M. Van Lokeren sur *la première enceinte fortifiée de la ville de Gand*, dans le *Messager des Sciences hist. de Belgique*, 1843, pages 1—8. C'est de là que nous avons tiré la gravure ci-jointe.

Ce que nous venons de dire sur les premières enceintes de Bruxelles, de Louvain et de Gand, suffit pour faire concevoir une idée de nos fortifications urbaines du XIe et XIIe siècle, et s'applique en général à toutes nos villes entourées de murs à cette époque. Des détails plus amples à ce sujet deviendraient donc superflus, alors même que ces fortifications n'auraient pas disparu depuis longtemps et que nous n'en serions pas réduit, comme nous le sommes aujourd'hui, à de simples données, plus ou moins certaines, sur la date de leur érection [1].

Les châteaux-forts, considérés, soit comme citadelles, soit comme forteresses isolées, qui ont été élevés en Belgique depuis le VIe jusqu'à la moitié du IXe siècle, ont été fort peu nombreux; il n'en fut même pas bâti un seul appartenant à la première catégorie, et ceux de la seconde espèce dont l'existence ne paraît pas douteuse, se bornent aux châteaux d'Anvers, de Namur, de Neufchâteau et de Vianen, construits au VIIe et au VIIIe siècle. Du reste, nous ne possédons pas le moindre renseignement sur le plan et la forme de ces châteaux, auxquels les anciens forts (*castella*, *burgi*) romains avaient vraisemblablement servi de type [2]. Ce n'est que depuis les invasions des Normands, que les

[1] On trouvera ces données dans le paragraphe II de l'Appendice de notre ouvrage. *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, qui traite de l'origine de toutes les villes de la Belgique.

[2] La vue de l'antique château d'Anvers, gravée au tome I^r de la nouvelle histoire flamande de cette ville, est tout-à-fait idéale et n'a aucune importance sous le point de vue archéologique.

Les ruines imposantes du château de Vianen ne remontent qu'au XIIe siècle, et appartiennent au style de transition. Nous en parlerons en traitant de ce style.

châteaux fortifiés commencèrent à devenir plus nombreux en Belgique, mais à dater de l'introduction du système féodal au xe siècle, leur nombre s'accroît d'une manière prodigieuse, car depuis lors chaque habitation seigneuriale se transforme en place forte et le moindre village, le plus mince fief possède, à défaut d'un château complet avec donjon et enceinte murale, une tour percée de meurtrières et couronnée de machicoulis et de créneaux [1]. Dans l'enceinte des villes même, et notamment à Gand, les habitations des nobles affectent peu à peu la forme des châteaux-forts [2]. Dès le xe siècle il n'existe donc plus de différence essentielle entre les châteaux-forts proprements dits et les demeures féodales. Voici quelle était la forme générale des châteaux considérables de cette dernière espèce, élevés au xe et au xie siècle, forme qui se conserva, avec de légères modifications, pendant le reste du moyen âge. On trouvait d'abord une avant-cour, entourée de murs ou simplement de palissades, et autour de laquelle s'élevaient les habitations des ouvriers attachés au manoir et celles de gens de

[1] Dès le vi^e siècle, nous trouvons dans le château de l'archevêque de Trèves, saint Nicet, un exemple des grandes habitations rurales *(villæ)*, entourées d'enceintes fortifiées. Nous avons vu que le palais de Charlemagne était également entouré d'une enceinte fortifiée. Mais les habitations privées de cette espèce doivent avoir été assez rares avant la fin du ixe siècle.

" Sous la première race, dit Sismonde de Sismondi, les seigneurs avaient rarement fortifié leurs châteaux ou demandé la permission de le faire, parce que les peuples germaniques conservaient encore leur haine pour les enceintes de murailles et leur mépris pour ceux qui faisaient usage de quelque avantage dans le combat. Ces permissions avaient rarement été accordées sous la seconde race, aussi longtemps que les empereurs possédèrent assez d'autorité pour les refuser à leur noblesse dont ils se défiaient. "

[2] De Reiffenberg, *Essai sur la statistiq. anc. de la Belgique*, 2e mém., page 97.

métier, qui venaient s'y établir de leur gré et avec la permission du seigneur. De cette avant-cour (en flamand *voorburg*, *voorhof*), on pénétrait dans une seconde cour, également entourée de murs, de remparts de terre ou d'une palissade, que bordait un large fossé. Dans cette seconde cour se trouvaient les écuries et autres dépendances du château. Au centre ou à une des extrémités, s'élevait sur une motte de terre plus ou moins haute, et protégée par un nouveau fossé, le *donjon*, tour carrée ou ovale, rappelant le prétoire des camps romains et servant d'habitation au seigneur du lieu, en même temps que de dernier point de défense, lorsque l'ennemi était déjà maître de l'enceinte extérieure. Un grand verger, avec ou sans viviers, constituait le jardin de ces puissantes demeures féodales.

La vie du bienheureux Jean, évêque de Térouanne, vers la fin du XIe siècle, écrite par Jean de Colomieu (*Joannes de Colle-medio*), neuf ans après la mort de ce prélat, contient la description suivante des châteaux des seigneurs belges de cette époque : « C'est, dit-il, la coutume des hommes les plus riches et les plus nobles de ce pays — pour qu'ils puissent, étant toujours en guerre les uns contre les autres, se mettre à l'abri de leurs ennemis, vaincre ceux qui les égalent en force et opprimer les faibles — d'ériger des châteaux construits de la manière suivante : ils élèvent aussi haut que possible un monticule de terre, qu'ils entourent d'un large et profond fossé, dont le bord supérieur est protégé par une forte palissade de bois équarrié, en guise de mur, et, s'ils en ont les

moyens, par une suite de tours, disposées en cercle. Au centre du monticule, ils bâtissent une maison ou un fort qui commande tous les environs, et à la porte duquel on ne peut aborder que par un pont qui, jeté sur le fossé et appuyé sur des piliers accouplés, part du bord extérieur du fossé et s'élève graduellement, en traversant ce dernier, jusqu'à ce qu'il en atteigne le sommet et la porte du manoir [1]. »

Le rez-de-chaussée du donjon, éclairé par d'étroites ouvertures en forme de soupiraux, servait ordinairement de prison ou de magasin. Le premier étage était occupé en entier par une vaste salle de réception, chauffée en hiver par une grande cheminée à manteau très-saillant, comme celle qui existe encore dans le donjon de l'ancien château d'Ath. Le maître du château logeait avec sa famille dans les pièces des étages supérieurs, éclairées, de même que la grande salle du premier étage, par des fenêtres semblables à celles des édifices civils que nous avons décrites plus haut. Les portes, carrées ou à plein-cintre, étaient généralement privées de toute ornementation. Des créneaux entouraient la plate-forme ou le toit à quatre pans qui couvrait le donjon.

Les châteaux du XII[e] et du commencement du XIII[e] siècle, ne différaient point, quant à la forme, de ceux des deux siècles précédents, mais ils étaient en général plus vastes, construits avec plus de solidité et les bâtiments d'habitation y occupaient un plus grand espace.

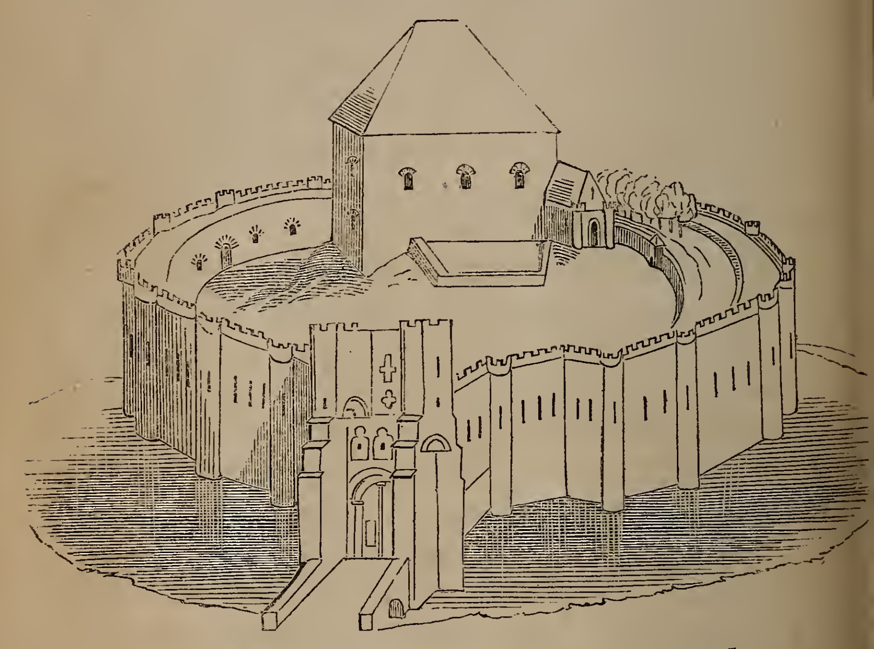
[1] *Acta sanctorum*, 27 januarii, tome II, page 799. DE REIFFENBERG, *Essai sur la statist. anc. de la Belgique*, 2[e] partie, page 83. DE CAUMONT, *Cours d'antiquités monumentales*, 5[e] partie, page 143.

Dans les détails on observe des différences assez marquantes; tel est, outre une ornementation plus soignée, l'emploi plus fréquent des machicoulis et des moucharabys, que l'on trouve rarement dans les fortifications du moyen âge, antérieurs au XIIe siècle. Les tours des murs d'enceinte, généralement construits en moellon ou en pierres de taille de moyen appareil, deviennent presqu'exclusivement rondes ou sémi-circulaires et les tours carrées ne forment plus que de rares exceptions. On observe aussi la disparition graduelle des mottes en terre, une élévation plus grande des donjons, et le couronnement de leurs angles par des guerrites en forme de tourelles. Les donjons de figure ronde ou ovale, remplacent presque partout les donjons carrés ou en carré long. Enfin les contrescarpes des fossés sont souvent revêtues d'un mur droit ou en talus. Les ponts-levis et les herses sont aussi considérés comme un des traits caractéristiques de l'architecture militaire postérieure au XIe siècle.

Il n'existe plus en Belgique, au moins dans leur état primitif, aucun des nombreux châteaux féodaux construits aux Xe et XIe siècles, tels que le château des comtes de Louvain, bâti à la fin du IXe ou au commencement du siècle suivant; mais il y subsiste encore de deux châteaux importants du XIIe siècle des restes assez considérables pour donner une idée satisfaisante de notre architecture domestico-militaire de cette époque; ce sont le château des comtes, dit en flamand *'s Gravensteen*, à Gand, et le château d'Ath.

Le premier de ces édifices fut rebâti ou entouré de murs en 1180 par Philippe, comte de Flandre et

de Vermandois, comme l'apprend une inscription de l'époque qui se lit encore sur une pierre quadrilobée au-dessus de la porte de l'entrée [1]. Cette entrée, de style roman pur, se compose de deux tours octogones réunies par une courtine au bas de laquelle se trouve la porte à plein-cintre. Les tours et la courtine sont couronnées de créneaux sans machicoulis.



A l'extérieur de la porte qui a une grande profondeur et qui est couverte d'une voûte cintrée, on aperçoit dans les murs latéraux plusieurs petites fenêtres à plein-cintre et aujourd'hui bouchées. Il subsiste aussi une partie des murs d'enceinte, en

[1] *Anno dni* MCLXXX *Philipp. Comes Flandrie et Veromandie filius Theoderici Comitis et Cibilie fecit hanc portam.*

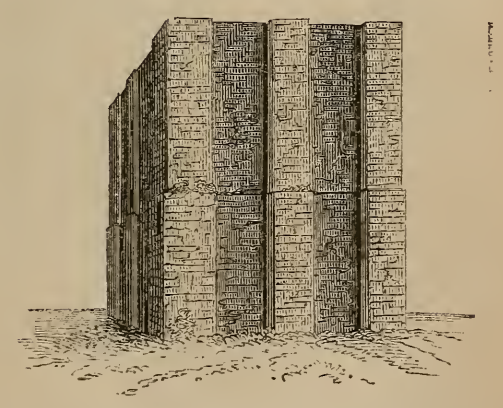
Le château primitif avait été élevé par le comte Baudouin Bras-de-Fer, en 867 ou 868, et fut restauré et agrandi par l'empereur Othon I en 942.



Château des comtes de Flandre, à Gand.

moyen appareil, comme la porte, et flanquées de tours sémi-circulaires d'un assez faible relief. A l'exception du donjon, les bâtiments du château ont été totalement démolis et remplacés par des maisons modernes depuis la fin du siècle dernier. La gravure ci-jointe représente, d'après M. Devigne, cette antique résidence des comtes de Flandre telle à peu près qu'elle devait être à la fin du XIIe siècle.

Du château d'Ath, bâti vers 1150, par Baudouin IV, comte de Hainaut, surnommé l'Édificateur, à cause du grand nombre d'édifices tant religieux que militaires, qu'il fit construire [1], il subsiste aussi une partie de l'enceinte murale et le donjon, à l'exception de la partie supérieure, qui fut démolie il y a une trentaine d'années. Les murs d'enceinte

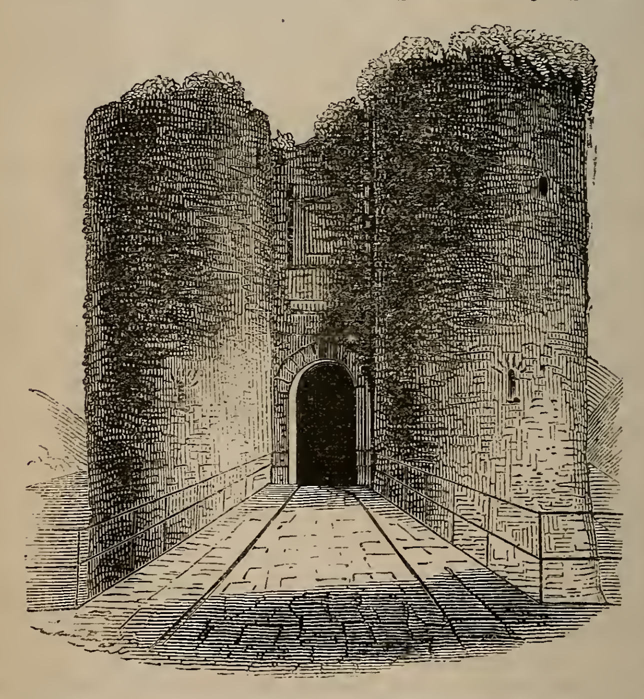


étaient de forme circulaire, construits en moellon

[1] Outre le château d'Ath, il bâtit encore ceux de Raismes (près de Valenciennes), de Bouchain et du Quesnoi. Il entoura de murs ces villes et celles de Berlaimont, de Renaix et de Binche. Il accrut l'enceinte de Mons, agrandit et fortifia le château de la ville, et fit rebâtir de fond en comble l'église de Sainte-Waudru. Il fit aussi construire à Valenciennes un nouveau palais connu sous le nom de Salle-le-Comte. (DELEWARDE, *Histoire du Hainaut*, tome II, page 463. *Hist. eccles. et prof. du Hainaut*, par l'abbé HOSSART, tome I, page 267 et suivantes.)

et d'une grande épaisseur. Plusieurs des bâtiments d'habitation qui y étaient adossés existent encore dans un état de conservation plus ou moins parfaite et ont été adaptés à divers usages. Ces murs reposent sur un grand souterrain qui paraît avoir servi de caserne aux hommes d'armes chargés de la défense du château. Ce que le donjon carré, dont nous joignons ici le dessin, présente de plus remarquable, est la vaste salle voûtée qui occupe le premier étage et sur un des côtés de laquelle on remarque, comme nous l'avons déjà dit, une large cheminée, de l'époque même de la construction du donjon.

Le château de Bouillon qui passait déjà pour une



forteresse importante en 1096 [1], devait aussi présenter

[1] CHAPEAUVILLE, tome II, page 40.

un beau type des châteaux féodaux du XIIe siècle, à en juger par la porte du château actuel, percée entre deux tours sémi-circulaires, et qui paraît dater de cette époque.

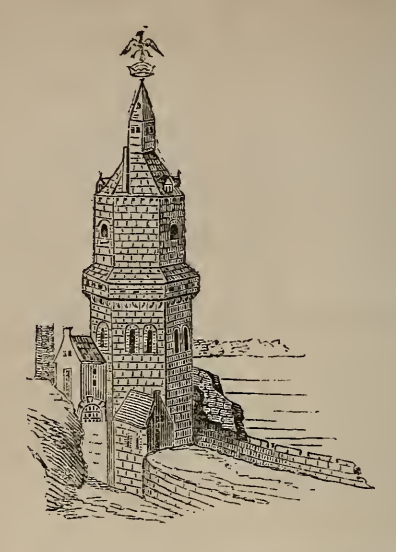
Il doit en avoir été de même du château de Namur, mais comme il fut agrandi à différentes reprises et qu'il ne reste plus le moindre vestige des bâtiments anciens, depuis la démolition complète de l'ancien château qui eut lieu en 1784, par ordre de l'empereur Joseph II, ce grand destructeur de nos monuments historiques, il nous serait impossible aujourd'hui de distinguer les constructions antérieures au XIVe siècle dans cette masse imposante de fortifications et de bâtiments militaires et civiles de toute espèce qui couvraient le vaste emplacement du château actuel. Nous nous bornerons donc à renvoyer nos lecteurs à la description assez exacte que Gaillot nous a donnée de cet édifice dans son *Histoire de la ville et province de Namur* [1].

La célèbre tour ou donjon, connue sous le nom flamand de *Croonenburg toren* (château de la couronne), élevée à Anvers en 1145 pour marquer les limites de l'empire, mérite aussi une mention spéciale. Cette tour qui subsista jusqu'en 1566, et que représente la gravure suivante, faisait partie d'une enceinte murale qui devait avoir été construite à la même époque que le donjon [2].

[1] Tome III, page 29.

[2] C'est bien à tort que les auteurs de la nouvelle histoire flamande d'Anvers, font remonter à la domination romaine la construction de cette enceinte et de son donjon, dont la structure décèle, de la manière la plus évidente, une époque assez avancée du moyen âge.

Enfin, pour terminer cette nomenclature des châ-



teaux belges les plus remarquables de l'époque romane, nous mentionnerons encore ceux de Chèvremont, de Thuin et d'Eenham, qui étaient regardés au xe siècle comme trois des places les plus fortes de la Belgique. Le premier de ces châteaux, que sa position et les travaux d'art avaient rendus inexpugnable [1], était devenu un repaire de bandits, la terreur de toute la contrée voisine. L'évêque Notger, désespérant de s'en emparer de vive force, s'en rendit maître par stratagème et le détruisit de fond en comble. Plus tard on éleva sur ses ruines un nouveau château, dont il reste encore quelques vestiges.

Le château de Thuin, bâti par le même évêque pour la défense de la frontière du pays de Liége

[1] *Erat quippe accessu tam difficile, tantaque murorum munitione firmatum, ut ad nullas prorsus pavere posset assultus, nullius obsidionis timeret incursus.* (Anselmus in Notgero apud Chapeauville, tome I, page 201.

et pour celle de l'abbaye de Lobes [1], passait également pour une forteresse imprenable [2]. Aussi brava-t-il avec succès tous les efforts que tentèrent les Normands pour s'en rendre maîtres. Baudouin IV, comte de Hainaut, y fit exécuter des travaux considérables en 1185. Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, le prit de vive force en 1466 et n'y laissa pas pierre sur pierre.

Le château d'Eenham, aujourd'hui simple village de la Flandre-Orientale, mais au XIe siècle, bourgade ou même ville d'une certaine importance et résidence de Godefroid de Verdun ou d'Ardenne, duc bénéficier de la Lotharingie, avait été bâti par Lothier II, roi de Lotharingie. Ce château était, au témoignage de Sigebert de Gembloux, une forteresse formidable dans les premières années du XIe siècle [3]; mais il ne subsista que jusqu'à l'année 1046 lorsqu'il fut détruit par Baudouin de Lille, comte de Flandre.

1 Ibid., page 206.
2 *Arx inexpugnabilis.* (FOLCUINI, *Chron. Lob.*)
3 *Oppidum et castrum munitissimum.* (SIG. GEM. ad annum 1005).

FIN DU PREMIER VOLUME.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉMANCIPATION INTELLECTUELLE.

EXTRAIT DU CATALOGUE.

Arithmétique usuelle à l'usage du commerce et de la banque, par E. X. RENAUDIÈRE, ex-professeur à l'école centrale de commerce et d'industrie, 1 vol. in-12, avec tableaux. fr. 2

Cours élémentaire de littérature, ou Exercices de style et de composition, en rapport avec le *Traité de littérature à l'usage des athénées et des écoles moyennes,* par E. HENRIQUET, professeur à l'Athénée d'Arlon; 1 beau vol. gr. in-8°. fr. 5

Exercices de style et de composition, en rapport avec le *Traité de littérature,* précédés d'une Théorie de la proposition et de la phrase, à l'usage des commençants, par E. HENRIQUET, professeur de rhétorique à l'Athénée d'Arlon; 1 beau vol. in-12. fr. 1 75

Géométrie, par J. B. J. LIAGRE, capitaine du génie, ancien élève de l'école militaire de Belgique; 1 vol. in-12 de 208 pages, orné de portraits et de plus de 200 figures imprimées dans le texte. fr. 2

Histoire du moyen âge, considérée principalement dans ses rapports avec la Belgique, par TH. JUSTE; 3 beaux vol. in-12. fr. 7 50

Histoire du moyen âge, par H. G. MOKE, professeur à l'Athénée et à l'Université de Gand; 1 vol. in-12 de 316 pages. fr. 3

Histoire moderne, par le même; 1 vol. in-12 de 404 pages, orné de portraits. fr. 4

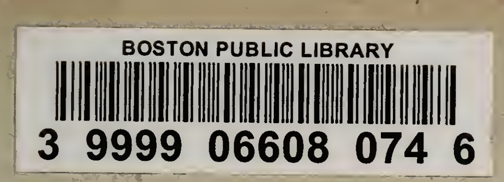
Histoire moderne, considérée principalement dans ses rapports avec la Belgique, par TH. JUSTE; 1 beau vol. in-12 de 400 p. fr. 3 50

Histoire populaire de Belgique, par TH. JUSTE; 1 joli petit vol. in 32. 50 cent.

Tenue des livres à parties doubles (la) *Cours pratique en dix leçons.* Ouvrage entièrement neuf, par E. X. RENAUDIÈRE, ex-professeur à l'École centrale de commerce et d'industrie de Bruxelles. 1 vol, gr. in-12, avec tableaux. fr. 2
La quatrième édition vient d'être publiée.

Théorie générale du commerce, de la banque et de l'industrie, avec des aperçus sur les banques en général, la législation commerciale, les impôts, les douanes, l'organisation du travail, etc., par le même; 1 vol. in-12. fr. 2

Traité de littérature et de rhétorique française, à l'usage des athénées et des écoles moyennes; 2e édition, mise en rapport avec le programme officiel pour les différentes classes, par E. HENRIQUET, professeur de rhétorique française à l'Athénée royal d'Arlon, 1 vol. fr. 2 50


BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06608 074 6

